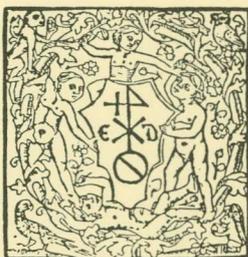


Cahiers Ferdinand de Saussure

35
1981



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1982

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale
publiée par le Cercle Ferdinand de Saussure

Comité

LUIS J. PRIETO, président
RUDOLF ENGLER, vice-président
CLAIRE-A. FOREL, secrétaire
FÉLIX KAHN, trésorier
MICHEL BURGER
ROBERT GODEL
GEORGES REDARD,
délégué de la Société suisse de linguistique

Rédaction :

p. adr. Mademoiselle CLAIRE-A. FOREL
Avenue du Lignon 13
CH - 1219 LE LIGNON / Genève

Ouvrages pour comptes rendus :

Monsieur RUDOLF ENGLER
Professeur à l'Université
Sonneggstrasse 19
CH-3076 WORB / Berne

Diffusion :

LIBRAIRIE DROZ S.A.
Rue Massot 11
CH-1211 GENÈVE 12
Tél. (022) 46 66 66 CCP 12-2552

Publié avec l'appui de la Société suisse des sciences humaines

Tous droits réservés

Cahiers Ferdinand de Saussure

35

1981

Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1982

CONFERENCE CHARLES BALLY

Charles Bally (1865-1947) est un des hommes qui ont le plus contribué au rayonnement de l'Université de Genève pendant la première moitié de ce siècle. Penseur original, il a développé sur la stylistique française des idées qui ont stimulé la réflexion d'autres savants et qui ont fait école. Les découvertes géniales de Ferdinand de Saussure l'ont par la suite marqué et il a beaucoup contribué à leur diffusion. Ceux qui ont eu le privilège de l'avoir comme maître de grec au Collège et ceux qui, plus tard, ont suivi à l'Université son enseignement de grammaire comparée des langues indo-européennes et de sanscrit lui doivent une part irremplaçable de leur formation intellectuelle. Ses cours de linguistique générale et de stylistique française étaient, dans le programme des étudiants en lettres, des heures de choix.

La veuve de Charles Bally, née Alice Bretagne, entendait que le souvenir d'un tel homme ne s'estompe pas. Elle a remis ses manuscrits et ses livres à la Bibliothèque publique et universitaire; elle a fait don à la Société Académique de son patrimoine personnel, à charge pour celle-ci de créer un Fonds Charles Bally dont les revenus seraient utilisés pour encourager à l'Université de Genève l'enseignement et la recherche dans les disciplines que son mari a illustrées: la linguistique générale; la stylistique française; la grammaire comparée des langues indo-européennes, la philologie classique et la philologie romane.

Ce don généreux a permis à la Société Académique de créer:

- le Prix Charles Bally, destiné à récompenser un livre ou un important mémoire;
- les Bourses Charles Bally, dont le montant permet à des licenciés de compléter à l'étranger ou en Suisse leur formation et d'entreprendre une recherche;

— la Conférence Charles Bally.

Conçue sur le modèle des *Lectures* qui existent dans de nombreuses Universités des pays anglo-saxons, la Conférence Charles Bally a pour objet de prolonger et d'illustrer la pensée du maître et de marquer, à titre posthume, la reconnaissance de ses concitoyens en renforçant la place des disciplines qu'il a illustrées dans l'Université qui fut la sienne. Une fois l'an, un savant de grand renom est invité à donner une conférence et à passer si possible quelques jours à Genève pour s'y entretenir avec ses collègues genevois et pour y donner un séminaire ou une leçon à l'intention des étudiants (la Conférence est destinée à un public plus large).

Il a été décidé que le texte des Conférences Charles Bally serait intégralement publié, aux frais de la Société Académique, dans un périodique approprié (si possible un périodique suisse) tel que les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, le *Museum Helveticum*, la *Vox Romanica*.

La première conférence a été donnée le 21 mai 1981 par le professeur Eugenio Coseriu, de l'Université de Tübingen, qui a parlé des « Procédés sémantiques dans la formation des mots ». Les *Cahiers Ferdinand de Saussure* ont été chargés de la publier. Elle paraît après que la seconde conférence, celle de 1982, a déjà eu lieu : le professeur Georges Redard (Berne) a en effet parlé le 28 avril 1982 ; il a intitulé son exposé : « Charles Bally élève de Ferdinand de Saussure ? » Le texte en paraîtra également dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*.

La Société Académique est heureuse de pouvoir perpétuer ainsi, conformément au désir de Madame Charles Bally et en collaboration harmonieuse avec la Faculté des lettres, le souvenir d'un très grand savant qui est, sans contredit, une des illustrations de la Genève intellectuelle du XX^e siècle.

Olivier Reverdin,
Président de la Commission du
Fonds Charles Bally de la
Société Académique de Genève

EUGENIO COSERIU

LES PROCÉDÉS SÉMANTIQUES DANS LA FORMATION DES MOTS

A la mémoire de Charles Bally

1.1. Nous nous proposons de présenter dans cet article, sous une forme très succincte, notre théorie sémantique de la formation des mots (« inhalliche Wortbildungslehre »), théorie que nous avons élaborée dans nos travaux sur la sémantique structurale (cf. E. Coseriu, *Principios de semántica estructural*, Madrid 1977). Cette esquisse, nous la dédions à la mémoire de Charles Bally pour souligner notre dette à son égard et parce que, à notre avis, le grand maître genevois, tout en traitant d'autres problèmes, a identifié dans sa *Linguistique générale et linguistique française* la plupart des procédés et des rapports sémantiques fonctionnant dans le domaine en question.

1.2. Théorie « sémantique » signifie théorie développée du point de vue du signifié et intégrée dans la sémantique structurale, et par là dans la linguistique fonctionnelle, c'est-à-dire dans la linguistique concernant les langues en tant que systèmes structurés d'expression et de contenu linguistiques. Dans ce sens, le signifié, c'est le contenu donné exclusivement par la langue en tant que système de fonctions distinctives et oppositives et il doit être soigneusement distingué de la désignation qui, par contre, est le rapport entre les signes et la réalité extralinguistique nommée par ceux-ci, c'est-à-dire l'application des signifiés à la « réalité », application déterminée non pas uniquement par le système linguistique – qui, en tant que tel, est un système de virtualités ou possibilités – mais aussi par la connaissance des « choses » et par la norme (réalisation traditionnelle ou « usage ») de la langue considérée. La désignation peut, par conséquent, être prise en considération en tant que détermination ultérieure et supplémentaire des procédés formatifs, mais elle ne peut pas être considérée avant le signifié ni comme détermination primaire ou définissante. Ceci implique que la théorie sémantique dans le sens que nous venons de préciser est la seule qui puisse rendre compte des procédés de formation des mots en tant qu'ensemble de procédés fonctionnels d'une langue donnée.

2.1. En effet, dans son sens propre, l'expression « formation des mots » désigne – ou devrait désigner – l'ensemble des procédés plus ou moins réguliers dont une langue dispose pour former des lexèmes secondaires (« dérivés » et « composés ») à partir de lexèmes qu'elle possède déjà (et qui, du reste, peuvent être à leur tour des lexèmes « secondaires »). Or, les différentes théories de la formation des mots – les théories traditionnelles ainsi que la plupart des théories modernes – ne peuvent pas correspondre de façon adéquate à ce domaine dans son sens intuitivement reconnu par les sujets parlants et manifesté par l'activité linguistique de ceux-ci. A notre avis, cela est dû à deux raisons principales : d'un côté l'on voudrait se référer en même temps, ou alternativement, à l'expression aussi bien qu'au contenu ; de l'autre, on confond – ou, du moins, on ne distingue pas constamment et de façon cohérente – désignation et signification de langue (ou signifié).

2.2. A cause de la tendance à considérer en même temps l'expression et le contenu, on ne distingue que deux types fondamentaux de formation des mots, la dérivation et la composition, en dépit du fait que, par exemple, les « dérivés » du type de *ruelle* ou *vieillot* soient entièrement différents du point de vue sémantique d'autres « dérivés », tels que *beauté* ou *sortie*, et que les dérivés du type *chasseur*, *vendeur*, etc. soient dans leur structure sémantique plus affins aux mots composés qu'aux autres « dérivés ». De ce même fait, on attribue assez souvent la formation à l'aide de préfixes (par exemple, *prévoir* ou *parvenir*) à la composition et l'on parle de « composition verbale » (parce que les préfixes correspondent le plus souvent à des prépositions existant en tant que « mots » autonomes de la langue), en dépit du fait que ces « composés » ne diffèrent pas dans leur structure sémantique de toute une série de mots « dérivés » ; et l'on a naturellement des difficultés dans le cas des préfixes qui n'existent pas en tant que mots autonomes : une formation telle que *revenir* doit-elle être attribuée à la dérivation ou à la composition ? Pour des raisons analogues, on considère comme type particulier la formation dite « parasynthétique » (par exemple *it. sfacciato, fannullone, fruttivendolo, pescivendolo*, esp. *pardiosero*, all. *Dickhäuter, Einhänder, Vierfüßer, dickköpfig*), qui devrait correspondre en même temps à la formation à suffixes et à préfixes ou bien à la dérivation et à la composition (puisque, dit-on, *facciato, nullone, vendolo, diosero, Häuter, Hände, Füßer, köpfig* n'existent pas en tant que mots autonomes), tandis que, du point de vue fonctionnel, ce type est tout à fait hétérogène et qu'on ne voit pas bien pourquoi l'on devrait partir de *diosero, köpfig*, etc. et non pas de *por Dios, Dick-*

kopf, qui existent, et en admettant des formations telles que *por Dios* + *-ero* et *Dickkopf* + *-ig*.

2.3.1. En ce qui concerne la non-distinction entre désignation et signifié de langue, le cas le plus symptomatique est sans doute celui des composés appelés «endocentriques» et «exocentriques». Ainsi, *Dickkopf*, *Dummkopf*, *Rotkäppchen*, *rouge-gorge*, *magnanimus* seraient des «exocentriques» parce que ce qu'ils désignent, ce n'est pas quelque chose qu'ils expriment eux-mêmes (un «Kopf», un «Käppchen», une «gorge», un «animus») mais quelque chose d'extérieur à eux. Par contre, *Haustier*, *Rotwein*, *Großstadt* seraient des composés «endocentriques» parce qu'ils désignent quelque chose qui constitue en même temps leur *determinatum* (un «Tier», un «Wein», une «Stadt»). Et, naturellement, un composé tel que *Goldhaar* devrait être endocentrique ou exocentrique selon les cas considérés : il serait endocentrique s'il désigne des «cheveux dorés» et exocentrique s'il désigne une «personne aux cheveux dorés». Or, du point de vue du signifié de langue et des procédés sémantiques de formation des mots, il n'y a pas de composés exocentriques ; il n'y a que des composés endocentriques : *Dickkopf* appartient exactement au même type que *Rotwein* et, à la rigueur, il désigne en premier lieu son *determinatum* «Kopf», de la même façon que *Rotwein* désigne le *determinatum* «Wein». Le caractère «exocentrique» ne concerne pas le signifié de langue, ni le procédé de composition en tant que tel, mais uniquement la désignation par antonomase. Or, l'antonomase n'est pas un signifié : c'est l'emploi d'un signifié. Et c'est un phénomène qu'on constate aussi dans le cas de beaucoup de syntagmes libres et même de mots simples (cf. par exemple l'emploi antonomastique de *böse Zunge*, *mauvaise langue*, *chaperon rouge*). La seule différence, c'est que, dans le cas des composés dits exocentriques, il s'agit d'une désignation antonomastique traditionnelle ou figée et que, dans ce cas, la désignation «propre» est normalement exclue. Mais ceci se constate aussi pour des non-composés (cf. par exemple l'emploi figé de *Stift* pour «Lehrling», «apprenti», et la désignation exclusivement métaphorique de fr. *pieds-noirs*) ; et, à l'inverse, l'on a des composés «exocentriques» qui peuvent être employés aussi dans leur sens propre (comme dans le cas de *Goldhaar*). Au fond, le phénomène de l'exocentricité ne concerne pas la composition mais la dénomination : le fait de donner tel ou tel nom à tel ou tel objet.

2.3.2. C'est aussi à la désignation que se rattache la technique qui prétend «expliquer» les mots composés – par exemple *Papierkorb*, *Goldwaage*, *Sommerhut*, *Filzhut* – en les rapportant à des phrases concrètes telles

que «Der Korb ist für das Papier», «Die Waage ist für (aus) Gold», «Der Hut ist für den Sommer», «Der Hut ist aus Filz», etc., ce qui détruit l'unité fonctionnelle «de langue» de ces composés, puisque, par exemple, *Goldwaage* devrait correspondre à deux composés différents selon qu'il s'agisse d'une balance pour l'or ou d'une balance en or. En réalité, en ce qui concerne la signification de langue, les rapports grammaticaux à l'intérieur des mots composés sont beaucoup plus abstraits et génériques; ainsi, par exemple, dans le cas de *Papierkorb*, on a à peu près: «Korb – fonction prépositionnelle – Papier», c'est-à-dire «corbeille qui a quelque chose à faire avec le papier». Ce n'est qu'une relation en tant que telle, une fonction prépositionnelle générique, qui est donnée dans le composé; quelle est cette relation, le mot composé ne le dit pas: ce pourrait être une «corbeille pour le papier», une «corbeille en papier», une «corbeille avec du papier», etc. Brugmann déjà observait, on le sait, qu'on tend à rencontrer trop de signification dans les mots composés, et précisément beaucoup plus que n'y en rencontrent les sujets parlants des langues considérées; ceci surtout dans la traduction d'une langue à l'autre. Et Jespersen observait à son tour que les composés expriment des rapports entre des notions mais qu'ils ne précisent pas le type exact de ces rapports. Mais c'est surtout le linguiste polonais Norbert Morciniec qui, dans son livre *Die nominalen Wortzusammensetzungen in den westgermanischen Sprachen*, Wrocław 1964, s'est occupé plus particulièrement de ce problème. Or Morciniec aboutit à la conclusion que, du point de vue purement linguistique, *Sommerhut* ne signifie que «chapeau déterminé par été», ce qui équivaut à une confirmation de la relation qu'on y voyait déjà dans la linguistique traditionnelle entre un «determinatum» et un «determinans». Les déterminations ultérieures et qui conduisent à l'interprétation exhaustive des composés, en ce qui concerne leur fonction de désignation dans des phrases concrètes, sont données selon Morciniec par la connaissance générale et spécifique des choses; ainsi, par exemple, dans le cas de *Goldwaage*, on sait par la connaissance générale des choses qu'il s'agira très probablement d'une balance pour l'or ou en or; et dans une situation concrète, on pourra constater qu'il s'agit précisément d'une balance en or. A cela nous ajouterions encore, entre l'échelon du signifié donné par le système linguistique et celui de la connaissance générale des choses, l'éventuelle fixation par la norme de la langue (cf. notre article «Bedeutung und Bezeichnung im Lichte der strukturellen Semantik», dans: P. Hartmann et H. Vernay, *Sprachwissenschaft und Übersetzen*, Munich 1970, pp. 111, 116-117). Ainsi,

ce n'est qu'en vertu de la norme traditionnelle que *Hauptstadt* et *Hauptmann*, qui en eux-mêmes ne signifient que « ville principale » et « homme principal », sont interprétés comme « capitale » et « capitaine » ; et fr. *pommier* est « un *x* qui produit des pommes » (et non pas, par exemple, « un *x* qui vend des pommes ») grâce à la norme de la langue, et c'est un « arbre qui produit des pommes » en vertu de la connaissance des choses. Le fait que, par exemple, *Papierkorb* ait été très vraisemblablement créé précisément avec et pour la désignation « corbeille pour le papier » — les mots composés sont en effet créés en raison des besoins de la désignation — n'importe pas en ce qui concerne son signifié, puisque la langue allemande, au moyen du procédé compositif en question, n'exprime pas ce rapport précis mais seulement un rapport bien plus général, de sorte que *Papierkorb*, une fois créé, peut être employé aussi pour des désignations autres que celle qui a déterminé sa création : on crée pour des besoins de la parole mais on crée dans la langue.

2.3.3. Et c'est encore à la désignation que se rattache la distinction de Charles Bally entre « transposition fonctionnelle » (grammaticale ou syntaxique) et « transposition sémantique » (*Linguistique générale et linguistique française*, p. 116), par exemple dans le cas de *chaleur tropicale*, *végétation tropicale*, selon qu'il s'agisse de la végétation et de la chaleur propres de la zone des tropiques ou bien d'une végétation et d'une chaleur analogues à celles qu'on trouve dans ces régions. En effet, nous croyons qu'il n'y a pas lieu de faire cette distinction et que l'on n'a affaire dans ce cas qu'à une seule et même valeur lexématique, bien qu'à une valeur élargie par rapport à la base de « dérivation » (*des tropiques*). Il s'agit ici du phénomène de la « déconcentration » de la signification, phénomène caractéristique du « développement » (cf. 3.2.1.) et par lequel le domaine de désignation d'un développé est plus large que celui de sa base. Ainsi, par exemple, it. *d'inverno* signifie « appartenant à l'hiver » (cf. *giornata d'inverno*), tandis que le terme développé *invernale* signifie aussi bien « appartenant à l'hiver » que « semblable à ce qui appartient à l'hiver » (cf. *giornata invernale*).

2.4. L'étude de la formation des mots faite en même temps du point de vue de l'expression et du contenu est, on l'a vu, nécessairement incohérente. Par contre, une étude cohérente entreprise exclusivement du point de vue de l'expression matérielle est sans doute possible. Mais une telle étude serait sans aucune portée du point de vue fonctionnel — et par là aussi en ce qui concerne la compréhension et la description raisonnable et adéquate des langues —, du fait qu'entre les types de procédés matériels (préfixation, suffixation, infixation, addition) et les types fonctionnels ou sémantiques, il

n'y a aucun parallélisme nécessaire : des procédés matériels différents peuvent correspondre au même type fonctionnel, et à l'inverse. En outre, une étude strictement matérielle de la formation des mots – c'est-à-dire une étude qui exclue effectivement toute référence au contenu – attribuerait d'un côté beaucoup trop et de l'autre trop peu à ce domaine. En effet, une telle étude devrait d'une part concerner aussi certaines juxtapositions et coalescences casuelles (telles que : [un] *sauve-qui-peut*, *rendez-vous*, *bonjour*, *manu tenere* → *mantenere*, *pedis ungula* → esp. *pezuña*, *maris lucius* → it. *merluzzo*, it. *mezzaluna*, esp. *correveidile*), qui pourtant ne constituent pas des procédés formatifs dans le sens propre de ce terme, et d'autre part elle ne pourrait pas identifier en tant que procédés formatifs matériels certains types qui pourtant le sont, tels que les dérivations régressives du type fr. *garde*, esp. *guarda*, et en général les formations avec dérivatif zéro. Par conséquent, une telle étude ne pourrait pas correspondre exactement au domaine de la formation des mots.

3.1. Au contraire, une étude entreprise du point de vue du contenu peut être parfaitement cohérente et, en même temps, elle peut correspondre exactement à ce domaine, puisque l'identification des procédés matériels dépend de l'identification des procédés sémantiques. En outre, ce n'est qu'une telle étude qui puisse rendre compte de la nature propre et spécifique du domaine de la formation des mots.

De ce point de vue, la formation des mots constitue, à l'intérieur du lexique, le domaine des relations paradigmatiques secondaires (par rapport aux relations paradigmatiques primaires, qui sont celles de champ lexical et de classe lexicale) et correspond à une *grammaticalisation* du lexique « primaire », c'est-à-dire des unités constituant le point de départ ou la base de chaque procédé formatif (mais qui, bien entendu, peuvent être à leur tour des unités déjà « grammaticalisées » par un processus formatif antérieur) : dans tout type de formation de mots, des unités du lexique sont soumises à une détermination de nature grammaticale et, avec cette détermination implicite, sont, pour ainsi dire, « rendues » de nouveau au lexique, dans le sens qu'elles peuvent recevoir à leur tour des déterminations grammaticales explicites propres des unités « primaires ». Ainsi, par exemple, *maisonnette* implique une détermination « grammaticale » de *maison* mais, en même temps, c'est un terme qui, en principe, peut assumer les différentes déterminations grammaticales explicites du terme *maison*.

Les rapports grammaticaux – ou, mieux, « paragrammaticaux » – à l'intérieur des produits de la formation des mots résultent des équivalences

sémantiques entre ces produits et les constructions (paraphrases) explicites qui leur correspondent, comme par exemple, dans le cas de *beauté* : « le fait d'être beau/belle ». A cet égard, il faut pourtant souligner que les formules de ce type ont une fonction analytique ou métalinguistique ; ainsi, « fait », dans la formule que nous venons de proposer, ce n'est pas le mot *fait* du langage primaire qui serait ensuite déterminé par « être beau » : ce n'est que le nom de la substantivation impliquée par le développement *beau/belle* → *beauté* ; de même, « être » n'est que le nom de la prédication attributive, et « beau/belle », c'est le nom de l'unité *beau(x) + belle(s)* du langage primaire, c'est-à-dire le nom d'un *beau* sans genre ni nombre. Dans un sens plus abstrait, notre formule signifie par conséquent à peu près : « *beau(x) – belle(s)*, grammaticalisé par une prédication attributive et ensuite substantivé ». A leur tour, les rapports entre les bases des processus formatifs et leurs produits résultent de l'opposition sémantique entre ces bases et les équivalences des produits respectifs ; ainsi, *beauté*, par rapport à *beau(x) – belle(s)*, contient en plus les traits « prédicativité » et « substantivité ». Par conséquent, les produits de la formation des mots ne sont jamais sémantiquement équivalents à leur base et, de ce fait, ils ne peuvent pas être obtenus, comme certains le croient, par des « transformations qui ne changent pas le signifié » : les produits des processus formatifs ont toujours un contenu plus riche que leur base lexicale.

3.2.1. Les types de procédés formatifs sémantiques correspondent à la nature et aux conditions de la « grammaticalisation » qu'ils impliquent. En effet, à l'aide de deux critères qui s'entrecroisent, on peut distinguer trois types fondamentaux de formation des mots, selon que la grammaticalisation implicite concerne une seule unité ou deux unités dans la base (*modification* ou *développement/composition*) et selon que la grammaticalisation corresponde à une fonction « inactuelle », c'est-à-dire non analogue aux fonctions propositionnelles, ou à une fonction « actuelle », du type propositionnel (*modification / développement*). Plus explicitement, nos deux critères sont : 1) le nombre des unités de base impliquées par le processus formatif (une seule unité ou deux unités) et 2) le type général de la fonction grammaticale impliquée par le produit (fonction « inactuelle » ou « actuelle »). Dans le cas de la modification et du développement, il s'agit de la grammaticalisation d'une seule unité de base ; dans la composition, on a dans la base deux unités liées par un rapport grammatical.

Dans la modification, la fonction grammaticale implicite est une fonction « inactuelle » (du type du genre ou du nombre), tandis que dans le

développement, la fonction implicite est «actuelle» (du type des fonctions «sujet», «prédicat», «complément»); dans la composition, la fonction grammaticale qui relie les deux termes peut être aussi bien «inactuelle» qu'«actuelle» (cf. par exemple all. *Rotwein* vis-à-vis de *Leser*).

3.2.2. Ainsi, par exemple, *maison* → *maisonnette*, *cavallo* → *cavallino*, *rouge* → *rougeâtre*, *viridis* → *subviridis*, *crier* → *criailler*, *besar* → *besuquear*, *árbol* → *arboleda*, *venir* → *revenir*, *voir* → *prévoir*, *fallen* → *hinfallen* sont des modifications. Dans la modification, la catégorie verbale des produits est toujours celle des bases modifiées (les substantifs restent substantifs, les adjectifs restent adjectifs, etc). C'est précisément parce que la fonction grammaticale que ce processus implique est «inactuelle», c'est-à-dire une fonction qui concerne les lexèmes de base en tant que tels et non pas ces lexèmes en tant que membres de propositions ou de syntagmes. Par contre, *beau* (préd.) → *beauté*, *partir* (préd.) → *départ*, (*en*) *barque* → *embarquer*, (*d'*) *inverno* → *invernale*, (*hors*) *budget* → *extrabudgétaire*, (*en*) *riche* → *enrichir* → *enrichissement* sont des développements. Dans le développement, qui part de lexèmes pris en tant que membres de propositions ou de syntagmes, les produits appartiennent toujours à une catégorie verbale autre que celle de la base; on a, par exemple, substantif → adjectif, substantif → verbe, adjectif → substantif, etc. La composition peut à son tour être de deux types: *prolexématique* ou *lexématique*. Elle est *prolexématique* si l'un des deux termes de la base est un *prolexème*, c'est-à-dire une unité de nature pronominale, et elle est *lexématique* si les deux termes de la base sont des lexèmes. Ainsi, par exemple, «pronom substantif générique» (à peu près: «quelqu'un ou quelque chose») + *calculer* → *calculateur*, «pronom» + *wecken* → *Wecker*, «pronom» + *pomme* → *pommier*, sont des compositions *prolexématiques*, tandis que *Wein* + *rot* → *Rotwein*, *Kopf* + *dick* → *Dickkopf*, *Baum* + *Apfel* → *Apfelbaum* sont des compositions *lexématiques*. La catégorie verbale des composés est toujours celle des termes «déterminés».

3.2.3. Parmi ces procédés, le plus intéressant est sans doute le développement. Tout d'abord, un produit développé peut constituer à son tour le point de départ d'un nouveau développement, de sorte que, dans les langues, on a normalement des développements en séries orientées; ainsi: (*en*) *riche* → *enrichir* → *enrichissement*, (*en*) *barque* → *embarquer* → *embarquement*, (*de la*) *nation* → *national* → *nationaliser* → *nationalisation*. L'ordre des étapes du développement en série est parfaitement identifiable dans les cas où il y a parallélisme entre l'expression et le contenu, mais un ordre pareil doit être supposé aussi pour les cas où l'expression ne nous aide pas (par exemple,

dans le cas de *vivre, vie, vif*). Il est vrai pourtant que plusieurs développements parallèles peuvent correspondre à une même « étape ». D'autre part, la connaissance des développements en série en tant que procédés de langue permet qu'on saute des étapes, c'est-à-dire qu'on crée des termes successifs sans que le terme impliqué antérieur existe effectivement dans la norme de la langue. Ainsi, en connaissant des séries du type roum. *domn* → *a domni* → *domnie* (« seigneur », « être seigneur », « qualité de seigneur »), je peux former des mots tels que *fetie*, « qualité de jeune fille », *profesorie*, « qualité de professeur », sans me soucier de l'existence ou non-existence des verbes *a feti* et *a profesori*. De même, lat. *barbatus* implique, du point de vue du système de la langue, un verbe **barbare* (« doter d'une barbe ») qui, à ce qu'il paraît, n'a jamais été créé. Et fr. *gasconnade*, esp. *gauchada*, it. *americanata* impliquent des verbes tels que **gasconner* (« agir en Gascon »), **gauchar*, **americanare*, qui n'existent pas dans la norme de ces langues. Il ne s'agit pas, dans ces cas, de substantifs formés sur d'autres substantifs (*Gascon*, *gaucho*, *americano*): le changement obligatoire de la catégorie verbale y est en réalité donné, mais par rapport à des verbes virtuels. C'est, du reste, l'orientation définie et à sens unique du développement qui permet de constater des « lacunes » dans les séries développées, du point de vue du système linguistique effectivement réalisé, par exemple l'inexistence des adverbes correspondant à *jeune, vieux, âgé, possible*, esp. *joven, viejo, ancho, lleno*, etc. En outre, étant donné que le développement part toujours d'un emploi (du moins virtuel) du terme de base, on peut avoir des développements différents d'un seul et même terme selon ses différentes acceptions ou selon les différents signifiés des formes homophones (cf., par exemple, it. *fegato* → *fegatoso, epatico*; *terra* → *terrestre, terroso, terreno*; esp. *esperar* → *espera* [« le fait d'attendre »], *esperanza* [« le fait d'espérer »]) ainsi que des développements ne correspondant qu'à certaines sections du signifié du terme de base (comme dans le cas de fr. *large* → *largement, plein* → *pleinement*, où les adverbes ne correspondent pas à toute l'extension des adjectifs) et, au contraire, des développés homophones correspondant à des bases différentes, comme dans le cas de fr. *mortel*, « qui peut mourir » (développé de *mourir*) et « qui peut faire mourir » (développé de *tuer*). Finalement, il faut souligner que la base primaire d'une série développée peut être un terme appartenant à n'importe quelle catégorie verbale: un substantif, un adjectif, un verbe, même un adverbe (comme dans le cas de fr. *vite* → *vitesse*), mais que les points de départ ne sont pas nécessairement les mêmes dans toutes les langues; ainsi, en italien on a *vero* → *verità*, tandis qu'en espagnol on a

verdad → *verdadero*, ce qui n'est pas sans effet en ce qui concerne l'emploi de ces mots (en fait, en espagnol « c'est vrai », « il est vrai » se dit *es verdad*, non pas *es verdadero*).

3.3. Que dans la formation des mots (ou du moins dans le cas de certains procédés formatifs), il s'agit d'une « grammaticalisation » du lexique, on l'a remarqué depuis longtemps. Ainsi Ch. Wolff déjà (*Philosophia prima sive ontologia*, Francfort et Leipzig 1730, II, 3, 3, § 967) considère les « signa derivativa » comme « definitionum ac propositionum vicaria ». Wolff rapporte ceci au fait que les « signa derivativa » sont motivés de façon extralinguistique, c'est-à-dire par des propriétés et des relations des choses désignées (« Quoniam *signa derivativa...* significatum primitivum ab arbitrio significatum imponentis, derivativum autem a rebus significatis habent... ideo respectu illius artificialia sunt., respectu hujus naturalia imitantur »), ce qui est une idée encore plus ancienne (on la trouve déjà chez F. d'Oliveira, *Grammatica da lingoagem portuguesa*, Lisbonne 1536, chap. 39) et qui procède très probablement de l'antiquité (vraisemblablement de Varron). On sait aussi que Georg von der Gabelentz (*Die Sprachwissenschaft*², Leipzig 1901, pp. 463-470) parlait à propos de la composition nominale d'une « Verwandlung der Sätze in Satztheile ». De même, on sait que Brugmann et Jacobi admettaient des rapports syntaxiques implicites dans les mots composés et que Couturat, Jespersen, Porzig, Bally, Kuryłowicz et d'autres savants ont identifié des déterminations grammaticales implicites, en particulier dans les mots « abstraits », c'est-à-dire dans les développés prédicatifs du type *arrivée*, *beauté*, etc. Mais à cet égard, il faut remarquer deux choses. Tout d'abord, que la grammaticalisation ne se constate pas seulement dans certains procédés formatifs mais dans tout le domaine de la formation des mots : la grammaticalisation est en effet ce qui caractérise la formation des mots et ce qui en fait un domaine particulier à l'intérieur du lexique ; et les types mêmes des procédés formatifs correspondent aux modalités de grammaticalisation qu'ils impliquent. Deuxièmement, que dans la formation des mots, il s'agit sans doute d'une « grammaire du lexique », mais que cette grammaire ne doit pas être confondue avec la grammaire tout court, puisque, dans ce cas, il s'agit à la rigueur d'autres fonctions « grammaticales », non pas de celles qui se présentent dans la morpho-syntaxe de la même langue.

C'est pour cette raison que nous préférons parler de fonctions non pas « grammaticales » mais « paragrammaticales ». Ainsi, par exemple, la formation collective implique sans doute une « pluralisation », mais il ne s'agit pas

dans ce cas d'un « pluriel » pur et simple : c'est plutôt une « pluralité existant comme unité et envisagée en tant que telle » (*arboleda*, ce n'est pas tout simplement *árboles*, et *Schrifttum* n'est pas équivalent à *Schriften*). De même, *Rotwein* n'est pas exactement la même chose que *roter Wein* (c'est une espèce de vin, tandis qu'un *roter Wein* pourrait aussi être un vin artificiellement coloré). Et les formations du type *départ*, *Abfahrt* impliquent certainement un verbe en fonction prédicative, mais elles n'impliquent ni mode, ni temps, ni nombre, ni personne. C'est pourquoi ces formations ne peuvent aucunement être dérivées de phrases concrètes telles que *Jean part*, *Hans fährt ab*, *Jean est beau*, *Marie est belle*, etc., mais uniquement d'une fonction prédicative générique de *partir*, *abfahren*, *beau(x)* / *belle(s)*. Dans le même sens, *Papierkorb* implique une « fonction prépositionnelle » mais il n'implique aucune préposition déterminée ; et *calculateur*, *Wecker* contiennent un terme pronominal générique (« quelqu'un ou quelque chose », « jemand oder etwas ») qui n'est pas réalisé en tant que tel en français et en allemand. C'est précisément pour cette raison que la formation des mots existe : parce qu'il s'agit d'exprimer des fonctions plus génériques ou des fonctions différentes de celles qui sont exprimées dans la grammaire de la langue respective.

3.4.1. Selon les fonctions « grammaticales » plus spécifiques qu'ils impliquent, les trois (ou quatre) types fondamentaux de formation de mots peuvent être divisés en sous-types. Ainsi, dans le cas de la modification, il peut s'agir d'un changement de classe ou de genre (par exemple « verbe transitif » → « verbe intransitif », *König* → *Königin*) ou bien d'une quantification ; et la quantification peut être à son tour formation diminutive (*maison* → *maisonnette*, *maigre* → *maigrichon*, *pleurer* → *pleurnicher*, avec la variante de l'appréciation approximative : *vieux* → *vieillot*, *grande* → *grandotto*), formation augmentative (*libro* → *librone*, *vecchio* → *stravecchio*), formation collective (*quercia* → *querceto*, *scatola* → *scatolame*), formation intensive (*jour* → *journée*), répétition (*voir* → *revoir*), négation (*utile* → *inutile*, *content* → *mécontent*, *faire* → *défaire*), partialisation (*voir* → *prévoir*, *fallen* → *hinfallen*), etc. Dans le cas du développement, on peut distinguer, selon la fonction syntaxique implicite de la base, le développement prédicatif (*partir* → *départ*, *beau* → *beauté*), le développement attributif (*des tropiques* → *tropical*, *d'inverno* → *internale*), le développement d'objets prépositionnels (*en barque* → *embarquer*, *de [la] barque* → *débarquer*, *en riche* → *enrichir*, *auf [den] Tisch* → *auf-tischen*), etc. Et dans la composition, on peut distinguer, par exemple, la

composition d'accord et la composition de rection, avec plusieurs sous-types.

D'autres sous-divisions résultent, en particulier dans le cas du développement, de certaines déterminations proprement grammaticales de la base qui peuvent être conservées dans les produits des processus formatifs. Ainsi, par exemple, lat. *victoria* implique la voix active de la base *vincere*, tandis que lat. *clades* implique la voix passive (cf. aussi fr. *vaincre* → *victoire*, it. *vincere* → *vittoria*, esp. *vencer* → *victoria* vis-à-vis de *défaire* → *défaite*, *sconfiggere* → *sconfitta*, *derrotar* → *derrota*). De même, on peut constater la conservation de la réflexivité (*s'obstiner* → *obstination*), de l'aspect résultatif (*blesser* → *bles-sure*, it. *ferire* → *ferita*), de la fréquentativité (*piller* → *pillard*), de l'éventualité passive (*manger* → *mangeable*), de la semelfactivité (esp. *martillar* → *martillazo*, it. *coltello* → [verbe] → *coltellata*), etc. A tout cela s'ajoutent encore la mise en relief (« topicalisation ») de telle ou telle relation syntaxique de la base (par exemple, mise en relief de l'objet: it. *pesce* → *pescare*; du lieu: fr. *loger* → *logement*; du temps: fr. *faucher* → *fauchaison*, *fleurir* → *floraison*), la limitation totale ou partielle à certains domaines de désignation (par exemple, agriculture, opérations techniques, politique, administration) et, finalement, les éventuelles « lexicalisations » (fixations) particulières; cf. à cet égard la thèse de doctorat de notre disciple Jens Lüdtke, *Prädikative Nominalisierungen mit Suffixen im Französischen, Katalanischen und Spanischen*, Tübingen 1978. Et il est intéressant d'observer que ces déterminations complémentaires, dans le cas du développement prédicatif (ainsi que, du reste, dans d'autres cas), se présentent précisément dans l'ordre qu'on vient de signaler (bien que, naturellement, quelques-unes d'entre elles, et même toutes les déterminations, sauf la fonction prédicative elle-même, puissent aussi manquer pour tel ou tel développement particulier).

3.4.2. Une autre propriété des procédés de formation des mots, c'est qu'ils peuvent se combiner entre eux, et même plusieurs fois, et que, dans ce cas, le signifié du produit final dépend de l'ordre des combinaisons (y compris les combinaisons qui n'existent pas en tant que mots autonomes dans la norme de la langue). Ainsi, par exemple, en all. *Durchgang*, on a; *geben* → *durchgehen* (modification) → *Durchgang* (développement); en it. *passaggiatina*: *passaggiare* → *passaggiata* (développement) → *passaggiatina* (modification). Cf. aussi: all. *los+Rat* → *ratlos* (composition) → *Ratlosigkeit* (développement); *Garten+Kinder* → *Kindergarten* (composition lexématique) → *Kindergärtner* (composition prolexématique) → *Kindergärtnerin* (modification); *Schule + Volk* → *Volksschule* (composition lexématique) +

Lehrer (composé prolexématique) → *Volksschullehrer* (composition lexématique). A ce phénomène correspond aussi le type bien connu dans les langues romanes *coupe-papier* : en effet, ce type combine un composé prolexématique *coupe-* (correspondant à peu près à «coupeur») avec un autre lexème, dans un composé lexématique. Et ce qui caractérise ce type, c'est que dans la phase de composition lexématique on y supprime le dérivatif explicite du composé prolexématique ainsi que, le plus souvent, les prépositions qui apparaîtraient dans les constructions équivalentes en syntaxe libre (par exemple : *coupeur de papier*). C'est-à-dire que, du point de vue du contenu, ce type de composés est exactement analogue aux types all. *Federhalter*, it. *pescivendolo*, qui, eux aussi, consistent en un composé prolexématique (*Halter*, *-vendolo*) en composition lexématique avec un autre lexème ; cf. notre contribution « Inhaltliche Wortbildungslehre (am Beispiel des Typs *coupe-papier*) », dans *Perspektiven der Wortbildungsforschung*, publ. par H. E. Brekle et D. Kastovsky, Bonn 1977, pp. 48-61.

3.4.3. Il faut encore remarquer qu'à des formations équivalentes dans la désignation peuvent correspondre dans des langues différentes (et, en partie, aussi dans une seule et même langue) des procédés formatifs ou des combinaisons de procédés non équivalents et, par là, des signifiés assez différents. Ainsi, par exemple, fr. *sans-gêne* (adj.) est un développement de *sans gêne*, tandis qu'all. *schamlos* est un composé ; fr. *débarquer* est un développement primaire de *de [la] barque*, tandis qu'esp. *desembarcar* est une combinaison d'un développement (*en barco* → *embarcar*) avec une modification (→ *desembarcar*). Moins profonde qu'on ne le pense est pourtant la différence entre *pommier* et *Apfelbaum*, *arrosoir* et *Gießkanne* ; il ne s'agit pas dans ce cas de « dérivation » et « composition » mais de deux types formatifs très proches, précisément des deux types fondamentaux de composition : *pommier* et *arrosoir* sont des compositions prolexématiques, tandis qu'*Apfelbaum* et *Gießkanne* sont des composés lexématiques. Et des équivalences de ce genre se constatent aussi à l'intérieur de la même langue (cf. all. *Händler* et *Handelsmann*).

4. Ce que nous venons d'exposer et en particulier ce qu'on a remarqué dans le § 3.4.1. signifie que la formation des mots est un domaine autonome de la langue qui inclut des aspects « paragrammaticaux » et des aspects purement lexicaux, que c'est un *continuum* hiérarchiquement ordonné, qui commence par les types fondamentaux des procédés formatifs et arrive jusqu'aux fixations particulières de tel ou tel lexème. Et l'étude de la formation

des mots ne peut être qu'une branche autonome de la sémantique fonctionnelle qui commence par les fonctions paragrammaticales des procédés formatifs et arrive, en descendant vers le particulier, jusqu'aux fixations dans la désignation. Par conséquent, l'alternative «étude de la formation des mots au niveau de la syntaxe ou au niveau du lexique?», alternative qui, de nos jours, préoccupe tellement les générativistes de différentes couleurs, est dénuée de sens et de fondement rationnel et est fautive déjà en tant qu'alternative, puisque tout simplement la formation des mots ne peut pas appartenir ou bien à la syntaxe ou bien au lexique. Dans la soi-disant «syntaxe» – même en faisant abstraction du fait que les fonctions grammaticales ne sont pas les mêmes dans la formation des mots et en grammaire strictement telle –, on ne peut ni constater ni justifier, par exemple, les domaines désignatifs et les «lexicalisations»; et au niveau du soi-disant «lexique» – où l'on peut sans doute constater et éventuellement justifier ces aspects –, il est absolument impossible de déterminer les paradigmes fonctionnels, les fonctions paragrammaticales des procédés formatifs, de sorte que l'unité sémantique de chacun de ces procédés se dissout dans une casuistique hétérogène. Et il faut en dire de même de l'approche soi-disant «pragmatique» qui, au lieu de partir des fonctions de langue, part des réalisations et des restrictions particulières: une pragmatique cohérente de la formation des mots, même en tant que pragmatique, peut être faite uniquement à partir, et en descendant, de la sémantique de la langue, et non pas à l'inverse.

*Universität Tübingen
Romanisches Seminar
Wilhelmstrasse 50
7400 Tübingen
Allemagne fédérale*

JOHN BENNETT

SOME REFLECTIONS ON THE TERMS *BLACK* AND
WHITE IN ENGLISH COLOUR COLLOCATIONS

While an Invited Professor at the University of Ottawa, I became interested in colour collocations. As a result, I began collecting those that seemed interesting, and have now amassed over 4,000 (in English), which I hope to have published shortly as a monolingual dictionary. A brief perusal of the corpus reveals that the colour terms *black* and *white* occur in a larger proportion of the collocations than one would expect, given that most things around us have colours other than black or white. This observation prompted me to reflect a little on the situation relating to *black* and *white*, as used in English, and the following is part of my reflections so far.

IT'S A BLACK AND WHITE WORLD

If one examines the distributions of the adjectives *black* and *white* and the meanings that they express, one is struck by a variety of interesting facts, not the least of which is the apparent vagueness of meaning of the two words. Strictly speaking, black is a colour that absorbs all light falling on it, so that it is the perceived effect of zero reflection from a given surface. White, on the other hand, is the colour perceived when a surface reflects a selection of colours from the spectrum which combine to give the effect of brightness but zero colour. Then, *black* and *white* have in common that neither of them is *per se* a colour (at least not in the same way that *green*, *red*, etc. are colours); on the other hand, they are opposites, in that, if daylight falls on a black surface, it will all be absorbed, whereas daylight falling on a white surface will, under ideal conditions, be entirely reflected, and, under non-ideal conditions, will be reflected with losses but will retain the same spectral distribution as it had before reflection. Put another way, the distinguishing semantic component of white is, roughly, *+light*, whereas of black it is *-light*.

By "vagueness of meaning", I refer to the fact that *black* and *white* are often used to mean other things than literally "black" and "white". Other (true) colour adjectives are subject to less fluctuation in meaning, in the sense that they usually refer, if used more or less literally, to a colour that is arguably the one named, e.g. a *red* (traffic) *light* emits a light that most English speakers would call red, and the veins in *Danish blue* (cheese) are usually a colour that most people would call "blue", though, by its very nature, it tends towards green; one could call this test of whether people give a colour its usual name the identification test. Thus, the meanings of *red* and *blue* are fairly fixed, and the average English speaker would normally give the correct name if presented with a colour and asked to name it.

The situation with *black* and *white*, however, is quite different. Although their meanings are clearly defined, and the average speaker can identify them without any difficulty, they are also used to refer, occasionally, to shades that are situated between them on the black-grey-white continuum, and, more often, to refer to colours.

Examples of *black* or *white* used to refer to shades of grey are not very frequent, although they can be found, e.g. *black rain*, which, in fact, is usually grey, or a *black squall*, which is accompanied by clouds that may be dark grey, but are hardly literally black. The *white alder* has bark that is, in reality, silvery or grey, epithets that also qualify *white latten* (a name for tinplate).

Examples of *black* or *white* used to refer (inappropriately) to colours rather than shades of lightness/darkness are more numerous, e.g. *black coffee*: *white coffee*. As every coffee drinker knows, coffee (even an Italian espresso!) is not really black, though, in sufficient volume, it is semi-opaque and dark brown. If one adds milk to the coffee, even in quite liberal amounts, the coffee does not become white in colour, but rather a lighter shade of brown. If one showed a native speaker a piece of card the colour of coffee without milk (assuming no reference was made to coffee), he would probably not identify it as black. With reference to the colour that characterises coffee with milk, one can state quite categorically that no native speaker would ever identify it as white, unless he were told it was the colour of a kind of coffee. In other words, the identification test, which is normally successfully applicable to colours, usually fails when applied to colours that are, in certain contexts, quite normally referred to as *black* or *white*, i.e. the informant will not identify the colour as black or white.

In the example under consideration, *black* and *white* are not used to refer to true black and white, nor even to places on the black-grey-white continuum, but, in fact, to colours. Ironically, the colour of some cups of “white” coffee that I have seen is such that, if it were a person’s skin pigmentation, it would probably categorise him as black or allow him to so categorise himself.

Seen from one viewpoint, the phenomenon by which dark-brown and light-brown coffee are described as “black” and “white” could be called *radicalisation*, as there is a displacement of the colours to the extremes of the black-grey-white continuum. Alternatively, it could be seen as simplification operating in two ways: firstly, in, for example, the case of *black rain*, where there is a normal version of something (in this case, rain), which is characterised by total transparency (a characteristic that is quite often thought of as “white”), contrasted with a version of the same thing is less transparent or is in some way darker or sullied; this other version is a kind of opposite of the usual version, and is thus given the opposite attribute, i.e. black. Of course, the “usual” version of something could be characterised by a relatively dark colour, in which case the marked version would be characterised as *white*. In some people’s English, this corresponds to the difference between *coffee* and *black coffee*. The second way in which simplification can be seen at work is in the slightly more precise paradigm (used by many people) *white coffee*: *black coffee*; a description in colour is more complicated than one in “black and white”, so describing coffee solely in terms of black and white is a simplification by means of the elimination of colour: this is followed by radicalisation (viewable also as a further simplification) of the corresponding tone into black or white. I shall, in general, use the term radicalisation to refer to the phenomenon outlined above.

Examples of radicalisation in matched pairs of expressions are relatively easy to find, e.g. *black mint*: *white mint*, the former’s stems and leaves being dark green, the latter’s light green. Here, the underlying colour is not brown, but the same phenomenon is observable. If one considers a *black person* and a *white person*, it is clear that the two adjectives can be understood literally: however, many people with dark (and even less than dark) brown skins are regularly referred to as “black”, just as members of very swarthy Latin races are regularly referred to as “white”. One is tempted to think that *black* and *white* refer here to racial types, but this seems doubtful, since, for example, a *white Negro* means precisely a person with negroid features but a skin of the colour that characterises “white” people.

Radicalisation does not require that there be a pair of expressions which can be construed as opposites of each other, even if this situation is more usual. An example is *white mahogany*, which is not literally white, and has no corresponding expression incorporating *black*; it contrasts with *mahogany*, which is of course fairly dark in colour, but not black. Similarly, *white coal* (where *coal* is understood literally) is not white; it contrasts with *coal*, which *is* black in colour. One can, equally, find examples involving *black* but without a corresponding expression incorporating *white*, e.g. *black cosmos* a Mexican herb with dark, purplish-red flowers, and *black cow*, a dark, fizzy drink (e.g. root beer) with ice cream. Neither of these is really black, nor, in the case of *black cosmos*, is the part whose colour is applied to the whole plant.

Thus, it can be seen that *black* and *white* are used, occasionally, to refer to shades of grey and, more often, to refer to colours. This being so, our understanding of the phenomenon that we have so far called radicalisation could be increased by viewing it not so much as a simple radicalisation of the colour of the object (accompanied by a de-colouring, in that black and white are not colours), but rather as the result of a dilution of the meanings of *black* and *white*, which allows them to be used to refer to less absolute shades and colours.

The validity of the dilution hypothesis is largely confirmed by the considerable number of colloquial comparisons that are used to intensify the meanings of *black* and *white* when the speaker means the adjectives to be taken literally (i.e. absolutely), e.g. *black as soot/pitch/coal*, *white as snow/chalk/a sheet*. If the meanings of *black* and *white* had not been seriously diluted or eroded, the two terms would, logically, be absolutes, and therefore not in need of any reinforcement; however, usage gives them an often relative meaning, thus necessitating the addition of some intensifying expression in order to convey the idea of absolute blackness or whiteness.

Radicalisation is, therefore, in part a result of, or the obverse of, dilution of meaning. Dilution, in its turn, is arguably the result, and at the same time the expression, of the fact that colours tend to be visualised by English speakers as black or white when they are in reality only darker or lighter than the standard or a contrasted form of something, e.g. *black rain* or *white mint*, discussed earlier. Use often seems to be made of the element of redundancy that would be involved in being precise with regard to the colour in such expressions. Thus, mint is always green, as coffee is always brown; to say "dark-green mint" or "dark-brown coffee" is to use a largely

redundant colour adjective, so the user of the language is able to simplify his linguistic effort by using *black* or *white*, which then have not an absolute value, but a relative one, as they indicate that the colour of the referent of the noun is darker or lighter than the average colour of a kind of abstract "typical" version of it. The colours of black coffee and white coffee are *in the same relation* as the absolute tones black and white, and that is the most pertinent fact about their colour; black rain is darker than ordinary rain, i.e. its colour is nearer to black, etc.

The corollary of radicalisation is de-colouring, in other words, the exchanging of a potential colour adjective for *black* or *white*. However, given the element of redundancy involved in naming a colour in these circumstances, it is quite logical that the user of the language should name merely the shade of the basic colour that is known by everyone to characterise the referent of the noun. Seen in this light, radicalisation is in fact a simplification of the communicative task. It does not reflect a monochrome vision of the world, but is merely a way of avoiding unnecessary words, while also using a very powerful and basic contrast (black: white) to express a relationship that is similar to that between *black* and *white*, if less absolute. To correct the rather dull subtitle at the beginning of this section: it's a colourful world; language just tends to refer to it in shades of grey, especially when the colours themselves are obvious.

PREJUDICE IN COLOUR COLLOCATIONS

Coloured or black people, as well as their more militant white supporters have complained that English has a built-in prejudice against them, in that the adjective *black* has many negative and no positive connotations, whereas *white* has many positive and no negative ones. The accuracy of such a claim should be fairly easy to establish, as should some statistics related to the problem, provided one has a relevant body of material on which to work. As I have at my disposal the corpus of colour collocations, idioms and expressions referred to above, I decided to research this question, using as my source the said corpus. It seemed to me appropriate to examine collocations of *black* and *white*, as, paradigmatically, these are constantly present in the mind of the speaker of English, and because *black* and *white* can only be said to have a definite meaning when combined with other words.

The first problem that one has to confront in such a study is the question of how prejudice (favourable or unfavourable) shall be detected. The best way seems to be to look for collocations that a) clearly express a positive or negative attitude or b) modify the general meaning of the noun by the connotations of the adjective, or c) refer to pleasant or unpleasant things, especially if such collocations are relatively frequently used, so that a link is established between the adjectives and the pleasant or unpleasant thing referred to by the collocation. Working from such a corpus of colour collocations, where relative frequency of use is not reflected, raises the problem that one or two collocations, by virtue of much greater frequency, may arguably have a disproportionate weight. I remain uncertain whether this is a real or imaginary problem, as one could argue that, paradigmatically, all the collocations exist equally and have similar weight. Furthermore, *black* and *white* are free to combine with other words to form new collocations at any time, so the situation is not stable, anyway. Also, there are no statistics available, nor would they be obtainable in the short term. I have, therefore, shelved the problem for the moment, and am of the opinion that a discussion of the subject remains feasible and scientifically acceptable.

Perhaps the most striking thing, if one examines the collocations involving *black* that appear in the corpus, is that there are some 311 meanings that can only be described as neutral, i.e. not possessing any connotations that are noticeably favourable or unfavourable, positive or negative, e.g. *blackthorn winter* (cold weather when the blackthorn is in flower), *black sally* (the name of a tree), the *black king* (as in chess, or a reference to the king of Poland, derived from the colour of his robes), *Blackfriar* (a Dominican), *black cow* (a dark-coloured fizzy drink), *black coffee* (coffee without cream or milk), *black bottom* (either a tract of low land with very dark soil, or a dance popular in the late 1920's), etc. There is of course the problem of gradation of connotative value, so that some collocations belong in a grey area, where one must arbitrarily decide whether they express prejudice or not. Also, one has to bear in mind that some colour collocations have fairly restricted currency, and should presumably be seen in the context of the type of person that uses them, e.g. *black-fellow* (an Australian word for an aborigine), which should be seen in the context of white Australian speech, and probably carries an element of negative connotation, at least when used by some people. Such expressions I have tentatively included among those expressing an unfavourable attitude.

Then there is another type of problem collocation, e.g. *Black Code* (a group of laws passed in Louisiana in the 18th century which set out the status of Negroes), which might well have positive connotations for some white people and negative ones for some black people. Such collocations I have treated as neutral, if there are obviously both favourable and unfavourable connotations, the context determining which apply.

Clearly, black or coloured people might feel that a language contains negative bias towards them, if it uses *black* in collocations that refer to unpleasant things. I have therefore counted among the negative examples expressions such as *black fast* (the most severe kind of fast), *black hand* (a secret society practising terrorism, extortion, etc.), *blackmail* (compelling someone to pay money in order to avoid unsavoury facts about him being revealed), *Black Saturday* (4th. August, 1621, when a violent storm occurred just as Parliament was sitting to enforce episcopacy on the people of England and Wales).

In the category of unpleasant things, I have also included diseases and illnesses of people, plants and animals, since they could be argued to increase the negative charge carried by *black*. Typical of such collocations are: *Black Death* (the plague epidemic that hit 14th. century Europe), *black canker* (any of several plant diseases, as well as an archaic name for diphtheria), *black muzzle* (a mange of the heads of sheep), *black root* (a plant disease resulting in dark discolouration of the roots).

Taking all the negative or unfavourable connotations of *black* together, I find some 125, as against 315 that might be classified as neutral. There are basically no collocations of *black* that have clearly positive connotations, though there are two which might just be argued to fit into this category, namely *in the black* (being in credit at one's bank, etc) and *black gold* (a dark coloured product or substance that is of great, or relatively great, value, e.g. oil). Thus, basically, there are no favourable *black* collocations, and the ratio of unfavourable to neutral ones is greater than 1:3.

If one breaks down the negative *black* expressions into categories, one finds that 31 refer to plant diseases, e.g. *blacknose* (a disease of dates) or *black scab* (potato wart), 11 to animal diseases, e.g. *black garget* (gangrenous mastitis in sheep) or *black scours* (enteritis accompanied by haemorrhaging) and four to human diseases, e.g. *blackwater fever* (a tropical disease characterised by blood in the urine). This leaves 79 other expressions that have negative connotations, e.g. *black hole* (a place of confinement for purposes of punishment), *black market* (an illegal market in officially-controlled

goods, etc.), *black sheep* (an unsatisfactory member of a family, etc.), in other words a figure corresponding to 25,1% of the expressions classified as neutral. Thus, leaving aside names of diseases, roughly one *black* collocation in five has negative connotations; if one includes diseases, the ratio becomes a little more than one in four. Clearly, such a state of affairs cannot fail to have an influence on people's perception of the semantic content of the word *black*.

Turning to *white*, one finds some 404 neutral meanings, 16 positive ones, and, surprisingly, 31 negative ones (negative within the frame of reference that was used for *black*). The expressions classified as positive include: *white hen's chick* (someone favoured by fortune), *to treat someone whitely* (treat them fairly), *a white lie* (an innocent lie), *a white list* (a list of favoured or approved things), *a white room* (one kept at a high level of cleanliness for the assembly of delicate instruments, etc.). One of these, namely *white war*, is arguably not a very positive expression, as war is not a very pleasant thing; however, it seems to me that the important idea in this particular collocation is contained in *white*, which is used to moderate the idea of war as violent killing of people, so that it only suggests strong competition; in other words, the connotative charge carried by *white* is entirely positive, as in *white lie*.

The surprising thing about *white* is the number of collocations (31) into which it enters that have unfavourable or negative connotations. Fifteen of these refer to diseases of people, animals and plants, e.g. *white plague* (tuberculosis) *white diarrhoea* (any of several animal diseases characterised by white diarrhoeic defecation), *white blast* (an injury to plants caused by insects feeding on them), leaving 16 others, such as *white elephant* (something that costs a lot and brings little return, or something that is no longer wanted by its owner), *white feather* (a symbol of cowardice), *white-livered* (cowardly), which are negative but have no connection with diseases. Thus, 7,7% of the meanings of *white* collocations in my corpus have unfavourable connotations, as compared with *black* collocations, of which 28,5% have an unfavourable ring, a fact which can only be interpreted as meaning that *black* more frequently conveys unfavourable connotations than *white*. Conversely, the 16 *white* collocations having favourable connotations stand opposite no (perhaps two, at most) *black* ones that do so.

In heraldic terminology, *white* is known as *silver*, or, more accurately, *argent*, so one might include *silver* collocations with those containing *white*. In fact, this does not much affect the prejudice distribution between *black*

and *white*, as I found only six (at most) with positive connotations, e.g. *silver age* (a period of perfection less complete than in a *golden age*), *silver lining* (a bright prospect) and four with (possibly) negative connotations, e.g. *born with a silver spoon in one's mouth* (born into a wealthy family). There are 163 meanings that can only be described as neutral.

The complete statistics relating to the corpus are as follows:

	negative	neutral	positive
white	31	404	16
silver	4	163	6
white +/- silver	35	567	22
black	125	315	2 (?)

From the table, it can be seen that the overwhelming majority of *white/silver* collocations are in fact neutral, whereas a substantial proportion of *black* collocations have negative connotations. Thus, *black* is undoubtedly a word that carries a distinct negative charge, both in the collocations contained in the corpus and, doubtless, in the language at large.

It is tempting to interpret this as reflecting prejudice towards black people that is inherent or innate in English speakers, but such a position seems hardly sustainable. In fact, an examination of the breakdown of the negative *black* collocations shows quite clearly that the phenomenon that I have described is a good example of the limitation of Saussure's *arbitraire du signe*. Forty-six of the 125 collocations are names of diseases. Furthermore, black (or at least, dark grey) is the colour of a rainy or thundery day, of a threatening sky, of decomposing organic tissue etc. (the association of black with mourning is, arguably, not arbitrary, and this is so not only because mourners are not supposed to feel cheerful, but also because black has a natural association with death). Black is also the «colour» of night, with all its unpleasant and disturbing aspects. In fact, given the number of unpleasant things of which black is a natural part or manifestation, it is not surprising that *black* is used in a considerable number of collocations that have negative connotations.

Approaching the question from a different angle, the collocations to which I refer are largely metaphors, and metaphors, equally, are instances

of a reduction of the *arbitraire du signe*, e.g. in *the ship ploughed through the sea*, the choice of *ploughed* is not arbitrary, as the action of a plough cutting through earth and that of a ship cutting through the sea are similar in a number of ways, as are the shapes of the plough and the ship. Likewise, *black-hearted* (which is also a metaphor) is not totally arbitrary, since a black-hearted person is quite likely to kill someone if provoked, and black is, after all, the colour of death, or, at least, of death's aftermath; in addition, *black* is paradigmatically associated with anger and aggression, in such collocations as a *black look*, a *black mood* etc.

There is another interesting distribution of positive and negative connotations, namely in the case of *yellow* and *gold/golden*, a heraldic doublet of the same kind as *white* and *silver*. Given the qualities and desirability of gold, it is not surprising that the words *gold* and *golden* should be used metaphorically, including in a number of colour collocations, to express favourable connotations, e.g. a *goldmine* (something which produces a lot of money), the *Gold Purse of Spain* (Andalucia, so called because it is Spain's most fertile area), a *golden girl* (a woman who is successful or popular), *golden-tongued* (eloquent), *golden verses* (verses containing Pythagoras' moral rules). In my corpus, there are eight such meanings of *gold* collocations and 28 of *golden* collocations. Conversely it is not surprising that relatively few meanings of collocations (13) can be found that have negative connotations, divided thus: *gold*: 9, *golden*: 4. Examples include *goldbrick* (something that appears valuable, but is worthless; as a verb: to evade work or shirk responsibility), *gold of Tolosa* (ill-gotten gains), *golden net*, *golden ring* (both plant diseases). In all, there are 256 neutral meanings (*gold*: 146, *golden*: 110), and 305 meanings listed in all.

Yellow, on the other hand, has a clear negative tone, since there are no collocations of it that have positive connotations, whereas some 25 negative meanings can be discerned among 111 meanings listed in the corpus. Of these negative meanings, ten are names of diseases, e.g. *yellow gum* (jaundice in babies, characterised by a yellowing of the gums), *yellow jack* (yellow fever; also a name for the conventional quarantine flag), *yellow leaf* (any of several plant diseases). The remaining negative collocations include: *yellow dog* (a contemptible person), *yellow-dog contract* (a contract where the employee agrees not to join a trade union), *yellow-belly* (a coward), the *yellow press* (sensational newspapers).

Here, too, one can see limitation of the *arbitraire du signe* at work, as yellow is a colour that can characterise disease and was believed, in the

human complexion, to show a cowardly tendency. Conversely, gold is a most valuable and desirable commodity, and anything that is comparable to it will naturally also be valued and desirable.

Thus, *black* and *white* (+*silver*) have been examined in their collocations, as have *yellow* and *gold*, to see what is the general nature of the connotations that they convey. It is clear that *black* carries a negative charge (roughly one collocation in three) and no positive charge at all, as does *yellow*. On the other hand, *white* and *gold/golden* have noticeable positive connotations, though, while I found more positive meanings of *gold/golden* collocations than negative ones, I found twice as many negative meanings of white collocations as positive ones; despite this, *white* seems clearly positive in tone. I interpret the *black*: *white* connotative distribution (and likewise the *yellow*: *gold/golden* distribution) not as evidence of negative prejudice among English speakers towards people or things that are black or yellow, but as an example of limitation of the *arbitraire du signe*. Moreover, if this were not a case of such a limitation, one would not expect to find the kind of correlation that exists between the usage of the *black*: *white* pair in English and, say, French or German. In fact, the kind of collocations examined often display what Saussure, in the *Cours de linguistique générale*, calls «l'arbitraire relatif». One can express this in a different way, by using the distinction made by Frei, in his courses at Geneva University, between the *signe linguistique* and the *signe naturel*, the former being, basically, arbitrary, while the latter is not, as it is constantly associated with a particular natural phenomenon, e.g. smoke is a sign of fire. Smoke has certain well-known attributes, one or several of which would be alluded to if I coined a metaphor such as *a smoky voice*. Similarly, in many of the collocations of *black* where negative prejudice might be felt to be expressed, one can, in fact, see a clear reference to a natural sign and its association with certain natural phenomena, i.e. blackness and its association with decomposition, disease, thunder clouds, etc.

In the light of these facts it seems doubtful whether one can argue that English directly expresses negative prejudice towards black or coloured people by virtue of its use of the word *black* in a number of collocations that have negative connotations. To argue that negative attitudes towards black people could be inculcated in children or adults by their hearing and using collocations of the kind that I have examined in this study is, to my mind, simplistic in the extreme, since such collocations clearly conform to the pattern of reduction of the *arbitraire du signe* by a reference to a natural sign

and this sign's connection with characteristics of a natural phenomenon (to argue that prejudice will be inculcated smacks more of political demagoguery than of a concern with objective facts). It is *a priori* highly unlikely that a speaker of English would derive, from his knowledge of the language, the impression that black people were in any way alluded to in expressions such as *a black day*. Indeed, it is extremely difficult to see what characteristics of black people could possibly be alluded to. On the other hand, the meteorological allusion is patently obvious, and is one that anybody who has experienced a thunderstorm (i.e. everyone!) would recognise immediately. Moreover, all users of a language are familiar with the mechanisms of metaphor and of the creation of metaphors, which is an additional reason why they will not draw the wrong conclusion from expressions such as *a black day* or be influenced in their attitudes to black people by such expressions. Thus, since no reference is made to black people by such a collocation, it is difficult to see how it can be prejudicial to them. To argue otherwise is not only to take a rather pessimistic view of human intelligence and mental reflexes, it is to propagate a highly questionable idea.

John Bennett
Hochschule St. Gallen
CH-9000 St. Gallen

ROBERT GODEL

RETRACTATIO

Mon livre *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure* (Libr. Droz, Genève) est paru en 1957. Il en a été fait un deuxième tirage en 1969. Il serait présomptueux de songer à une nouvelle édition revue et corrigée. Mais on me permettra, je pense, de revenir sur ce travail plus de vingt ans après sa publication, pour rectifier des erreurs que je n'avais pas su éviter et pour reconsidérer une interprétation que j'avais proposée, non sans réserve d'ailleurs, et sur laquelle j'ai continué de réfléchir. Ma réflexion, il va de soi, a été souvent stimulée par la lecture de publications plus récentes. Depuis 1957, la bibliographie saussurienne s'est accrue énormément. Même en laissant de côté tout ce qu'on a écrit sur les Anagrammes, il est bien difficile de discerner, dans la masse des articles et des livres, ce qui vaut la peine d'être lu ¹. De toute façon, pas plus que dans mon livre je n'entends présenter ici ce qu'on appellerait en anglais *the state of the art*.

Plus que d'autres théories du langage, la linguistique saussurienne se prête encore à des explorations et des développements nouveaux, sans prendre jamais cette « forme définitive » que Bally et Sechehaye avaient espéré lui donner. Cela tient en premier lieu à l'état et à la teneur même des manuscrits : le travail d'interprétation qu'ils requièrent n'aboutit pas toujours à une certitude suffisante. En second lieu, aux variations que les éditeurs du *Cours* se sont appliqués à estomper. Dans leur préface, ils disent de leur maître que « sa pensée évoluait dans toutes les directions sans pour cela se

¹ Les références bibliographiques, dans les pages qui suivent, donnent une idée de ce qui m'a paru particulièrement digne d'intérêt.— Le *Cours de linguistique générale* (CLG) est cité ici d'après la 2^e édition (1922). J'utilise les sigles : SM pour *Sources manuscrites* ; CLG/E pour l'édition critique du *Cours* par Rudolf Engler (Harassowitz, Wiesbaden, 1968-1974) ; CFS pour *Cahiers F. de Saussure* (Genève, 1941-).

mettre en contradiction avec elle-même». Soit ; mais cette évolution n'a pas été exempte d'hésitation et de tâtonnements, dont témoigne par exemple, dans le premier cours, le long chapitre sur l'analogie (*SM* p. 57-62 ; cf. Vallini 1972 p. 79 ss.) et dans le troisième, toute la seconde partie : « La langue » (*SM* p. 81-92). Quant aux notes autographes, beaucoup sont trop fragmentaires ou trop peu claires pour qu'il soit possible de les intégrer à un exposé cohérent comme celui que Bally et Secheyne ont réussi à élaborer. Enfin, les variations – et surtout les innovations – terminologiques méritent une attention particulière (Cf. *SM* p. 132-133 ; 192) : elles permettent parfois de suivre le progrès de la réflexion. Ainsi, c'est seulement au semestre d'été 1911 que Saussure a formulé explicitement l'idée de la *limitation de l'arbitraire*, c'est-à-dire de « ce qui fait d'une langue un système » et qui distingue, dans l'ensemble des faits sémiologiques, « la sémiologie particulière dite langage » (*SM* p. 46). Mais l'idée de la solidarité des termes était en germe dans la pensée de Saussure bien avant le troisième cours : on la voit se dessiner et se préciser, sans toutefois être confrontée avec le principe de l'arbitraire absolu (Godel 1974-1975).

Comme le *Cours* en 1916, mon livre ne pouvait refléter qu'une lecture personnelle des textes. D'autres lectures, d'autres interprétations restent possibles, d'autant plus que toutes les sources manuscrites se trouvent actuellement reproduites dans l'édition critique du *Cours* procurée par Rudolf Engler, qui sera complétée par un index.

Il n'est en tout cas pas possible de rétablir à coup sûr le plan que Saussure eût adopté s'il s'était décidé à écrire lui-même un traité de linguistique générale, ni même d'évaluer exactement l'importance relative des divers points de vue sous lesquels il a abordé les problèmes du langage. Je ne regrette pas d'avoir donné la priorité à la *question des identités* (*SM* p. 136-141) : T. De Mauro y a vu aussi le point de départ des réflexions de Saussure (De Mauro 1968 p. IX ; 1972 p. V ; cf. 1970 p. 140-141). En revanche, j'ai eu tort de ne pas mettre à la place qui lui était due la *sémiologie* et de n'en parler en quelque sorte qu'en passant (*SM* p. 181-183). Car l'identité dont il faut rechercher et définir les critères parce qu'elle ne réside pas dans un objet permanent, c'est l'identité du *signe* à travers ses réalisations (ou « répliques ») successives. La théorie générale des signes est donc bien le préliminaire indispensable à toute théorie du langage. A cet égard, c'est l'introduction du deuxième cours qui laisse voir le mieux comment devrait s'ordonner une présentation de la linguistique saussurienne : la sémiologie devrait y être au premier plan (Cf. Mounin 1968 p. 30-32 et 87-93). Dans

ses *Leçons de linguistique saussurienne* à l'Université de Genève, Henri Frei, après un aperçu de l'histoire de la linguistique, passait immédiatement à un chapitre intitulé *Linguistique et sémiologie*. Les éditeurs du *Cours*, en revanche, n'ont traité de la sémiologie que dans le dernier paragraphe du chapitre «Objet de la linguistique» (CLG p. 32-35), suivant en cela la disposition du troisième cours (SM p. 81-82), où Saussure ne s'était pas étendu sur le sujet. Le fait est que, pour en mesurer l'importance, il faut bien scruter et comparer les textes, ce que j'ai essayé de faire dans un article plus récent (Godel 1975). Le livre de René Amacker, *Linguistique saussurienne*, est divisé en deux parties d'égale étendue, dont la première s'intitule «La perspective sémiologique et la théorie du signe» (Amacker 1975 *b*). Enfin, il faut signaler les études que R. Engler a commencé de publier sous le titre de «Sémiologies saussuriennes» (Engler 1974-1975; 1980).

I. CORRECTIONS ET RETOUCHES DE DÉTAIL

Inventaire des manuscrits; bibliographie.

SM p. 17, n. 11 (dernière ligne). En réalité, le cours de *Phonétique* et celui de *Morphologie* ont été donnés parallèlement pendant les deux semestres, à raison, probablement, de deux heures par semaine pour le premier, d'une heure pour le second (M. J. Reichler, *CFS* 34, 1980, p. 18 n. 5).

P. 20. A la liste des principaux comptes rendus, il convient d'ajouter celui d'Edouard Claparède, dans *Archives de psychologie* 16, 1917, p. 93-95, signalé par G. C. Lepschy (Lepschy 1974 p. 185, n. 12), et pour la 2^e édition, celui de Leonard Bloomfield, dans *The Modern Language Journal* 8, 1924 (reproduit dans *CFS* 21, 1964 p. 133-135).

Chap. I. La place de la linguistique générale dans la vie de F. de Saussure.

P. 24, 1^{er} alinéa. L'œuvre de Saussure a quelque chance d'être moins méconnue aux USA grâce à la traduction anglaise du *Cours* par Wade Baskin (New York and London 1959; rééd. 1966). Quant à l'accueil des idées de Saussure en URSS, N.-A. Sljusareva a bien voulu, à ma requête, y consacrer une étude (Sljusareva 1963). Elle a d'ailleurs, par ses propres travaux, contribué à la diffusion et à l'appréciation de la pensée saussurienne, notamment en ce qui concerne la notion de valeur. D'autre part, la

traduction russe du *Cours* par A. M. Suxotin (1933) a été éditée à nouveau en 1977 par les soins de A. A. Xolodovic, qui y a joint celle du *Mémoire*, de quelques articles et de notes sur les Anagrammes (Précisions dans *CFS* 33, 1979, p. 120).

P. 27, ligne 1. Je n'aurais pas dû interpréter <historique> comme équivalent de <diachronique>. Le texte est cité plus loin (p. 38 en haut), et Cristina Vallini en a donné une explication convaincante (Vallini 1969 p. 75-76).

P. 31, Lettre de Saussure à Meillet du 4 janvier [1894]. Je n'en connaissais à l'époque qu'une copie malheureusement fautive. E. Benveniste, qui a vu l'original, l'a cité dans une conférence à Genève, en février 1963 (*CFS* 20 p. 13) et publié in extenso l'année suivante (*CFS* 21 p. 93-96).

P. 32, 4^e alinéa. Accentuation lituanienne: dans une lettre à Meillet, datée du 23 septembre 1907, Saussure précise que «Le second article a été non seulement écrit, mais en grande partie composé» et il indique les principaux points traités (*CFS* 21, 1964, p. 108).

P. 33, 2^e alinéa. Sur la notoriété de Whitney en Allemagne, j'ai divagué, faute d'avoir pris la peine de m'informer. T. De Mauro s'est chargé de rétablir la vérité dans les précieuses *Notizie biografiche et critiche* insérées entre sa traduction et son commentaire du *Cours* (De Mauro 1968 p. 299-301; 1972 p. 332-334).

Quant à la date du séjour en Lituanie, elle n'est pas encore établie en toute certitude: la conclusion de mon article de 1973 (*CFS* 28 p. 7-11) a été ébranlée par le témoignage de Johannes Baunack, cité et commenté par Georges Redard (*CFS* 30, 1976 p. 141-150).

Chap. II. Analyse des sources manuscrites.

P. 38, 2^e alinéa. Gaston Paris; cf. p. 78 (100); Paul Meier. Les noms de ces deux romanistes sont les premiers que cite Saussure comme exemples de savants qui ont fait avancer la connaissance du langage (*CFS* 12, 1954 p. 66). Les rapports de Saussure avec les romanistes français n'ont guère attiré l'attention avant les recherches de R. Engler (Engler 1976), qui cite, dans les notes 15-17, les ouvrages de G. Paris et de P. Meier auxquels Saussure a pu se référer.

P. 53. Les trois cours de linguistique générale. Sur les étudiants inscrits à chacun de ces cours, v. *CFS* 16, 1958-1959 p.21-24.

Chap. III. Le travail des éditeurs.

P. 98-99. Sur le plan du *Cours*, j'aurais pu citer le témoignage d'Albert Sechehaye : « Il est peut-être nécessaire de rappeler ici que l'ordonnance des matières dans le *Cours de linguistique générale* ne remonte pas à F. de Saussure. Les trois cours qu'il a donnés étaient établis sur trois plans divers. Les rédacteurs du livre ont été obligés d'adopter un ordre plus ou moins systématique qui leur a paru approprié » (Sechehaye 1927 p. 234 n. 1).

P. 99. A propos de la diversité des langues : le fait que des interlocuteurs savent d'avance de quelle langue ils se servent pour communiquer est un élément essentiel de la *situation* (Prieto 1964 p. 36-37 ; cf. Martinet 1955 p. 63-64).

P. 114-115. Le sens des passages cités sous 1) et 3) est élucidé par le texte de Constantin : « Nous avons, dans la langue, une somme de signes évocables, mais le mouvement n'interviendra que par la parole (SDC) et ces signes, dans leur état latent, sont parfaitement réels (déposés comme des images photographiques dans le cerveau) », ce qui appuie mon interprétation. Et plus loin : « Le concept devient une qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient une qualité de la substance conceptuelle », ce qui donne raison aux éditeurs du *Cours* (CFS 16, 1958-1959 p. 25-26 ; 30).

Chap. IV. Problèmes d'interprétation.

P. 136, 4^e alinéa. Dans un cahier de notes sur les Nibelungen, De Mauro a découvert un autre texte, plus détaillé que celui que j'avais cité (De Mauro 1972 p. 348). Ce texte ne figure pas encore dans l'édition italienne de 1968.

P. 137-138. Le texte de N 9, que je résume, a été publié dans CFS 12, 1954 p. 55-59. J'avais été intrigué par les mots : « l'idée d'une certaine unité, encore très difficile à définir ». Mario Lucidi, considérant des exemples analogues, a remarqué qu'on a affaire à des unités abstraites : les symboles comme lat. *plenus, plebs* ; it. *pieno pieve* ne sont généralement identifiables à aucune de leurs réalisations concrètes, qui diffèrent toujours plus ou moins d'un individu à l'autre et d'un moment à un autre. Mais ils représentent, en leur abstraction, précisément ce quelque chose qui nous permet de désigner nettement une certaine unité fonctionnelle et d'être compris quand nous la désignons (Lucidi 1966 p. 21).

P. 159. *Le phonème*. Je n'avais pas connaissance, à l'époque, d'un texte que R. Jakobson a trouvé dans les manuscrits saussuriens déposés à la Houghton Library (Harvard University). Il s'agit d'esquisses pour un traité sur les phonèmes de l'indo-européen, entrepris probablement à la suite des critiques d'Osthoff contre le *Mémoire*. Saussure y traite aussi de questions générales et définit l'objet d'une «phonétique sémiologique». La notion de «valeur sémiologique du phonème», qui ne reparait pas dans les textes plus récents, annonce la conception fonctionnelle du phonème qui a prévalu sur la conception psychologiste des débuts de la phonologie moderne (Jakobson 1969).

P. 167 (et n. 126). La nouveauté et l'intérêt des vues de Secheyne ont été relevées par Jakobson dans son compte rendu d'un livre de N. van Wijk (*AL* 1, 1939 p. 124-125).

En reconnaissant une *valeur* aux unités irréductibles (aux phonèmes, dirions-nous aujourd'hui), Saussure aurait pu évoquer la question des identités, s'il avait considéré le cas des unités dont le signifiant est constitué par un seul phonème. Car entre un phonème comme fr./ø/ et une unité significative comme le pronom *eux* ou le suffixe *-eux* (désir-eux), il ne saurait y avoir identité, comme l'ont remarqué notamment Hjelmslev (1961 p. 46) et Benveniste (1966 p. 123).

P. 171. La n. 138 énonce une absurdité et doit disparaître (Connors 1969 p. 212).

P. 177, 4^e alinéa. Les éditeurs du *Cours* ont écrit : «Dans la règle, nous ne parlons pas par signes isolés, mais par groupes de signes, par masses organisées qui sont elles-mêmes des signes» (*CLG* p. 177). La paraphrase, si c'en est une, est maladroite : nous parlons toujours par signes (linguistiques), et dans la règle par signes complexes.

En disant «uniquement par syntagmes», Saussure considèrerait peut-être comme négligeable le cas des énoncés formés d'un seul monème : *oui, merci, demain*, etc. Mais André Burger, se référant à Henri Frei, a jugé que tout énoncé devait être interprété comme syntagme : «Un monème comme *halte* ne peut figurer sur le plan tactique que dans un syntagme, par exemple *halte!*, où il se combine avec une catène qui est ici une intonation, grâce à laquelle seulement le mot prend la signification voulue de <l'arrêtez-vous>» (Burger 1969 p. 77). Frei avait posé la question sans se prononcer (Frei

1962 p. 136 n. 25). Pour ma part, plutôt qu'à la notion de catène, j'aurais recours à celle de modalité (Godel 1969 *b* p. 16-18, 27-28).

P. 179, dern. alinéa. Au lieu du texte de N 1. 1 (1981), il fallait citer le début du troisième cours, où l'*objet* de la linguistique est distingué explicitement de sa *matière* (De Mauro 1968, n. 40 du commentaire). Les objections de Berke Vardar (en dernier lieu *CFS* 31, 1977 p. 269-276) ne me semblent pas dirimantes.

P. 188, n. 195. L'hésitation de Saussure est motivée: le changement morphologique n'est pas toujours causé ou conditionné par l'altération du son (Sechehaye 1908 p. 163-182).

P. 202. Il n'est pas exact que la réforme de la langue turque ait été sans effet sur les signifiés, donc sur les valeurs. J'ai eu par la suite l'occasion de rectifier mon jugement (Godel 1977).

P. 203-207. Mon interprétation du principe de linéarité a été critiquée par H. Frei comme purement psychologique, et partant, inadéquate à la nature sémiologique de la langue: c'est seulement quand il s'agit de la parole qu'une référence au temps (et par analogie à l'espace) est légitime (Frei 1972 [1974] p. 142). Frei reconnaît que Saussure lui-même n'avait pas distingué clairement les notions de dimension et de succession (ou juxtaposition: *ib.* p. 143): les textes de R et de D que je cite (*SM* p. 205-206) en témoignent. Le principe doit donc être formulé ainsi: «A l'inverse du signifié, le signifiant a une dimension. Pour le prouver, il suffit d'établir que les éléments dont il est formé sont disposés dans un certain ordre et que cet ordre n'est pas quelconque». Dont acte.

Mais je ne suis plus d'accord avec Frei quand il dit plus loin (p. 145): «De même qu'on ne peut pas intervertir la syllabe et son accent, on ne peut pas davantage permuter les notes d'un accord». Il oublie que tout accord peut être réalisé en différentes positions et se prête à des «renversements» (deux pour les accords consonants, trois pour les accords de septième).

P. 220. Dans ses *Principes de grammaire générale* (Copenhague 1928), p. 33, Hjelmslev opposait les *mots*, définis comme membres de classes – donc par des rapports associatifs, aux *termes*, définis comme membres de phrases – donc par des rapports syntagmatiques. Dans les *Prolégomènes*, «termes» désigne aussi bien les «parties du texte» que les membres d'un paradigme (Hjelmslev 1971 p. 43 et 49).

P. 225-226. Le problème du rapport entre le système de la communauté et les « trésors de langue individuels » et de l'existence même d'un système collectif a été traité par Sechehaye dans son article *La pensée et la langue* (JPs 1933, reproduit dans *CFS* 4, 1944 p. 26-52). La diversité des trésors de langue et des usages individuels est parfois interprétée comme une pluralité indéfinie de systèmes : « autant de cerveaux, autant de systèmes linguistiques particuliers », écrit par exemple H. Frei (*Le livre des deux mille phrases*, Genève 1953 p. 12). Buysens s'est exprimé dans le même sens : le mot système ne peut désigner proprement que le savoir linguistique individuel : « La langue d'un groupe d'hommes n'est pas un système, mais la somme des systèmes individuels qui, par leur ressemblance, permettent la communication à l'intérieur du groupe ». Mais il note aussi que cette ressemblance, au niveau phonologique, va jusqu'à l'identité. C'est dans le vocabulaire que les divergences sont les plus fortes, et par conséquent une étude structurale s'y applique malaisément (Buysens 1960 p. 403-404. cf. Martinet 1980 p. 8). En effet, le système n'est pas une somme donnée d'unités, mais un ensemble de *classes*, qui sont les mêmes pour tous les individus, quel que soit le nombre des unités qui les représentent dans les divers « trésors de langue » (*SM* p. 156-157).

C'est l'existence même de la communauté, c'est-à-dire d'un milieu social dans lequel le système fonctionne, qui assure à celui-ci le degré d'homogénéité indispensable à l'intercompréhension. Je ne souscris donc pas à la formule de Frei : les idiolectes sont pour moi les variétés d'un « modèle collectif » (*SM* p. 156-157).

P. 226-227. Dans sa leçon du 9 mai 1911, Saussure, introduisant la notion nouvelle de limitation de l'arbitraire, n'en avait donné pour exemples que des mots analysables (Cf. *CLG* p. 181-182)², laissant entendre que les mots simples seraient absolument arbitraires et que par conséquent la motivation relative serait liée à la présence d'un rapport syntagmatique. Mais dans sa dernière leçon (4 juillet), il a reconnu que les rapports associatifs ont aussi pour effet de limiter l'arbitraire (*SM* p. 92). Du texte très succinct – et pas toujours clair – noté par les étudiants (*CFS* 29, 1974-1975 p. 87), Frei a pu déduire que la limitation de l'arbitraire est un caractère universel des systèmes de signes linguistiques (Frei 1974). Voir aussi plus loin p. 44.

² R. Engler a vu, ce qui m'avait échappé, que le passage sur les sous-unités à sens vague ou nul (*cachot*, *plâtras*) a sa source dans le premier cours (*CLG/E* 2100).

P. 238-239. De Mauro a relevé l'importance du texte du deuxième cours d'où proviennent les passages cités (*CFS* 15, 1957 p. 21-29; De Mauro 1970 p. 171-176). Il discerne, dans la réflexion de Saussure, deux démarches successives: la première, partant de la question des unités et des identités, aboutit à la notion de valeurs fixées par leurs rapports au sein d'un système: la seconde fait intervenir un facteur supplémentaire: la société, c'est-à-dire la « masse parlante », pour reprendre une expression du troisième cours *SM* p. 86). Mais ce lien de la langue avec la société, Saussure doit bien en avoir eu l'idée dès le temps où, à la suite de Whitney, il avait reconnu dans la langue une *institution sociale*. Il reste possible que deux lignes de pensée très distantes l'une de l'autre au départ aient fini par se rejoindre.

L'action de la communauté sur le système de valeurs s'effectue à travers la *conscience linguistique* des individus qui en font partie. C'est ce qu'il faut entendre, sans doute, par cet « élément subjectif, mais commun à toutes les personnes » qui fonde les jugements d'identité (*SM* p. 139; De Mauro 1970 p. 175). La notion même d'état de langue implique aussi une référence à la conscience linguistique (Muraro-Vaiani 1968 p. 647).

P. 248. Le rôle des associations par simple communauté ou analogie d'images auditives semble marginal, limité aux jeux de mots (v. la note des éditeurs, *CLG* p. 174) et, à un tout autre niveau, à des procédés du discours poétique.

II. PROBLÈMES D'INTERPRÉTATION: SUPPLÉMENT AU CHAP. IV.

1. *La question des identités* (p. 137-139).

Si l'identité diachronique n'est pas définie (p. 139, 1^{er} alinéa), c'est apparemment qu'elle n'est pas susceptible d'une définition simple, comme Saussure le laissera entendre dans son deuxième cours: « Il est mystérieux, le lien de cette identité diachronique qui fait que des mots (deux mots R) ont changé complètement (*Calidus*: šo; <germ.> *aiwa*: <all.> *je* et qu'on en affirme cependant l'identité. En quoi consiste-t-il? » (*CFS* 15, 1957 p. 51). La question est reposée dans une leçon ultérieure à l'occasion de la notion de <loi phonétique> (*Ib*, p. 73-74). Les éditeurs du *Cours* ont rapproché les deux passages à la fin du chap. VIII de la troisième partie (*CLG* p. 249-250) et en ont tiré la conclusion. Voir aussi De Mauro 1968 p. XV-XVI; 1972 p. XI-XII; Lucidi 1966 p. 16-22.

De toute façon, les deux relations d'identité que Saussure semble mettre sur pied d'égalité n'ont pas, et de loin, la même importance. L'identité diachronique, dans la mesure où il est possible de la constater ou de la démontrer, n'apparaît qu'au linguiste qui s'intéresse à l'histoire de la langue et aux questions d'étymologie. L'identité synchronique est d'abord pour Saussure l'identité *dans la parole*: celle d'un signe («Messieurs» par exemple: *CFS* 15 p. 38-39) à travers ses diverses «exécutions». C'est donc proprement ce qui garantit la conformité des messages au code. Car un système de signes utilisé constamment (c'est le cas de toute langue) dans une communauté ne peut fonctionner sans accroc que pour autant que les membres de celle-ci s'accordent à reconnaître le même signe dans des situations et dans des contextes différents. Ce sentiment d'identité, inhérent à leur «conscience linguistique», est la condition même de la communication et de l'intercompréhension: tout acte de parole l'implique et le confirme.

Mais la question de l'identité synchronique peut se poser aussi dans le cadre de la langue: «Est-ce que la négation *pas* est identique au substantif *pas*? Voilà qui peut mettre aux prises l'identité diachronique et l'identité synchronique» (*CFS* 15 p. 51-52). En ce qui concerne l'identité synchronique, la réponse est, bien entendu, négative: il y a, entre les deux mots *pas*, non seulement une différence sémantique, mais aussi une différence fonctionnelle; et c'est celle-ci qui empêche d'affirmer l'identité. Il en est de même d'un exemple donné dans le troisième cours à l'occasion de la délimitation des unités: le segment /*fors*/ dans «la force du vent» ne correspond pas à la même unité significative que dans «il me force à parler» (*CLG* p. 147).

Ici encore, c'est la différence fonctionnelle qui est le critère décisif de non identité. Mais ce critère n'est pas toujours donné. Au dossier de l'identité j'ajouterais un passage du premier cours que j'ai cité ailleurs. Il concerne non pas la «conscience linguistique», mais les jugements des locuteurs sur la langue qu'ils parlent: «Ainsi, chacun peut juger si dans *avoir chanté*, *avoir* évoque une idée à lui seul» (*SM* p. 55), ce qui revient à poser la question de l'identité entre *avoir*, verbe transitif («avoir une voiture, avoir du courage», etc.) et *avoir*, verbe auxiliaire. Et dans la dernière leçon du troisième cours, D a noté un exemple dont le bref commentaire (*SM* p. 92 n. 105) semble mettre en question l'évidence même du critère fonctionnel: angl. *going*, substantif verbal («I don't approve of his going there») ne serait-il pas identique à *going*, participe («I am going, I saw him going», etc.)? La question n'est pas absurde: elle est de celles auxquelles la grammaire généra-

tive transformationnelle prétend apporter une réponse. Je m'étais étonné jadis de ce que Bloomfield voie dans l'impératif du verbe anglais un emploi particulier de l'infinitif (Bloomfield 1933 p. 164, 172), de même que l'apostrophe (le vocatif) n'est qu'un emploi particulier du nom. Inversement, Martinet, considérant les emplois du conditionnel français, pense qu'« on peut légitimement se demander s'il ne faut pas poser synchroniquement deux monèmes homonymes distincts » (Martinet 1980 p. 8). En l'espèce, on peut opposer au doute de Martinet l'analyse originale d'André Burger (1961 p. 8-15). Le problème théorique n'en subsiste pas moins.

Saussure l'a posé à l'occasion de la question des unités, et plus particulièrement du mot (« puisque c'est l'unité qu'on nous propose »): « Est-ce que *mois*, singulier et *mois*, pluriel, sont le même mot? Alors *cheval*, *chevaux* sont aussi le même mot; mais alors, pour y trouver une unité, il ne faut prendre ni *cheval* ni *chevaux*, mais ce qui résulte en moyenne des deux: nous faisons une abstraction (nous quittons l'unité concrète, G), nous prenons comme unité quelque chose qui n'est plus donné directement, qui est déjà le résultat de l'opération de l'esprit ». Que si on considère le mot « comme formant une section dans la chaîne du discours », on constate que là aussi l'identité du mot fait problème: *mois* /mwa/ peut être prononcé /mwaz/ dans « un mois et demi » (CFS 15, p. 33-35; cf. CLG p. 147). La solution sera donnée dans une leçon ultérieure, une fois posée la théorie des deux groupements, associatif et syntagmatique: « Je suppose *grand*: si nous avons d'un côté *gran garçon* et de l'autre *grant enfant*, nous reconnaissons un mot dans *gran* et *grant*, qui ne sont pas la même chose. La différence se produit dans les syntagmes (...). Mais si l'on constate qu'on appelle *grand*, *grande* un même mot, nous entrons dans les associations » (CFS 15 p. 87; cf. CLG p. 188). Le raisonnement de Saussure vaut pour les exemples donnés plus haut: *avoir*, verbe transitif, et *avoir*, verbe auxiliaire, ou *going*, substantif verbal, et *going*, participe, ne sont certainement pas identiques dans l'ordre syntagmatique. Le sont-ils dans l'ordre associatif? Pour répondre, il faudrait pouvoir distinguer les cas d'homonymie de ceux de polysémie; mais par quel critère? J'ai essayé naguère de résoudre l'aporie (Godel 1948); mon article a été par la suite traduit en allemand et publié dans le recueil *Strukturelle Bedeutungswissenschaft* (éd. Horst Geckeler, Darmstadt 1978) avec un appendice. Preuve que la question n'a pas perdu tout intérêt; mais aussi qu'elle n'a pas vraiment avancé.

Comme d'autres problèmes controversés, celui de l'identité, sous l'aspect particulier qu'on vient d'envisager, ne semble pas comporter de solu-

tion péremptoire. Cela est d'ailleurs sans conséquence pour le fonctionnement du système : des graphies comme *en temps que*, *voie passive*, *mettre au banc*, etc., qui ne sont pas uniquement le fait de personnes incultes (j'en ai relevé des exemples dans un journal aussi sérieux que « Réforme »), prouvent que la confusion d'homonymes ne perturbe pas la communication. La situation est la même en ce qui concerne, par exemple, l'analyse segmentale au-dessous du niveau de la syntaxe libre (Prieto 1966 p. 115-116 ; cf. Martinet 1967 et 1968 ; Godel 1978).

2. *Langue et parole* (p. 142-158).

Eric Buysens a reproché à Saussure de réunir sous le nom de *parole*, tout en les distinguant d'ailleurs (v. le schéma, *SM* p. 153), deux aspects bien différents de l'activité locutoire : d'une part l'exécution des signes, la « phonation » (avec sa contrepartie, la perception du message) ; d'autre part, la formation (et l'interprétation) de signes complexes (Buysens 1943, § 44 ; 1967 p. 40). Sur ces deux acceptions du mot « parole », v. Amacker 1975 a p. 187-190.

C'est bien sûr la première que Saussure avait en vue quand il comparait la parole à l'exécution d'un morceau de musique (*SM* p. 158, n. 96 ; 163), comparaison reprise par les éditeurs du *Cours* : « [...] la phonation, c'est-à-dire l'exécution des images acoustiques, n'affecte en rien le système lui-même. Sous ce rapport, on peut comparer la langue à une symphonie, dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute : les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent ne compromettent nullement cette réalité » (*CLG* p. 36). Par le texte des notes d'étudiants, on voit que Saussure a bien déclaré la *langue* comparable à une œuvre musicale, et qu'aux diverses exécutions de l'œuvre il a comparé « les exécutions par la parole de *ce qui est donné* dans la langue » (*CLG/E* 330, C 275)³. Que faut-il entendre par là ? Des mots, des groupes phraséologiques, des phrases ? En tout cas, la référence au système, introduite par les éditeurs, n'est pas à sa place dans ce contexte : ce n'est pas à la langue en tant que système qu'on peut assimiler le morceau de musique. Symphonie, sonate ou lied, ce morceau, fixé au moyen de la notation musicale, est un produit de même nature qu'un texte qu'on relit ou qu'on récite. Tandis que l'individu qui prend part à une conversation ou parle devant un auditoire est tout ensemble

³ C'est moi qui souligne. Cf. « la répétition inexacte de ce qui était donné » (*Ib.* 331, C 13).

compositeur et exécutant, à la manière d'un musicien qui improvise. Ce qui, dans une composition musicale, serait comparable au système d'une langue, c'est le système des valeurs mélodiques, harmoniques, métriques et rythmiques (modes, tonalités, accords, mesures, etc.) mises en œuvre par la compositeur.

Ces considérations amènent à la seconde acception du mot « parole », celle qu'évoque le terme de *discours*. Ce terme, avec son dérivé *discursif*, apparaît déjà dans une série de notes sur le mot et la phrase, probablement antérieures au premier cours : « La phrase n'existe que dans la parole, dans la langue discursive, tandis que le mot est une unité vivant en dehors de tout discours dans le trésor mental » (*CLG/E* 4, p. 40 [3323.1]; cf. [3323.3-4], où Saussure dit : « le discursif »)⁴. Il semble donc bien, soit dit en passant, que le *mot* puisse être défini comme l'unité minimum de l'ordre associatif, définition que j'ai proposée moi-même (Godel 1978 p. 133). On peut penser que « discours » devrait trouver place dans la terminologie néo-saussurienne (Amacker 1975 a p. 190). Faudrait-il alors réduire à la première acception la définition du mot « parole » et dire par exemple, pour reprendre les termes d'un linguiste saussurien : « La limite entre langue et parole passe donc entre l'encodage de la phrase et sa réalisation par les organes vocaux » (Burger p. 78) ?

Si Saussure s'en est tenu à la dualité langue/parole sans distinguer entre discours et réalisation orale (y compris le langage intérieur) ou écrite, c'est-à-dire ce qu'il appelle « exécution », c'est sans doute parce que discours et exécution ne sont pas séparés dans le temps : tout acte de parole, de même que toute création analogique, est une « construction instantanée » (*SM* p. 176-177), donc immédiatement réalisée. La distinction recommandée par Amacker n'en paraît pas moins opportune : elle découle logiquement de la différence qui existe entre l'acte sémique concret – acte de parole lié à une *situation* particulière – et le *sème*, signe linguistique plus ou moins complexe utilisé dans l'acte sémique par le locuteur qui l'émet et par l'interlocuteur qui le perçoit et l'interprète (Buysens 1943 §§ 42-43 ; 1967 ch. II). Le *sème* est une structure linguistique commune à un nombre indéfini d'actes sémiques, qui permet de les déclarer identiques et d'en donner une représentation par l'écriture : c'est une entité abstraite, comme en général les « unités fonctionnelles » de la langue (Lucidi 1966 p. 20-21).

⁴ Dans le deuxième cours, il remarquera que les termes d'associatif et syntagmatique pourraient être interprétés par *intuitif* et *discursif*.

En regard de la *parole*, ensemble illimité d'actes sémiqes concrets, le *discours* serait donc l'ensemble des sèmes que le système d'une langue permet de former. Par là s'explique l'hésitation de Saussure au sujet du statut de la phrase (*SM* p. 168-169) : en tant qu'acte sémiqes particulier, elle relève de la parole : en tant que sème, elle procède du système de la langue. Mais il n'est pas possible de passer directement de l'acte de parole au système sans rencontrer d'abord, à un premier niveau d'abstraction, le plan du discours, c'est-à-dire de « la parole envisagée comme document de langue » (*CLG* p. 146 ; cf. Godel 1969 *b* p. 38-39).

3. *Système et mécanisme* (p. 168-178 ; 250-251).

Sur la notion de système en linguistique, G. Mounin a dit l'essentiel (Mounin 1968 p. 59-66). Il note que, dans le *Cours*, ce terme a parfois pour concurrents ceux de *mécanisme* et d'*organisme* (p. 62). En fait, ce dernier, qui a l'inconvénient d'évoquer la vieille conception naturaliste du langage, n'a droit qu'à une place marginale dans la terminologie saussurienne (*SM* p. 270). Quant à *système*, Saussure a pu l'entendre au sens, alors usuel, de classification (Mounin p. 60) : c'est ce que suggère, dans le premier cours, le sous-chapitre intitulé « Le classement intérieur » (*SM* p. 58-60). Le système d'une langue pourrait ainsi être représenté par un inventaire des classes d'unités et des séries paradigmatiques, complété par un tableau des combinaisons possibles, c'est-à-dire des types de syntagmes. Car Saussure ne manque pas de préciser que « l'analyse [du mot] dégage non seulement des sous-unités, mais aussi leur ordre, leur syntaxe » (*SM* p. 58, 22). Remarque valable, à plus forte raison, pour une analyse de la phrase (du sème), que Saussure n'a envisagée qu'à titre de possibilité (*SM* p. 168).

C'est à peu près ce qu'on trouve dans les grammaires sous les rubriques « morphologie » et « syntaxe ». La formation des mots devrait y occuper une place médiane, puisque les mots dérivés et composés entrent dans les mêmes classes fonctionnelles que les simples, et que d'autre part dérivation et composition engendrent des syntagmes. On aurait ainsi une représentation statique, « taxinomique » si on veut, du système compris comme « ensemble classé » (Mounin p. 60). Toutefois une description de ce genre, produit de l'analyse objective du grammairien ou du linguiste, ne semble pas donner une idée adéquate du « trésor de langue individuel » tel qu'il est présent à la conscience linguistique du locuteur (Cf. *CFS* 32, 1978 p. 138-139).

Dans son premier cours, Saussure avait opposé aux actes de parole « une activité inconsciente, presque passive, en tout cas non créatrice : l'activité de classement » (*SM* p. 145), sans laquelle ne saurait s'expliquer la création analogique. Ni d'ailleurs, d'une façon générale, le discours, si on prend en compte « la force statique de l'analogie », dont le rôle est décrit plus loin (*SM* p. 62 ; *CLG* p. 286-287). De cette activité de *classement*, il ne sera du reste plus question par la suite : au début du troisième cours, Saussure fait appel à une « faculté de coordination » (*SM* p. 154) ; et c'est ce dernier mot qu'il reprend vers la fin du semestre d'été pour désigner l'ensemble des groupements tant syntagmatiques qu'associatifs (*SM* p. 89), en attendant d'introduire in extremis l'expression *solidarité des termes* (*SM* p. 92). Ces formules nouvelles visent peut-être à écarter l'image que suggère un mot comme *classement*, celle-là même que Saussure avait employée en janvier 1909 en parlant du « trésor intérieur, qui équivaut au casier de la mémoire » (*CFS* 15 p. 79). Du contexte (p. 78-84) se dégage en effet une tout autre idée, que dénote le terme de *mécanisme*. Selon Mounin, l'usage de ce terme serait archaïque et « très XVIII^e siècle » (Mounin 1968 p. 62). Saussure précise : *mécanisme d'un état de langue, mécanisme de la langue*. On notera la conclusion : « C'est sur ces deux oppositions [dans le syntagme et dans le groupe d'association] que repose le mécanisme d'un état de langue » (*CFS* 15 p. 84), à quoi fait écho, dans le troisième cours, la conclusion du chapitre sur les unités concrètes : « Tout le mécanisme de la langue roule autour d'identités et de différences » (*SM* p. 83). Enfin, dans une des notes brèves qu'on peut rapporter à ce même troisième cours, on lit : « Système : mécanisme grammatical » (N 23.5 ; *CFS* 17, 1960 p. 8).

Il y a donc une relation entre mécanisme et système. Mais j'ai été imprudent en parlant à ce propos d'opposition implicite (*SM* p. 176, 250) et en faisant un sort à l'expression « mécanisme d'exécution individuelle », employée une seule fois tout au début du cours, et d'ailleurs non ambiguë (*SM* p. 170). Je crois en revanche avoir vu juste en écrivant ensuite : « C'est sans doute qu'il fallait distinguer des actes particuliers, intermittents et momentanés qui constituent la parole les conditions constantes de ces actes ; or ces conditions résident avant tout dans le dynamisme inhérent aux rapports grammaticaux (v. p. 221) ». Le système saussurien, dirais-je aujourd'hui, n'est pas statique. La représentation « taxinomique » qu'on peut en faire et qu'on en fait volontiers n'est pas fautive, mais insuffisante : elle dissimule l'aspect dynamique du système, qu'elle réduit à un classement. C'est comme si on s'imaginait décrire le jeu d'échecs rien qu'en dressant

l'inventaire des pièces. Le « classement intérieur » n'a pas sa fin en soi : son rôle est de rendre possibles des opérations de substitution, d'expansion ou de réduction, de transposition enfin, sans quoi il n'y aurait pas de syntagmatique, et partant, pas de discours. Le mécanisme de la langue, c'est en somme l'ensemble potentiel des opérations qui s'actualisent dans le discours. C'est probablement ce qu'entendait Hjelmslev par « mécanisme interne (réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques) de la langue considérée comme *schéma* » (CFS 2, 1942 p. 33). Classement et mécanisme sont donc deux notions complémentaires, deux aspects inséparables du système linguistique tel que l'a conçu Saussure.

4. *La limitation de l'arbitraire* (p. 226-230).

En mai 1911, Saussure a proposé de remplacer les mots « radicalement arbitraire » par un mot nouveau : *immotivé*, sans s'expliquer, semble-t-il, sur la raison de cette substitution. Il était naturel d'en conclure que les deux expressions sont synonymes. C'est ce qu'ont fait les éditeurs du *Cours*, qui du même coup ont introduit <immotivé> dans un chapitre où le signe linguistique – pratiquement, le mot – est considéré à l'état isolé (CLG p. 101, 3^e al.). Se fondant sur ce texte, Mounin écrit donc : « Saussure appelle aussi ce caractère arbitraire, d'une façon moins heureuse, *immotivé* », et il croit constater que Saussure « utilisait *arbitraire* de façon polysémique » (Mounin 1968 p. 51). En fait, si <arbitraire> s'oppose implicitement à *symbolique*, <immotivé> exclut la *motivation relative* ; or celle-ci ne réside pas dans la relation interne du signifié au signifiant, mais dans les relations entre signes à l'intérieur du système. En effet, dans son deuxième cours, Saussure avait dit : « Tout ce qui compose l'ensemble d'un état de langue revenait, à ce qu'il nous semblait, à la théorie des syntagmes et à la théorie des associations » (CFS 15 p. 84 ; cf. CLG p. 188). A cette phrase répond, en mai 1911, l'affirmation que « Tout ce qui fait d'une langue un système demande, dans notre conviction, d'être abordé sous ce point de vue où on ne l'aborde guère en général : comme une limitation de l'arbitraire par rapport à l'idée » (CLG/E p. 301 [2108] ; cf. CLG p. 182, 3^e al.). L'analogie des formules (« Tout ce qui compose... à ce qu'il nous semblait » : « Tout ce qui fait... dans notre conviction ») est significative⁵ : ce qui fait d'une

⁵ A ces deux déclarations, on joindra la « Conclusion provisoire » de l'introduction au deuxième cours (CFS 15 p. 92-95 ; cf. CLG p. 185).

langue un système – et non une nomenclature – ce sont les deux « coordinations » qui en organisent les unités, constituant celles-ci en termes du système. La théorie des associations et des syntagmes est donc aussi, très exactement, celle de la *limitation de l'arbitraire* (ou motivation relative).

Sur la question que pose l'apparition d'*immotivé* à côté d'*arbitraire*, v. Engler 1962 p. 40-46, et surtout Amacker 1975 *b* p. 174-184, qui note que l'introduction du terme nouveau marque le passage du plan sémiologique au plan linguistique. « Malheureusement, ajoute-t-il, cette proposition terminologique est restée en l'air, comme c'est souvent le cas dans les Cours » (p. 175). Peut-être n'était-elle que provisoire: il est remarquable qu'à la fin de sa dernière leçon (4 juillet 1911) Saussure, revenant sur le thème de la limitation de l'arbitraire, ne parle plus de motivation, mais de *solidarité des termes*, soit dans l'ordre syntagmatique, soit dans l'ordre associatif (*SM* p. 92).

On sait que Bally, tout en se réclamant de Saussure, s'est fait, de la motivation, une idée bien différente: il la cherchait dans la relation interne du signe et distinguait en conséquence une « motivation par le signifié » et une « motivation par le signifiant », qui d'ailleurs peuvent se cumuler (Bally 1944 p. 127-138). Disciple fidèle de Bally, Henri Frei se réfère à cette doctrine quand il écrit: « Contrairement à Saussure, chez qui *limitation de l'arbitraire* et *motivation* étaient employés comme des synonymes, je réserve ce dernier terme et les mots de même famille à la limitation considérée hors système (ex. *motivation par le signifiant*, *motivation par le signifié*) » (Frei 1974 p. 125, n. 11). Dans le contexte, toutefois, ces mots n'apparaissent pas: à l'arbitraire absolu, dont les langues n'offrent apparemment pas d'exemples (*Ib.* p. 127-128), Frei oppose seulement l'arbitraire relatif.

5. *Valeur, sens et signification* (p. 230-242).

Dans le deuxième cours comme dans le troisième, la notion de valeur est utilisée pour justifier la distinction radicale entre linguistique synchronique et linguistique diachronique (*SM* p. 71, 86-87). Parmi les textes que j'ai cités et commentés, un m'avait laissé perplexe; c'est celui où Saussure, opposant les signes aux *choses* dotées d'une valeur, déclare: « Au contraire, dans l'association constituant le signe, il n'y a rien que deux valeurs (principe de l'arbitraire du signe). Si l'un des côtés du signe pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel »⁶. On peut citer

⁶ Je cite le texte de C (*CFS* 16, 1959 p. 30). Cf. *SM* p. 235; *GLG* p. 116.

maintenant Saussure lui-même: « Au contraire, dans l'association constituant le signe, il n'y a rien depuis le premier instant que deux valeurs existant l'une en vertu de l'autre (arbitraire du signe). Si l'un des côtés du signe pouvait passer pour avoir une existence en soi, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe » (CLG/E p. 178 [1329]).

La première phrase, qui désigne comme *valeur* le signifiant aussi bien que le signifié, m'avait troublé. En réalité elle s'accorde avec la formule employée dans une leçon antérieure et dont C donne le texte complet: « Le concept devient une qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient une qualité de la substance conceptuelle » (v. plus haut p. 33). Je pense qu'il n'y a là pas grand mystère: < valeur >, tout comme < qualité >, marque simplement le caractère relatif du signifiant comme du signifié, qui n'ont d'existence que par leur union même.

Reste la réserve, inattendue, sur le « côté conceptuel ». < Concept >, comme < idée >, est un des mots que Saussure a utilisés avant d'avoir créé le couple terminologique < signifiant >/< signifié >, et même encore après (SM p. 132-133). De même, à côté de < valeur >, dont il a fait un terme technique, il a continué à employer < sens > ou < signification > conformément à l'usage ordinaire: à propos de mots, de locutions et sans doute de phrases: bref, de toute espèce d'unités significatives auxquelles s'applique le schéma du signe (SM p. 232; cf. CLG p. 99). Au surplus, le titre du chapitre: *Valeur des termes et sens des mots* indique bien qu'en disant signes, Saussure pensait avant tout aux mots.

Les signes de ce genre (signes autophones: Frei 1968 p. 39-40) peuvent être considérés isolément. On ne s'intéresse alors qu'à la relation du signifiant au signifié, ou même, communément, du mot à la chose ou à l'idée. De ce point de vue, il est indifférent que le signe « se trouve correspondre à un sujet défini pour les sens comme un *cheval*, le *feu*, le *soleil*, plutôt qu'à une idée comme ἔθηκε < il posa > » (CFS 12 1954 p. 68). Le contexte invite à rapprocher de ce passage une autre note où Saussure considère « le cas où il y a un troisième élément incontestable dans l'association psychologique du sème, la conscience qu'il s'applique à un être extérieur assez défini en lui-même pour *échapper* à la loi générale du signe » (CLG/E 4 p. 36-37 [3312.1], cas pour lequel il propose le terme d'*onymique*. A ces textes, dirigés contre la conception de la langue comme une nomenclature, une simple collection de *noms* donnés à des choses qui existent en dehors de tout langage, j'ajouterai l'unique note qui concerne les emprunts de mots. On y lit: « Quel changement visible cela apporte-t-il au

caractère d'une langue, que s'ajoute à son vocabulaire (à la partie la plus matérielle de son vocabulaire) cent ou douze cents substantifs comme *télégraphe*?» (CFS 12 p. 61). Par «caractère d'une langue», il faut probablement entendre *système*: si l'introduction d'un vocable nouveau n'y change rien, c'est que ce vocable y trouve sa place dans une classe d'unités déjà existante. Ainsi *télégraphe* dans celle des substantifs masculins (non animés)⁷, avec toutes les propriétés syntagmatiques et associatives qu'implique cette définition et qui constituent la *valeur* commune aux membres de la classe.

Ces textes pourraient éclairer un passage difficile du troisième cours, et notamment cette phrase: «La valeur est bien un élément du sens. Mais il importe de ne pas prendre le sens, d'abord, autrement que comme une valeur» (SM p. 236 et n. 359). Il s'agit toujours, comme l'indique le titre du chapitre, du «sens des mots». S'il est permis d'interpréter <sens> par *signifié*, l'autre élément du sens ne serait-il pas ce que Saussure, dans la note citée plus haut, appelle «le côté conceptuel, l'idée comme base du signe»? Cette vue, bien évidemment, va au-delà du cas particulier de l'*onymique*: il n'est pas nécessaire que l'«idée» soit celle d'un objet perceptible; et à cet égard il n'y a pas de différence entre une forme verbale comme ἄθηκε et un substantif du type *démocratie* (Martinet 1980 p. 9-10), si ce n'est qu'une valeur comme <aoriste indicatif actif, 3^e p. sg.>, dans le système grec, est plus étroitement circonscrite que la valeur <substantif féminin (non animé)> dans le système français. Comment dénommer alors cet «élément du sens» qui n'est pas la valeur, et qui pourtant n'empêche pas de «prendre le sens, d'abord, comme une valeur»? Je pense qu'aujourd'hui on n'hésiterait pas à le désigner comme le *trait lexical* du signifié ou la *valeur lexicale* du terme, à la rigueur comme le *lexème*. Saussure, en l'opposant à l'unité concrète du mot, l'a défini comme le «mot abstrait» (SM p. 212). C'est cet élément-là qui explique qu'on peut reconnaître «le même mot» dans *mois* singulier et pluriel, dans *cheval* et *chevaux* ou dans *grand* et *grande* (v. plus haut p. 39). Mais les valeurs lexicales ne se prêtent pas au même genre d'analyse que les valeurs grammaticales. Elles sont aussi beaucoup moins stables: «*craindre* s'enrichira de tout le contenu de *redouter* tant que *redouter* n'existera pas» (CFS 15 p. 21; cf. Amacker 1975 b p. 110-113); elles peuvent être ignorées ou mal comprises par une partie des locuteurs: «pour une majorité de francophones, *verdi* sera, au mieux, identifié comme un mot

⁷ Je mets des parenthèses pour réserver la possibilité d'emplois figurés.

existant, ou simplement comme un vocable possible auquel ne se rattache aucune valeur définie»⁸ (Martinet 1980 p. 9; cf. *SM* p. 225 bas-226). On sait que Saussure contestait la distinction traditionnelle entre lexicologie et grammaire (*SM* p. 186; *CFS* 15 p. 77-78), et il faut bien convenir qu'elle n'est pas toujours aisée (Godel 1978 p. 149). Mais c'est peut-être faute d'en avoir tenu compte qu'il s'est exprimé parfois de façon si peu claire sur la notion de valeur et son rapport avec le «sens»⁹.

N.A. Sljusareva a envisagé la valeur saussurienne en relation avec les divers niveaux de l'analyse linguistique (Sljusareva 1980). Elle opère avec les notions de *meaning* (sens, signification, signifié?) et de *value* (valeur grammaticale), l'une et l'autre discernables dans le mot (et sans doute dans les signes autophones en général: v. ci-dessus p. 46). Mais dans le contenu d'un morphème, c'est la valeur qui prédomine, surtout dans le cas des morphèmes flexionnels. Quant au phonème, sa valeur coïncide avec la fonction distinctive: c'est à ce niveau-là seulement que «la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement» (*CLG* p. 154). Il est exact que la valeur propre d'un phonème n'a qu'un rapport très indirect avec le signifié du sème où il figure: dans «une branche de pin/une tranche de pain», ce n'est pas l'opposition *b/t*, mais la différence des signifiants [*brãš/trãš*] qui fait qu'on distingue les homonymes *pin* et *pain*.

Les termes de signifiant et signifié, tels que Saussure les a présentés, se rapportent aux unités et singulièrement aux unités autophones. Ceux d'*expression* et *contenu*, introduits par Hjelmslev, ont l'avantage de ne supposer aucune analyse préalable sur l'un ou l'autre plan. Mais qu'on opte pour *signifié* ou pour *contenu* on aurait peine à se passer tout à fait des vieux mots, familiers à tout sujet francophone, de *sens* et *signification*; et on les a récupérés en en proposant des définitions plus précises. Luis Prieto – et à son exemple De Mauro – a affecté *sens* et sa contrepartie *phonie* à l'acte sémique, réservant aux deux côtés du sème (v. plus haut p. 41) les termes saussuriens interprétés comme classe de sens (signifié) et classe de phonies (signifiant) (Prieto 1964 p. 13-16; 1966 p. 41). Dans cette vue, on pourrait rapporter au sème la notion de *valeur* définie comme l'ensemble des traits sémantiques pertinents, y compris, bien entendu, le trait lexical.

J'ai discuté, sans pouvoir conclure, un passage du dernier chapitre du troisième cours où Saussure oppose la valeur d'une entité grammaticale à sa

⁸ Il faudrait préciser: valeur lexicale. Car il suffit d'avoir entendu dire: *un verdier, le verdier* pour que le mot soit classé, donc doté d'une certaine valeur grammaticale.

⁹ Les textes sont réunis dans *SM* p. 236-240.

signification (*SM* p. 241-242). Les étudiants ont noté : « La valeur d'un pluriel allemand ou latin n'est pas la valeur d'un pluriel sanscrit, mais la signification est la même. [Parce que] en sanscrit on a un (le C) duel » (*CLG/E* p. 262 [1836] ; cf. *CLG* p. 161). G. Derossi a remarqué que, si « valeur » (et « sens ») se réfèrent toujours aux termes d'un même système, « signification » met en jeu au moins deux langues différentes (Derossi 1974 p. 104-109). Cette interprétation revalorise le mot banal en le définissant dans une perspective interlinguistique : la signification, c'est la part de contenu commune à un mot français, par exemple, et aux mots qui servent à le traduire dans d'autres langues. La définition ne vaut certes pas pour tous les contextes dans lesquels Saussure a parlé de signification ; mais elle me semble apporter une contribution utile au débat qu'a déclenché ma tentative malheureuse pour résoudre un casse-tête terminologique. La critique d'André Burger se fonde surtout sur cette phrase : « *urteilen, erachten* ont un ensemble de significations qui ne coïncident qu'en partie avec fr. *juger, estimer* », où « signifiés » ou « valeurs » ne sauraient être substitués à « significations ». La notion de signification est ainsi mise en relation avec les faits de polysémie (Burger 1961 p. 5-8). J'ai reconnu le bien-fondé de la critique, tout en rappelant l'opinion de Bally, pour qui la différence entre valeur et signification dérive directement de la dualité langue/parole (discours) (Godel 1966 p. 54-56). Je ne renie pas mes conclusions. Simplement, au lieu de signifié de *phrase*, je dirais aujourd'hui : signifié du *sème*, ce qui s'accorderait avec l'enseignement de Prieto comme avec l'interprétation de Derossi, puisque traduire une phrase revient à traduire un sème.

Le problème de la terminologie n'a jamais cessé de tourmenter Saussure, et on a relevé avec intérêt des déclarations telles que : « Il arrivera un jour [...] où on reconnaîtra que les quantités du langage et leurs rapports sont régulièrement exprimables, *dans leur nature fondamentale*, par des formules mathématiques » (N 10 p. 9a) ou « L'expression simple [des notions linguistiques] sera algébrique ou elle ne sera pas » (N 13a ; *SM* p. 45 et 220 ; 49). Pris à la lettre, ces propos reviennent à exiger, pour la science du langage, ce qu'on a appelé une « formalisation forte » (Amacker 1975 b p. 11 ; 122-123). Exigence qui dépasse de beaucoup, apparemment, l'effort de Saussure lui-même pour créer une terminologie qui ne soit pas « inepte » comme l'était à ses yeux celle des linguistes de l'époque.

Comment jugerait-il la situation actuelle ? La « terminologie courante » des années 1890, dont « l'ineptie absolue » le désolait (*CFS* 21, 1964 p. 95) a fait place à un état d'anarchie et d'incohérence : tandis que prolifèrent,

avec les nouvelles tendances, les innovations terminologiques, la plupart des termes d'usage général sont devenus ambigus : qu'est-ce qu'un morphème, un syntagme, un paradigme ? Qu'est-ce même qu'un signe linguistique ? La linguistique moderne tend certes à une certaine formalisation ; mais les tentatives se font en ordre dispersé, au détriment de la compréhension réciproque. J'ai eu l'occasion, l'année dernière, de lire le dactylogramme (un millier de pages) d'une thèse de linguistique soutenue avec éclat à l'Université de Paris-VII devant un jury de professeurs réputés. J'y ai relevé des échantillons d'un vocabulaire abscons et sans doute bien inutile : *instancier*, *agentivité*, *analycité*, *opérateur dual*, *lexie*, *lexis*, etc., sans parler des inévitables exemples de «franglais». Pour ma part, j'appelle de mes vœux une linguistique du bon sens, qui ne serait pas moins cartésienne, à sa manière, que celle dont Chomsky s'est réclamé.

1, rue de l'Aubépine
1205 Genève

BIBLIOGRAPHIE

- Amacker R. (1975 a). «Saussure e gli universali linguistici». — *Teoria e storia degli studi linguistici* (SLI 8/1, Bulzoni, Roma) p. 175-205.
- Amacker R. (1975 b). *Linguistique saussurienne*. Libr. Droz, Genève-Paris.
- Bally Ch. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*².
- Benveniste E. (1966). *Problèmes de linguistique générale* I. Gallimard, Paris (Bibliothèque des sciences humaines).
- Bloomfield L. (1933). *Language*. New York.
- Burger A. (1961). «Significations et valeurs du suffixe verbal français-*e*». — *CFS* 18 p. 5-15.
- Burger A. (1969). «Sur le rôle respectif des monèmes et des syntagmes dans le fonctionnement de la langue». — *CFS* 25 p. 73-78.
- Buysens E. (1943). *Les langages et le discours*. Essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie. Bruxelles.
- Buysens E. (1960). «Le structuralisme et l'arbitraire du signe». — *Studii și cercetări lingvistice* 3 (Omăgiu lui Al. Graur) p. 403-416.
- Buysens E. (1967). *La communication et l'articulation linguistique*. Bruxelles-Paris (Université de Bruxelles. Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres 31).

- Connors K. (1969). «Philological Exegesis of Saussure's *Cours*».— *Romance Philology* 23 (Berkeley-Los Angeles) p. 201-214.
- De Mauro T. (1968). *F. de Saussure. Corso di linguistica generale*. Introduzione, traduzione e commento. Laterza, Bari.
- De Mauro T. (1970). *Introduzione alla semantica*. Laterza, Bari (UL).
- De Mauro T. (1972). *F. de Saussure. Cours de linguistique générale*. Edition critique préparée par Tullio De Mauro. Payot, Paris.
- Derossi G. (1974). «Sistema e metodo del significato».— *Studi saussuriani per Robert Godel* (Il Mulino. Bologna) p. 67-109.
- Engler R. (1962). «Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe».— *CFS* 19 p. 5-66.
- Engler R. (1974-1975). «Sémiologies saussuriennes. 1. De l'existence du signe».— *CFS* 29 p. 45-73.
- Engler R. (1976). *Saussure und die Romanistik*. Universität Bern. Institut für Sprachwissenschaft (Arbeitspapier 16).
- Engler R. (1980). «Sémiologies saussuriennes. 2. Le canevas».— *CFS* 34 p. 3-16.
- Frei H. (1962). «L'unité linguistique complexe».— *Lingua* 11 (Amsterdam) p. 128-140.
- Frei H. (1968). «Syntaxe et méthode en linguistique synchronique».— *Enzyklopädie der geisteswissenschaftlichen Arbeitsmethoden* (M. Thiel éd.) IV *Methoden der Sprachwissenschaft* (Oldenburg, München) p. 39-63.
- Frei H. (1972 [1974]). «L'équivoque de la linéarité du signifiant».— *Estudios dedicados a. D. Gazdaru I; Románica* 5 (La Plata) p. 141-147.
- Frei H. (1974). «Le mythe de l'arbitraire absolu».— *Studi saussuriani per Robert Godel* (Il Mulino, Bologna) p. 121-131.
- Godel R. (1948). «Homonymie et identité».— *CFS* 7 p. 5-15.
- Godel R. (1966). «De la théorie du signe aux termes du système».— *CFS* 22 p. 53-68.
- Godel R. (1969 a). «Questions concernant le syntagme».— *CFS* 25 p. 115-131.
- Godel R. (1969 b). «Théorie de la phrase».— *La sintassi* (SLI 2, Bulzoni, Roma) p. 13-39.
- Godel R. (1974-1975). «Problèmes de linguistique saussurienne».— *CFS* 29 p. 75-89.
- Godel R. «La semiologia saussuriana».— *Lingua e stile* 10/1 (Bologna) p. 1-16.
- Godel R. (1977). «La révolution linguistique (*dil devrimi*). Réflexions d'un observateur étranger».— *Dilbilim* 2 (Istanbul) p. 45-53.
- Godel R. (1978). «Les limites de l'analyse segmentale et la réalité du mot» *CFS* 32 p. 125-154.
- Hjelmslev L. (1961). *Prolegomena to a Theory of Language*. Transl. by F. J. Whitfield Wisconsin Univ. Press.

- Hjelmslev L. (1971). *Prologomènes à une théorie du langage*. Trad. par Una Canger. Ed. de Minuit, Paris.
- Jakobson R. (1969). «Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes».— *CFS* 26 p. 5-14.
- Lepschy G. C. (1974). «Saussure e gli spiriti».— *Studi saussuriani per Robert Godel* (Il Mulino, Bologna) p. 181-200.
- Lucidi M. (1966). *Saggi linguistici*. Napoli (Quaderni della sezione linguistica degli Annali 4).
- Martinet A. (1955). *Economie des changements phonétiques*. Traité de phonologie diachronique. A. Francke, Berne.
- Martinet A. (1967). «Syntagme et syntème».— *La linguistique* 2 p. 1-14.
- Martinet A. (1968). «Mot et syntème».— *Lingua* 21 (Amsterdam) p. 294-302.
- Martinet A. (1980). «Une langue et le monde».— *Dilbilim* 5 (Istanbul) p. 1-11.
- Mounin G. (1968). *Saussure ou le structuraliste sans le savoir*. Seghers, Paris (Philosophes de tous les temps).
- Muraro-Vaiani L. (1968). «La nozione di coscienza linguistica in Saussure».— *Rivista di Filosofia Neo-scolastica* 60/6 (Milano) p. 640-648.
- Prieto L. J. (1964). *Principes de noologie*. Mouton et Cie, la Haye.
- Prieto L. J. (1966). *Messages et signaux*. PUF, Paris.
- Sechehaye A. (1908). *Programme et méthodes de la linguistique théorique*. Psychologie du langage. Paris-Leipzig-Genève.
- Sechehaye A. (1927). «L'école genevoise de linguistique générale».— *IF* 44 p. 217-241.
- Sljusareva N. A. (1963). «Quelques considérations des linguistes soviétiques à propos des idées de F. de Saussure».— *CFS* 20 p. 23-40.
- Sljusareva N. A. (1980). «Notion of Value (Valeur). The Heart of F. de Saussure's Theory of Language».— *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 33/5 (Berlin) p. 541-545.
- Vallini C. (1969). *Problemi di metodo in F. de Saussure indoeuropeista*. Pacini Mariotti, Pisa.
- Vallini C. (1972). *Linee generali del problema dell'analogia dal periodo schleicheriano a F. de Saussure*. Pacini, Pisa.

LUIS J. PRIETO

LE SENS COMME BUT DE L'ACTE DE PAROLE*

1. La langue met en contact deux «substances», la substance phonique¹ et la substance sémantique. La première est concrètement représentée, dans l'acte de parole, par la *phonie* que produit l'émetteur. Quant à la substance sémantique, ce qui la représente concrètement dans l'acte de parole est ce que l'émetteur «veut dire» au moyen de la phonie et que nous appellerons le *sens*.

Le problème que je me propose d'aborder ici est celui des *connaissances* des sujets parlants dont le sens constitue l'objet dans l'acte de parole². Pour ce problème, la détermination de la nature de la substance sémantique et, par conséquent, du type de réalité que constitue le sens, est une question relativement secondaire. Quelques précisions me paraissent cependant nécessaires pour éviter des malentendus dans la suite. «Vouloir dire» quelque

*Cet article est paru originellement en espagnol, sous le titre «El sentido como fin del acto de habla» dans *Cuadernos de comunicación* (México), N° 66, déc. 1980, et il est reproduit ici avec l'aimable autorisation de Comunicología aplicada de México S. A.

¹ Afin de m'en tenir à la tradition saussurienne, dans laquelle s'encadre, même si c'est de façon critique, le présent article, et puisque celui-ci traite un problème qui concerne principalement la substance sémantique, je parle ici comme si les langues associaient toujours, avec la substance sémantique, la substance phonique. En fait, ce qu'on appelle l'«écriture» est la manifestation de langues qui associent, avec la substance sémantique, non pas la substance phonique, mais la substance graphique. Cf., de l'auteur, «La Sémiologie», in A. Martinet (ed.), *Le Langage (Encyclopédie de La pléiade)*, Paris, Gallimard, 1968, pp. 93-144, spécialement pp. 137 et ss. et, plus récemment, «Writing from a semiotic point of view», in Th. A. Sebeok (ed.), *Encyclopedic Dictionary of Semiotics*, Bloomington, Indiana University Press, sous presse. Ce que nous verrons dans la suite à propos des langues phoniques est d'ailleurs valable aussi, non seulement pour les langues graphiques, mais en général pour tous les codes, dans lesquels on trouve toujours, même si elle est associée avec les plus diverses substances, la substance sémantique.

² Je parle de «connaissances», au pluriel, d'un même objet, parce que je considère que, même si un objet impose une limite aux façons dont on peut le connaître (ce qui nous confirme qu'il existe indépendamment de la connaissance qu'on a de lui), on peut le connaître, à l'intérieur de cette limite, en un nombre infini de façons différentes, sans qu'il n'en impose aucune. Cf., de l'auteur, *Pertinence et pratique*, Paris, les Éditions de Minuit, 1975, p. 85, note, et *passim*.

chose à quelqu'un semble toujours consister à essayer de lui *faire connaître* ou de lui *faire faire* quelque chose. Le sens consisterait donc toujours soit en une *information* soit en une *injonction*³. La phonie, certes, fait toujours connaître quelque chose au récepteur : ce que la phonie fait toujours connaître au récepteur c'est justement ce que l'émetteur veut lui dire, c'est-à-dire, le sens – l'information ou l'injonction – qu'il essaie de lui transmettre. Lorsque le sens est une injonction, ce qui précède est évident : par exemple, ce que la phonie [vj ɛ̃] (*Viens*) fait connaître au récepteur est sans doute le fait que l'émetteur lui enjoint de venir. Mais ce qui est dit ci-dessus est valable également lorsque le sens est informatif, même s'il est fréquent que les linguistiques confondent, dans ce cas, l'information que l'émetteur essaie de transmettre au moyen de la phonie et que le récepteur connaît grâce à celle-ci avec le contenu de cette information : ce qu'une phonie comme, par exemple, [il ploɛ] (*Il pleut*) fait connaître au récepteur, ce n'est pas le fait qu'il pleut, mais le fait que l'émetteur l'informe qu'il pleut – exactement comme, dans l'exemple précédent, la phonie lui fait connaître le fait que l'émetteur lui enjoint de venir. De façon directe, la phonie ne se réfère donc jamais qu'au *dire* de l'émetteur, c'est-à-dire, à la *phasis* présente dans toute communication⁴. Si la phonie se réfère à des objets autres que le sens, c'est seulement de façon indirecte, pour autant que le sens se réfère à son tour à eux. Les objets autres que le sens ne font donc partie de la substance sémantique que dans la mesure où la référence à eux dans le sens constitue une caractéristique de celui-ci⁵.

2. Le type de connaissance que nous intéressent ici – parce que c'est de ce type de connaissance que les sujets parlants font objet le sens dans l'acte

³ La question peut être considérée comme un cas particulier d'injonction, ainsi que l'interdiction, qui n'est qu'une injonction négative.

⁴ La confusion mentionnée ci-dessus amène les linguistes à ignorer, lorsque le sens est une information, la présence de la phasis. Ils se condamnent ainsi à laisser sans explication satisfaisante certains faits comme, par exemple, le mensonge, ou le fait que le récepteur puisse comprendre un sens informatif sans l'accepter, c'est-à-dire, sans y croire, et qu'il puisse par conséquent refuser de connaître quelque chose qu'il a cependant parfaitement compris.

⁵ Le « référent » de la phonie ne saurait donc être jamais que le sens. Si les linguistes considèrent généralement comme référent d'autres objets, cela est dû à mon avis à la confusion déjà mentionnée et à l'insistance que les sémanticiens mettent à prendre le *mot* comme entité de base de la langue. Puisqu'un mot ne sert à la communication que pour autant qu'il fait partie d'un *énoncé*, lequel, au contraire, ne fait nécessairement partie à son tour d'aucune entité plus vaste, c'est l'énoncé qui doit servir de point de départ pour la sémantique. Or, dès qu'on aborde ainsi le problème il devient vite évident que le signifié d'un mot n'est jamais simplement une classe d'objets, mais, le cas échéant, une classe d'objets la référence à laquelle ou à un des membres de laquelle constitue une caractéristique du sens.

de parole – est celui que l'on a d'un objet⁶ lorsqu'on le reconnaît comme membre d'une classe. Reconnaître un objet comme membre d'une classe consiste à le reconnaître comme étant *équivalent* à certains objets – qui forment avec lui la classe en question – et comme étant au contraire *opposé* à d'autres – qui composent ce qu'on appelle la « classe complémentaire » ou le « complément » de la classe en question. Or, un objet, pris en lui-même, n'est équivalent ni, par conséquent – puisque les notions d'équivalence et d'opposition sont des notions corrélatives –, opposé à aucun autre objet. Ce n'est que d'un *point de vue* déterminé, duquel le sujet considère l'objet, que celui-ci lui apparaît comme étant équivalent ou opposé à d'autres. Un objet, donc, n'appartient à une classe que considéré d'un certain point de vue.

Le *concept* corrélatif d'une classe est l'ensemble des caractéristiques que tous les membres de cette classe et eux seulement présentent. Une fois établi le concept corrélatif d'une classe on peut conclure à l'appartenance d'un objet à cette classe ou à son complément, c'est-à-dire, le reconnaître comme étant équivalent ou opposé, d'un certain point de vue, à l'égard d'autres objets, sans besoin de constater ces équivalences et ces oppositions. En effet, appartiennent à la classe en question tous les objets et seuls les objets qui « réalisent » le concept corrélatif correspondant, c'est-à-dire, qui présentent l'ensemble de caractéristiques qui le constitue⁷. Il n'est pas sûr que l'on puisse dire qu'un sujet opère avec une classe tant qu'il ne le fait pas à travers le concept corrélatif correspondant. Il doit être clair cependant que la classe, c'est-à-dire, les équivalences et les oppositions, précède logiquement le concept : les objets qui composent une classe ne sont pas équivalents, comme la façon de s'exprimer de certains logiciens pourrait le laisser croire, parce qu'ils réalisent tous le concept corrélatif de cette classe, mais c'est, au contraire, parce que les objets ne se valent pas tous d'un certain point de vue que l'on cherche à établir quelles sont les caractéristiques dont la prise en

⁶ Une réalité n'apparaît comme constituant un objet que dans la mesure où on la reconnaît comme membre d'une classe. En toute rigueur on devrait donc dire que la connaissance qui nous intéresse ici est celle que l'on a d'une *réalité* lorsqu'on la reconnaît comme membre d'une classe et qu'elle apparaît par conséquent comme objet.

⁷ La construction du concept corrélatif d'une classe est en fait une tâche infinie, du moins dans ce sens qu'on ne peut jamais être sûr qu'on l'a menée à terme. Les concepts avec lesquels on opère effectivement ne peuvent par conséquent être que des *hypothèses de concepts*. Seuls échappent à cette règle les concepts corrélatifs de classes fondées sur une convention explicite et aussi, du moins pratiquement, les concepts corrélatifs de classes fondées sur une convention implicite, comme sont ceux qui nous intéressent ici. De toutes façons, en effet, la convention ne peut porter que sur un nombre limité de caractéristiques et, par conséquent, la probabilité qu'un concept ne soit pas parfaitement adéquat à une classe se trouvant dans le cas envisagé est pratiquement nulle à partir d'un certain nombre d'expériences.

considération permet de reconnaître les objets équivalents entre eux et les distinguer des objets auxquels ils s'opposent.

Lorsqu'on reconnaît à un objet les caractéristiques qui composent un certain concept et seulement ces caractéristiques, on dit que l'objet en question «est conçu» à travers ce concept. On dit aussi qu'on le connaît sous l'*identité* que ce concept détermine. Un objet ne peut être conçu qu'à travers un concept qu'il réalise — du moins si l'on écarte les cas de conception erronée d'un objet. Mais un objet peut réaliser une infinité de concepts, ce qui implique qu'il peut être conçu d'une infinité de façons et connu donc sous une infinité d'identités diverses⁸.

3. Dans l'acte de parole, l'émetteur et le récepteur considèrent nécessairement le sens *du point de vue de la capacité de la phonie pour le transmettre*. Toujours, en effet, l'émetteur et le récepteur reconnaissent le sens comme étant équivalent à tout autre sens pouvant être également transmis au moyen de la phonie et comme étant au contraire opposé à tout autre sens que celle-ci ne serait en aucun cas capable de transmettre. Toujours, autrement dit, l'émetteur et le récepteur reconnaissant l'appartenance du sens à la classe des sens que la phonie est capable de transmettre.

L'émetteur et le récepteur opèrent avec cette classe à travers le concept corrélatif correspondant. Les caractéristiques qui composent ce concept constituent ce qu'on appelle les *traits* (linguistiquement) *pertinents* du sens. On peut reconnaître ces traits du fait qu'en les remplaçant par une autre caractéristique on obtient un sens que la phonie ne serait pas capable de transmettre, c'est-à-dire un sens tel que, pour le transmettre, il faudrait changer de phonie.

L'émetteur et le récepteur, enfin, puisqu'ils se servent du concept corrélatif correspondant pour opérer avec la classe des sens que la phonie est capable de transmettre, connaissent le sens sous l'identité que ce concept détermine.

La classe, le concept et l'identité mentionnés se supposent réciproquement. C'est pourquoi on peut considérer n'importe laquelle de ces trois entités comme constituant ce qu'on appelle le *signifié* que la phonie possède ou que le sens «réalise».

4. On ne saurait reconnaître l'appartenance du sens à la classe des sens que la phonie est capable de transmettre, sans reconnaître l'appartenance de la phonie à la classe des phonies capables de transmettre les sens de cette

⁸ V. *supra*, note 2.

classe-là. C'est pourquoi la considération du sens du point de vue de la capacité de la phonie pour le transmettre implique la considération de la phonie de ce même point de vue. Ce point de vue, duquel l'émetteur et le récepteur considèrent donc nécessairement la phonie, peut être défini aussi comme le point de vue de son signifié, puisque c'est de celui-ci que dépend la capacité de la phonie pour transmettre le sens. L'émetteur et le récepteur reconnaissent en effet la phonie comme étant membre de la classe qu'elle compose avec toutes les autres phonies ayant le même signifié, c'est-à-dire qu'ils la reconnaissent comme étant équivalente à ces phonies-ci et comme étant au contraire opposée aux phonies qui ont un signifié différent. L'émetteur et le récepteur opèrent avec cette classe de phonies à travers le concept corrélatif correspondant et connaissent par conséquent la phonie sous l'identité que ce concept détermine. Les caractéristiques qui composent ce concept sont les traits pertinents de la phonie, que l'on peut reconnaître du fait qu'en les remplaçant par une autre caractéristique on obtient une phonie ayant un autre signifié.

La classe, le concept et l'identité mentionnés peuvent tous trois être considérés comme constituant le *signifiant* que la phonie «réalise»⁹.

5. On connaît bien le principe saussurien selon lequel l'entité linguistique n'existe que par l'association de la substance phonique et la substance sémantique et s'évanouit dès que l'on ne retient que l'une ou l'autre¹⁰. En effet, le signe, qui est l'entité linguistique à laquelle Saussure se réfère, n'est pas constitué par la phonie et le sens, mais par le signifiant et le signifié, c'est-à-dire, par les façons respectives de connaître la phonie et le sens qui résultent du fait de considérer cette phonie et ce sens du point de vue de la capacité de l'une pour transmettre l'autre¹¹. L'implication réciproque qu'il y a entre ces façons respectives de connaître la phonie et le sens justifie d'ailleurs la conception saussurienne du signe comme une entité «bifaciale», composée par le signifiant et le signifié correspondant.

⁹ Le signifiant est, bien entendu, un concept, exactement dans la même mesure que le signifié.

¹⁰ Dans le texte du *Cours* on parle d'«association du signifiant et du signifié» (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, 4^e édition, Paris, Payot, 1949, p. 144). Je crois être fidèle à la pensée de Saussure en parlant plutôt de l'association des substances, puisque le signifiant et le signifié sont, justement, le résultat de cette association.

¹¹ Saussure, *Cours*, pp. 144, 157 et 169. Jakobson confond substance et forme et parle comme si l'entité linguistique était constituée par la phonie et le sens, et non par la façon de les connaître qui résulte de leur association, lorsqu'il compte, par exemple, la fonction expressive ou «émotive» parmi les fonctions de la langue (v. R. Jakobson, «Linguistique et poétique», in *Essais de linguistique générale*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1963, p. 214).

6. Ce que l'émetteur veut dire dans l'acte de parole et qui constitue le but de celui-ci est toujours un sens *déterminé*, c'est-à-dire, un sens que l'émetteur connaît sous une certaine identité. Cela suppose, d'après ce qu'on a vu, que l'émetteur reconnaît certains sens comme étant équivalents entre eux et comme opposés à d'autres, et qu'il se propose de transmettre au récepteur un de ceux-là et non pas un de ceux-ci. Qu'il se propose, en d'autres termes, de transmettre au récepteur un sens appartenant à une certaine classe et présentant donc les caractéristiques qui composent le concept corrélatif de cette classe. Le récepteur « comprend » lorsqu'il croit savoir ce que l'émetteur veut lui dire, c'est-à-dire, lorsqu'il croit connaître l'identité qui détermine le sens que l'émetteur essaie de lui transmettre. Si cette identité que le récepteur attribue à ce que l'émetteur veut lui dire est celle qui le détermine effectivement, la compréhension du récepteur est « bonne » ; sinon, le récepteur « comprend mal ». Or, *l'identité qui détermine le sens que l'émetteur essaie de transmettre au récepteur, identité dont dépend que la compréhension de celui-ci soit bonne ou mauvaise, n'est pas l'identité sous laquelle on connaît le sens lorsqu'on le considère du point de vue de la capacité de la phonie pour le transmettre, c'est-à-dire, l'identité qui constitue le signifié de celle-ci*. En effet, supposons, par exemple, que l'émetteur se propose d'informer le récepteur, au moyen de la phonie [ʒ^o l atāz isi] (*Je l'attends ici*), qu'il attend, là où il est, son frère. Du point de vue de sa relation avec la phonie, cette information est équivalente, par exemple, à l'information que l'émetteur attend, là où il est, sa *sœur*. Il est évident, cependant, que si le récepteur comprenait cette information-ci à la place de celle-là, il comprendrait mal, ce qui implique que l'identité qui détermine ce que l'émetteur veut dire résulte en partie de leur opposition.

L'émetteur et le récepteur, donc, qui connaissent nécessairement le sens sous l'identité qu'est le signifié de la phonie utilisée pour le transmettre, le connaissent nécessairement aussi sous une autre identité, celle qui le détermine en tant que but que l'émetteur se propose dans l'acte de parole. On peut supposer que l'émetteur détermine d'abord ce qu'il veut dire, c'est-à-dire qu'il connaît le sens d'abord sous l'identité qui le détermine en tant que but qu'il se propose, et que ce n'est qu'ensuite que, en choisissant la phonie dont il se servira pour le dire, il le connaît sous l'identité qu'est le signifié de celle-ci. Il y a donc une priorité, sinon chronologique du moins logique, de l'identité reconnue au sens en tant que but de l'acte de parole à l'égard de l'identité qui résulte du fait de le considérer du point de vue de sa relation avec la phonie. Ces deux identités sont, bien entendu, non contra-

dictoires, du moment qu'elles sont reconnues toutes deux à un même objet, le sens. Le rapport logique qu'il y a entre elles est toujours l'inclusion, le signifié étant toujours le terme incluant et l'identité qui détermine le sens en tant que but de l'émetteur le terme inclus¹². Ce rapport logique implique que tous les sens qui sont équivalents en tant que but que se propose l'émetteur sont également équivalents du point de vue de la relation avec la phonie, mais qu'il peut y avoir des sens équivalents du point de vue de la relation avec la phonie qui ne sont pas équivalents en tant que but que se propose l'émetteur. On a vu, par exemple, que l'information à propos de l'attente du frère de l'émetteur et l'information à propos de l'attente de sa sœur sont équivalentes du point de vue de leur relation avec la phonie [ʒ^o l atã z isi], mais non en tant que but que se propose l'émetteur, puisque il n'est pas indifférent que le récepteur comprenne l'une ou l'autre. Le rapport logique d'inclusion qu'il y a entre le signifié et l'identité du sens qui détermine celui-ci en tant que but de l'émetteur peut être démontré aussi en tenant compte des caractéristiques qui composent les concepts correspondant à ces identités. En effet, toutes les caractéristiques du sens qui composent le signifié de la phonie utilisée pour le transmettre et qui sont donc linguistiquement pertinentes sont également pertinentes pour l'identité du sens en tant que but de l'émetteur, c'est-à-dire qu'elle figurent parmi les caractéristiques qui composent le concept correspondant à cette identité ; mais il peut y avoir des caractéristiques pertinentes pour l'identité du sens en tant que but de l'émetteur et qui ne sont pas linguistiquement pertinentes. Ainsi, dans l'exemple précédent, la référence à un « objet direct masculin » est une caractéristique du sens pertinente pour l'identité de celui-ci en tant que but de l'émetteur, même si cette caractéristique ne constitue pas un trait linguistiquement pertinent.

7. Les sujets parlants doivent donc tenir compte, dans l'acte de parole, de toutes les caractéristiques du sens linguistiquement pertinentes, mais aussi, le cas échéant, de caractéristiques du sens qui ne sont pas linguistiquement pertinentes. Or, rien de tel ne se passe pour la phonie : *la seule identité sous laquelle la phonie est nécessairement connue dans l'acte de parole est celle qui résulte de sa relation avec le sens et, par conséquent, seuls les traits linguistiquement pertinents de la phonie sont nécessairement pris en considération par les sujets parlants dans l'acte de parole*. Bien entendu, rien n'empêche que les parlants, qui considèrent toujours la phonie du point de vue de sa relation avec le

¹² Je compte la coïncidence comme un cas particulier d'inclusion.

sens, la considèrent *en plus* d'autres points de vue et lui reconnaissent des caractéristiques linguistiquement non pertinentes dans la mesure où elles sont pertinentes de ces autres points de vue. Les caractéristiques de la phonie qu'on appelle «expressives», «appellatives», «stylistiquement pertinentes», etc. ne sont rien d'autre que les caractéristiques qui se trouvent dans ce cas. Mais rien de cela n'est nécessaire pour la communication : la communication n'exige nullement que l'on considère la phonie d'un point de vue autre que celui de sa capacité pour transmettre le sens¹³.

8. Rien de ce qui a été dit jusqu'ici à propos de l'acte d'exercer la pratique communicative qu'est l'acte de parole ne relève exclusivement de l'exercice de cette pratique. En effet, tout comme les sujets parlants dans l'acte de parole, l'exécutant¹⁴ d'une autre pratique quelle qu'elle soit considère le but qu'il se propose et le moyen dont il se sert du point de vue de la capacité de celui-ci pour atteindre celui-là. D'une part, du moment qu'il considère de ce point de vue le but qu'il se propose, l'exécutant le reconnaît comme étant membre de la classe des buts que le moyen utilisé est capable d'atteindre. Cette classe est ce qu'on appelle l'*utilité* du moyen en question. D'autre part, en considérant le moyen utilisé du point de vue de sa capacité pour atteindre le but, l'exécutant reconnaît l'appartenance de ce moyen à la

¹³ La seule condition pour qu'une caractéristique de la phonie ou du sens soit linguistiquement pertinente est qu'elle «compte» du point de vue de la capacité de la phonie pour transmettre le sens. En particulier, peu importe pour la pertinence linguistique d'une caractéristique que cette caractéristique «compte» ou non et soit par conséquent pertinente ou non d'autres points de vue. C'est là cependant quelque chose que l'on ignore souvent dans les discussions sur la possibilité d'une étude linguistique du sens et, par conséquent, d'une sémantique qui ferait partie de la linguistique au même titre qu'en fait partie, par exemple, la phonologie. Du fait que la phonie n'est nécessairement connue, dans l'acte de parole, que sous l'identité linguistique, c'est-à-dire, sous l'identité dont la pertinence se fonde sur le rapport entre la phonie et le sens, jamais on n'a mis en doute que l'étude du signifiant fait partie de la linguistique et que la phonie, pour autant qu'elle «réalise» le signifiant, est objet de cette discipline. Par contre, le fait — que jamais, d'ailleurs, on n'assume scientifiquement — que l'identité linguistique du sens n'est pas la seule sous laquelle les sujets parlants le connaissent nécessairement dans l'acte de parole amène souvent les linguistes à mettre en doute le caractère linguistique de l'étude du signifié. Un bon exemple de cette attitude nous est fourni par A. Martinet. Selon cet auteur, les faits linguistiques, on les trouve dans la phonologie et dans la grammaire, tandis que «if you are interested in the *meaning* of words, you will soon discover that you have become a gardener, a chemist, or a philosopher» (*in* Herman Parret, *Discussing Language*, Paris — La Haye, Mouton, 1974, p. 231 ; le souligné est de Martinet).

¹⁴ Les sujets parlants sont les exécutants de la pratique communicative. Une des particularités de cette pratique, et non des moindres, se trouve dans le fait que son exercice exige l'intervention d'au moins deux exécutants (*cf.*, de l'auteur, «Semiologia, conoscenza, comunicazione», *in Rivista illustrata della comunicazione*, n° 0-1, 1979, pp. 26-31). La tâche assumée dans l'exercice des autres pratiques par un unique exécutant se trouve distribuée dans l'exercice de la pratique communicative entre les deux ou plusieurs exécutants de telle façon qu'il est toujours possible de distinguer, grâce à cette distribution, un ou plusieurs émetteurs et un ou plusieurs récepteurs. Dans cette distribution, la détermination du but à atteindre, c'est-à-dire, de ce que l'on veut dire, revient à l'unique ou aux plusieurs émetteurs.

classe qu'il forme avec tous les autres moyens capables d'atteindre les mêmes buts, c'est-à-dire, avec tous les autres moyens ayant la même utilité. J'appelle cette classe, d'un terme qui m'a été suggéré par A. Sercovich, l'*opérant* que le moyen en question «réalise». Exactement comme le signifié et le signifiant à l'égard du sens et la phonie, l'utilité et son opérant correspondant ne sont que des façons de connaître le but et le moyen d'une pratique. Ces façons de connaître, tout comme le signifié et le signifiant, se supposent réciproquement, ce qui fait que toutes les raisons qui amènent Saussure à considérer que le signifié et le signifiant forment ensemble une entité bifaciale peuvent être invoquées pour soutenir qu'il en va de même pour l'utilité et l'opérant. Pour désigner cette entité bifaciale que composent une utilité et l'opérant correspondant, je propose d'utiliser le terme *instrument*¹⁵.

Enfin, tout comme le sens dans l'acte de parole, dans l'exercice de toute autre pratique le but, qui est reconnu par l'exécutant comme étant membre de l'utilité du moyen employé et qui est connu donc sous l'identité déterminée par le concept corrélatif correspondant, est reconnu aussi comme étant membre d'une autre classe et connu par conséquent sous une autre identité, *cette autre identité étant celle qui le détermine en tant que but*.

9. On a déjà signalé qu'on ne reconnaît un objet comme étant équivalent ou opposé à d'autres que dans la mesure où on le considère d'un certain point de vue et que, par conséquent, toute classe dont un objet est reconnu comme membre et toute identité sous laquelle on le connaît suppose un point de vue duquel on le considère. Ce principe est bien entendu valable pour l'identité qui détermine le but qu'on se propose d'atteindre en exerçant une pratique, qu'il s'agisse du sens qu'on se propose de transmettre en exerçant la pratique communicative ou du but que l'on vise en exerçant une autre pratique quelle qu'elle soit. Il se pose donc la question, sur laquelle nous n'avons rien dit jusqu'ici, d'établir quel est ce point de vue dont résulte l'identité qui détermine le but en tant que tel.

Il est évident que le moyen d'une pratique ne saurait être efficace qu'à condition qu'il constitue une *réalité actuelle*, c'est-à-dire, une réalité existante et non pas simplement possible. Lorsqu'on ne dispose pas actuellement du moyen d'une pratique, on peut exercer, pour le produire, une autre pratique, dont le but sera donc le moyen de la première. Bien entendu, si l'on ne dispose pas non plus du moyen d'une pratique que l'on exerce pour

¹⁵ «Signifié», «signifiant» et «signe» sont donc les termes dont on désigne respectivement, dans le cas particulier de la pratique communicative, l'utilité du moyen employé pour l'exercer, l'opérant que ce moyen «réalise» et l'entité bifaciale que composent cette utilité et cet opérant.

produire le moyen d'une autre, on peut en exercer une troisième, dont le but sera le moyen de celle-là, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on arrive à une pratique dont le moyen est actuellement disponible. Or, à part peut-être une unique exception, fondamentale certes mais dont on peut ne pas tenir compte ici¹⁶, toute pratique se trouve dans le cas envisagé ci-dessus, c'est-à-dire que *son but est le moyen d'une autre pratique*. L'identité qui détermine le but d'une pratique en tant que tel n'est que l'identité qui résulte du fait qu'on le considère du point de vue de sa capacité pour produire le but d'une *autre* pratique, pratique dont il est donc à son tour le moyen.

10. Ce que nous avons constaté jusqu'ici à propos du sens n'est que la manifestation, dans le cas particulier de celui-ci, du principe général énoncé dans le paragraphe précédent : le sens, logiquement avant de constituer le but de la pratique communicative et d'être connu sous l'identité qui résulte de sa relation avec le moyen de cette pratique, c'est-à-dire, de sa relation avec la phonie, constitue le moyen d'une autre pratique et est connu sous l'identité qui résulte du point de vue de sa relation avec le but de cette autre pratique. De l'association de la substance phonique avec la substance sémantique, c'est-à-dire, de l'utilisation de la phonie comme moyen de la pratique dont le but est le sens, résulte une façon particulière de connaître respectivement la phonie et le sens ; mais le sens, et seul le sens, est déjà l'objet d'une connaissance qui précède logiquement celle-là. Il me semble intéressant de confronter cette conclusion avec certains passages du *Cours* de Saussure et, surtout, des notes de cours prises par ses étudiants ; par exemple, avec le suivant : « Il n'y a pas a) des idées qui seraient tout établies, et b) des signes pour ces idées ; il n'y a rien du tout de distinct dans la pensée avant le signe linguistique »¹⁷. Si ce passage comportait seulement sa première partie et si l'on voulait dire avec lui que les « idées » que sont les signifiés ne précèdent pas logiquement l'association de la « pensée », c'est-à-dire, de la substance sémantique avec la substance phonique, on ne saurait qu'être d'accord avec lui. Mais la seconde partie ne laisse aucun doute : ce n'est pas en particulier des « idées » que sont les signifiés, mais en général de *toute* « idée », qu'elle nie l'existence avant la mise en rapport de la « pensée » avec la substance phonique. Et alors l'accord n'est plus possible. L'établissement d'une classe, la construction d'un concept, supposent nécessairement une *pratique*, c'est-

¹⁶ Cf., de l'auteur, « Il piacere nei processi della pertinenza e dell'attualità », in *Psicoanalisi e classi sociali*, Roma, Editori Riuniti, 1978, pp. 101-111.

¹⁷ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique par Rudolf Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, tome I, 1968, p. 252, colonne 2.

à-dire, l'utilisation d'un moyen pour atteindre un but. Mais cette condition nécessaire est aussi suffisante : la communication n'étant qu'une pratique parmi d'autres, elle n'est nullement logiquement indispensable pour sortir la pensée de l'état de «nébuleuse informe»¹⁸. Et elle ne l'en sort pas non plus de fait, puisque, comme nous l'avons vu, la communication suppose toujours une autre pratique, la pratique dont résulte l'identité du sens en tant que but, et que cette pratique est déjà suffisante pour que l'on puisse établir des «idées».

Ce qui précède ne met pas en question cependant l'essentiel de l'apport saussurien, lequel concerne, non pas ce que la pensée est *sans la langue*, mais ce que la pensée est *avec la langue* : l'essentiel de l'apport saussurien est en effet d'avoir montré que de l'association de la phonie avec le sens résulte une connaissance de celui-ci, le signifié, qui ne s'explique que par cette association. Contrairement à ce que Saussure affirme, la connaissance qu'est le signifié et qui mérite seule d'être qualifiée de linguistique ne tombe pas au milieu d'un chaos, mais vient s'ajouter à une autre connaissance, pour ainsi dire «pré-linguistique», dont le sens est également l'objet. C'est peut-être l'évidence de sa découverte et le besoin de l'imposer contre les idées reçues de son époque qui expliquent que Saussure s'aventure à des affirmations sur «la pensée avant le signe linguistique» qui, en fait, ne sont pas pertinentes pour son problème. Parce qu'il ne faut pas oublier que la linguistique d'avant Saussure, qui ignorait le signifié – et réduisait par conséquent le signe au seul signifiant – tenait compte exclusivement de la connaissance pré-linguistique du sens¹⁹.

L'application dogmatique et exagérée des textes saussuriens a amené les linguistes, soit à isoler la langue à l'égard des autres formes de connaissance²⁰, soit, plus fréquemment, à ce qui revient pratiquement au même, à réduire à la langue toute autre forme de connaissance. La double connaissance que les sujets parlants ont du sens dans l'acte de parole montre que ces positions sont toutes deux également erronées : en plus de la connaissance linguistique du sens, les sujets parlants ont de celui-ci une autre connaissance, que rien ne permet de qualifier de linguistique et qui est sans doute étroitement liée à la première ; par conséquent, ni la connaissance

¹⁸ *Ibid.*, colonne 5.

¹⁹ Les discussions que j'ai eues à Urbino, en juillet 1977, avec mes amis Luigi Bernabó et Daniela Mazzella m'ont été d'une grande utilité pour préciser ma position sur ce problème.

²⁰ Isolement dénoncé récemment par Pierre Bourdieu in *Le Sens de la pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 53

linguistique n'est isolée des autres formes de connaissance, ni celles-ci ne se réduisent à la connaissance linguistique. Bien plus, c'est dans la relation entre la connaissance linguistique et la connaissance pré-linguistique du sens que se situe à mon avis l'articulation fondamentale entre la connaissance linguistique et les autres formes de connaissance, c'est-à-dire, en appelant « culture » l'ensemble des formes de connaissance propres à une société, l'articulation entre la forme de connaissance qu'est la langue et les autres composantes de la culture.

*13, avenue Krieg
1208 Genève*

IWAR WERLEN

HJELMSLEVS SAUSSURE-REZEPTION

1. Problemstellung

Die Historiographie der Linguistik der Sechziger Jahre¹ hat – in verständlicher Tendenz zur Vereinfachung – die Entstehung und Entwicklung der neueren Sprachwissenschaft mythisch überhöht gesehen: der Gründungsvater Saussure, dessen heilige Schrift – von Jüngern nach seinem Tode herausgegeben – zum Leitfaden konkurrierender Kirchen, insbesondere des Prager und des Kopenhagener Bekenntnisses, gerät. Dieses Bild, in welchem Louis Hjelmslev als der spiritualistische Eiferer der „reinen Form“-Lehre erscheint, als legitimer Nachfolger und Vollender Saussures, wird wohl nicht aufrechtzuerhalten sein. Über Saussures Stellung braucht hier nichts weiter gesagt zu werden, man vergleiche G. Redards abwägende Stellungnahme hierzu². Aber auch die Einschätzung Hjelmslevs hat sich verändert und weicht einer differenzierteren Ansicht, wie sie am deutlichsten von E. Fischer-Jørgensen formuliert wurde:

Probably Saussure's influence on the Prague phonologists has caused Hjelmslev to read his *Cours* again, and he now found formulations which confirmed him in his new conception of the task of linguistics³.

¹ Vgl. etwa B. Malmberg, *Les nouvelles tendances de la linguistique*. Paris, Presses universitaires de France 1966 S. 62; M. Leroy, *Les grands courants de la linguistique moderne*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles ²1973, S. 93; G. Lepschy, *La linguistica strutturale*. Torino, Einaudi 1966, S. 76 usw.

² Georges Redard, „Deux Saussure?“ *Cahiers Ferdinand de Saussure* 32, 1978, 29.

³ Eli Fischer-Jørgensen, „Form and substance in glossematics“, *Acta Linguistica Hafniensia* 10, 1966/67, 1-33. hier S. 4, zum Thema ist auch zu vergleichen der Artikel zum Gedenken an Hjelmslev: Eli Fischer-Jørgensen, „Louis Hjelmslev. October 3, 1899 – May 30, 1965“, *Acta Linguistica Hafniensia* 9, 1965, III-XXII.

Danach ist also der Einfluss Saussures primär der der Bestärkung Hjelmsslevs in seinen eigenen Auffassungen. Muraro⁴ und Scheerer⁵ haben diese Position übernommen und weiter ausgeführt⁶. Muraro wählt bei ihrer Untersuchung über Hjelmsslev als Leser des *Cours* einige wichtige Begriffspaare (forme-substance, langue-parole, linguistique interne – linguistique externe) aus und versucht zu zeigen, dass Hjelmsslevs Gebrauch dieser Begriffe nicht der Saussureschen Intention entspricht. Sie kommt zum Schluss, dass Hjelmsslev bei Saussure „ha cercato la conferma delle sue idee“⁷. Dies führe zu Verkürzungen, zu Verschärfungen und zu Weiterentwicklungen der Konzeptionen Saussures, die so nicht mehr mit Saussures aus dem *Cours* erschliessbaren Intentionen übereinstimmen. Diese Kritik Muraros ist – zumindest teilweise – berechtigt. Sie stützt sich aber auf die kritische Edition Englers⁸, was ihr einen Wissensvorsprung vor Hjelmsslev gibt. Wenn man hier kritisiert, muss man vom Text der zweiten Edition des *Cours* ausgehen, den Hjelmsslev benützte. In diesem Text stehen aber die Hauptzitate über Substanz und Form und die langue als einzigem Gegenstand der Linguistik; Hjelmsslev konnte nicht wissen, dass es sich um Formulierungen der Herausgeber handelt.

Scheerer nimmt die Kritik Muraros auf und fasst sie weiterführend in drei Schlagworten zusammen. Hjelmsslevs Rezeption sei eine Reduktion durch die Entsoziologisierung der *langue*, durch die Entpsychologisierung des Zeichens und durch die Enthistorisierung der Sprachtheorie⁹. Auf diese drei Aspekte wird im folgenden einzugehen sein. Ob Scheerers Schluss: „Der „Triumph der reinen Form“ (...) mag wissenschaftsgeschichtlich wie

⁴ Luisa Muraro, „Hjelmsslev lettore del corso di linguistica generale“, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 27, 1971/72, 43-53.

⁵ Thomas M. Scheerer, *Ferdinand de Saussure*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft 1980, 50-55.

⁶ Andere Ansichten vertritt etwa: Herman Parrett, *Language and discourse*. The Hague, Paris, Mouton 1971, 47-64, der meint, Hjelmsslev habe Saussures Unklarheiten verbessert. Er verweist auf die gegenteilige Meinung von A. Nehring, „Die Glossematik“, *Die Sprache* 5, 1959, 121. Zur Aufnahme des Zeichenbegriffes bei Hjelmsslev vgl. Henning Spang-Hanssen, *Recent theories on the nature of the language sign*. Copenhagen, Nordisk Sprog- og Kulturforlag 1954. (=Travaux du Cercle Linguistique de Copenhagen 9).

⁷ Muraro, „Hjelmsslev“ S. 43.

⁸ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*. Edition critique par Rudolf Engler. Tome 1. Wiesbaden, Harrassowitz 1968.

⁹ Scheerer, *Ferdinand de Saussure* S. 53.

-theoretisch unangefochten sein : seine Herleitung von Saussure ist objektiv illegitim“¹⁰ gerechtfertigt ist, darf füglich diskutiert werden.

Bei der Diskussion der Saussure-Rezeption Hjeltslevs sollte weiter nicht vergessen werden, dass es neben Saussure eine Reihe weiterer Quellen gibt, die Hjeltslev beeinflusst haben. So hat Ungeheuer¹¹ auf den Einfluss des Logischen Empirismus des Wiener Kreises hingewiesen. Für die frühen *Principes de grammaire générale*¹² weist Hjeltslev selbst auf weitere Quellen hin, die auch von Fischer-Jørgensen öfters erwähnt werden¹³. Es sind dies der dänische Grammatiker H. G. Wiwel, der eine synchrone Betrachtung der Sprache schon vor Saussure gefordert hat, weiter Sapir, die russischen Formalisten und die sog. französisch-schweizerische Schule (Saussure, Sechehaye, Meillet usw.¹⁴).

Es geht in dieser Arbeit weniger darum, solche Einflüsse, deren Zahl noch erweitert werden könnte, zu untersuchen. Vielmehr soll gezeigt werden, dass Hjeltslevs und Saussures wissenschaftstheoretischen Motive ähnlich, die wissenschaftstheoretischen Positionen aber verschieden sind. Aus diesen unterschiedlichen Ausgangspunkten resultiert auch die spezifische Art, wie Hjeltslev Saussure rezipiert¹⁵. Diese Rezeption schliesslich soll in einer Untersuchung der Saussure-Zitate in einigen Arbeiten Hjeltslevs gezeigt werden. Dabei wird einiger Wert auch auf Hjeltslevs *Principes* gelegt; Fischer-Jørgensen hat darauf hingewiesen, dass dieses frühe Werk für Hjeltslev wichtig war¹⁶ und dass man ihn daher nicht bloss von der Glossematik, wie sie in den *Prolegomena*¹⁷ skizziert ist, her beurteilen sollte.

¹⁰ Scheerer, *Ferdinand de Saussure* S. 54. Scheerer bezieht sich auf Ludwig Jäger, „Ferdinand de Saussures historisch-hermeneutische Idee der Sprache“, *Linguistik und Didaktik* 27, 1976, 210-244.

¹¹ Gerold Ungeheuer, *Logischer Positivismus und moderne Linguistik* (Glossematik). Språkvetenskapliga Sällskapets i Uppsala Förhandlingar, 1958-60, 1-24. Vgl. dazu auch Fischer-Jørgensen, „Form and substance“ S. 4, Anm. 16.

¹² Louis Hjeltslev, *Principes de grammaire générale*. København, Host 1928 (=Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser 17,1). Im folgenden als *Principes* zitiert.

¹³ Fischer-Jørgensen, „Louis Hjeltslev“ S. V und öfters.

¹⁴ Hjeltslev war in Paris Schüler von Meillet. Das bestätigt auch J. Vendryès, „A. Meillet (1866-1936)“, *Bulletin de la Société de Linguistique* 37, 1937, 1-42, hier S. 36.

¹⁵ Natürlich können nicht alle Arbeiten Hjeltslevs berücksichtigt werden und auch nicht alle Veränderungen seiner Terminologie, die sehr extensiv sind, man vgl. Fischer-Jørgensen, „Form and substance“ und auch Berta Sierstema, *A study of glossematics*. Den Haag, Nijhoff 1955, 1965.

¹⁶ Fischer-Jørgensen, «Louis Hjeltslev» S. V; «Form and substance» S. 2 und öfters.

¹⁷ Louis Hjeltslev, *Prolegomena to a Theory of Language* (*Omkring sprogteoriens grundlaeggelse, dt.*). Translated by Francis J. Whitfield. Revised English edition. Madison, University of Wisconsin Press 1961. Im weiteren zitiert als *Prolegomena*. Aus Verständlichkeitsgründen wird diese Ausgabe zitiert und

2. Die wissenschaftstheoretischen Motive und Positionen

Eines der Ziele Saussures im *Cours* ist es, die allgemeine Sprachwissenschaft als eine *autonome* Wissenschaft zu begründen. Dieses Ziel teilt er mit Hjeltslev. Saussure versucht das Ziel zu erreichen, indem er der Linguistik einen Gegenstand bestimmt, der ihr allein zugehört: die *langue*: „la langue (...) est un tout en soi et un principe de classification“¹⁸.

Der autonome Gegenstand bestimmt so die autonome Wissenschaft und weist ihr den Platz innerhalb der Wissenschaften zu, wobei man allerdings nicht übersehen kann, dass hier ein Klassifikationsproblem entsteht, wenn man die Festlegungen der *langue* näher betrachtet. Insofern Saussure sie nämlich als *fait social* betrachtet, würde die Linguistik zur Soziologie gehören; insofern er sie als System von Zeichen betrachtet, das in den Gehirnen der *masse parlante* niedergelegt ist, gehört sie einerseits zu der noch nicht existierenden Semiologie und andererseits zur Psychologie. Diese Problematik hat Saussure wie folgt gelöst:

On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale; nous la nommerons *sémiologie*...¹⁹.

Das angeführte Problem wird also als Klassifikationsproblem gelöst; die Linguistik wird hierarchisch eingeordnet als Zweig der Semiologie, diese ist ein Zweig der Sozialpsychologie, diese ein Zweig der allgemeinen Psychologie. Damit werden die Differenzen der verschiedenen *langue*-Konzeptionen harmonisierend überdeckt.

Saussures wissenschaftstheoretische Position ist nun nicht, wie man vielleicht annehmen könnte, naiv-empiristisch. Der die Wissenschaft konstituierende Gegenstand – die *langue* – ist nicht einfach vorgegeben und damit empirisch zu untersuchen. Es ist vielmehr so, dass die Wissenschaft den Gegenstand mitbestimmt:

Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet...²⁰

nicht das dänische Original. Die französische und deutsche Übersetzung bieten terminologische Probleme.

¹⁸ *Cours* S. 23.

¹⁹ *Cours* S. 33.

²⁰ *Cours* S. 23.

Es ergibt sich damit ein Interaktion von wissenschaftstheoretischer Motivation und wissenschaftstheoretischem Ausgangspunkt: insofern Saussure eine autonome Wissenschaft will, muss er ein autonomes Objekt bestimmen, das aber nicht an und für sich existiert, sondern unter dem Gesichtspunkt der Wissenschaft geschaffen wird²¹.

Auch Hjelmsevs geht es um die Linguistik als *autonome* Wissenschaft. Anders als Saussure aber beschäftigt er sich auch mit der Wissenschaftlichkeit der Linguistik. Dabei wandelt sich seine Position von den Anfängen in den *Principes* bis zu den *Prolegomena* deutlich. Seine wissenschaftstheoretische Reflexion führt, etwas verkürzt gesagt, unter dem Einfluss des Wissenschaftsbegriffs des logischen Positivismus von einer empiristisch-positivistischen Auffassung zu einer deduktiv-nomologischen. Auf der Ebene von Gegenstand und Theorie bedeutet das: zu anfang bestimmt weitgehend der Gegenstand die Theorie – und damit die Autonomie der Wissenschaft – zu ende bestimmt die Theorie den Gegenstand.

Allerdings – die anfängliche Position in den *Principes* ist nicht allzu deutlich ausgeprägt und etwas verwirrend. Am Anfang des Vorwortes steht:

Une théorie résulte toujours d'une considération de faits. Les généralités n'ont ni valeur ni existence possible hors du détail. Une doctrine ne se vérifie que dans le concret. Pour qu'une science se constitue, la recherche du détail est indispensable: c'est elle seule qui fait ressortir les principes²².

Dieses Zitat scheint Hjelmsevs einer Auffassung zuzuordnen, die den Gegenstand als primär ansieht und aus seiner Untersuchung zu einer Theorie gelangen will. Hermann Paul würde diesen Ansatz kritisieren: der befinde sich im Irrtum, der meine, ein einfaches Faktum „ohne eine Zutat von Spekulation konstatieren zu können“²³. Aber Hjelmsevs macht gleich darauf deutlich, dass er hier ähnlich denkt:

Mais, en nous concentrant sur ces problèmes particuliers, nous nous sommes rendu compte de l'impossibilité qu'il y a d'aboutir à des résultats sans posséder un certain

²¹ Nur kurz ist hinzuweisen auf das Problem der Mathematisierung und Formalisierung; Hjelmsevs und Uldall entwerfen ja eine Algebra für ihre Glossematik. Saussures Interesse ist hier sicher von anderer Art und nicht an einer formallogischen Sprache orientiert. Vgl. zur Diskussion Redard, « Deux Saussures? » S. 38f.

²² *Principes* S. 3.

²³ Hermann Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Tübingen (urspr. Halle a.S.), Niemeyer 1975 S. 5.

fond théorique. En grammaire comme partout, il n'y a pas de progrès possible si l'on n'a pas des bases relativement solides.²⁴

Fassen wir diese Aussagen zusammen, so ergibt sich, dass Hjelmslev zwar der Ansicht ist, die Wissenschaft müsse vom Gegenstand sich bestimmen lassen, dass er aber zugleich meint, es müsse ein theoretisches Gerüst da sein, das die Untersuchung des Gegenstandes möglich und sicher mache. Das erweist sich im Fortgang seiner Ausführungen, wenn er sagt, er füge den bestehenden Gesichtspunkten in der Grammatik einen neuen bei,

un nouveau point de vue, jusqu'ici négligé, et qui pourtant nous semble être le point de vue principal, celui qui consiste à se placer, d'une manière empirique, sur le terrain du langage même, en délimitant le plus nettement les faits linguistiques, d'un côté, des faits non-linguistiques, de l'autre.²⁵

Diese Auffassung liegt nahe bei jener Saussures; doch ist Saussure in einer Hinsicht radikaler: bei ihm „schafft“ der Gesichtspunkt den Gegenstand, während hier der Gesichtspunkt den Gegenstand begrenzt; bei Saussure ist der Gesichtspunkt konstitutiv für den Gegenstand, bei Hjelmslev grenzt er den Gegenstand von andern Gegenständen ab.

Das erste Kapitel der *Principes* befasst sich mit der *grammaire scientifique*, also einer wissenschaftlichen Grammatik im Gegensatz zu spekulativer, praktischer usw. Hjelmslev zählt diese wissenschaftliche Grammatik zu den empirischen Wissenschaften:

Toute science empirique a ceci de particulier qu'elle ne peut pas établir des affirmations générales dans le sens absolu du terme. Pour saisir la nature intime de son objet dans sa généralité absolue, elle ne peut qu'établir des hypothèses et chercher à les vérifier.²⁶

Hjelmslev vertritt also eine an den exakten Wissenschaften angelehnte Position: eine empirische Wissenschaft hat Hypothesen aufzustellen und sie zu verifizieren. Diese Position allein sagt aber noch nichts darüber aus, von welcher Art die Hypothesen sind und wie man sie überprüfen kann. Wenn Hjelmslev dann nämlich als Hypothese seines Buches anführt: „Le langage est un état“²⁷ und dieser *conception grammaticale* die *conception évolutive* als Gegenhypothese entgegenstellt, muss man sich fragen, wie solche Hypothe-

²⁴ *Principes* S. 3.

²⁵ *Principes* S. 5. Es fällt auf, dass Hjelmslev hier durchgehend von *langage* spricht und nicht von *langue*.

²⁶ *Principes* S. 7.

²⁷ *Principes* S. 7.

sen sich überhaupt verifizieren lassen. Beide sind nämlich, nach Hjelsmlev, mit den Fakten der Sprache in gleichem Masse verträglich, beide liessen sich verifizieren²⁸. Zwar spricht er nicht davon, wie er zu diesem Schluss gekommen ist, aber ganz allgemein lässt sich sagen, dass diese Auffassung der Überprüfung einer so allgemeinen Hypothese sich nicht halten lässt. Es geht hier ja nicht um die Überprüfung einer Hypothese, die aus einer Theorie folgt, sondern es geht um einen wesentlichen Satz der Theorie; nur innerhalb einer Theorie ist verständlich, was mit *état* überhaupt gemeint ist. Die Abwägung zwischen Theorien aber, das wird später auch in den *Prolegomena*, im vieldiskutierten Empirieprinzip²⁹, und dann vor allem in Chomskys Diskussion der Bewertung konkurrierender Grammatiken³⁰ deutlich, kann nur aufgrund wissenschaftstheoretischer Kriterien wie Exhaustivität, Adäquatheit und formale Konsistenz getroffen werden.

Hjelsmlev nimmt hier eine Position ein, die positivistisch ist, aber nicht logisch bestimmt. Unter dem Einfluss des Logischen Positivismus wird sich das ändern. Die positivistische Grundhaltung ergibt sich auch bei Hjelsmlevs Diskussion von Secheyays Auffassung, die Linguistik sei eine Wissenschaft a priori³¹. Hjelsmlev hält dagegen, dass ein Vorgehen a priori die *méthode* sei, die am stärksten zu Fehlern verführe; er verlangt „une méthode exclusivement inductive“³². Diese Methode wird erläutert: „On ne peut réaliser une telle méthode qu'en faisant abstraction de toutes les données a priori que fournissent la psychologie et la logique et en ignorant intentionnellement toute catégorie qui ne se révèle pas immédiatement dans l'expression linguistique.“³³ Es wird hier deutlich, dass Hjelsmlevs Insistieren auf einer induktiven Methode der Grammatik aus seiner Suche nach einer autonomen Wissenschaft entsteht: die Kategorien der Grammatik sollen aus dem jeweiligen Gegenstand selbst entspringen und nicht von philosophischen oder logischen vorgegeben werden. Der Begriff der Induktion, den Hjelsmlev hier gebraucht, ist vielleicht nicht ganz richtig verwendet; doch

²⁸ *Principes* S. 9.

²⁹ Das Empirieprinzip ist in den *Prolegomena* S. 11 formuliert.

³⁰ Noam Chomsky, *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge, Ms., M.I.T. Press 1965, S. 18-27 usw.

³¹ Ch. Albert Secheyay, *Programme et méthodes de la linguistique théorique*. Paris, Champion; Leipzig, Harrassowitz; Genève, Eggimann 1908, S. 1-10. Secheyay orientiert sich in seiner wissenschaftstheoretischen Diskussion und Klassifikation klar an Hermann Paul und Adrien Naville.

³² *Principes* S. 41. Hjelsmlev spricht ununterscheidbar von *théorie* und von *méthode*; diese Vermischung wird in der Glossematik als Theorie, die eine Operation ist, weitergeführt.

³³ *Principes* S. 42.

gehört dieses etwas freie Umgehen mit Begriffen der Philosophie auch sonst zu Hjelsmlevs Eigenschaften³⁴. Was Hjelsmlev also vorschlägt, ist ein aposteriorisches, empirisch-positivistisches Vorgehen, das seine Kategorien aus dem Gegenstand zieht und sie nicht voraussetzt.

Nun gelingt es aber Hjelsmlev in den *Principes* dennoch nicht, sich aus der Einordnung der Sprachwissenschaft in die Psychologie zu befreien. Das wird deutlich in der folgenden Stelle: „C'est ainsi que la grammaire fait, dans toutes ses manifestations, partie intégrante de la psychologie et même de la logique descriptive. Mais, en même temps, elle est entièrement indépendante des autres parties de ces disciplines. Elle est une discipline psychologique qui repose sur elle-même“³⁵. Das Zitat zeigt, dass Hjelsmlev auch hier die Autonomie zu wahren versucht: er kommt nicht darüber hinweg, dass es in der Kommunikation psychische Vorgänge gibt (das Denken des einen Sprechers wird dem andern übermittelt), muss aber zugleich fordern, dass die Sprachwissenschaft ihren eigenen, von der Psychologie verschiedenen Standpunkt einnimmt. Es ist hier übrigens interessant zu sehen, dass Hjelsmlev seine Psychologiekonzeption auf von Bechterew stützt³⁶. Dessen „objektive Psychologie“ ist der Versuch einer positivistisch-materialistischen Psychologie. Gegenstand dieser Wissenschaft sind die materiellen Vorgänge, die mit psychischen zusammen auftreten. Er wendet sich gegen die Introspektion, die er in das Gebiet der Phantasie verweist³⁷, und fordert die exakte Untersuchung beobachtbarer Tatsachen. Diese Position übernimmt Hjelsmlev:

On ne peut étudier, d'une manière strictement scientifique, le contenu de la conscience humaine qu'en étudiant la forme d'expression de la conscience. De plus, les faits subconscients ne se laissent guère saisir que par là. La science qui s'occupe de ces études est la sémiologie et, plus particulièrement, la linguistique.³⁸

Diese Ansicht – Semiologie als Studium der Ausdrucksform des Bewusstseins (auch des unbewussten, v. Bechterew folgend) – führt, anders als bei

³⁴ Vgl. B. Sierstema, *A study of glossematics* S. 48 zu Hjelsmlevs Gebrauch von Termini wie „induktiv“, „empirisch“, „deduktiv“ usw.

³⁵ *Principes* S. 43.

³⁶ W. von Bechterew, *Objektive Psychologie oder Psychoreflexologie*. Autorisierte Übersetzung aus dem Russischen, Leipzig und Berlin, Teubner 1913. Es ist auffallend, dass Hjelsmlev in der gleichen Anmerkung v. Bechterew und Saussure zitiert; daraus wird deutlich, dass er so viel als immer möglich in den *Principes* zitiert, ohne sich zu fragen, ob die zitierten Auffassungen miteinander verträglich seien.

³⁷ von Bechterew, *Objektive Psychologie* im Vorwort S. IV.

³⁸ *Principes* S. 45.

Saussure, letztlich dazu, dass die Psychologie zur Semiologie wird und – was die Sprache betrifft – zur Linguistik. Die spätere Aufgabe des Psychologismus ist hier also schon vorgezeichnet, wenn auch noch nicht durchgeführt.

So ähnlich die Konzeptionen Saussures und Hjelmslevs auf den ersten Blick zu sein scheinen, so unterschiedlich sind sie also bei näherem Zusehen. Beide wollen zwar eine autonome Linguistik; aber unter wissenschaftlichem Vorgehen und der Konsequenz daraus für die Linguistik verstehen sie etwas anderes. Selbst die Subsumption der Linguistik unter die Psychologie ist jeweils anders zu verstehen. Bei Saussure scheint der Begriff allgemeine Psychologie etwa das abzudecken, was man als Humanwissenschaften bezeichnen könnte; bei Hjelmslev wird Psychologie zur positivistischen Untersuchung materieller Korrelate.

Anders als die etwas schwankende und unklare wissenschaftstheoretische Konzeption der *Principes* enthalten die *Prolegomena* und übrigens auch Uldalls *Outline*³⁹ eine explizite und klare wissenschaftstheoretische Stellungnahme. Hjelmslev vertritt hier, ohne es explizit zu sagen, das Programm der Einheitswissenschaft. Er kritisiert die *sciences humaines*, die die Einmaligkeit, Unwiederholbarkeit und Geschichtlichkeit ihrer Gegenstände betonen und so nur beschreiben können, „which would be nearer to poetry than to exact science“⁴⁰. Dagegen müsste eine wissenschaftliche Theorie im Prozess das System suchen und als Kombination von Elementen beschreiben. „It is the aim of linguistic theory to test, on what seems a particularly inviting object, the thesis that a process has an underlying system“⁴¹ – der Gedanke entspricht dem Gedanken der *Principes*, Sprache als *état* zu beschreiben. Was gegenüber dem früheren Werk aber ändert, ist die Auffassung der Theorie; eine Theorie müsse verträglich sein mit empirischen Daten. Das könne durch das Prinzip der Empirie erreicht werden: „The description shall be free of contradiction (self-consistent), exhaustive, and as simple as possible. The requirement of freedom from contradiction takes precedence over the requirement of exhaustive description. The requirement of exhaustive des-

³⁹ Louis Hjelmslev, Hans Jørgen Uldall, *Outline of Glossematics. A study in the methodology of the humanities with special reference to linguistics*. Part I: General theory. By H.J. Uldall. Copenhagen, Nordisk Sprog- og Kulturforlag 1957. (=Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague 10,1). Hjelmslevs Teil dieser Publikation ist bekanntlich nicht erschienen.

⁴⁰ *Prolegomena* S. 8f.

⁴¹ *Prolegomena* S. 10.

cription takes precedence over the requirement of simplicity.“⁴² Hier gibt es also kein Verifizieren von Hypothesen mehr; die Empirie ist gesichert durch formale Eigenschaften der Theorie. Entsprechend wird der Begriff der „Induktion“ begriffen als Aufsteigen vom einzelnen Element zur Kategorie, etwa vom Wort zum Text, „Deduktion“ als Analysieren eines Textes in seine Elemente. Hjelmsevs Theorie ist – wie er sagt – „necessarily empirical and necessarily deductive“⁴³ (beides in seinem Sinn begriffen) und als solche definiert sie ihr Objekt vollständig frei in einer willkürlichen, aber angemessenen Form von Prämissen. Wir haben es hier mit einer deduktiv-nomologischen Auffassung von Theorie zu tun, wie sie vom logischen Positivismus entwickelt wurde – in ihrer reinsten Form als uninterpretierter axiomatischer Theorie. Allerdings scheint Hjelmsev die dadurch entstehenden Probleme nicht ganz zu übersehen. Fischer-Jørgensens Ausführungen zum Status der theoretischen Deduktion bei Hjelmsev zeigen dies deutlich⁴⁴. Danach ist zuerst die Analyse eines noch unbekanntes Textes in glossematischer Form möglich, während die spätere Auffassung die Theorie als nachträgliche Kontrolle der praktischen Analyse in der Form der *discovery procedures* etwa des amerikanischen Strukturalismus betrachtet.

Wichtig scheint, dass eine Theorie der Hjelmsevschen Art vergleichbar wird einer formalen Definition des Gegenstandes: jeder Gegenstand, der in einer Analyse der glossematischen Theorie aufgelöst werden kann, ist ein Text einer Sprache: „the aim of a theory is to indicate a method of procedure for knowing or comprehending a given object“⁴⁵.

Dieser Gegenstand wird aber nun aufgelöst in Relationen; darüber wird später zu sprechen sein. Der wissenschaftstheoretische Gesichtspunkt bleibt hier im Vordergrund: nicht mehr Elemente sind primärer Gegenstand der Theorie, sondern Relationen, oder – glossematisch gesprochen – Funktionen. Der Gedanke entspringt zweifellos zwei unterschiedlichen Wurzeln: einmal Saussures Konzeption⁴⁶, zum andern wohl der Konzeption, die Carnap vertritt. Er sagt, dass „die Wissenschaft nur die Struktureigenschaften der Gegenstände behandelt“⁴⁷, wobei Strukturen die Relationen der

⁴² *Prolegomena* S. 11.

⁴³ *Prolegomena* S. 13.

⁴⁴ Fischer-Jørgensen, „Form and substance“ S. 14ff.

⁴⁵ *Prolegomena* S. 16.

⁴⁶ *Prolegomena* S. 23, wo von Saussure gesagt wird, er habe die Priorität von Abhängigkeiten (*rappports*) in der Sprache erkannt.

⁴⁷ Rudolf Carnap, *Der logische Aufbau der Welt*. Text nach der 4., unv. Auflage. Frankfurt a.M., Berlin, Wien, Ullstein 1979 S. 11. (Ursprünglich: Hamburg, Meiner 1926).

Gegenstände untereinander sind, d. h. ihre formalen Eigenschaften. „Unter formalen Eigenschaften einer Beziehung verstehen wir solche, die sich ohne Bezugnahme auf den inhaltlichen Sinn der Beziehung und auf die Art der Gegenstände, zwischen denen sie besteht, formulieren lassen.“⁴⁸ Gerade dieser Bezug zu Carnap und dem Wissenschaftsparadigma des Wiener Kreises bestimmt die spezifische Rezeption von Saussures Gedanken durch Hjelmslev. Es ist nämlich bezeichnend, dass sich die Saussureschen Dichotomien wie *langue-parole*, *forme-substance* und so weiter, die im *Cours* wohl eher die Funktion einprägsamer, mnemotechnischer Formulierungen haben, bei Hjelmslev in das funktional-relationale Denken einfügen. Die meistens zweiwertigen Relationen der Glossematik geben den Dichotomien eine theoretische Fundierung, die sie bei Saussure in gleicher Weise nicht haben. Das führt schliesslich zur vollständigen Parallelisierung von Ausdruck und Inhalt bei Hjelmslev.

3. Die Rezeption Saussures in den *Principes*

Die *Principes* stellen Hjelmslevs Versuch dar, die allgemeine Grammatik im engeren Sinn des Wortes als einer Wissenschaft von den Kategorien der Sprache zu begründen. Das Thema ist damit enger gefasst als jenes des *Cours*; es ist daher von vornherein nicht zu erwarten, dass alle Kapitel des *Cours* in gleicher Weise zur Sprache kommen. Eine Übersicht über die Zitate erweist, dass folgende Punkte Hjelmslev vor allem interessieren⁴⁹:

- 1) Die Stellung der Linguistik innerhalb der Wissenschaften. Hierzu werden vor allem die Seiten 23f. (zur *langue*) und 33f. (*Semiologie*) des *Cours* zitiert. Zu diesem Thema wurde schon gehandelt.
- 2) Der Zeichenbegriff Saussures (Hierzu S. 97 ff., 100-102, 106 f., 144, 181 f. des *Cours*).
- 3) *valeur* und der Schachvergleich (Hierzu S. 115f., 125f. 149, 153, 157 des *Cours*).

⁴⁸ Carnap, *Der logische Aufbau* S. 13. Hier ist darauf hinzuweisen, dass der Gebrauch von *formal* nicht verwechselt werden sollte mit dem Begriff der *forme* bei Hjelmslev; bei Hjelmslev wäre die Dichotomie Ausdruck-Inhalt betroffen. Eine formale Darstellung ist allein aufgrund der Gestalt des Ausdrucks, ohne Rücksicht auf den Inhalt gestaltet. Munaro, „Hjelmslev“, hat dies S. 45 nicht beachtet, wo sie von „analisi formale“ spricht.

⁴⁹ Zitiert wird hier immer die 2. Auflage des *Cours*: Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally et Albert Séchéhay. Avec la collaboration de Albert Riedlinger. Paris, Payot 1922.

- 4) Synchronie, Diachronie und Panchronie (Hierzu S. 114f., 121f., 128, 134f., 138f., 202f., 185f. des *Cours*).
- 5) Syntagmatische und assoziative Beziehungen (Hierzu S. 170f., 176f.).

Interessant ist, dass die beiden Standardzitate späterer Arbeiten in den *Principes* fehlen. Es sind: „cette combinaison produit une forme, non une substance“ (S. 157)⁵⁰ und der berühmte letzte Satz des *Cours*: „la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même“. (S. 317) Beide Zitate sind bekanntlich Herausgeberformulierungen. Das Fehlen des zweiten Zitates hat wohl damit zu tun, dass Hjeltslev, wie gezeigt wurde, noch eine psychologische Konzeption der Linguistik ansatzweise vertritt. Das Fehlen des ersten Zitates hängt damit zusammen, dass Hjeltslev hier einen eigenen Begriff der *forme* entwickelt, der erst später in die Dichotomie *forme-substance* übergeführt wird.

3.1. Der Zeichenbegriff in den *Principes*

Hjeltslev übernimmt den Begriff des Zeichens aus dem *Cours*⁵¹ mit einer Veränderung:

On sait que selon F. de SAUSSURE le signe linguistique est constitué par l'association d'un signifié (concept) avec un signifiant (une image acoustique ou verbale). Or, le signifiant comprend précisément les deux choses que nous venons de distinguer: une image phonique, d'une part et une image grammaticale, de l'autre.⁵²

Hjeltslev spaltet so das *signifiant* in zwei Teile auf, sodass er das folgende Schema erhält⁵³:

$$\begin{array}{ccc}
 \text{signe} = & & \\
 \underbrace{\text{concept}} & \sim & \underbrace{(\text{image phonique} + \text{image grammaticale})} \\
 = \text{signifié} & & = \text{signifiant}
 \end{array}$$

⁵⁰ *Cours* S. 157 wird zwar zitiert, aber nicht für diese Stelle.

⁵¹ Vgl. auch Spang-Hanssen, *Recent theories* S. 129.

⁵² *Principes* S. 115f., wo *Cours* S. 98f. zitiert wird; Anmerkungen Hjeltslevs sind hier und in den andern zitierten Stellen jeweils weggelassen.

⁵³ *Principes* S. 116; die an die Mathematik angelehnten Symbole (+, =) sind wohl ohne tiefere Absicht verwendet. Die Tilde symbolisiert die Zeichenassoziation.

image grammaticale wird näherhin als *forme* bezeichnet und wie folgt definiert: „tout ce qui, dans le signe, est directement tangible à l'exclusion de tout ce qui y est conventionnel“⁵⁴.

Diese Definition muss auf ihrem Hintergrund gesehen werden: da für Hjeltslev hier Bedeutungen noch psychische Grössen sind, lassen sie sich, der Psychologie Bechterews folgend, nur indirekt, d. h. über ihren Ausdruck, das signifiant, erkennen. Im signifiant nun lassen sich konventionelle und nichtkonventionelle Teile unterscheiden. Erstere sind die Phoneme, hier nicht im modernen Sinn verstanden, sondern als Lautgestalten, letzteres wäre dann die Form. Nun bereitet eine solche Festlegung gewiss Schwierigkeiten, was Hjeltslev nicht verkennt; er fährt daher fort: „le fait [dass Phoneme nicht zur Form gehören] n'empêche pas que la forme elle-même soit directement tangible. La forme n'est constituée que par une série de catégories subconscientes, et ces catégories se trouvent uniquement et immédiatement dans l'image verbale; le signifié même, au contraire, ne s'y trouve pas immédiatement – sauf dans le cas où il se revêt d'une forme.“⁵⁵ Der letzte Teil des Zitates spielt auf die in den *Principes* weiter hinten ausführlich diskutierte Frage der Hypothese des *contenu significatif*⁵⁶ der Kategorien an, auf die hier nicht einzugehen ist⁵⁷.

Wie ist nun aber Hjeltslevs Auffassung von der direkten Zugänglichkeit der Form zu begründen? Er argumentiert ex negativo: „Si la forme n'était pas directement tangible dans le signe, si elle appartenait au signifié seul, ce ne serait que par une méthode purement psychologique que l'on pourrait l'étudier.“⁵⁸ Diese Argumentationsfigur ist allerdings nicht gerade überzeugend: eine autonome Linguistik oder Kategorienlehre der Sprache gibt es also nur dann, wenn die Form direkt zugänglich ist; daher muss die Form direkt zugänglich sein.⁵⁹

⁵⁴ *Principes* S. 116. Hjeltslev nimmt bei dieser Festlegung Bezug auf Sechehay, *Programme et méthodes* S. 113, der Form allerdings als „forme de la pensée“ begreift. Obwohl Séchehay im gesamten Buch häufig zitiert wird, ist sein Einfluss wohl weniger stark, als etwa Fischer-Jørgensen annimmt.

⁵⁵ *Principes* S. 116.

⁵⁶ *Principes* S. 164.

⁵⁷ Die Hypothese vom Zeichencharakter der Kategorien ist problematisch für die Konventionalität und die Arbitrarität des Zeichens. Auf diese Probleme ist hier nicht einzugehen. Man vgl. Rudolf Engler, „Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe“, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 19, 1962, 5-66. zugleich Thèse Universität Bern.

⁵⁸ *Principes* S. 116f.

⁵⁹ Eine entsprechende Argumentationsfigur findet sich auch später, wenn Hjeltslev zu begründen versucht, dass die Sprache Systemcharakter haben müsse. Hätte sie ihn nicht, könnte man sie nicht

In Hjelmslevs Versuch, das signifiant als Einheit zweier unterschiedlicher Elemente zu sehen, deutet sich schon die spätere Aufteilung in Form und Substanz an, ohne dass sie hier terminologisch vorgegeben wäre.

3.2. Synchronie, Diachronie und Panchronie

Hjelmslev übernimmt nicht nur Saussures Dichotomie synchronischer und diachronischer Betrachtungsweise, er verschärft sie noch:

L'opposition entre les deux points de vue est absolue et ne souffre pas de compromis. L'autonomie et l'indépendance réciproque du synchronique et du diachronique tiennent à ce que la vérité synchronique est la négation de la vérité diachronique.⁶⁰

Diese Verschärfung ist im Lichte der epistemologischen Auffassung Hjelmslevs zu sehen, dass sein Entwurf einer wissenschaftlichen Grammatik die Überprüfung der Hypothese sein solle, die Sprache sei ein *état*. Eine andere als die synchrone Betrachtung würde diese Hypothesenprüfung sinnlos machen.

Der Sinn von Synchronie wird von Hjelmslev festgelegt auf Saussures engeren Terminus *idiosynchronique*, also auf die Beschreibung eines einzelnen Sprachzustandes einer Einzelsprache. Im Anschluss an Saussure, aber gegen dessen eigene Entscheidung, schlägt er den Begriff der Panchronie vor für die allgemeine Grammatik⁶¹. Er begreift Panchronie als die Beschreibung der allgemeinen Möglichkeiten von Sprachen:

... nous pouvons très bien désigner la grammaire scientifique comme une discipline panchronique. La mise au point des possibilités panchroniques sera – nous le croyons fermement – le but de toute linguistique générale.⁶²

Ist es so Hjelmslevs Ziel in den *Principes*, eine allgemeine Kategorienlehre der Sprachwissenschaft zu begründen, die ihre Kategorien aus der Sprache selbst, als *langue* begriffen, gewinnt, und die weiter die *langue*

wissenschaftlich beschreiben. So gerät ihm unter der Hand die methodologische Voraussetzung zur ontologischen. Vgl. dazu auch Ungeheuer, *Logischer Positivismus*.

⁶⁰ *Principes* S. 47. Mit dem Thema des Verhältnisses von Synchronie und Diachronie befasst sich Hjelmslev auch in der 1934 gehaltenen, aber erst 1972 publizierten Vorlesung *Sprogssystem og Sprogforandring*, vor allem S. 23-35. (= Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague 15).

⁶¹ *Principes* S. 101f.; zitiert werden *Cours* S. 128, 134f., 141.

⁶² *Principes* S. 104; vgl. auch S. 268. An beiden Stellen wird auf Sechehaye, *Programme et méthodes* verwiesen. Hjelmslevs Konzeption einer Theorie, die alle Möglichkeiten aufzählen muss, bleibt auch in der späteren Entwicklung der Glossematik erhalten, wo das System oder das Schema alle Möglichkeiten zu erfassen hat, die Norm und der Gebrauch dagegen nur die realisierten Möglichkeiten.

betrachtet als ein System von Werten, ist zwar einerseits die offensichtliche Nähe zu Saussure gegeben. Diese Nähe scheint aber primär darin zu bestehen, das Hjelmslev Saussures Ausführungen zur *langue*, zum Zeichencharakter und zur synchronischen Betrachtung akzeptiert, sie aber gleichzeitig seinem Ziel einer induktiv-empirischen Wissenschaft dienstbar macht. Dadurch werden die bei Saussure entlehnten Bestandteile aber umdefiniert, wie sich das besonders bei der Konzeption des sprachlichen Zeichens erweisen hat.

4. Die Rezeption Saussures in Phonematik und Glossematik

Der Prozess der Übernahme und Veränderung der Saussureschen Gedanken bei Hjelmslev lässt sich weiterverfolgen in der ersten Darlegung der Vorstufe der Glossematik, in der Phonematik. Sie war als erste Frucht der Zusammenarbeit von Hjelmslev und Uldall entstanden. In „On the principles of phonematics“⁶³ verändert sich die Position Hjelmslevs gegenüber den *Principes* vor allem in zwei Punkten: 1) Die Autonomie der Linguistik wird stärker betont: keine extra-linguistischen Kriterien können zugezogen werden⁶⁴. Und weiter: „If it is true that language is a social institution, existing outside and independently of the individuals, it must follow that language cannot be defined as a psychological phenomenon. Consequently the language feeling of the individuals must not be taken into account in the definition of phonemes. The psychological method and the subjective analysis must be replaced by a purely systematological method and by an objective analysis.“⁶⁵

Die prinzipielle Einordnung der Linguistik in die Psychologie wird hier aufgegeben, die Tendenz zum rein formalen (objektiven) Vorgehen deutlich. Zwar wird die *langue* als *social institution* gesehen – wie bei Saussure.

⁶³ Der Aufsatz wird hier zitiert nach der Ausgabe in: Louis Hjelmslev, *Essais linguistiques II*. Copenhague, Nordisk Sprog- og Kulturforlag 1973. (=Travaux du Cercle linguistique de Copenhague 14). S. 157-162. Weitere Aufsätze finden sich in: Louis Hjelmslev, *Essais linguistiques*. Publiés par le Cercle linguistique de Copenhague à l'occasion du soixantième anniversaire de M. Louis Hjelmslev. Copenhague, Nordisk Sprog- og Kulturforlag 1959. (= Travaux du Cercle linguistique de Copenhague 12).

⁶⁴ *Essais linguistiques II* S. 157.

⁶⁵ *Essais linguistiques II* S. 157.

sure⁶⁶ –, aber zugleich hypostasiert und damit strikt als ausserhalb des Individuums und unabhängig von ihm.

2) Es wird eine Unterscheidung von System, Norm und Gebrauch eingeführt:

In any language, you may distinguish three different parts: (1) a central part, which is the *system*; (2) the *norm*, i.e. a set of rules, depending on the system, and fixing the necessary limit of variability of each element; (3) the *usage* adopted by a given language community. The three domains are different from *la parole*, which is the use of language by a single individual.⁶⁷

Diese Unterscheidung erlaubt es Hjelmslev, an dem abstrakten, rein formalen, negativen Charakter der Phoneme festzuhalten: Phoneme sind dann Einheiten des Systems, die in verschiedener Art und Weise durch Norm und Gebrauch festgelegte substantielle mögliche Realisierungen kennen. Hjelmslev zieht mit seiner Unterscheidung die Konsequenzen aus dem Wertcharakter der Sprache.

Die beiden genannten Punkte: Linguistik als autonome Wissenschaft und Sprache als formales System führen zu einem weiteren, von Hjelmslev immer wieder betonten Postulat: die Linguistik muss immanent sein⁶⁸. Diese Forderung wird an den meisten Stellen mit dem Schlußsatz des *Cours* belegt. In einem später geschriebenen Aufsatz⁶⁹ hat sich Hjelmslev übrigens auf diese Zitate bezogen und damit zugleich zu jenem Bild beigetragen, das etwas überzeichnet am Anfang dieser Arbeit steht. Er führt dort aus, dass

⁶⁶ Zur Konzeption der Sprache als sozialer Institution bei Saussure vgl. Christine Bierbach, *Sprache als fait social*. Tübingen, Niemeyer 1978. (= Linguistische Arbeiten 59). bes. S. 52-65. Scheerer, *Ferdinand de Saussure* und Muraro, „Hjelmslev“ kritisieren Hjelmslevs Entsoziologisierung der Sprache; es wird hier deutlich, dass Hjelmslevs Auffassung von sozialer Institution gerade nicht Abhängigkeit von gesellschaftlichen Bedingungen meint, sondern im Gegenteil der Sprache eine Existenz an und für sich zubilligt. Von „Entsoziologisierung“ kann nur dann die Rede sein, wenn man diese Konzeption nicht als soziologisch betrachten will, obwohl es eine starke Tendenz etwa in Durkheims Soziologie in diese Richtung gibt.

⁶⁷ *Essais linguistiques II* S. 158. Diese Unterscheidung wird ausführlich auch behandelt in Louis Hjelmslev, *La catégorie des cas. Etude de grammaire générale*. Zweite verbesserte und mit den Korrekturen des Autors versehene Auflage der Ausgabe Kopenhagen 1935-1937. Mit einer bibliographischen Notiz von Eli Fischer-Jørgensen. Zwei Teile in einem Band. München, Fink 1972. (= Internationale Bibliothek für allgemeine Linguistik 25) S. 88. Fischer-Jørgensen, „Form and substance“ S. 21 und passim hat auf die Veränderungen der zitierten Trias hingewiesen.

⁶⁸ Im Aufsatz „La stratification du langage“ von 1954, abgedruckt in den *Essais linguistiques I* S. 36-68 steht übrigens eine Stelle aus den *Principes*, zu der Hjelmslev bemerkt, er habe 1931 erstmals explizit von der immanenten Methode gesprochen, sie aber in den *Principes* schon angetönt (S. 37).

⁶⁹ „Structural analysis of language“. Abgedruckt in *Essais linguistiques I* S. 27-35; erstmals erschienen 1948.

die Schüler und Zeitgenossen Saussures vor allem jene Stellen des *Cours* aufgenommen hätten, in denen *langue* nicht als reine Form, sondern als Form der Substanz begriffen werde; das gelte vor allem auch für die Prager Phonologen. Dagegen habe er, Hjelmslev, sich auf den Standpunkt gestellt, die Sprache als reine Form zu betrachten. Er habe damit an den Schlußsatz des *Cours* angeschlossen, wozu ihm Bally geschrieben habe: „Vous poursuivez avec... constance l'idéal formulé par F. de Saussure dans la phrase finale de son Cours de linguistique générale“⁷⁰. Hjelmslev fährt dann allerdings weiter, man dürfe die Glossematik nicht mit Saussures Theorie identifizieren. Seine eigene Beschäftigung mit dem Thema habe nämlich schon vor seiner Kenntnis Saussures begonnen⁷¹, doch „Reading and rereading Saussure's lectures has given me confirmation in regard to many of my views; but I am necessarily looking at this theory from my own angle...“⁷².

Die Veränderung Saussurescher Termini lässt sich sehr gut zeigen an einem Aufsatz von 1943, der zuerst in den *Cahiers Ferdinand de Saussure* erschien⁷³. Er beschäftigt sich mit der Dichotomie von *langue* und *parole*. Im *Cours* verwende Saussure *langue* nicht immer im gleichen Sinn, sondern wesentlich in drei Bedeutungen:

- a) *une forme pure*, définie indépendamment de sa réalisation sociale et de sa manifestation matérielle;
- b) ... *une forme matérielle*, définie par une réalisation sociale donnée, mais indépendamment encore du détail de la manifestation;
- c) ... un *simple ensemble des habitudes* adoptées dans une société donnée, et définies par les manifestations observées.⁷⁴

Diese drei möglichen Interpretationen von *langue* nennt er hier *schéma*, *norme* und *usage*. Er vertritt die Ansicht, dass Saussure im *Cours* *langue* meist im Sinne von Schema gebrauche; begründet wird dies mit der Auffassung

⁷⁰ *Essais linguistiques* I S. 31.

⁷¹ Diese Behauptung Hjelmslevs darf nicht allzu wörtlich genommen werden. Nach Fischer-Jørgensen, „Form and substance“ S. 2 hat Hjelmslev den *Cours* etwa 1925 kennengelernt, das *Mémoire* sicher schon vorher. Wie gezeigt wurde, verändert sich aber die Lektüre im Zusammenhang mit der Glossematik; von daher kann man annehmen, dass diese neue Lektüre erst nach den Grundlagen der Glossematik entstand.

⁷² *Essais linguistiques* I S. 32.

⁷³ „Langue et parole“. Abgedruckt in *Essais linguistique* I, 69-81. Zuerst in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 2, 1943, 29-44. In diesem Aufsatz und auch an anderen Orten sagt Hjelmslev sehr klar, dass er den *Cours* für inhomogen und daher interpretierenswert und -bedürftig hält.

⁷⁴ *Essais linguistiques* I S. 72.

der langue als eines Systems von Werten und der *maxime fondamentale*⁷⁵, dass die Sprache ein System sei, keine Substanz⁷⁶. Saussure verwende jedoch langue auch im Sinn von Norm, etwa dort, wo vom *image acoustique* die Rede sei; und manchmal sogar im Sinn von Usage, wenn er sagt, die langue sei „l'ensemble des habitudes linguistiques“⁷⁷.

Auch parole läßt sich nach Hjelmslev in dreifacher Weise verstehen: „elle est 1^o une *exécution*, non une institution; 2^o *individuelle*, non sociale; 3^o *libre*, non fixée“⁷⁸.

Greift man hier die Bestimmung der parole als Exekution heraus, kann man eine Unterscheidung treffen zwischen einer Theorie der Institution und einer Theorie der Exekution. Dieser entspricht als sprachliche Realität der Gebrauch (l'usage), jener das Schema; die Norm ist dann eine artifizielle Abstraktion aus dem Gebrauch. Sie ist daher streng genommen überflüssig. Daraus schliesst Hjelmslev, dass die einzig wesentliche Unterscheidung die zwischen Schema und Gebrauch sei; sie ist anstelle jener von langue und parole zu verwenden, welche Termini nur eine erste Annäherung darstellten, „historiquement importante, mais théoriquement imparfaite“⁷⁹.

Über diese Stelle sagt Hjelmslev später, er habe versucht,

... to lay bare what to my mind is the entirely new and really profitable idea in his work. This is, if I am not mistaken, the conception of language as a purely relational structure, as a pattern, as opposed to the usage (phonetic, semantic, etc.) in which this pattern is accidentally manifested⁸⁰.

Über die verschiedenen Versionen der Unterscheidung von Schema und Gebrauch unterrichtet Fischer-Jørgensen⁸¹. Bezeichnend für Hjelmslevs Umgang mit dem *Cours* ist hier, dass gewisse Facetten der Saussureschen Begriffe einfach ausgeblendet werden, wobei Hjelmslev sich gelegentlich in Widersprüche verstrickt. So ist der Gebrauch in einer Version nicht Teil der

⁷⁵ *Essais linguistiques* I S. 75.

⁷⁶ Nach *Cours* S. 157, 169. Die kritische Edition nr. 1837 und nr. 1976 zeigt, dass die griffige Formulierung nicht von Saussure stammt, der nur *substance* erwähnt.

⁷⁷ *Essais linguistiques* I S. 75, nach *Cours* S. 112, mit dem Hinweis, dass Saussure *usage* gelegentlich im Sinne von Hermann Pauls *Usus* verwendet.

⁷⁸ *Essais linguistiques* I S. 79.

⁷⁹ *Essais linguistiques* I S. 81.

⁸⁰ In: „Structural analysis of language“, *Essais linguistiques* I S. 30.

⁸¹ Fischer-Jørgensen, „Form and substance“ S. 21.

parole, in der eben zitierten wird Gebrauch für parole eingesetzt. Während die Norm etwa in der Phonematik eine grosse Rolle spielt, wird sie hier als artifizielle Abstraktion betrachtet und daher als überflüssig. Diese Widersprüche hängen selbstverständlich mit der Entwicklung Hjelmslevs zusammen, auf die schon hinzuweisen war.

Diese Entwicklung wird auch deutlich in der Art und Weise, wie Saussure in den *Prolegomena* erwähnt wird. Er erscheint hier hauptsächlich in zwei Hinsichten: als Begründer eines relationalen Zeichenbegriffs und als Begründer der Unterscheidung von Form und Substanz. In der ersten Hinsicht wird Saussure im Rahmen der *Prolegomena* auf den Seiten 47, 49f., 54, 111, 113 erwähnt. Hjelmslev legt Wert darauf, dass Saussure einen Zeichenbegriff entwickelt habe, der bilateral sei, der Inhalt und Ausdruck durch eine Zeichenfunktion verbinde. Zur Unterscheidung von Form und Substanz finden sich Zitate auf den Seiten 23, 50 (mit einer Kritik der Auffassung Saussures), 74, 77, 80, 103, 106, 108, 111, 123.

Die übrigen Stellen, an denen Saussure erwähnt wird, konzentrieren sich auf den Entwurf der Semiologie (S. 107, 120, 111) sowie auf einige weniger wichtige Stellen, so im Vorwort (S. 7), wo Saussure als der einzig erwähnenswerte Vorgänger bezeichnet wird, S. 79, wo Hjelmslev das *Mémoire* als Beispiel einer abstrakten, nicht an der Substanz orientierten Arbeit erwähnt.

Aus dieser Übersicht wird Hjelmslevs eigene Ausrichtung sehr deutlich. Ihm geht es um einen Zeichenbegriff, der auf der semiotischen Funktion begründet ist und der zugleich die beiden Ebenen des Ausdrucks und des Inhalts ins Spiel bringt. Mit der Unterscheidung von Substanz und Form und der Verbindung dieser Dichotomie mit der von Ausdruck und Inhalt erreicht er einen Zeichenbegriff, der reine Form des Ausdrucks und reine Form des Inhalts miteinander verbindet. In den Vordergrund tritt also der Gedanke eines Systems von (relational definierten) Werten; auf die Abhängigkeit dieser Auffassung vom zugrundeliegenden Wissenschaftsbegriff Hjelmslevs wurde schon hingewiesen.

An drei Stellen der *Prolegomena* kritisiert Hjelmslev Saussure. Die erste Kritik betrifft die fehlende Berücksichtigung der semiotischen Funktion:

Saussure, in order to classify the sign function, undertook the device of trying to consider expression and content each alone without consideration of the sign function...⁸²

⁸² *Prolegomena* S. 49.

Was also nach Hjelmslevs eigenem Zeichenverständnis primär und grundlegend ist, nämlich die Zeichenfunktion, sieht er bei Saussure vernachlässigt. Saussure erliegt nach seiner Meinung dem traditionellen Fehler, Entitäten für real zu halten und nicht Funktionen.

Der zweite Kritikpunkt betrifft Saussures Ansicht, die Substanz gehe der Form voraus⁸³. Hjelmslev betont, eine solche Annahme sei überflüssig: „If we maintain Saussure's terminology – and precisely from his assumptions – it becomes clear that the substance depends on the form to such a degree that it lives exclusively by its favor and can in no sense be said to have independent existence⁸⁴.“

Diese Kritik impliziert eine Menge problematischer Fragen, die mit Hjelmslevs schwankender Auffassung über Substanz und Stoff (purport) zusammenhängen und mit seiner Bestimmung der Relationen. Insbesondere scheint die Kritik an Saussure insofern fehlzugehen, als er wohl „voraussetzen“ nicht im logischen Sinn von „logisch primär“, versteht, während bei Hjelmslev „präsupponieren“ genau diesen Sinn hat.

Der dritte Kritikpunkt betrifft Saussures Auffassung von Semiologie:

It is true, in Saussure's *Cours* this general discipline is thought of as erected on an essentially sociological and psychological basis. At the same time, Saussure sketches something that can only be understood as a science of pure form, a conception of language as an abstract transformation structure, which he elucidates from a consideration of analogous structures. Thus he sees that an essential trait – perhaps every essential trait – of the semiological structure is rediscovered in the structures called *games*, for example chess...⁸⁵

Hier wird deutlich wie sonst selten in Hjelmslevs Arbeiten, daß sein primäres Interesse an einer autonomen und wissenschaftlichen Sprachwissenschaft ihn zu einer auslesenden Interpretation Saussures führt, die sich dann verabsolutiert („that can only be understood“). Die Weiterentwicklung dieser Konzeption von Semiologie als Wissenschaft der reinen Form zeigt sich in einer von Saussure vollständig abweichenden Wissenschaftsklassifikation:

In conformity with Saussure's terminology we can define a *semiology* as a metasemiotic with a non-scientific semiotic as an object-semiotic.⁸⁶

⁸³ *Cours* S. 155f.

⁸⁴ *Prolegomena* S. 74; vgl. dazu Fischer-Jørgensen, „Form and substance“ S. 17.

⁸⁵ *Prolegomena* S. 108.

⁸⁶ *Prolegomena* S. 120. Eine klare begriffliche Darlegung der Semiologien und Semiotiken gibt das Definitionensystem in: Louis Hjelmslev, *Résumé of a theory of language*. Edited and translated with an

Die Einordnung der Semiologie geschieht hier also über den Gedanken der Metasprache oder Metasemiotik; jede Semiologie ist eine Sprache, die über eine andere Semiotik oder Sprache spricht, wobei Hjelmslev unter anderem zwischen wissenschaftlichen und nicht-wissenschaftlichen Semiotiken oder Sprachen unterscheidet. Jede Wissenschaft lässt sich dann begreifen als eine Semiotik; die Linguistik wäre jene Wissenschaft, die eine Semiotik zum Gegenstand hat; und die Semiologie jene, die irgendwelche nichtwissenschaftlichen Semiotiken – also auch andere Zeichensysteme als natürliche Sprachen – zum Gegenstand hat. Die *Prolegomena* und das *Résumé* wären dann Metasemiologien, deren Gegenstand die Semiologie darstellt. Hjelmslevs Einordnung folgt also den im logischen Positivismus entwickelten Vorstellungen und nicht mehr Saussures Klassifikation der Wissenschaften nach der Natur des Gegenstandes.

Das Ziel des glossematischen Operierens besteht darin, zu überprüfen, ob ein gegebenes Objekt eine Semiotik ist oder nicht. Das Vorgehen selbst muss also gegenüber dem Objekt unempfindlich sein, obwohl natürlich eine implizite Vorstellung von der Beschaffenheit des Objektes in die Konstruktion der glossematischen Operationen eingehen muss. Die Veränderung der Position Hjelmslevs von den *Principes* bis zur ausgearbeiteten Form der Glossematik lässt sich verstehen als der Versuch zur Objektivierung dieser impliziten, subjektiven Erkenntnis der Beschaffenheit von Sprachen, wobei der Einfluss eines normativen Wissenschaftsmodells zur Schwerpunktsetzung auf Funktionen und Relationen führt und zur Konzeption einer formalen, deduktiven Theorie. Saussure wird hierbei zum Hauptzeugen in jenen zwei Punkten, die für die konsequente Erfüllung dieses Programms notwendig sind: in der Dichotomie von Form und Substanz und in der Konzeption eines autonomen und von seiner inneren Struktur her allein zu beschreibenden Objektes.

Wenn Scheerer, wie zu Anfang der Arbeit erwähnt, Hjelmslevs Saussure-Rezeption kennzeichnet als Entsoziologisierung, Entpsychologisierung und Enthistorisierung (der Theorie), scheint er die Zusammenhänge nicht ganz richtig zu sehen. Die Konzeption einer autonomen und immanenten Linguistik folgt aus einem normativen Wissenschaftsbegriff, also dem, was

introduction by Francis J. Whitfield. Copenhagen, Nordisk Sprog- og Kulturforlag 1975. (= Travaux du Cercle linguistique de Copenhague 16). vor allem S. 9-16. Das *Résumé* gibt die verschiedenen Termini klarer und in konsequenterem Zusammenhang als die *Prolegomena*, ist aber weniger leicht zu lesen.

Scheerer Enthistorisierung der Theorie nennt. Es wäre durchaus falsch, würde man nicht zugeben, dass Hjelmslev nicht erkennt, dass Sprache und Sprechen sehr viele weitere Dimensionen hat, als er sie in seinem Typ von Wissenschaft erfassen könnte. Dennoch versucht er etwa sozial bedeutsamen Varianten in seinem System gerecht zu werden,⁸⁷ wenn auch in bloss formaler Weise. Es ist dies „in bloss formaler Weise“ das Hjelmslevs Saussure-Rezeption letztlich kennzeichnet und erklärbar macht.

Brückfeldstrass 26
3012 Bern

⁸⁷ Vgl. Kap. 16 der *Prolegomena* (S. 81ff.) und das allgemeinverständliche Buch: Louis Hjelmslev, *Sproget. En introduktion*. København, Berlingske Forlag 1963. Es liegen Übersetzungen u.a. ins Französische und Deutsche vor.

PETER WUNDERLI

DER SCHACHSPIELVERGLEICH IN DER ANALYTISCHEN SPRACHPHILOSOPHIE

Ich habe kürzlich den Schachspielvergleich in Saussures *Cours de linguistique générale* untersucht und dabei gezeigt, daß er dort zur Illustration der Dichotomien *linguistique interne/linguistique externe*, *Form/Substanz* und *Synchronie/Diachronie* sowie des *Wertbegriffs* verwendet wird. Allerdings sind hinsichtlich der beiden letzten Punkte gewisse Korrekturen gegenüber Saussure bzw. dem Vulgatatext nicht zu umgehen: Was den Wertbegriff angeht, so ist zwischen einem systemgegebenen *Grundwert* und einem situations- bzw. kontextabhängigen *Nutzwert* zu unterscheiden (was Saussure in den Quellen wenigstens teilweise tut). Hinsichtlich der *Synchronie/Diachronie*-Dichotomie ist der Vergleich in der bei Saussure gelieferten Form unhaltbar; er müßte vielmehr auf den Gegensatz *langue/parole* angewendet werden, wobei die Schachpartie dem Text und seinen internen Gesetzmäßigkeiten entsprechen würde. Für die *Synchronie/Diachronie*-Dichotomie könnte man höchstens die Entwicklungsgeschichte des Schachspiels mit ihren verschiedenen Entwicklungsstufen verwenden¹.

Ungeachtet dieser Probleme und Mängel in der Saussureschen Darstellung erweist sich der Schachspielvergleich als ein didaktisches Hilfsmittel von ganz hervorragender Qualität. Seine Illustrationskraft ist derart offensichtlich, daß Saussure denn auch nicht der einzige geblieben ist, der es zur Verdeutlichung seiner Sicht des Phänomens Sprache eingesetzt hat: es findet sich nicht nur bei Valéry², sondern und vor allem auch bei den wichtigsten Vertretern der analytischen Sprachphilosophie: Wittgenstein, Ryle, Austin und Searle machen in z.T. recht erheblichem Ausmaß von

¹ Cf. WUNDERLI, „Der Schachspielvergleich bei Saussure“, in: *Festschrift H. Stimm*, München 1982, p. 363-72.

² Cf. hierzu WUNDERLI, *Valéry saussurien*. Zur linguistischen Fragestellung bei Paul Valéry, Frankfurt/M.-Bern-Las Vegas 1977, p. 63-66.

diesem didaktischen Hilfsmittel Gebrauch und gewinnen ihm immer wieder neue, z.T. recht überraschende Aspekte ab. Allerdings wäre es kaum vertretbar, eine Abhängigkeit dieser Denker der unterschiedlichsten Orientierung von Saussures Schachspielvergleich anzunehmen: Bei Valéry wäre diese zwar von der thematischen Orientierung der Gegenüberstellung her gesehen möglich, jedoch aufgrund der Tatsache, daß dank chronologischer Gegebenheiten gesichert ist, daß er seine Ansichten über die Sprache im wesentlichen unabhängig von Saussure entwickelt hat, kaum anzunehmen³. Bei den Vertretern der analytischen Sprachphilosophie scheidet eine Abhängigkeit von Saussure schon wegen der ganz anderen Nutzung des Schachspielvergleichs aus.

Ziel des vorliegenden Beitrags soll es sein, die Vielfalt der Nutzung der Gegenüberstellung *Sprache – Schachspiel* im Rahmen der analytischen Sprachphilosophie (*Ordinary Language Philosophy*; OLP) aufzuzeigen und auf Berührungspunkte bzw. Unterschiede mit Saussures Darstellung abzuheben.

Ich beginne meine Darstellung des Schachspielvergleichs bei den vier großen Vertretern der analytischen Sprachphilosophie mit John R. Searle, und zwar deshalb, weil seine Nutzung dieser Bildlichkeit noch am ehesten gewisse Berührungspunkte mit derjenigen bei Saussure zeigt.

1. In *Speech Acts*⁴ kommt Searle zum ersten Mal auf das Schachspiel im Zusammenhang mit der Unterscheidung von regulativen und konstitutiven Regeln zu sprechen. Während regulative Regeln „nur“ bereits bestehende bzw. unabhängig von diesen Regeln existierende Verhaltensformen organisieren (z.B. Regeln für das Fischen), kodifizieren konstitutive Regeln diese Verhaltensformen nicht nur, sondern sie schaffen sie überhaupt erst:

- 1 The rules of football or chess, for example, do not merely regulate playing football or chess, but as it were they create the very possibility of playing such games. The activities of playing football or chess are constituted by acting in accordance with (at least a large subset of) the appropriate rules. Regulative rules regulate a pre-existing activity, an activity whose existence is logically independent of the rules. Constitutive rules constitute (and also regulate) an activity the existence of which is logically dependent on the rules.

(Searle, *Speech Acts*, p. 34/35)

³ Cf. WUNDERLI, *Valéry saussurien*, p. 138 ss.

⁴ Cf. J. R. SEARLE, *Speech Acts*. An Essay in the Philosophy of Language, London-New York 1969.

Fußball und Schach erscheinen hier als typische Beispiele für Systeme von konstitutiven Regeln und dienen somit zur Illustration dessen, was Sprache ist – eben auch ein System von konstitutiven Regeln. In einer Fußnote fügt Searle dann noch bei, daß eine derartige Tätigkeit aber mehr einschließe als das Befolgen der einzelnen Regeln:

- 2 ... When I say that playing, e.g. chess, consists in acting in accordance with the rules, I intend to include far more than just those rules that state the possible moves of the pieces. One could be following those rules and still not be playing chess, if for example the moves were made as part of a religious ceremony, or if the moves of chess were incorporated into some larger, more complex game. In the notion of "acting in accordance with the rules", I intend to include the rules that make clear the 'aim of the game'. Furthermore, I think there are some rules crucial to competitive games which are not peculiar to this or that game. For example I think it is a matter of rule of competitive games that each side is committed to trying to win. Notice in this connection that our attitude to the team or player who deliberately throws the game is the same as that toward the team or player who cheats. Both violate rules, though the rules are of quite different sorts.

(Searle, *Speech Acts*, p. 34 N 1)

Für Searle gibt es somit für alle (auf konstitutiven Regeln beruhenden) Verhaltensweisen eine übergeordnete Regel, die nicht unbedingt für die betreffende Verhaltensweise spezifisch sein muß, deren Erfüllung aber gleichwohl unabdingbar ist, damit die betreffende Verhaltensweise (bzw. das betreffende „Spiel“) auch wirklich vorliegt. Bei den Wettkampfspielen wäre diese die alles dominierende Regel des „Gewinnenwollens“. Und hier beginnen nun bereits die Probleme mit dem Sprachvergleich: welches ist denn diese übergeordnete Regel beim Sprechen, beim „Sprachspielen“⁵? Searle sagt es uns nirgends – und doch scheint mir die Antwort nicht allzu schwer zu finden zu sein: Es müßte sich m. E. um den „Willen zum Kommunizieren“ handeln⁶, eine Hyperregel, die die Sprache wohl mit allen übrigen semiologischen Systemen gemeinsam hat⁷, ähnlich wie die „Gewinnregel“ allen Wettkampfspielen eignet. Die Einhaltung dieser Hyperregel in der jeweils konkreten Handlung stellt wohl eine Art Aufrichtigkeitsbedingung dar oder besser: wir haben (zumindest im sprachlichen

⁵ Ich sage hier absichtlich nicht *Sprachspiel* (Wittgenstein), da Sprachspiele abstrakte, virtuelle Größen sind; vgl. auch *Fußballspiel/Fußballspielen*, *Schachspiel/Schachspielen* usw.

⁶ Zur kommunikativen Funktion der Sprache und der übrigen semiologischen Systeme cf. WUNDERLI, *Saussurestudien*, Tübingen 1981, p. 154/55.

⁷ Dies dürfte zumindest für die primären semiologischen Systeme gelten; bei den sekundären usw. Systemen muß u.U. anstelle der Kommunikativität die Repräsentativität treten. – Zur Unterscheidung von primären und sekundären etc. semiologischen Systemen cf. WUNDERLI, *Saussurestudien*, p. 25-49.

Bereich) eine auf eine höhere Hierarchiestufe (Hypersprechakt) transponierte Aufrichtigkeitsregel⁸.

Im Zusammenhang mit der erwähnten Anmerkung Searles stellt sich noch ein weiteres Problem. Nach Searle hört ein Schachspiel auf, ein Schachspiel zu sein, wenn es in den Rahmen eines größeren, umfassenderen Spiels (einer Zeremonie, evtl. eines Theaterstückes) eingebettet ist. Damit setzt er sich in ausdrücklichen Gegensatz zu Wittgenstein⁹, für den ein Schachspiel auch in diesem Fall ein Schachspiel bleibt – solange wenigstens, als nicht nur ein Schachspiel vorgetäuscht wird. Doch sehen wir einmal von dieser Meinungsverschiedenheit ab und fragen uns vielmehr erneut, was diese Feststellung für das konstitutive Regelspiel „Sprache“ bedeuten würde. Wir hätten dann einen der von Searle beim Schachspiel dargestellten Situation analogen Fall, wenn Sprache nicht mehr (oder nicht mehr primär) zur „normalen“ Kommunikation eingesetzt wird, sondern vielmehr Bestandteil eines anders orientierten Spiels wird. Aber gibt es das überhaupt? Im Sinne der OLP wohl ja, denn für ihre Vertreter ist Kommunikation immer nur Alltagskommunikation; literarischer Sprachgebrauch dagegen wäre „parasitärer“ Natur, da hier die einzelnen sprachlichen Handlungen den Empfänger (Leser) nicht direkt betreffen, von ihm nicht „ernst zu nehmen“ sind¹⁰.

Betrachtet man in diesem Sinne den literarischen Text als übergeordnetes, auf einer gesellschaftlichen Konvention beruhendes Spiel *sui generis*, in das die Sprechhandlungen bzw. Sprachspiele der Alltagskommunikation entsprechend dem Schachspiel als Handlungskonstituenten eingebettet sind, dann könnte Searles Argumentation als ebenfalls für die Sprache gültig betrachtet und die Parallelisierung Sprache/Schachspiel auch in diesem Punkte durchgeführt werden. Wir könnten uns selbst einer derartigen Sehweise anschließen, wenn man literarischen Sprachgebrauch nicht einfach als „parasitär“ abqualifiziert, sondern ihn als spezifische Kommunikation höheren Ranges (= „literarische Interaktion“) mit typischen Eigengesetzlichkeiten einstuft¹¹.

⁸ Cf. zur Aufrichtigkeitsbedingung und -regel auf der Ebene des Sprechaktes SEARLE, *Speech Acts*, p. 60, 63.

⁹ Cf. L. WITTGENSTEIN, *Philosophische Untersuchungen (PU)*, Frankfurt/M 1977, § 365. – Vgl. auch unten, p. 122/23.

¹⁰ „Ernst zu nehmen“ in diesem Sinne wäre wohl nur das „Hypersprachspiel“ *literarischer Text* als solches.

¹¹ Cf. hierzu u.a. W. ISER, *Der Akt des Lesens*, München 1976. – Vgl. auch WUNDERLI, *Ferdinand de Saussure und die Anagramme*, Tübingen 1972, p. 70 ss. und Valéry saussurien, Frankfurt/M-Bern-Las Vegas 1977, p. 111 ss. – Zur Auffassung des Textes als Hypersprechakt cf. auch F. v. KUTSCHERA, *Sprachphilosophie*, München 1975, p. 180; K. HEGER, *Nomen, Wort, Satz und Text*, Tübingen² 1976, p. 316-27.

Doch kehren wir nach diesen Exkursen zum Problem der regulativen und konstitutiven Regeln zurück, das von Searle auch in seinen weiteren Spezifikationen mit Hilfe des Schachspielvergleichs dargestellt wird. Nach der prinzipiellen Unterscheidung versucht er die beiden Typen weiter zu charakterisieren: Für regulative Regeln wäre typisch, daß sie die Form von Imperativen haben oder zumindest in diese Form überführt werden können, während „some constitutive rules take quite a different form“¹². Auf diese außerordentlich vorsichtige Formulierung folgt dann je ein Beispiel aus dem Bereich des Schachspiels und des *American football* mit einem recht eigenartigen Kommentar:

- 3 “A check-mate is made when the king is attacked in such a way that no move will leave it unattacked”, “A touchdown is scored when a player has possession of the ball in the opponents’ end zone while a play is in progress.” If our paradigms of rules are imperative regulative rules, such non-imperative constitutive rules are likely to strike us as extremely curious and hardly even as rules at all. Notice that they are almost tautological in character, for what the ‘rule’ seems to offer is part of a definition of “checkmate” or “touchdown”. That, for example, a checkmate in chess is achieved in such and such a way can appear now as a rule, now as an analytic truth based on the meaning of “checkmate in chess”. That such statements can be constructed as analytic is a clue to the fact that the rule in question is a constitutive one. The rules for checkmate or touchdown must ‘define’ *checkmate in chess* or *touchdown in American football* in the same way that rules of football define “football” or the rules of chess define “chess” – which does not, of course, mean that a slight change in a fringe rule makes it a different game; there will be degrees of centrality in many system of constitutive rules. ...

(Searle, *Speech Acts*, p. 34)

Wenn wir einmal von der sicher wichtigen, hier aber nicht weiter wesentlichen Unterscheidung von marginalen und zentralen konstitutiven Regeln (und Gradationen zwischen diesen beiden Polen) absehen¹³, so scheint Searles Sicht folgende zu sein: Konstitutive Regeln haben normalerweise nicht die Form von Imperativen, obwohl ihre Befolgung im Rahmen eines Spiels, einer Partie (und damit auch in der Sprache bzw. ihrer Verwendung) ebenfalls imperativischer Natur ist. Es scheint ihnen vielmehr fast tautologischer Charakter zu eignen, da man sie nicht nur als Regeln, sondern auch als analytische Wahrheiten¹⁴ bzw. Definitionen ansehen kann. Diese Ambiguität rührt daher, daß diese Regeln nicht nur das jeweilige Verfahren bestimmen, sondern dieses und damit auch den Gegenstand (das Spiel, die

¹² Cf. SEARLE, *Speech Acts*, p. 34.

¹³ Cf. hierzu auch die Ausführungen zu Wittgenstein, p. 117/18.

¹⁴ Zur Definition von „analytisch“ cf. SEARLE, *Speech Acts*, p. 6: „... analyticity is defined as: a statement is analytic if and only if it is true in virtue of its meaning or by definition.“

Sprache) überhaupt erst schaffen: der konstitutiv-definitorische Charakter dominiert auf der Formulierungsebene den regulativ-imperativischen offensichtlich eindeutig, und dies wäre geradezu ein Charakteristikum konstitutiver Regeln, die eben *regulative Regeln + etwas* sind.

Im Anschluß an den obigen Text versucht Searle dann seine Unterscheidung der beiden Regelarten weiter zu präzisieren. Regulative Regeln hätten normalerweise die Form „Do X“ oder „If Y do X“, konstitutive Regeln dagegen die Form „X counts as Y“ oder „X counts as Y in context C“. Allerdings wäre diese kein formales Unterscheidungskriterium: es gäbe auch konstitutive Regeln in der Form der regulativen, und meistens könnte man regulative Regeln auch irgendwie in die Form der konstitutiven überführen¹⁵. Allerdings würde der Term Y dann in der Regel eine Bewertung darstellen, während er in konstitutiven Regeln meist die Funktion einer Spezifikation hätte – woraus Searle (immer noch recht vage) folgert: „Where the rule naturally can be phrased in this form¹⁶ and where the Y term is a specification, the rule is likely to be constitutive“¹⁷. Dazu käme noch, daß bei konstitutiven Regeln Y normalerweise nicht einfach einen Sachverhalt bezeichnen würde, sondern „it will mark something that has consequences“ –, und in diesem Zusammenhang taucht wieder der Schachspielvergleich auf:

- 4 Thus “offside”, “homerun”, “touchdown” “checkmate” are not mere labels for the state of affairs that is specified by the X term, but they introduce further consequences, by way of, e.g., penalties, points, and winning and losing.

(Searle, *Speech Acts*, p. 36)

Auch dies scheint aber kein konstanter distinktiver Zug der konstitutiven Regeln zu sein – zumal auch das Nichtbefolgen regulativer Regeln (z.B. Nichttragen einer Krawatte im Offizierskasino) Konsequenzen in Form von Sanktionen nach sich ziehen kann. Searles Versuch, den inhaltlich offensichtlichen Unterschied von regulativen und konstitutiven Regeln irgendwie formal zu fassen, muß somit letztlich als gescheitert betrachtet werden; auch der Schachspielvergleich (und die übrigen Vergleiche) haben ihm zwar Illustrationsmaterial geliefert, in der Sache aber nicht weitergeholfen.

2. Im Zusammenhang mit der Regelproblematik kommt Searle noch ein zweites Mal auf den Schachspielvergleich zu sprechen, allerdings in etwas verändertem Kontext: es geht nicht mehr um die Unterscheidung von

¹⁵ Cf. SEARLE, *Speech Acts*, p. 34 ss.

¹⁶ „X counts as Y in context C“.

¹⁷ Cf. SEARLE, *Speech Acts*, p. 36.

regulativen und konstitutiven Regeln, sondern um den Zusammenhang von Existenz und Formulierung der (konstitutiven) Regeln. Im sprachlichen Bereich gehören auch die Regeln für illokutionäre Rollen zu dieser Klasse. Illokutionäre Akte können nur dann glücken, wenn die für die entsprechende Rolle geltenden Bedingungen vollumfänglich erfüllt werden; andernfalls tritt ein „Fehlschlag“ (Austin) ein. Aus den Fehlschlägen kann man nun die Bedingungen für das Glücken eines bestimmten illokutionären Aktes ermitteln, und aus den Bedingungen lassen sich wiederum die Regeln für die entsprechende Rolle gewinnen¹⁸. Auch dieser Sachverhalt wird wiederum mithilfe des Schachspielvergleichs dargelegt:

5. If we get such a set of conditions we can extract from them a set of rules for the use of the illocutionary force indicating device. The method here is analogous to discovering the rules of chess by asking oneself what are the necessary and sufficient conditions under which one can be said to have correctly moved a knight or castled or checkmated a player, etc. We are in the position of someone who has learned to play chess without ever having the rules formulated and who wants such a formulation. We learned to play the game of illocutionary acts, but in general it was done without an explicit formulation of the rules, and the first step in getting such formulation is to set out the conditions for the performance of a particular illocutionary act.

(Searle, *Speech Acts*, p. 55)

Oder in andern Worten: Konstitutive Regeln (→ Sprache; Schach) existieren, auch wenn sie (noch) nicht formuliert sind, und ebensowenig ist die Formulierung Voraussetzung für ein regelkonformes Verhalten. D.h.: (konstitutive) Regeln brauchen nicht bewußt zu sein, sondern sind primär – da aufgrund der von Searle angegebenen Prozedur bewußtmachbar – im Bereich des *Vorbewußten* anzusiedeln¹⁹. Allerdings scheint hier der Vergleich zwischen Sprache und Schachspiel etwas forciert: obwohl im Prinzip richtig, erfolgt – zumindest im Falle der Muttersprache – der Spracherwerb im Normalfall ohne ausformulierte Regeln, wogegen dies beim Erlernen des Schachspiels der Ausnahmefall sein dürfte.

3. Ein drittes Mal verwendet Searle den Schachspielvergleich, um den Unterschied zwischen (konstitutiven) Regeln und Konventionen zu verdeutlichen. Im sprachlichen Bereich scheinen für Searle Regeln im wesentlichen universellen Charakter zu haben, die Konventionen dagegen wären einzelsprachlich gebunden. Oder an einem Beispiel: die Regeln für die illokutionäre Rolle des Versprechens wären übereinzelsprachlicher Natur;

¹⁸ Cf. SEARLE, *Speech Acts*, p. 54.

¹⁹ Cf. hierzu H.-M. GAUGER, *Wort und Sprache*, Tübingen 1970, p. 30 ss., bes. p. 33-36.

realisiert dagegen würden diese Regeln in den einzelnen Sprachen aufgrund von Konventionen in je unterschiedlicher Form, z.B. als frz. *je promets*, als engl. *I promise*, als dt. *ich verspreche* usw.²⁰. Das bedeutet nichts anderes, als daß die sprachlichen Inhalte für Searle so etwas wie vorgegebene Größen sind (Regeln), auf die in den einzelnen Sprachen unterschiedliche Etiketten aufgeklebt werden (Konventionen). Wir hätten somit eine nomenklatorische Sprachauffassung, wie sie u.a. von Saussure auf das Entschiedenste abgelehnt wird²¹. Diese Schwäche wird durch den Schachspielvergleich nicht nur bestätigt, sondern noch verdeutlicht:

- 6 ... imagine that chess is played in different countries according to different conventions. Imagine, e.g. that in one country the king is represented by a big piece, in another the king is smaller than the rock. In one country the game is played on a board as we do it, in another the board is represented entirely by a sequence of numbers, one of which is assigned to any piece that 'moves' to that number. Of these different countries, we could say that they play the same game of chess according to different conventional forms. Notice, also, that the rules must be realized in some form in order that the game be playable. Something, even if it is not a material object, must represent what we call the king or the board.

(Searle, *Speech Acts*, p. 39)²²

Obwohl auf den ersten Blick einleuchtend, scheint uns Searles Vergleich in verschiedenerlei Hinsicht unangemessen zu sein. Einmal ist es nicht statthaft, das, was er als sprachliche Regeln betrachtet, als übereinzelsprachlich einzustufen: auch die illokutionären Rollen sind historisch-soziale, einzelsprachlich gebundene Größen²³; dies verunmöglicht schon eine Gleichsetzung mit den in den verschiedenen Ländern identischen Schachregeln. Darüberhinaus findet im Bereich der Konventionen (Sprache und Schach) eine nicht statthafte Gleichsetzung von Form und Substanz im Ausdrucksbereich statt: Searle übersieht, daß seine Argumentation mit dem Schachspiel nur die Ausdruckssubstanz, nicht aber die Ausdrucksform betrifft²⁴, die

²⁰ Cf. hierzu SEARLE, *Speech Acts*, p. 39/40.

²¹ Cf. SAUSSURE, *CLG*, v.a. p. 97 ss.

²² Für die ausdrückliche Gleichsetzung des oben resumpten Beispiels des Versprechens und dieser Stelle cf. SEARLE, *Speech Acts*, p. 40. – Vgl. auch Searle, *Speech Acts*, p. 40/41: „The chess case illustrates what it is for a practice to have conventional modes of performance, where the conventions are realizations of underlying rules, and where the rules and some conventions or other are required to perform the acts at all.“, wo die Gleichsetzung (*übereinzelsprachlicher*) Inhalt = Regel, (*einzelsprachlicher*) Ausdruck = Konvention erneut deutlich wird.

²³ Cf. hierzu z.B. B. SCHLIEBEN-LANGE, *Linguistische Pragmatik*, Stuttgart usw. 1975, p. 79, 65/66, 81 s.

²⁴ Cf. hierzu. L. HJELMSLEV, *Prolegomènes à une théorie du langage*, Paris 1968, p. 71 ss.

bei den von ihm angenommenen Veränderungen unberührt bleibt²⁵. Die Ursache der beiden Mißverständnisse dürfte wohl darin liegen, daß Searle nicht von einem zweiseitigen Zeichen im Sinne Saussures ausgeht, dessen Signifikat und Signifikant unauflöslich miteinander verbunden sind und das als Ganzes und bezüglich seiner Komponenten Wertcharakter hat, sondern mit einem im wesentlichen auf Peirce und Morris zurückgehenden, auf den Signifikanten reduzierten Zeichenbegriff arbeitet²⁶.

4. Daß Vergleiche (und auch der Vergleich *Sprache-Schachspiel*) oft hinken, ist Searle übrigens nicht verborgen geblieben. So weist er z.B. in der Einleitung zum Kapitel über die *Bedeutung* darauf hin, daß Sprechakte Bedeutung hätten, Figuren und Züge beim Schachspiel dagegen nicht:

7 Characteristically, when one speaks one means something by what one says; and what one says, the string of sounds that one emits is characteristically said to have a meaning. Here, incidentally, is another point at which our analogy between performing speech acts and playing games break down. The pieces in a game like chess are not characteristically said to have a meaning, and furthermore, when one makes a move one is not characteristically said to mean anything by that move.

(Searle, *Speech Acts*, p. 42/43)

Das Postulieren eines derartigen Unterschieds zwischen Sprache und Schachspiel scheint mir allerdings einen sehr engen (und beim heutigen Forschungsstand kaum mehr zu rechtfertigenden) Bedeutungs-begriff vorauszusetzen: Searle hat offensichtlich nur die im traditionellen Sinne denotative (referentielle) Bedeutung im Auge, nicht aber die Bedeutung qua Gebrauch (funktionelle Bedeutung) und fällt damit wieder deutlich hinter Wittgenstein zurück²⁷. Faßt man dagegen den Bedeutungs-begriff primär funktionell, dann haben auch Schachfiguren und -züge Bedeutung – genau wie sprachliche Einheiten und Handlungen: die Bedeutung der Einheiten ist in beiden Bereichen in den Gebrauchsmöglichkeiten, diejenigen der Handlungen im anvisierten Effekt zu sehen.

5. Diese Problematik von Searles Bedeutungs-begriff wirkt sich auch an der Stelle aus, wo er ein fünftes und letztes Mal auf den Schachspielvergleich zurückgreift: bei der Unterscheidung von Gesamtakt und Teilakten. Nach Searle sind sowohl der Referenzakt als auch der Prädikationsakt Teile des Gesamtaktes bzw. Abstraktionen von diesem; gleichwohl gäbe es einen

²⁵ Cf. hierzu auch unten zu Wittgenstein, p. 121/22.

²⁶ Cf. z.B. CHARLES S. PEIRCE, *Schriften zum Pragmatismus und Pragmatizismus*, Frankfurt/M 1976, p. 54/55; CHARLES W. MORRIS, *Grundlagen der Zeichentheorie*, München 1972, p. 20, 23 ss.

²⁷ Cf. hierzu L. WITTGENSTEIN, *Philosophische Untersuchungen*, Frankfurt/M 1977, § 43: „... Die Bedeutung eines Wortes ist sein Gebrauch in der Sprache.“

entscheidenden Unterschied zwischen den beiden: der Referenzakt könnte als selbständig gelten, während der Prädikationsakt ein „Moment“ des gesamten illokutionären Aktes darstellen würde:

- 8 ... reference always comes neutrally as to its illocutionary force; predication never comes neutrally but always in one illocutionary mode or another. Even though reference is an abstraction from the total illocutionary act, it is a separate speech act. By analogy, moving the knight is an abstraction from playing chess (because it only counts as moving the knight if you are playing chess), but it is still a separate act. Predication is also an abstraction, but it is not a separate act. It is a slice from the total illocutionary act; just as indicating the illocutionary force is not a separate act, but another slice from the illocutionary act.

(Searle, *Speech Acts*, p. 123)

Auch wenn wir einmal davon absehen, daß Searle hier *illocutionary act* offensichtlich für *Sprechakt* (als Ganzes) verwendet, bleibt dieser Vergleich in vielerlei Hinsicht problematisch. Sicher, der Zug des Springers ist nur eine Komponente einer Schachpartie – aber in einem ganz anderen Sinne als Äußerungsakt, propositionaler Akt (Referenzakt + Prädikationsakt) Komponenten eines Sprechaktes sind: die verschiedenen Züge einer Schachpartie haben sukzessiven Charakter, die Teilakte eines Sprechaktes dagegen simultanen. Dies scheint uns zu bedingen, daß man die einzelnen Züge einer Schachpartie nicht mit den Komponenten eines Sprechaktes vergleichen darf, sondern sie vielmehr mit der Sukzession von Sprechakten gleichsetzen muß, die ein Sprachspiel (im Sinne Wittgensteins²⁸) ausmachen; die Sprechaktkomponenten müßten in Analogie zu den Zugkomponenten des Springers gesehen werden (z.B. 2 Felder nach links, 1 nach vorn; überspringen einer Figur; schlagen einer Figur; usw.). – Darüber hinaus scheint uns auch Searles Auffassung des Referenzaktes problematisch zu sein, geht er doch offensichtlich von der Annahme aus, es gebe so etwas wie Referenz *per se*. Daß dem nicht so ist, daß der Referenzakt ebenso wie der Prädikationsakt vom illokutionären Akt bzw. vom Gesamtsprechakt abhängig ist, läßt sich leicht aufgrund des Standardbeispiels der OLP *Es zieht!* im Sinne von ‘Schließe das Fenster!’ zeigen: nur im Rahmen eines konkreten Sprechaktes und der entsprechenden illokutionären Rolle ist hier die spezifische Referenz gegeben; diese könnte in andern Situationen – jeweils *mutatis mutandis* – auch die Tür, das Wagenverdeck usw. betreffen.

Fassen wir zusammen. Searle verwendet den Schachspielvergleich zur Unterscheidung von regulativen und konstitutiven Regeln und zur weite-

²⁸ Cf. z.B. WITTGENSTEIN, *PU*, § 23.

ren Spezifikation der letzteren, zur Differenzierung von Existenz und Formulierung von Regeln, zur Unterscheidung von Regeln und Konventionen, zur Illustration der Bedeutungslosigkeit und zur Abgrenzung von Teilakt und Gesamtakt. Der Anwendungsbereich dieser Bildlichkeit ist somit ein ganz anderer als bei Saussure, was letztlich die Fruchtbarkeit dieses Vergleichs für das Phänomen Sprache nur unterstreicht. Allerdings schienen uns Searles Ausführungen in zahlreichen Punkten anfechtbar zu sein, was aber weniger am Schachspielvergleich als solchem lag, sondern vielmehr an unstatthaften Gleichsetzungen oder Differenzierungen bzw. Mängeln in der zugrunde gelegten Sprachtheorie.

Der Schachspielvergleich findet sich auch zweimal bei Austin²⁹ – allerdings in einem ganz anderen Zusammenhang als bei Searle: Austin greift auf die im Rahmen des Schachspiels üblichen Formeln *Schach!* und *J'adoube!* ('*Ich berühre [nur]*') zurück, um seine Unterscheidung von Performativität und „In die Tat umsetzen“ (konstativ/deskriptiv) bzw. die Existenz von Grenzfällen zu illustrieren. D.h.: genau besehen haben wir gar keinen Vergleich, sondern eine (sprachliche) Analyse von Schachausdrücken.

Der Haupttext bei Austin ist der folgende:

- 9 But there are many transitional stages between suiting the action to the word and the pure performative:

'Snap.' To say this is to snap (in appropriate circumstances); but it is not a snap if 'snap' is not said.

'Check.' To say it is to check in appropriate circumstances. But would it not still be a check if 'check' were not said?

'J'adoube.' Is this suiting the action to the word or is it part of straightening the piece as opposed to moving it?

Perhaps these distinctions are not important: but there are similar transitions in the case of performatives, as for example:

'I quote': he quotes

'I define: He defines (e.g. x is y)

'I define x as y '.

In these cases the utterance operates like a title: is it a variety of performative? It essentially operates where the action suited to the word is itself a verbal performance.

(Austin, *HTW*, p. 81/82)

Austin geht hier – wie so oft – von einem eindeutigen Beispiel aus, um dann auf verwandte, aber irgendwie problematische Fälle zu verweisen; die

²⁹ Cf. J. L. AUSTIN, *How to do things with words*, Cambridge Mass. 1975.

Problematik wird aber nur angedeutet und nicht gelöst. Der Ausdruck *Schnapp!* beim Schnipp-Schnapp-Spiel ist eindeutig performativ und führt, richtig eingesetzt (Identität einer offenliegenden und der neu aufgedeckten Karte), zum Besitz der beiden Karten. Anders offensichtlich bei *Schach!*, das nicht performativ *qua* „Schach geben“ ist: die Spielsituation „Schach“ besteht einzig aufgrund meines intelligenten Zuges oder aufgrund eines ungeschickten Zuges meines Gegners und unabhängig davon, ob ich *Schach!* sage oder nicht. Der Ausdruck *Schach!* ist also nicht performativ – aber er ist auch nicht ein „Umsetzen in die Tat“³⁰. Vielmehr ist *Schach!* beim Schachspiel eine durch die Norm geforderte, konventionelle *Warnung* an die Adresse des Gegners, d.h. eine spezifische illokutionäre Rolle im Rahmen dieses Spiels. – Ganz anders liegen die Dinge bei *J'adoube*³¹, wo Austin die Frage offen läßt, ob wir es mit einem „In die Tat umsetzen“ zu tun haben oder nicht. Die Frage scheint mir aber eindeutig beantwortbar zu sein: wenn ich eine Figur berühre und verschiebe ohne *J'adoube!* zu sagen, dann gilt dies als Zug, ganz gleichgültig, ob ich sie nur zurechtrücken oder einen „Probezug“ machen wollte. D.h.: *J'adoube!* definiert mein Verrücken einer Figur überhaupt erst als Nicht-Zug und ist deshalb im Rahmen des Schachspiels in diesem Sinne performativ; obwohl das Verrücken auf *J'adoube!* folgt (und folgen muß), liegt eindeutig mehr vor als ein einfaches „In die Tat umsetzen“³².

Diese Problematik von *J'adoube* in Verbindung mit den in Nr. 9 ebenfalls angesprochenen Fällen *zitieren* und *definieren* wird von Austin schon an einer früheren Stelle in fast identischem Zusammenhang angesprochen:

- 10 We have cases of suiting the action to the word: thus I may say 'I spit me of you' or *j'adoube* said when I give check, or 'I quote' followed by actually quoting. If I define by saying 'I define *x* as follows: *x* is *y*', this is a case of suiting the action (here giving a definition) to the word; when we use the formula 'I define *x* as *y*' we have a transition to a performative utterance from suiting the action to the word.

(Austin, *HTW*, p. 65)

Sehen wir einmal davon ab, daß Austin *J'adoube* hier scheinbar ohne Bedenken zu den Fällen von „In die Tat umsetzen“ stellt, was – wie wir gezeigt haben – unzutreffend sein dürfte. Viel signifikativer scheinen mir hier die

³⁰ Cf. für das „In die Tat umsetzen“ das gute Beispiel *HTW*, p. 84 *I end my case* 'Damit beende ich meinen Vortrag'.

³¹ Cf. hierzu die Definition in *PROB.*, s. *adouber*: „Aux échecs, remettre en place une pièce déplacée par accident ou déplacer provisoirement une pièce, sans jouer le coup. *J'adoube*, formule employée pour avertir le partenaire que le coup n'est pas joué.“

³² Zur Klassifikation von *adouber* als „expositiv“ cf. Austin, *HTW*, p. 65, 161 ss.

Ausführungen zu *definieren* zu sein: Offensichtlich macht Austin die Beurteilung von *definieren* von der syntaktischen Konstruktion abhängig: bei normalem Aussagesatz hätten wir eine performative Äußerung, bei einer Art (direkter) Redewiedergabe dagegen ein „In die Tat umsetzen“. Dies scheint mir außerordentlich problematisch zu sein, denn wenn einem „*x* ist *y*“ kein „ich definiere“ vorangeht, haben wir nicht eine Definition, sondern eine Feststellung, Behauptung o.ä.: D.h.: „ich definiere“ bestimmt, schafft überhaupt erst den spezifischen Status der nachfolgenden Sequenz, und gleiches gilt auch für „ich zitiere“ (oder ein äquivalentes Verfahren zur Zitatkennzeichnung). Das Verhältnis von „ich definiere“ und „ich zitiere“ zu der nachfolgenden sprachlichen Handlung ist somit das Gleiche wie dasjenige von *j'adoube* zu der nachfolgenden nicht-sprachlichen Handlung: sie bestimmen den Status der Nachfolgehändlung und sind in diesem Sinne performativ.

Fassen wir zusammen. Obwohl bei Austin kein eigentlicher Schachspielvergleich vorliegt, ist seine Diskussion von *Check!* und *J'adoube!* im Zusammenhang mit den Performativa recht aufschlußreich. Was *Check!* angeht, so stellt er den performativen Charakter dieser Äußerung zurecht in Frage; bzgl. *J'adoube!* scheint seine Haltung schwankend zu sein, ja sogar eher dem „In die Tat umsetzen“ den Vorzug zu geben. Gerade dies ist aber nicht der Fall: Der eindeutig performative Charakter dieser Formel hätte – wäre er erkannt worden – auch zu einer adäquateren Interpretation von *Ich definiere*: „...“ und *Ich zitiere*: „...“ führen müssen.

Eigentlichen Vergleichscharakter haben dagegen die Rückgriffe auf das Schachspiel wiederum bei Gilbert Ryle in seinem Werk *The Concept of Mind*, das letztlich eine großangelegte Attacke auf die sogenannte „intellektualistische Legende“, die cartesianische Unterscheidung von *res extensa* und *res cogitans* – oder, wie Ryle sagt, die Theorie vom „Gespenst in der Maschine“ – darstellt³³. In diesem Zusammenhang wird u.a. immer wieder auf das Schachspiel und die Sprache zurückgegriffen, um den Gedankengang zu illustrieren, die Argumentation zu verdeutlichen.

1. Ein erstes Mal kommt Ryle im Kapitel über *Können und Wissen* (*Knowing How and Knowing That*) auf das Schachspiel zu sprechen³⁴. Zwi-

³³ Cf. G. RYLE, *The concept of mind*, London 1949.

³⁴ Cf. RYLE, *Mind*, p. 27 ss.

schen den beiden Phänomenen gibt es eine Reihe von Parallelen: Man lernt ihre Objekte, man findet sie heraus, man vergißt sie, usw. Andererseits gibt es auch gewisse Unterschiede: Nur Gewußtes kann man glauben, meinen und nur hier ist eine Frage nach der (inhaltlichen) Begründung sinnvoll. Es folgen dann einige Beispiele für „können“, wobei Sprache und Schachspiel erstmals zusammengestellt werden:

- 11 What is involved in our descriptions of people as knowing how to make and appreciate jokes, to talk grammatically, to play chess, to fish, or to argue? Part of what is meant is that, when they perform these operations, they tend to perform them well, i.e. correctly or efficiently or successfully. Their performances come up to certain standards, or satisfy certain criteria.

(Ryle, *Mind*, p. 28)

Eine Sprache sprechen, Schachspielen können usw. würde somit bedeuten, daß man diese Tätigkeiten erfolgreich ausübt, daß man in diesen Disziplinen ein gewisses Niveau erreicht und daß man gewisse Kriterien (Regeln) beachtet. Unter Verweis auf die gutgehende Uhr und den wohldressierten Seehund führt dann Ryle aber weiter aus, daß diese Merkmale offensichtlich nicht ausreichen: es geht ihm offensichtlich um ein „intelligentes Können“, in dessen Rahmen der Handelnde dazu in der Lage ist, Fehler zu erkennen, auszumerzen, Erfolge zu wiederholen, dazu zu lernen usw.: „Können“ impliziert für ihn offensichtlich Komponenten wie Bewertungsfähigkeit, Kritikfähigkeit, Verbesserungs- und Lernfähigkeit, usw.

Fassen wir diese ersten Ergebnisse zusammen: Sowohl Sprechen/Sprache als auch Schachspielen sind für Ryle Tätigkeiten, die unter den Begriff des „Könnens“ fallen, die man erlernt (evtl. auch wieder vergißt), die man nach gewissen Regeln intelligent bzw. kritisch ausübt.

2. Gerade die Komponente der Regelbefolgung liefert dann Ryle Anlaß, zu einer Attacke gegen die „intellektualistische Legende“ auszuholen, deren Vertreter das Können an das Wissen angleichen würden mit dem Argument, daß ein intelligentes Handeln „must be preceded by an intellectual³⁵ acknowledgement of these rules or criteria“:

³⁵ Im Kapitel über den Verstand lehnt Ryle die Eingrenzung von „intellektuell“ auf ‘der Wahrheitsfindung dienend’ ab – erneut unter Rückgriff (u.a.) auf das Schachspiel:

On some accounts it is a defining property of intellectual operations that they are governed by the purpose of discovering truth. But bridge and chess are intellectual games in which the purpose of performing the required intellectual operations is victory and not discovery

(RYLE, *Mind*, p. 281)

- 12 ...; the agent must first go through the internal process of avowing to himself certain propositions about what is to be done ('maxims', 'imperatives' or 'regulative propositions' as they are sometimes called); only then can he execute his performance in accordance with those dictates. He must preach to himself before he can practise. The chef must recite his recipes to himself before he can cook according to them; the hero must lend his inner ear to some appropriate moral imperative before swimming out to save the drowning man; the chess-player must run over in his head all the relevant rules and tactical maxims of the game before he can make correct and skilful moves ...
(Ryle, *Mind*, p. 29)

Das, worüber Ryle sich hier lustig macht, ist die Annahme, daß regelgeleitetes Handeln/Verhalten immer vorgängig eine Reflexion über die Regeln voraussetzt, daß es ein „to do a bit of theory and then to do a bit of practise“ sei³⁶. Er erwähnt in diesem Zusammenhang die Sprache nicht, wohl aber das Schachspiel, was nach der vorhergehenden Parallelisierung eine Ausdehnung seiner Argumentation auf den sprachlichen Bereich rechtfertigt: die Sprache hätte ihm das schlagendste Beispiel für die Unsinnigkeit der Annahme geliefert, vor jedem regelgeleiteten Verhalten sei eine Reflexion über die Regeln nötig! Allerdings schließt Ryle die Möglichkeit einer solchen Reflexion nicht aus – er wehrt sich nur gegen eine Generalisierung des Zweitschritts *Reflexion–Handeln*:

- 13 Certainly we often do not only reflect before we act but reflect in order to act properly. The chess-player may require some time in which to plan his moves before he makes them. Get the general assertion that all intelligent performance requires to be prefaced by the consideration of appropriate propositions rings unplausibly, even when it is apologetically conceded that the required consideration is often very swift and may go quite unmarked by the agent. I shall argue that the intellectualist legend is false and that when we describe a performance as intelligent, this does not entail the double operation of considering and executing.

(Ryle, *Mind*, p. 29/30)

Auch hier hätte Ryle wieder den Fall der Sprache erwähnen können: vorgängige Regelreflexion ist zwar durchaus möglich (z.B. im Fall des Autors, Dichters usw.), aber im Alltagsgebrauch ganz sicher nicht üblich. – Ryle führt dann weiter aus, daß es durchaus auch Typen von intelligenten Handlungen gebe, deren Regeln nie formuliert worden seien (z.B. Humor, Witz, usw.) und schließt ganz allgemein: „Efficient practice precedes the theory of it; methodologies presuppose the application of the methods, of the critical investigation of which they are the products.“³⁷ Oder auf die

³⁶ Cf. RYLE, *Mind*, p. 29.

³⁷ Cf. RYLE, *Mind*, p. 30.

Sprache übertragen: Eine Sprache beherrschen, intelligent mit ihr umgehen, heißt primär nicht über ihre Regeln reflektieren, sondern sie verwenden, nutzen. Aufgrund dieses Gebrauchs erwerben wir eine Fertigkeit, eine Disposition³⁸, und erst wenn wir diese besitzen, können wir (nicht: müssen!) über ihre Regeln reflektieren. Wäre dem nicht so, hätte vielmehr die intellektualistische Hypothese Gültigkeit, kämen wir in einen infiniten Regress:

- 14 The consideration of propositions is itself an operation the execution of which can be more or less intelligent, less or more stupid. But if, for any operation to be intelligently executed, a prior theoretical operation had first to be performed intelligently, it would be a logical impossibility for anyone ever to break into the circle.

(Ryle, *Mind*, p. 30)

Es steht somit für Ryle fest: intelligentes Handeln ist nur eine einzige Tätigkeit, in deren Rahmen wir eine Fertigkeit nutzen, aktualisieren.

3. Wenn aber intelligentes Handeln nicht mehr durch einen „reflektiven Vorlauf“ charakterisiert ist, dann besteht die Notwendigkeit, das Können positiv zu definieren, um es so von erscheinungsmäßig identischen Handlungen, die aber nicht intelligent sind (reine Gewohnheit, Trieb, Geistesabwesenheit etc.) unterscheiden zu können³⁹. Unter Wiederaufnahme früherer und Vorwegnahme späterer Argumente greift Ryle hierfür erneut auf den Schachspielvergleich zurück:

- 15 Consider first a boy learning to play chess. Clearly before he has yet heard of the rules of he game the might by accident make a move with his knight which the rules permit. The fact that he makes a permitted move does not entail that he knows the rule which permits it. Nor need the spectator be able to discover in the way the boy makes his move only visible feature which shows whether the move is a random one, or one made in knowledge of the rules.

(Ryle, *Mind*, p. 40)

Was hier angesprochen wird, ist die Tatsache, daß eine Handlung auch durch Zufall geforderten Regeln entsprechen kann – z.B. wenn sie von jemandem ausgeführt wird, der überhaupt keine Ahnung von dem Spiel hat, wenn ein Betrunkener sie tätigt⁴⁰, usw.; in diesem Fall kann aber nicht von einem Können die Rede sein: das Können schließt den Zufall aus. Entsprechendes gilt für die Sprache: wenn ich in vollkommener Unkenntnis des Chinesischen zufälligerweise eine Lautfolge äussere, die im Chinesischen sinnvoll ist, dann kann ich deswegen noch lange kein Chinesisch. –

³⁸ Cf. RYLE, *Mind*, p. 33.

³⁹ Cf. RYLE, *Mind*, p. 40 ss.

⁴⁰ Cf. hierzu unten, p. 106/07.

Nun kann man aber aus dem Zustand der Unwissenheit und des Nichtkönnens herausgelangen. Dies wird für unseren schachspielenden Jungen folgendermaßen dargestellt:

- 16 ... the boy now begins to learn the game properly, and this generally involves his receiving explicit instruction in the rules. He probably gets them by heart and is then ready to cite them on demand. During his first few games he probably has to go over the rules aloud or in his head, and to ask now and then how they should be applied to this or that particular situation. But very soon he comes to observe the rules without thinking of them. He makes the permitted moves and avoids the forbidden ones; he notices and protests when his opponent breaks the rules. But he no longer cites to himself or to the room the formulae in which the bans and permissions are declared. It has become second nature to him to do what is allowed and to avoid the forbidden. At this state he might even have lost his former ability to cite the rules. If asked to instruct another beginner, he might have forgotten how to state the rules and he would show the beginner how to play only by himself making the correct moves and cancelling the beginner's false moves.

(Ryle, *Mind*, p. 40/41)

Das Erlernen des Schachspiels wird hier über folgende Etappen dargestellt: Auswendiglernen der Regeln – erste Spielversuche mit bewußtem Rekurs auf die Regeln – sukzessive Automatisierung des korrekten Spielverhaltens – Elimination des bewußten Rekurses auf die Regeln – fortschreitendes Vergessen der expliziten Regelformulierungen. Obwohl Ryle dies hier nicht tut⁴¹, ließe sich auch wieder die Brücke zur Sprache schlagen: Die hier dargestellte Form des Erlernens des Schachspiels könnte einer (bestimmten) Form des Fremdsprachenwerts gegenübergestellt werden: nämlich derjenigen, die von der Regelerlernung zur Anwendung der Regeln in der Praxis übergeht und hofft, über eine fortschreitende Internalisierung zu einer letztlich „perfekten“ Sprachbeherrschung zu kommen. Allerdings ist dies nicht die einzige Art, wie man sich eine Sprache aneignen kann, und Entsprechendes gilt auch für das Schachspiel. Wie der Schluß von Nr. 16 zeigt, hat Ryle das sehr wohl gesehen; er führt denn diesen Punkt im Folgenden auch weiter aus:

- 17 But it would be quite possible for a boy to learn chess without ever hearing or reading the rules at all. By watching the moves made by others and by noticing which of his own moves were conceded and which were rejected, he could pick up the art of playing correctly while still quite unable to propound the regulations in terms of which ‘cor-

⁴¹ Cf. jedoch unten.

rect' and 'incorrect' are defined. We all learned the rules of hunt-the-thimble and hide-and-seek and the elementary rules of grammar and logic in this way. We learn *how* by practice, schooled indeed by criticism and example, but often quite unaided by any lessons in the theory.

(Ryle, *Mind*, p. 41)

Bei dieser Art der Erlernung des Schachspiels wird nun nicht nur die Brücke zu andern Spielen (Blinde Kuh, Verstecken) geschlagen, sondern auch ausdrücklich auf die Parallele zum Spracherwerb hingewiesen: wir pflegen unsere Muttersprache einzig und allein aufgrund ständiger Praxis zu erlernen, geleitet durch Erfolge und Mißerfolge, Kritik, Sanktionen usw., nicht aber über die Aneignung von explizit formulierten Regeln und ihre bewußte Anwendung in der je konkreten Sprechhandlung. Und dies gilt nicht nur für die Muttersprache: ich kann auch eine Fremdsprache in der jeweiligen fremsprachlichen Umgebung auf die gleiche Weise erlernen, ja es gibt sogar Methoden, die diesen Weg für den Fremdsprachenerwerb im muttersprachlichen Lebenskontext zu beschreiten versuchen (*méthode directe, nature method*, usw.). Ein *Können* ist somit unabhängig von explizit formulierten Regeln und ihrer Kenntnis; es definiert sich vielmehr aufgrund einer situationsadäquaten Praxis. Dies wird auch im Folgenden von Ryle nochmals mit aller Deutlichkeit gesagt:

- 18 It should be noticed that the boy is not said to know how to play, if all that he can do is to recite the rules accurately. He must be able to make the required moves. But he is said to know how to play if, although he cannot cite the rules, he normally does make the permitted moves, avoid the forbidden moves and protest if his opponent makes forbidden moves. His knowledge *how* is exercised primarily in the moves that he makes, or concedes, and in the moves that he avoids or vetoes. So long as he can observe the rules, we do not care if he cannot also formulate them. It is not what he does in his head or with this tongue, but what he does on the board that shows whether or not he knows the rules in the executive way of being able to apply them. Similarly a foreign scholar might not know how to speak grammatical English as well as an English child, for all that he had mastered the theory of English grammar.

(Ryle, *Mind*, p. 41)

Auch hier haben wir wieder eine ausdrückliche Parallelisierung von Sprache und Schachspiel: In beiden Bereichen ist die Kenntnis der Regeln noch nichts – vielleicht ein Wissen, sicher aber kein Können: das Können ist die Fähigkeit zu adäquatem Verhalten in einer gegebenen Situation, ganz unabhängig von der Bewußtheit oder Unbewußtheit der zugrunde liegenden Regeln; es ist nicht theoretischer (hinsichtlich der Sprache: metasprachlicher) Natur, sondern vielmehr objekt- bzw. praxisorientiert. Und was seine Regelhaftigkeit angeht, so könnte man diese mit Gauger (in Anlehnung an

Freud) als nicht über den Bereich des Bewußten, sondern über denjenigen des Vorbewußten gesteuert bezeichnen⁴².

4. Im Folgenden versucht dann Ryle, intelligentes Handeln gegenüber gewohnheitsmäßigen Handlungen abzugrenzen⁴³: gewohnheitsmäßige Handlungen wären einfach Abklatsche ihrer Vorgängerhandlungen, während intelligente Handlungen aufgrund der Berücksichtigung von variierenden Gegebenheiten, von Kritik, von Beispielen usw. immer eine kreative Komponente enthalten würden. Diese Thematik wird im Kapitel über die *Logik dispositionaler Aussagen*⁴⁴ nochmals aufgenommen, wobei – unter erneuter Parallelisierung von (u.a.) Sprache und Schachspiel – ausdrücklich auf die Unabdingbarkeit der kreativen Komponente hingewiesen wird:

19 ... we should not admit that a student has learned a law, if all he were prepared to do were to recite it. Just as a student, to qualify as knowing rules of grammar, multiplication, chess or etiquette, must be able and ready to apply these rules in concrete operations, so to qualify as knowing a law, he must be able and ready to apply it in making concrete inferences from and to particular matters of fact, in explaining them and, perhaps also, in bringing them about, or preventing them. Teaching a law is, at least *inter alia*, teaching how to do new things, theoretical and practical, with particular matters of fact.

(Ryle, *Mind*, p. 121/22)

Hier wird ganz deutlich, daß für Ryle ein Können zumindest die Fähigkeit zur regelgesteuerten (evtl. auch zur regelverändernden) Kreativität mit einschließt⁴⁵. Obwohl Ryle – in für die OLP typischer Manier – nirgends eine Definition von „Können“ gibt, könnten wir nun aufgrund der vorhergehenden Diskussion *Können* (einer Sprache, des Schachspiels, usw.) folgendermaßen definieren: „*Können* ist eine erworbene Disposition zu einer bestimmten Praxis, die es erlaubt, ohne Rückgriff auf explizite Regelformulierungen in wechselnden Situationen regelkonform und kreativ (d.h. intelligent) zu handeln.“ Aufgrund dieser Definition ist einerseits reines Regelzitiere, andererseits aber auch der Bereich von zufälligen, gewohnheitsmäßigen, triebbedingten usw. Handlungen ausgeschlossen.

5. Die im Kapitel über die *Positive Erklärung des Könnens* diskutierte Problematik wird, z.T. mit den gleichen Argumenten und Vergleichen, im

⁴² Cf. GAUGER, *Wort und Sprache*, p. 30 ss., bes. p. 33-36.

⁴³ Cf. RYLE, *Mind*, p. 42 ss.

⁴⁴ Cf. RYLE, *Mind*, p. 117 ss.

⁴⁵ Zur Unterscheidung von regelgesteuerter/regelverändernder Kreativität cf. u.a. N. CHOMSKY, *Current Issues in Linguistic Theory*, The Hague-Paris 1969, p. 22-23. – Vgl. auch P. WUNDERLI, „Saussure und die Kreativität“, *VRom.* 33 (1974), 1-31.

Kapitel über *Die Ausübung von Intelligenz* wieder aufgenommen⁴⁶: während es Ryle dort um das virtuelle Phänomen der Disposition ging, beleuchtet er hier den aktuellen Einsatz dieser Disposition, ihre Aktivierung im konkreten Einzelfall. Nach Ryle genügt das Vorliegen einer einzelnen Handlung nicht, um zu beurteilen, ob sie „intelligent“ war oder nicht, und zwar deshalb nicht, weil eine in eine gegebene Situation passende (d.h. intelligente) Handlung durch Zufall auch einmal von einem Idioten, von einem Papagei usw. realisiert werden kann. Um den intelligenten Charakter einer Handlung beurteilen zu können, muß man über die Einzelhandlung hinausblicken: wir brauchen eine Art Korpus, oder (in Anlehnung an Hegers *z-parole*⁴⁷) eine *z-Handlung*, die es uns erlaubt, eine gewisse Konstanz hinsichtlich der Fähigkeiten, Fertigkeiten, Anlagen, Neigungen usw. des Ausführenden festzustellen; oder, wie Ryle es an anderer Stelle hinsichtlich des Schachspiels formuliert: „I come to appreciate the skill and tactics of a chess-player by watching him and others playing chess ...“⁴⁸. Erst wenn eine solche Extrapolation (u.U. schon aufgrund einer relativ geringen Zahl von Einzelleistungen) möglich ist, sind wir berechtigt, die je konkrete Handlung als intelligent zu bezeichnen, auf ein hinter der Einzelhandlung stehendes Können zu schließen. Ryle illustriert diese Überlegungen zuerst am Beispiel des Schießens (Meisterschuß /vs/ Zufallstreffer), um dann erneut den Schachspielvergleich heranzuziehen (der wiederum auch für die Sprache steht⁴⁹):

- 20 A drunkard at the chessboard makes the one move which upsets his opponent's plan of campaign. The spectators are satisfied that this was due not to cleverness but to luck, if they are satisfied that most of his moves made in this state break the rules of chess, or have no tactical connection with the position of the game, that he would not be likely to repeat this move if the tactical situation were to recur, that he would not applaud such a move if made by another player in a similar situation, that he could not explain why he had done it or even describe the threat under which his King had been.

(Ryle, *Mind*, p. 46)

Der anscheinend geniale Schachzug eines Betrunkenen wird für den Zuschauer als Zufall erkennbar, wenn er aufgrund von Beobachtung (→ *z-Handlung*) feststellt, daß in diesem Zustand die betreffende Person: normalerweise die Schachregeln verletzt; Züge tut, die keinen taktischen

⁴⁶ Cf. RYLE, *Mind*, p. 45 ss.

⁴⁷ Cf. HEGER, *Monem, Wort, Satz und Text*, Tübingen 1976, p. 24 ss.

⁴⁸ Cf. RYLE, *Mind*, p. 168.

⁴⁹ Vgl. den vorhergehenden Hinweis auf den Papagei (*Mind*, p. 54) und unsere Extrapolation auf eine unbekannte Sprache (Chinesisch); oben, p. 102/03).

Zusammenhang mit der Spielsituation erkennen lassen; bei Wiederholung der gleichen Situation nicht in der Lage wäre, den Zug noch einmal zu tun; unfähig wäre, den gleichen Zug bei einem andern Spieler adäquat zu bewerten; keine Erklärung für den Zug oder die vor dem Zug bestehende Bedrohung des eigenen Königs geben könnte; usw. Kurz: die Beobachtung mehrerer Handlungen unter vergleichbaren Bedingungen zeigt, ob es sich um die Aktivierung eines Könnens handelt oder nicht, ob gewisse hypothetische oder halbhypothetische Sätze („könnte“- oder „würde“-Sätze als Umschreibungsmittel des Könnens) wahr oder falsch sind⁵⁰. Aussagen dieser Art verlieren gerade durch die Beobachtung des Verhaltens einer Person in einem größeren Zusammenhang ihren unentscheidbaren Charakter und werden entscheidbar:

21 Of course, in describing the moves actually made by the drunk and the sober players, or the noises actually uttered by the idiotic and the sane men, we have to use not only 'could' and 'would' expressions, but also 'did' and 'did not' expressions. The drunkard's move was made recklessly and the sane man was minding what he was saying.

(Ryle, *Mind*, p. 46)

Können manifestiert sich somit in Handlungen, die „verantwortungsbewußt“ vollzogen werden⁵¹ – was Ryle nochmals Gelegenheit gibt, die „intellektualistische Legende“ zu attackieren und zu betonen, daß *verantwortliches Handeln* keineswegs „tandem operations of theoretically avowing maxims and then putting them into practice“ entspricht⁵²; der Geist manifestiert sich nicht an einem (geheimen) Ort und die Handlung an einem anderen – Manifestationsort von Handlung und Geist sind identisch, ihre Manifestation ist eins:

22 ... the mind is not even a metaphorical 'place'. On the contrary, the chessboard, the platform, the scholar's desk, the judge's bench, the lorry-driver's seat, the studio and the football field are among its places. These are where people work and play stupidly or intelligently...

(Ryle, *Mind*, p. 51)

Wie die Nrn. 20–22 zeigen, setzt auch hier Ryle die Beispiele von Sprache und Schachspiel wieder parallel ein: in beiden Fällen verläuft die Beurteilung der Einzelhandlung als intelligent, verantwortungsbewußt, auf Können beruhend, nach den gleichen Kriterien (aufgrund eines [begrenzten]

⁵⁰ Cf. RYLE, *Mind*, p. 46.

⁵¹ Cf. auch RYLE, *Mind*, p. 28.

⁵² Cf. RYLE, *Mind*, p. 46 u.ss.

(Korpus), und in beiden Fällen fallen die Manifestation von Handlung und Intelligenz zusammen, sind eins.

6. Der nächste große Themenkreis, in dem Ryle Sprache und Schachspiel parallelisiert, ist das Kapitel über Verstehen und Mißverstehen⁵³. Ausgangspunkt ist für Ryle wiederum die „intellektualistische Legende“, nach der intelligenten Handlungen irgendwelche verborgenen intellektuellen Operationen zugrunde liegen würden. Schon der Ausgangspunkt der Überlegungen wird mit Hilfe des Schachspielvergleichs illustriert und dabei gleichzeitig auch noch eine Parallele zu sprachlichen Phänomenen gezogen:

- 23 A person who cannot play chess can still watch games of chess. He sees the moves being made as clearly as does his neighbour who knows the game. But the spectator who does not know the game cannot do what the neighbour does – appreciate the stupidity or cleverness of the players. What is this difference between merely witnessing a performance and understanding what is witnessed? What, to take another example, is the difference between hearing what a speaker says and making sense of what he is heard to say?

Advocates of the double-life legend will answer that understanding the chess-player's moves consists in inferring from the visible moves made on the board to unwitnessable operations taking place on the player's private stage. It is a process of inference analogous to that by which we infer from the seen movements of the railway-signals to the unseen manipulations of the levers in the signal-box.

(Ryle, *Mind*, p. 51-52)

Was ist also der Unterschied zwischen ein Schachspiel sehen, und verstehen, was da geschieht; zwischen Laute/Worte hören, und begreifen, was da gesagt wird? Nach Auffassung der Anhänger vom „Gespenst in der Maschine“ würden wir verstehen bzw. begreifen, wenn wir Schlüsse auf die Vorgänge im Geist des Andern ziehen. Nur, bemerkt Ryle bissig, ich kann leider nicht in den Geist des Andern gehen wie ich in das Bahnwärterhäuschen gehe, um zu sehen, was dort geschieht – der Vergleich ist also untauglich⁵⁴. Und da ich nicht in den Geist anderer eindringen kann, würde es konsequenterweise auch kein Verstehen oder Begreifen geben:

- 24 It would follow that no one has ever yet had the slightest understanding of what anyone else has ever said or done. We read the words which Euclid wrote and we are familiar with the things which Napoleon did, but we have not the slightest idea what they had in their minds. Nor has any spectator of chess tournament or a football match ever yet had an inkling of that the players were after.

(Ryle, *Mind*, p. 52)

⁵³ Cf. RYLE, *Mind*, p. 51 ss.

⁵⁴ Cf. RYLE, *Mind*, p. 51.

Daß dies absurd ist, braucht nicht betont zu werden – aber Ryle unterstreicht es genüßlich:

- 25 But this is patently absurd. Anybody who can play chess already understands a good deal of what other players do, and a brief study of geometry enables an ordinary boy to follow a good deal of Euclid's reasoning. Nor does this understanding require a prolonged grounding in the not yet established laws of psychology. Following the moves made by a chess-player is not doing anything remotely resembling problematic psychological diagnosis.

(Ryle, *Mind*, p. 52/53)

Verstehen hat somit nichts mit irgendwelchen unkontrollierbaren Schlüssen zu tun; es handelt sich auch nicht um eine Art psychologische Diagnose, und noch weniger um die Entdeckungsprozedur eines Wünschelrutengängers⁵⁵. Was ist dann aber Verstehen, worauf beruht es? Nun, Ryle deutet seine Lösung schon in Nr. 25 an: man muß Schach spielen können, die Grundlagen der Geometrie beherrschen, um entsprechende Handlungen bzw. Ausführungen verstehen zu können. Und er insistiert auf diesen Punkt, Schachspiel und Sprache erneut parallelisierend:

- 26 We saw that a spectator who cannot play chess also cannot follow the play of others; a person who cannot read or speak Swedish cannot understand what is spoken or written in Swedish; and a person whose reasoning powers are weak is bad at following and retaining the arguments of others. Understanding is a part of knowing *how*. The knowledge that is required for understanding intelligent performances of a specific kind is some degree of competence in performances of that kind.

(Ryle, *Mind*, p. 54)

Grundlage für das Verstehen des Schachspiels, einer Sprache usw. ist somit eine gewisse Kompetenz, das Beherrschen (Können) der einschlägigen Regeln. Allerdings sieht Ryle sehr wohl, daß *eine Tätigkeit intelligent ausführen* nicht identisch ist mit *einer Ausführung intelligent folgen*: „The agent is originating, the spectator is only contemplating.“⁵⁶ Oder, wie Ryle an anderer Stelle sagt:

- 27 It should be now otiose to point out that this does not imply that the spectator or reader, in following what is done or written, is making analogical inferences from internal processes of his own to corresponding internal processes in the author of the actions or writings. ... He is merely thinking what the author is doing along the same lines as those on which the author is thinking what he is doing, save that the spectator is finding what the author is inventing. The author is leading and the spectator is following, but their path is the same. Nor, again, does this account of understanding

⁵⁵ Cf. RYLE, *Mind*, p. 53.

⁵⁶ Cf. RYLE, *Mind*, p. 54.

require or encourage us to postulate any mysterious electric sympathies between kindred souls. Whether or not the hearts of two chess-players beat as one, which they will not do if they are opponents, their ability to follow one another's play depends not on this valvular coincidence but upon their competence at chess, their interest in this game and their acquired familiarity with one another's methods of playing.

(Ryle, *Mind*, p. 55)⁵⁷

Intelligentes (u.a. sprachliches) Handeln und Verstehen dieses Handelns sind somit als solche nicht identisch, aber sie wurzeln in identischen Regeln, Kodes, Kompetenzen usw.⁵⁸ und in gemeinsamer Praxis der Beteiligten: die Fähigkeiten, die das Ausführen einer Handlung erfordert, wären somit in etwa identisch mit den Fähigkeiten, die zu ihrem Verstehen, Beurteilen, Einschätzen usw. notwendig sind – und wie die Beispiele zeigen, gilt dies wiederum sowohl für das Schachspiel als auch für die Sprache.

Allerdings geht nun Ryle nicht von einem idealen Sprecher/Hörer, Spieler/Zuschauer usw. aus – er fordert nur in etwa identische Kompetenzen. Im konkreten Fall können die beiden konfrontierten Kompetenzen, das ihnen zugrundeliegende Regel- und Erfahrungsinventar durchaus von einander abweichen (wenn auch ein gewisser Anteil von Gemeinsamkeiten existieren muß): dies ist dann die Quelle für Mißverständnisse oder nur teilweises Verstehen:

28 ... An ordinary chess-player knows the game pretty well but a champion knows it better, and even the champion has still much to learn.

This holds too, as we should now expect, of understanding. An ordinary chess-player can partly follow the tactics and strategy of a champion; perhaps after much study he will completely understand the methods used by the champion in certain particular matches. But he can never wholly anticipate how the champion will fight his next contest and he is never as quick or sure in his interpretations of the champion's moves as the champion is in making or, perhaps, in explaining them.

(Ryle, *Mind*, p. 59)

Teilweises Verstehen ist das Eine – Mißverstehen das Andere. Mißverstehen braucht nun aber nicht immer auf mangelnder Regelbeherrschung oder auf Unaufmerksamkeit zu beruhen. Wie Ryle weiter ausführt, kann Mißverstehen auch auf der Koexistenz verschiedener Interpretationsmöglichkeiten beruhen (Polysemie)⁵⁹. Eines steht aber auf jeden Fall fest: Mißverstehen setzt immer eine bestimmte Regelkenntnis voraus: „Misunderstanding is a

⁵⁷ Cf. auch RYLE, *Mind*, p. 61.

⁵⁸ Vgl. hierzu den *langue*-Begriff bei Saussure und den Kompetenzbegriff bei Chomsky; cf. v.a. WUNDERLI, *VRom.* 33 (1974), 1 ss.

⁵⁹ Cf. RYLE, *Mind*, p. 60.

by-product of knowing *how*.⁶⁰

Fassen wir diesen Punkt zusammen. Die Problematik von Verstehen und Mißverstehen erlaubt es Ryle, aufgrund von Beispielen wie Schach, Sprache u.a.m. die kommunikative Dimension seines Ansatzes zu entwickeln und als Basis der Kommunikation, des Verstehens, den gemeinsamen Erfahrungsschatz, das (in etwa) identische Regelinventar, die vergleichbare Kompetenz der Partner zu erweisen. Erneut hat sich ein erstaunlicher Parallelismus zwischen den Phänomenen beim Schachspiel und den Gegebenheiten im Bereich sprachlichen Handelns ergeben.

7. Ein letztes Mal greift Ryle ausführlich auf den Schachspielvergleich zurück im Kapitel über den Willen und insbesondere in Zusammenhang mit der Willensfreiheit⁶¹. Wille bzw. Willensstärke ist für Ryle eine Disposition, die sich in großer Beharrlichkeit bei der Erfüllung von Aufgaben äußert⁶². Nun scheint allerdings die Freiheit in der Ausübung dieser Fähigkeit (Willensfreiheit) für viele durch die Naturgesetze bedroht zu sein. Ryle spricht in diesem Zusammenhang vom Schreckgespenst der mechanistischen Weltanschauung⁶³. Nach seiner Auffassung regieren Naturgesetze zwar alles, was in der Natur geschieht, aber sie ordnen nicht alles an, was geschieht. Ja, noch mehr: sie ordnen überhaupt nichts an, denn sie sind keine Imperative⁶⁴. Um diesen Sachverhalt zu illustrieren, wird erneut der Schachspielvergleich eingesetzt:

29 An illustration may elucidate this point. A scientifically trained spectator, who is not acquainted with chess or any other game, is permitted to look at a chessboard in the intervals between the moves. He does not yet see the players making the moves. After a time he begins to notice certain regularities. The pieces known to us as 'pawns' normally move only one square at a time and then only forwards save in certain special circumstances when they move diagonally. The pieces known to us as 'bishops' only move diagonally, though they can move any number of squares at a time. Knights always make dog-legged moves. And so on. After much research this spectator will have worked out all the rules of chess, and he is then allowed to see that the moves of pieces are made by people whom we know as 'players'. He commiserates with them upon their bondage. "Every move that you make", he says "is governed by unbreakable rules; from the moment that one of you puts his hand on a pawn, the move that he will make with it is, in most cases, accurately predictable. The whole course of what you tragically

⁶⁰ Cf. RYLE, *Mind*, p. 60.

⁶¹ Cf. RYLE, *Mind*, p. 62 ss., bes. p. 75 ss.

⁶² Cf. RYLE, *Mind*, p. 73.

⁶³ Cf. RYLE, *Mind*, p. 75.

⁶⁴ Cf. RYLE, *Mind*, p. 76.

dub your 'game' is remorselessly pre-ordained; nothing in it takes place which cannot be shown to be governed by one or other of iron rules. Heartless necessity dictates the play, leaving no room in it for intelligence or purpose. ..."

(Ryle, *Mind*, p. 77)

So scheinen die Dinge zu liegen – und trotzdem ist die Argumentation schief. Einmal hat der unkundige Beobachter seine Feststellung auf den Moment nach dem Berühren einer Figur gegründet; überdies argumentiert er v.a. mit dem Bauern, dessen Bewegungsmöglichkeiten in der Tat in viel geringerem Umfang variieren können als diejenigen der übrigen Figuren. Die Spieler können denn auch mit Leichtigkeit diese irrige Auffassung widerlegen:

- 30 The players, of course laugh and explain to him that though every move is governed, not one of them is ordained by the rules. "True, given that I start to move my bishop, you can predict with certainty that it will end on a square of the same colour as that from which it started. That can be deduced from the rules. But that, or how far, I shall move my bishop at this or that stage of the game is not stated in, or deductible from, the rules." There is plenty of room for us to display cleverness and stupidity and to exercise deliberation and choice. Though nothing happens that is irregular, plenty happens that is surprising, ingenious and silly. The rules are the same for all the games of chess that have ever been played, yet nearly every game that has ever been played has taken a course of which the players can recall no parallels. The rules are unalterable, but the games are not uniform. The rules prescribe what the players may not do; everything else is permitted though many moves that are permitted would be bad tactics.

(Ryle, *Mind*, p. 77/78)

Die Regeln des Schachspiels bilden somit nur eine Art Rahmen für die einzelnen Züge; ob sie getan werden und wie sie in diesem Rahmen realisiert werden, ist jeweils die freie Entscheidung des Spielers. Oder anders formuliert: die Regeln des Schachspiels sind nicht imperativer, sondern permissiver Natur. Natürlich, fährt Ryle fort, gibt es auch Erklärungen für dieses oder jenes Verhalten eines Spielers im durch die Regeln gegebenen Rahmen – es handelt sich dann um (fakultative) taktische „Regeln“, und diese haben einen ganz anderen Status als die eigentlichen Spielregeln⁶⁵.

Nun behauptet Ryle keineswegs, der Vergleich zwischen Naturwissenschaften (z.B. Physik) und Schachspiel erlaube den Schluß, die Verhältnisse seien in beiden Bereichen vollkommen identisch; eines scheint ihnen aber gemeinsam zu sein, nämlich daß „there is no contradiction in saying that one and the same process ... is in accordance with two principles of completely different types and such that neither is 'reducible' to the other, though

⁶⁵ Cf. RYLE, *Mind*, p. 78.

one of them presupposes the other.“⁶⁶ Dies wird dann nochmals aufgrund des Schachspiels verdeutlicht:

- 31 ... the explanation in terms of tactical canons presupposes that in terms of the rules of chess, but it is not deducible from those rules. This point can be expressed in another way. A spectator might ask, in one sense of 'why', why the bishop always ends a move on a square of the same colour as that on which it began the game; he would be answered by being referred to the rules of chess, including those prescribing the design of the board. He might then ask, in another sense of 'why', why a player at a certain stage of the game moved one of his bishops (and not some other piece) to one square (and not to another); he might be answered that it was to force the opposing Queen to cease to threaten the player's King. (Ryle, *Mind*, p. 78)

Somit ergibt sich, daß Ausdrücke wie *Erklärung*, *Gesetz*, *Regel* usw. ganz Verschiedenes meinen können – und dies gilt auch für den sprachlichen Bereich, der von Ryle wiederum dem Schachspiel gegenübergestellt bzw. mit diesem parallelisiert wird:

- 32 It may well be that throughout the whole length of *The Decline and Fall of the Roman Empire* Gibbon never once infringes the rules of English grammar. They governed his entire writing, yet they did not ordain what he should write, or even the style in which he would write; they merely forbade certain ways of conjoining words. Knowing these rules and Gibbons obedience to them, a reader can predict from the fact that a particular sentence has for its subject a plural noun that its verb will be a plural verb. His predictions will be uniformly correct, yet we feel no inclination to lament that Gibbon's pen ran in a fatal groove. Grammar tells the reader that the verb must be a plural verb, but not which verb it will be. (Ryle, *Mind*, p. 79)

Daneben gibt es natürlich auch bei Gibbon Gesetzmäßigkeiten der stilistischen Wahl, der logischen Strukturierung usw. – aber dies sind eben wieder Regeln anderer Natur⁶⁷. So ist denn auch im sprachlichen Bereich zwischen den (konstitutiven) permissiven Regeln und den so geschaffenen Freiraum ausfüllenden fakultativen Supplementärregeln zu unterscheiden: die Willens- und Wahlfreiheit im vorgegebenen Rahmen bleibt gewahrt.

Fassen wir zusammen. Ryle verwendet das Schachspiel zur Illustration einer ganzen Reihe von Sachverhalten, die auch für den sprachlichen Bereich relevant sind; meistens diskutiert er Schachspiel und Sprache auch parallel. Die Aspekte, die er in diesem Zusammenhang ins Spiel bringt, sind im Rahmen der bisherigen Diskussion neu und überraschend: Schachspiel und Sprache als Beispiel für *Können* (Abgrenzung gegenüber Wissen sowie

⁶⁶ Cf. RYLE, *Mind*, p. 78.

⁶⁷ Cf. RYLE, *Mind*, p. 79.

Zufall, Gewohnheit, Trieb usw.; Unabhängigkeit von explizierter Regel-formulierung; kreativer Charakter; Beurteilung nur aufgrund von Σ -Handlung); Einheitlichkeit von auf *Können* beruhendem intelligentem Handeln; Erlernen des Schachspiels als Modell für den Erwerb der Muttersprache oder einer Fremdsprache; Verstehen und Mißverstehen als auf Kompetenz bzw. Regelbeherrschung beruhend; Wahl- und Willensfreiheit im Rahmen konstitutiver (permissiver) Regeln. Es ist ganz offensichtlich, daß Schachspiel und Sprache hier v.a. den Gebrauch eines vorgegebenen (erworbenen) Regelsystems, das Handeln mit diesen Regeln illustrieren. In diesem Sinne hebt sich Ryle deutlich von Saussure, z.T. auch von Searle ab, bei dem es – trotz des sprechakttheoretischen Ansatzes – noch in viel stärkerem Maße um die Illustration von systematischen Unterscheidungen ging. Wurde der Schachspielvergleich schon bei Ryle sehr ausgiebig genutzt, so erreicht die Frequenz dieses Illustrationsmittels bei Wittgenstein in den *Philosophischen Untersuchungen*⁶⁸ geradezu einen Höhepunkt. Die angesprochenen Themen überschneiden sich z.T. mit Fragestellungen, denen wir schon bei Saussure, Searle und Ryle begegnet sind, z.T. handelt es sich aber auch um vollkommen neue Aspekte, die auf diese Weise ins Spiel gebracht werden. Erneut wird so die erstaunliche Fruchtbarkeit des Schachspielvergleichs unter Beweis gestellt.

1. Ein erstes Mal taucht der Schachspielvergleich auf wie es darum geht, festzuhalten, was das Wesen einer Sprache ausmacht und was an ihr unwesentlich, nebensächlich ist:

33 Wir reden von dem räumlichen und zeitlichen Phänomen der Sprache; nicht von einem unräumlichen und unzeitlichen Unding. ... Aber wir reden von ihr so, wie von Figuren des Schachspiels, indem wir Spielregeln für sie angeben, nicht ihre physikalischen Eigenschaften beschreiben.

Die Frage „Was ist eigentlich ein Wort?“ ist analog der „Was ist eine Schachfigur.“
(Wittgenstein, *PU*, § 108)

Sehen wir einmal von der keineswegs unwichtigen Feststellung ab, die Sprache sei eine jeweils räumlich und zeitlich eingebundene Erscheinung und nicht ein universalistisches „Unding“⁶⁹. Entscheidend – und durch den

⁶⁸ Cf. L. WITTGENSTEIN, *Philosophische Untersuchungen*, Frankfurt/M 1977. – Zum Schachspielvergleich bei Wittgenstein cf. auch P. A. VERBURG, *Het schaakspel-model bij F. de Saussure en bij L. Wittgenstein, Wijsgerig perspectief op maatschappij en wetenschap* 1 (1960/61), 227-34.

⁶⁹ Cf. hierzu auch T. DE MAURO, *Ludwig Wittgenstein, His place in the development of semantics*, Dordrecht 1967, p. 11/12, 50.

Schachspielvergleich illustriert – ist hier vielmehr die Herausstellung der Regelmäßigkeit von Sprache und ihrer Einheiten: es ist ihre Form (qua Regeln) und nicht die Substanz, die das Wesen einer Sprache ausmacht, genau wie bei den Figuren des Schachspiels. In diesem Punkt trifft sich Wittgenstein mit Saussure, bei dem der Formaspekt aufgrund des Wertbegriffs thematisiert wurde⁷⁰. Die Unabhängigkeit der Form (Regelmäßigkeit des Schachspiels) von der (Ausdrucks-) Substanz wird an anderer Stelle nochmals anhand einer geradezu extremen Konstruktion verdeutlicht: Wittgenstein nimmt an, bei einem bestimmten Volk würden diese Regeln in ein System von Schreien, Fußbewegungen usw. übersetzt:

34 ... Aber nun denk dir eine Schachpartie nach gewissen Regeln in eine Reihe von Handlungen übersetzt, die wir nicht gewöhnt sind, mit einem *Spiel* zu assoziieren, – etwa ein Ausstossen von Schreien und Stampfen mit den Füßen. Und jene Beiden [die Schachspieler] sollen nun, statt die uns geläufige Form des Schach zu spielen, schreien und stampfen; und zwar so, daß diese Vorgänge sich nach geeigneten Regeln in eine Schachpartie übersetzen ließen. Wären wir nun noch geneigt zu sagen, sie spielten ein Spiel; und mit welchem Recht könnte man das sagen?

(Wittgenstein, *PU*, § 200)

Nun, die zum Schluß gestellte Frage ist – im Anschluß an Nr. 33 und sofern eine derartige Umsetzung überhaupt möglich ist – wohl positiv zu beantworten, wenn uns dies auch spontan merkwürdig erscheinen mag: die (Ausdrucks-)Substanz und auch die Ausdrucksform haben sich zwar geändert, aber die zugrundeliegenden (inhaltlichen) Regeln sind die gleichen geblieben – und in diesem Sinne handelt es sich eben immer noch um Schach.

2. Das Schachspiel wird von Wittgenstein auch wieder zur Unterscheidung von wesentlichen und unwesentlichen Regeln herangezogen: die einen sind konstitutiver Natur, die andern dagegen nicht:

35 Sagen wir: die Bedeutung eines Steines (einer Figur) ist ihre Rolle im Spiel. – Nun werde vor Beginn jeder Schachpartie durch das Los entschieden, welcher der Spieler Weiß erhält. Dazu halte der Eine in jeder geschlossenen Hand einen Schachkönig, der andre wähle auf gut Glück eine der beiden Hände. Wird man es nun zur Rolle des Schachkönigs im Schachspiel rechnen, daß er so zum Auslosen verwendet wird?

(Wittgenstein, *PU*, § 563)

Nur: warum verwendet man sowohl für die wesentlichen als auch für die unwesentlichen Regeln den gleichen Ausdruck („Regel“) – wird dadurch

⁷⁰ Cf. hierzu WUNDERLI, *Schachspielvergleich bei Saussure*, p. 365 ss. – Vgl. auch DE MAURO, *Wittgenstein*, p. 32.

nicht eine gewisse Identität postuliert? Nun, die Identität beruht im Gebrauch des gleichen Wortes – und weiter nichts; damit ist die Existenz von zwei verschiedenen Arten von Regeln noch nicht ausgeschlossen⁷¹. Dies wird nochmals anhand des Schachspielvergleichs hervorgehoben:

- 36 Das Spiel soll doch durch die Regeln bestimmt sein! Wenn also eine Spielregel vorschreibt, daß zum Auslosen vor der Schachpartie die Könige zu verwenden sind, so gehört das wesentlich zum Spiel. Was könnte man dagegen einwenden? Daß man den Witz dieser Vorschrift nicht einsehe. Etwa, wie wenn man auch den Witz einer Regel nicht einsähe, nach der jeder Stein dreimal umzudrehen wäre, ehe man mit ihm zieht. Fänden wir diese Regel in einem Brettspiel, so würden wir uns wundern und Vermutungen über den Zweck der Regel anstellen. („Sollte diese Vorschrift verhindern, daß man ohne Überlegung zieht?“)

Wenn ich den Charakter des Spiels richtig verstehe – könnte ich sagen – so gehört das nicht wesentlich dazu.

(Wittgenstein, *PU*, § 567/68)

Wittgenstein bleibt somit bei seiner Unterscheidung von wesentlichen und unwesentlichen Regeln – und zu Recht: es würde sich am Schachspiel überhaupt nichts ändern, wenn man zur Auslosung der Farben zwei Bauern, Läufer usw. verwenden würde; wesentlich ist nur, daß auf irgendeine Art gelost wird⁷².

3. Eine Sprache sprechen, Schachspielen usw. ist nach Wittgenstein somit regelhaftes Verhalten. Nur: gibt es nicht auch Verstöße gegen die Regeln? Und könnten sich diese Regelverstöße nicht immer wiederholen? Aber wenn dies möglich ist, wo bleibt denn da die Regelhaftigkeit? Dies ist das Problem, das Wittgenstein im nächsten Paragraphen beschäftigt, wobei er erneut Sprache und Spiel (wohl Schachspiel?) mit einander parallelisiert:

- 37 „Was manchmal geschieht, könnte immer geschehen“ – was wäre das für ein Satz? ... „Wenn es vorkommen kann, daß Einer in einem Spiel falsch zieht, so könnte es sein, daß alle Menschen in allen Spielen nichts als falsche Züge machten.“ – Wir sind also in der Versuchung, hier die Logik unsererer Ausdrücke mißzuverstehen, den Gebrauch unsererer Worte unrichtig darzustellen.

Befehle werden manchmal nicht befolgt. Wie aber würde es aussehen, wenn Befehle *nie* befolgt würden? Der Begriff „Befehl“ hätte seinen Zweck verloren.

(Wittgenstein, *PU*, § 345)

⁷¹ Cf. WITTGENSTEIN, *PU*, § 564-66.

⁷² Vgl. zu dieser Problematik auch Searle, der zwischen zentraleren und weniger zentralen Regeln unterschieden hatte, cf. oben, p. 91.

Falsche Züge, falsche Reaktionen auf sprachliche Handlungen sind zwar möglich – aber sie stellen die Ausnahme dar. Würden sie als solche verallgemeinert, dann würde dadurch die entsprechende Regel aufgehoben, das betreffende Spiel bzw. Sprachspiel zerstört. Nur vor dem Hintergrund der richtigen Regelbefolgung sind gewisse Abweichungen als falsch zu erkennen; wird die Regel als solche zerstört, aufgehoben, gibt es auch kein Fehlverhalten mehr bezüglich dieser Regel⁷³. Dies wird von Wittgenstein in einem Text des 2. Teils der *PU* nochmals mit aller Deutlichkeit hervorgehoben:

38 ... Und 'falsche Züge' kann es nur als Ausnahme geben. Denn würde, was wir jetzt so nennen, die Regel, so wäre damit das Spiel aufgehoben, worin sie falsche Züge sind.
(Wittgenstein, *PU*, p. 364)

Damit zeigt sich, daß es Regelverletzungen nur vor dem Hintergrund einer funktionierenden, normalerweise befolgten Regel gibt; die Regelverletzung ist, wie Ryle richtig sagt, ein Nebenprodukt der Regel; gerade aus diesem Grund kann sie aber nicht anstelle der Regel treten, ohne diese zu zerstören.

4. Ebenso, wie Wittgenstein davor warnt, die Ausnahme, den Verstoß zu verallgemeinern und so an die Stelle der Regel zu setzen, so insistiert er auch darauf, daß man nicht einen sprachlichen Sachverhalt qua Regel mit seinen Akzidentalien verwechseln dürfe. So ist es z.B. nicht statthaft, die Tatsache, daß ein Satz wahr oder falsch sein kann, zur Satzdefinition schlechthin zu erheben; auch dies wird wiederum mit Hilfe des Schachspiels verdeutlicht:

39 ... Es scheint nun, als bestimmte die Erklärung – Satz sei dasjenige, was wahr oder falsch sein könne – was ein Satz ist, indem sie sage: Was zum Begriff 'wahr' paßt, oder worauf der Begriff 'wahr' paßt, das ist ein Satz. Es ist also so, als hätten wir einen Begriff von wahr und falsch, mit dessen Hilfe wir nun bestimmen können, was ein Satz ist und was keiner. Was in den Begriff der Wahrheit *eingreift* (wie in ein Zahnrad), das ist ein Satz.

Aber das ist ein schlechtes Bild. Es ist, als sagte man „Schachkönig ist *die* Figur, der man Schach ansagen kann“. Aber das kann doch nur heißen, daß wir in unserm Schachspiel nur dem König Schach geben. So wie der Satz, daß nur ein *Satz* wahr sein könne, nur sagen kann, daß wir „wahr“ und „falsch“ nur von dem präzisieren, was wir einen Satz nennen. Und was ein Satz ist, ist in *einem* Sinne bestimmt durch die Regeln des Satzbaus (der deutschen Sprache z.B.), in einem andern Sinn durch den Gebrauch

⁷³ Cf. auch Ryles Ausführungen zu Verstehen und Mißverstehen, oben, p. 108-111. – Vgl. hierzu auch (in Bezug auf Schuchardt) WUNDERLI, „Hugo Schuchardt et Ferdinand de Saussure“, *TTL* 14/1 (1976), 7-43, v.a. p. 34/35.

des Zeichens im Sprachspiel. Und der Gebrauch der Wörter „wahr“ oder „falsch“ kann auch ein Bestandteil dieser Spiele sein; und dann *gehört* er für uns zum Satz, aber er 'paßt' nicht zu ihm. Wie wir auch sagen können, das Schachgeben *gehöre* zu unserem Begriff vom Schachkönig, (gleichsam als ein Bestandteil desselben). ...

(Wittgenstein, *PU*, § 136)

Was ein Satz oder ein Schachkönig ist, wird durch die Regeln für die betreffende Einheit und ihren Gebrauch bestimmt; wahr oder falsch beim Satz, Schachgeben beim König sind jedoch nur Prädikationen der betreffenden Einheit⁷⁴: sie können zu ihr „gehören“, aber sie machen nicht ihre Funktion aus. Eine ähnliche Argumentation findet sich auch an anderer Stelle, wo das Verb *denken* und der Akt des Mattsetzens verglichen werden; allerdings geht es hier nicht mehr um den Rückschluß von einer Prädikationsmöglichkeit auf die Regelhaftigkeit, sondern von einem konkreten Einzelsachverhalt auf die „Bedeutung“ (Funktion)⁷⁵:

40 Um über die Bedeutung des Wortes „denken“ klar zu werden, schauen wir uns selbst beim Denken zu: Was wir da beobachten, werde das sein, was das Wort bedeutet! – Aber so wird dieser Begriff eben nicht gebraucht. (Es wäre ähnlich, wenn ich, ohne Kenntnis des Schachspiels, durch genaues Beobachten des letzten Zuges einer Schachpartie herausbringen wollte, was das Wort „mattsetzen“ bedeutet.)

(Wittgenstein, *PU*, § 316)⁷⁶

Zusammenfassend läßt sich sagen, daß Wittgenstein den Schachspielvergleich an diesen beiden Stellen benutzt, um zu zeigen, daß isolierte Akzidentalien (ganz gleichgültig ob *in abstracto* oder *in concreto*) nicht für das Erfassen einer Regel, einer Funktion, einer Bedeutung usw. ausreichen; der Begriff des *Gebrauchs* ist vielmehr umfassender und schließt alle möglichen Komponenten, Konstellationen, Varianten usw. ein.

5. Der nächste Zusammenhang, in dem Wittgenstein Sprache und Schachspiel mit einander vergleicht, ist die Diskussion um die Begriffe „können“, „wissen“, „verstehen“ und die Frage, ob es sich dabei um (seelische) Zustände handelt⁷⁷ – eine Fragestellung, die uns bereits bei Ryle begegnet ist⁷⁸. Ähnlich wie Ryle betrachtet Wittgenstein ein Wissen bzw. Können als eine *Disposition*: es handelt sich um das Beherrschen einer Tech-

⁷⁴ Cf. hierzu auch *PU*, § 109.

⁷⁵ Cf. hierzu auch T. DE MAURO, *Introduzione alla semantica*, Bari 1971, p. 203; DE MAURO, *Wittgenstein*, p. 46/97.

⁷⁶ Der Vergleich Wittgensteins scheint mir allerdings irgendwie zu hinken: bei *meinem Denken* handelt es sich um eine mögliche Realisierung des Grundwertes dieses Wortes qua Nutzwert, beim letzten Zug einer Schachpartie dagegen um die letzte Einheit einer Sequenz („Text“).

⁷⁷ Cf. v.a. WITTGENSTEIN, *PU*, § 149-51.

⁷⁸ Cf. oben, p. 99 ss.

nik. Gerade dies macht es aber schwierig, von einem „Zustand“ zu sprechen:

41 (a) „Ein Wort verstehen“, ein Zustand. Aber ein *seelischer* Zustand? – Betrübnis, Aufregung, Schmerzen nennen wir seelische Zustände. ...

„Er hatte seit gestern ununterbrochen Schmerzen“. – Wir sagen auch: „Ich verstehe dieses Wort seit gestern.“ Aber „ununterbrochen“? – Ja, man kann von einer Unterbrechung des Verstehens reden. Aber in welchen Fällen? Vergleiche: „Wann haben deine Schmerzen nachgelassen?“ und „Wann hast du aufgehört, das Wort zu verstehen?“

(b) Wie, wenn man fragt: Wann *kannst* du Schach spielen? Immer? oder während du einen Zug machst? Und während jedes Zuges das ganze Schach? – Und wie seltsam, daß Schachspielenkönnen so kurze Zeit braucht, und eine Partie so viel länger.

(Wittgenstein, *PU*, p. 96)⁷⁹

Was Wittgenstein hier (wie so oft) mehr suggestiv als argumentativ zu verdeutlichen versucht, ist der Unterschied zwischen Zuständen wie „Schmerz empfinden“, „betrübt sein“ usw. einerseits und einem „Können“ andererseits: im ersten Fall (dem landläufigen Begriff von „Zustand“) handelt es sich um eine Realität, im Falle der Disposition dagegen um eine Virtualität, die zwar im Prinzip – und abgesehen von den Fällen des Vergessens, Verlernens usw. – jederzeit aktiviert werden kann, aber eben nicht ständig realisiert ist. In diesem Zusammenhang ist auch Wittgensteins Bemerkung Rechnung zu tragen, daß „nichts ... hier verwirrender [wäre] als der Gebrauch der Wörter ‘bewußt’ und ‘unbewußt’ für den Gegensatz von Bewußtseinszustand und Disposition“⁸⁰: wir haben oben darauf hingewiesen, daß Können (und Wissen) im Bereich des Vorbewußten anzusiedeln sind, d.h. nicht unbedingt bewußt sind, aber jederzeit bewußt gemacht werden können⁸¹.

6. Die Relation von Verstehen usw. und konkretem Gebrauch beschäftigt Wittgenstein aber noch weiter, und zwar deshalb, weil wir scheinbar schlagartig die Bedeutung eines Wortes erfassen können und aus diesem momentanen Erfassen dann alle zukünftigen Verwendungen abzuleiten wären:

⁷⁹ Vgl. hierzu auch den folgenden Text aus dem zweiten Teil der *PU*:

Was würden wir denn einem entgegenen, der uns mitteilte, bei *ihm* sei das Verstehen ein innerer Vorgang? – Daß nichts, was in ihm vorgeht, uns interessiert, wenn wir wissen wollen, ob er Schach spielen kann. – Und wenn er nun antwortet, es interessiere uns eben doch: – nämlich, ob er Schach spielen könne, – da müßten wir ihn auf die Kriterien aufmerksam machen, die uns seine Fähigkeit beweisen würden, und andererseits auf die Kriterien der ‘inneren Zustände’.

Auch wenn Einer nur dann, nur so lange, eine bestimmte Fähigkeit hätte, als er etwas Bestimmtes fühlt, wäre das Gefühl nicht die Fähigkeit.

(WITTGENSTEIN, *PU*, p. 288)

⁸⁰ Cf. WITTGENSTEIN, *PU*, § 149.

⁸¹ Cf. oben, p. 93.

- 42 „Es ist, als könnten wir die ganze Verwendung des Wortes mit einem Schlag erfassen.“
 – Wir sagen ja, daß wir es tun. D.h., wir beschreiben ja manchmal, was wir tun, mit diesen Worten. Aber es ist an dem, was geschieht, nichts Erstaunliches, nichts Seltsames. Seltsam wird es, wenn wir dazu geführt werden, zu denken, daß die künftige Entwicklung auf irgendeine Weise schon im Akt des Erfassens gegenwärtig sein muß und doch nicht gegenwärtig ist. – Denn wir sagen, es sei kein Zweifel, daß wir dies Wort verstehen, und andererseits liegt seine Bedeutung in seiner Verwendung.
 (Wittgenstein, *PU*, § 197)

Hier scheint ein offener Widerspruch zwischen (momentanem) Verstehen und der Tatsache, daß die Bedeutung eines Wortes in seinem Gebrauch liegt, zu bestehen. Bei näherem Hinsehen stellen wir jedoch fest, daß der erste Satz von Nr. 42 in Anführungszeichen steht: Wittgenstein gibt hier gar nicht seine eigene Meinung wieder, er skizziert vielmehr die „Gegenposition“! Für ihn gibt es nur scheinbar ein plötzliches Erfassen; in Wirklichkeit beruht Verstehen aber auf einer lang andauernden Praxis. Dies erhellt auch aus der Fortsetzung des obigen Zitats, wo unter Rückgriff auf das Schachspiel und bei Umkehrung der Perspektive (Verstehen → [Handlungs-]Intention) argumentiert wird:

- 43 Es ist kein Zweifel, daß ich jetzt Schach spielen will; aber das Schachspiel ist dies Spiel durch alle seine Regeln (usf.). Weiß ich also nicht, was ich spielen wollte, ehe ich gespielt *habe*? oder aber, sind alle Regeln in meinem Akt der Intention enthalten? Ist es nun Erfahrung, die mich lehrt, daß auf diesen Akt der Intention diese Art des Spielens folgt? Kann ich also doch nicht sicher sein, was ich zu tun beabsichtigte? Und wenn dies Unsinn ist, – welcherlei überstarre Verbindung besteht zwischen dem Akt der Absicht und dem Beabsichtigten? – Wo ist die Verbindung zwischen dem Sinn der Worte „Spielen wir eine Partie Schach!“ und allen Regeln des Spiels? – Nun, im Regelverzeichnis des Spiels, im Schachunterricht, in der täglichen Praxis des Spielens.
 (Wittgenstein, *PU*, § 197)

Ebenso wenig wie das momentane Verstehen eine vollumfängliche Erfassung der Regeln erlaubt, sind in der Intention, Schach zu spielen, sprachlich zu handeln usw. die Regeln als solche enthalten: die (weitgehende) Determiniertheit bzw. Vorhersehbarkeit der auf die Intention folgenden konkreten Akte beruht vielmehr auf dem erlernten Regelverzeichnis, dem eingübten (korrekten) Verhalten, der alltäglichen Praxis; es sind diese Faktoren, die die Brücke zwischen Verstehen und Intention einerseits, dem konkreten (Einzel-)Gebrauch andererseits bilden. Die zentrale Rolle des Gebrauchs, der habituelle Charakter von „eine Regel befolgen“ wird im nächsten Text nochmals thematisiert:

44 Ist, was wir „einer Regel folgen“ nennen, etwas, was nur *ein* Mensch, nur *einmal* im Leben, tun könnte? – Und das ist natürlich eine Anmerkung zur Grammatik des Ausdrucks „der Regel folgen“.

Es kann nicht ein einziges Mal nur ein Mensch einer Regel gefolgt sein. Es kann nicht ein einziges Mal nur eine Mitteilung gemacht, ein Befehl gegeben, oder verstanden worden sein, etc. – Einer Regel folgen, eine Mitteilung machen, einen Befehl geben, eine Schachpartie spielen sind *Gepflogenheiten* (Gebräuche, Institutionen).

Einen Satz verstehen, heißt, eine Sprache verstehen. Eine Sprache verstehen, heißt eine Technik beherrschen.

(Wittgenstein, *PU*, § 199)

Wiederum unter Parallelisierung von Sprache und Schachspiel stellt Wittgenstein hier den institutionellen, sozialen Status der Regeln und damit den repetitiven Charakter ihrer Anwendbarkeit heraus: ein Können/Wissen/Verstehen ist eine Disposition im Sinne einer erworbenen, gesellschaftlich verankerten bzw. sanktionierten Technik⁸². Ein einzelner Verstehensakt, ebenso wie eine Handlungsintention sind als solche von der Gepflogenheit, der Technik verschieden, können aber gleichwohl nur vor dem Hintergrund bzw. in Verbindung mit der Regelbeherrschung sinnvoll realisiert werden. Dies wird im nächsten Text verdeutlicht:

45 „Das ist ja das Merkwürdige an der *Intention*, am seelischen Vorgang, daß für ihn das Bestehen der Gepflogenheit, der Technik, nicht nötig ist. Dass es z.B. denkbar ist, zwei Leute spielten in einer Welt, in der sonst nicht gespielt wird, eine Schachpartie, ja auch nur den Anfang einer Schachpartie, – und würden dann gestört.“

Ist aber das Schachspiel nicht durch seine Regeln definiert? Und wie sind diese Regeln im Geiste dessen gegenwärtig, der beabsichtigt, Schach zu spielen?

(Wittgenstein, *PU*, § 205)

Wie die Anführungszeichen im ersten Abschnitt deutlich machen, wird auch hier zuerst wieder einmal die Gegenposition skizziert, die sich als unhaltbar erweist: Verschiedenheit darf eben nicht mit Unabhängigkeit gleichgesetzt werden. Dies ergibt sich aus der ersten Frage des zweiten Abschnitts. Und wie ist die zweite Frage, die nach der Art der Präsenz von Regeln im Geiste, zu beantworten? Diese Frage wurde bereits im Anschluß an Nr. 41 geklärt: es handelt sich um eine Disposition, um eine virtuelle Präsenz, die jederzeit aktiviert werden kann – oder, wie Wittgenstein an anderer Stelle sagt, um eine *Lebensform*⁸³. – Die Tatsache, daß Intentionen beim Sprachspiel, beim Schachspiel immer in die Gepflogenheiten, die Insti-

⁸² Zum Erlernen der Technik einer Sprache cf. auch WITTGENSTEIN, *PU*, § 381, 384. – Zum sozialen Status der Regeln cf. *PU*, § 43, 202.

⁸³ Cf. WITTGENSTEIN, *PU*, § 241.

tutionen usw. eingebettet sein müssen, daß die Beherrschung der Technik für sie unabdingbar ist, wird im folgenden Text noch weit deutlicher herausgestellt als in Nr. 45:

- 46 Aber habe ich nicht die Gesamtform des Satzes, z.B., schon an seinem Anfang beabsichtigt? Also war er mir doch schon im Geiste, ehe er noch ausgesprochen war! Wenn er mir im Geiste war, dann, im allgemeinen, nicht mit anderer Wortstellung. Aber wir machen uns wieder ein irreführendes Bild vom 'Beabsichtigten'; d.h. vom Gebrauch dieses Worts. Die Absicht ist eingebettet in der Situation, den menschlichen Gepflogenheiten und Institutionen. Gäbe es nicht die Technik des Schachspiels, so könnte ich nicht beabsichtigen, eine Schachpartie zu spielen. Soweit ich die Satzform im voraus beabsichtige, ist dies dadurch möglich, daß ich deutsch spreche.

(Wittgenstein, *PU*, § 337)

Damit dürfte der Status der Technik und der sie auszumachenden Regeln endgültig geklärt sein: Regeln haben den Status von in der Praxis erworbenen Techniken⁸⁴ und wurzeln im Gebrauch einer Gemeinschaft⁸⁵; sie sind qua Virtualitäten im Bereich des Vorbewußten anzusiedeln und bilden die Voraussetzung für die Realisierung von Intentionen im Rahmen des betreffenden Spiels (Sprache, Schach usw.).

7. Bereits in Nr. 34 sind wir einem Fall begegnet, wo Wittgenstein das Schachspiel aus unserer lebensweltlichen Welt in eine fiktive Welt transponiert. Diese Thematik wird nun in einem andern Kontext nochmals aufgenommen: der Frage, ob Handlungen „im Kopf“ gleichwertig sind mit physisch realisierten, sichtbaren Handlungen⁸⁶. Das von Wittgenstein ausführlich diskutierte Beispiel ist dasjenige des Kopfrechnens, das von ihm zwar „vorgestelltes“, deswegen aber nicht weniger „wirkliches“ Rechnen ist: „vorgestellt“ ist hier offensichtlich gleichwertig mit „im Kopf“, „nicht sichtbar“ o.ä.⁸⁷ In diesem Zusammenhang erscheint nun unvermittelt der Vergleich mit einer Schachpartie im Rahmen eines Theaterstücks:

- 47 Spielen Adelheid und der Bischof eine *wirkliche* Schachpartie? – Freilich. Sie geben nicht bloß vor, eine zu spielen – wie es doch in einem Theaterstück auch geschehen könnte. – Aber diese Partie hat doch z.B. keinen Anfang! – Doch; sonst wäre es ja keine Schachpartie. –

(Wittgenstein, *PU*, § 365)⁸⁸

⁸⁴ Cf. auch DE MAURO, *Semantica*, p. 215.

⁸⁵ Cf. auch DE MAURO, *Semantica*, p. 205/06, *Wittgenstein*, p. 41, 48-50.

⁸⁶ Cf. WITTGENSTEIN, *PU*, § 364 ss. – Zur Unterscheidung von Disposition und „im Kopf“ cf. auch RYLE, *Mind*, p. 35 ss.

⁸⁷ Vgl. auch *PU*, p. 353, wo das Kopfrechnen durch das Beispiel des „innerlichen Redens“ ergänzt wird.

⁸⁸ Wittgenstein bezieht sich hier auf GOETHE, *Goetz von Berlichingen*, 2. Aufzug (Anfang).

Die Gleichschaltung von Kopfrechnen (und innerlichem Reden) einerseits, Schachspielen in einem Theaterstück andererseits scheint mir nun allerdings außerordentlich problematisch – und dies, obwohl beides in den Bereich der „Vorstellung“ verwiesen werden kann. Aber *Vorstellung*, *Vorstellen* bedeutet in diesen beiden Fällen eben nicht das Gleiche: im ersten Fall ist damit gemeint, daß die (mögliche, aber nicht obligatorische) Exteriorisierung einer geistigen Tätigkeit entfällt, im zweiten dagegen, daß eine Handlung aus dem lebensweltlichen Rahmen in eine fiktive bzw. mögliche Welt transponiert wird. Wenn wir auch Wittgenstein in seiner Gleichsetzung von „Kopfrechnen“ und „Schachspielen im Theaterstück“ nicht folgen können, so scheint uns doch diese Nutzung des Schachspielvergleichs höchst interessant zu sein: Aufgrund der bisher durchgängigen Parallelisierung von Schachspiel und Sprache muß eine derartige Transposition auch für die Sprache möglich sein (und ist durch den Fall „Theaterstück“ auch bereits impliziert): Sprache ist Sprache nicht nur im lebensweltlichen Raum des Alltagsgebrauchs, die Sprachspiele bleiben vielmehr auch als solche erhalten, wenn sie in die fiktive (mögliche) Welt der Literatur umgesetzt werden. Damit scheint der im Rahmen der OLP immer wieder betonte parasitäre Charakter des literarischen Sprachgebrauchs kaum mehr begründbar zu sein.

8. Ein weiteres Mal wird der Vergleich mit dem Schachspiel eingesetzt, um die Relativität der Begriffe „einfach“ und „zusammengesetzt“ aufzuzeigen⁸⁹. Wittgenstein geht von der Frage aus, ob das „Gesichtsbild“ eines Baumes einfach oder zusammengesetzt (aus Stamm, Ästen usw.) sei, und leitet dann zum Schachspiel über:

48 Aber ist z.B. nicht ein Schachbrett offenbar und schlechtweg zusammengesetzt? – Du denkst wohl an die Zusammensetzung aus 32 weißen und 32 schwarzen Quadraten. Aber könnten wir z.B. nicht auch sagen, es sei aus den Farben Weiß, Schwarz und dem Schema des Quadratnetzes zusammengesetzt? Und wenn es hier ganz verschiedene Betrachtungsweisen gibt, willst du dann noch sagen, das Schachbrett sei 'zusammengesetzt' schlechtweg? – *Außerhalb* eines bestimmten Spiels zu fragen „Ist dieser Gegenstand zusammengesetzt?“ [ist unsinnig] ...

(Wittgenstein, *PU*, § 47)⁹⁰

⁸⁹ Cf. WITTGENSTEIN, *PU*, § 47 ss. – Vgl. auch DE MAURO, *Semantica*, p. 194/95, *Wittgenstein*, p. 44/45.

⁹⁰ Vgl. hierzu auch noch im Anschluß: „(Ist die Farbe eines Schachfeldes einfach, oder besteht sie aus reinem Weiß und reinem Gelb? Und ist das Weiß einfach, oder besteht es aus den Farben des Regenbogens? – ...)“ (*PU*, § 47).

Die Begriffe *einfach* und *zusammengesetzt* sind somit nicht absoluter Natur, sie haben vielmehr „Wertcharakter“ im Rahmen einer bestimmten Fragestellung, eines bestimmten „Spiels“ – und innerhalb dieses „Spiels“ ist ihr Status letztlich konventionell⁹¹. Interessant ist nun v.a., daß Wittgenstein diese Problematik auf die Sprache, insbesondere auf das Verhältnis Wort – Satz überträgt:

- 49 Man könnte hier sagen ... ein Zeichen „R“, oder „S“, etc. könne einmal Wort und einmal Satz sein. Ob es aber 'Wort oder Satz ist', hängt von der Situation ab, in der es ausgesprochen oder geschrieben wird.

(Wittgenstein, *PU*, § 49)

Nachdem er ausgeführt hat, daß man mit einem Wort *benennt*, mit einem Satz dagegen *beschreibt*, fährt er dann fort:

- 50 Benennen und Beschreiben stehen ja nicht auf *einer* Ebene: Das Benennen ist eine Vorbereitung zur Beschreibung. Das Benennen ist noch gar kein Zug im Sprachspiel, – so wenig wie das Aufstellen einer Schachfigur ein Zug im Schachspiel. Man kann sagen: Mit dem Benennen eines Dings ist noch *nichts* getan. Es *hat* auch keinen Namen, außer im Spiel. ...

(Wittgenstein, *PU*, § 49)

Offensichtlich wird hier das Thema „Gegenstände und Sachverhalte“ aus dem *Tractatus* wieder aufgenommen – aber im Rahmen einer Handlungstheorie: Der Name (→ Wort) ist noch keine Handlung (→ Satz; Sprachspiel), sondern nur eine Voraussetzung für die Handlung, genauso wie das Aufstellen bzw. die Position der Schachfiguren Voraussetzung für den Zug ist. Dies schließt allerdings noch nicht aus, daß in gewissen Grenzfällen Wort und Satz, Benennen und Beschreiben zusammenfallen: wir haben ein Hierarchiemodell der (sprachlichen) Einheiten, das es zuläßt, daß eine ranghöhere aus einer einzigen rangniedrigeren Einheit besteht. Als „einfach“ erscheinen die Einheiten, wenn man nur eine Hierarchiestufe im Auge hat, als „zusammengesetzt“ dagegen, wenn man eine höhere und eine niedrigere Stufe zu einander in Beziehung setzt⁹². Auch hier ist somit alles eine Frage der Perspektivenwahl, des jeweiligen Spiels.

9. Ein weiteres Mal taucht das Schachspiel im Zusammenhang mit dem Problem der hinweisenden Definitionen auf⁹³. Es scheint so, als könne man im Rahmen einer hinweisenden Definition ein Wort „lernen“, seinen

⁹¹ Cf. hierzu auch die Ausführungen zu *exakt/unexakt*, *PU*, § 88.

⁹² Cf. hierzu auch WUNDERLI, *Ferdinand de Saussure und die Anagramme*, Tübingen 1972, p. 92-95.

⁹³ Cf. WITTGENSTEIN, *PU*, § 28 ss.; vgl. auch DE MAURO, *Semantica*, p. 203. – Zum Verhältnis *Lernen – hinweisende Definition* cf. auch *PU*, § 7.

Gebrauch „erfahren“. Nur: „Man muß schon etwas wissen (oder können), um nach der Benennung fragen zu können. Aber was muß man wissen?“⁹⁴ Um diese Frage zu klären, untersucht Wittgenstein die verschiedenen Einsatzmöglichkeiten der hinweisenden Definitionen anhand von dem Schachbereich entnommenen Beispielen:

- 51 Wenn man jemandem die Königsfigur im Schachspiel zeigt und sagt „Das ist der Schachkönig“, so erklärt man ihm dadurch nicht den Gebrauch dieser Figur, – es sei denn, daß er die Regeln des Spiels schon kennt, bis auf diese letzte Bestimmung: die Form einer Königsfigur. Man kann sich denken, er habe die Regeln des Spiels gelernt, ohne daß ihm je eine wirkliche Spielfigur gezeigt wurde. Die Form der Spielfigur entspricht hier dem Klang, oder der Gestalt eines Wortes.

(Wittgenstein, *PU*, § 31)

Die Parallelisierung mit der Sprache am Schluß dieses Textes macht deutlich, worum es geht: der Inhalt (*signifié*), die Regeln einer Einheit (Sprache, Schachspiel) sind schon bekannt, aber die Kenntnis des Ausdrucks (*signifiant*) fehlt noch und wird auf diese Weise nachgeholt. Dabei ist es keineswegs so, daß die Inhaltsseite in ausformulierter Form erfahren sein muß⁹⁵, ganz im Gegenteil: der Normalfall dürfte vielmehr der sein, daß die Kenntnis im Gebrauch erworben wurde. Auch in diesem Fall sind hinweisende Definitionen im o.a. Sinn möglich.

- 52 Man kann sich aber auch denken, Einer habe das Spiel gelernt, ohne je Regeln zu lernen, oder zu formulieren. Er hat etwa zuerst durch Zusehen ganz einfache Brettspiele gelernt und ist zu immer komplizierteren fortgeschritten. Auch diesmal könnte man die Erklärung geben: „Das ist der König“ – wenn man ihm z.B. Schachfiguren von einer ihm ungewohnten Form zeigt. Auch diese Erklärung lehrt ihn den Gebrauch der Figur nur darum, weil, wie wir sagen könnten, der Platz schon vorbereitet war, an den sie gestellt wurde. Oder auch: Wir werden nur dann sagen, sie lehre ihn den Gebrauch, wenn der Platz schon vorbereitet ist. Und er ist es hier nicht dadurch, daß der, dem wir die Erklärung geben, schon Regeln weiß, sondern dadurch, daß er in anderem Sinn schon ein Spiel beherrscht.

(Wittgenstein, *PU*, § 31)

Auch in Bezug auf die hinweisende Definition erweist es sich somit wiederum als unerheblich, ob Regeln ausformuliert sind oder nur in der Form von situationsangemessenen Verhaltensweisen beherrscht werden: in beiden Fällen ist es möglich, einen fehlenden Signifikanten über eine hinweisende Definition nachzuliefern. Die hier behandelte Problematik ist ganz offensichtlich die, die bei Saussure unter dem Stichwort „Interdependenz *signifié*

⁹⁴ WITTGENSTEIN, *PU*, § 30.

⁹⁵ Zum Verhältnis *Regelexistenz* – *Regelformulierung* cf. oben zu Ryle, p. 103/04.

– *signifiant*“ diskutiert wird, und zwar wird vom *signifié* ausgegangen und ein *signifiant* zugeordnet. Es ist sicher bezeichnend, daß diese Fragestellung von Saussure als typisch für die Ebene der *parole* angesehen wird⁹⁶: auch Wittgensteins Argumentation bewegt sich eindeutig auf dieser Ebene, oder allenfalls auf derjenigen der *∇-parole* (Heger). Diese Fragestellung könnte leicht als nomenklatorische Sprachauffassung fehlinterpretiert werden, was jedoch weder für Saussure noch den späten Wittgenstein⁹⁷ zutreffend ist: es geht hier nicht [nur] um die Zeichenkonstitution, sondern nur um einen je spezifischen Aspekt des Zeichengebrauchs bzw. -erwerbs.

Nun ist es allerdings nicht so, daß hinweisende Definitionen für Wittgenstein ausschließlich bei bekanntem Inhalt (Funktion) vorkämen:

- 53 Betrachte noch diesen Fall: Ich erkläre jemandem das Schachspiel; und ich fange damit an, indem ich eine Figur zeige und sage: „Das ist der König. Er kann so und so ziehen, etc. etc.“ – In diesem Fall werden wir sagen: die Worte „Das ist der König“ (oder „Das heißt König“) sind nur dann Worterklärung, wenn der Lernende schon ‘weiß, was eine Spielfigur ist’. Wenn er also etwa schon andere Spiele gespielt hat, oder dem Spielen Anderer ‘mit Verständnis’ zugesehen hat – *und dergleichen*. Auch nur dann wird er beim Lernen des Spiels relevant fragen können: „Wie heißt das?“ – nämlich diese Spielfigur.
(Wittgenstein, *PU*, § 31)

Ich meine, daß hier der Bereich der hinweisenden Definition überschritten wird: hinweisende Definition ist nur „Das ist der König“; „er kann so und so ziehen“ dagegen ist eine nachgelieferte (Teil-)Regel: die hinweisende Definition ist also mit einer (expliziten) Regelvermittlung verquickt. Richtig ist allerdings, daß auch für diese zweite Komponente bereits ein Vorwissen nötig ist: das *Genus* wird vorausgesetzt und nur die *Differentia specifica* ergänzt. Der Schluß wäre also, daß jedes Lernen bereits ein Vorwissen voraussetzt (und nicht nur das „Lernen“ des Signifikanten)⁹⁸.

Nun wird allerdings diese Sicht in § 33 im Sinne der Gegentheorie in Frage gestellt: man müßte kein Vorwissen mitbringen, sondern vielmehr erkennen, erraten, worauf sich die hinweisende Definition bezieht. Nur: das, was man meint, worauf man seine Aufmerksamkeit konzentriert, ist ja nicht immer das Gleiche, es wechselt vielmehr von Fall zu Fall, d.h. man tut auch jedes Mal etwas Verschiedenes. Wittgenstein illustriert dies anhand

⁹⁶ Cf. hierzu WUNDERLI, *Zum Zeichenbegriff bei Saussure Privilegierung des „signifié“ oder des „signifiant“?*, in: *Mélanges offerts à C. Th. Gossen*, Bern-Liège 1976, p. 945-53.

⁹⁷ Zum nomenklatorischen Charakter der Sprachauffassung im *Tractatus* cf. dagegen DE MAURO, *Wittgenstein*, p. 6/7, 25 ss.

⁹⁸ Cf. auch WITTGENSTEIN, *PU*, § 32.

der hinweisenen Definitionen für ein Stück Papier und die Farbe Blau. Im Anschluß daran greift er auch noch einmal auf das Schachspiel zurück, um zu zeigen, daß es bei aller Vielfalt doch gewisse Konstanten gibt:

- 54 Man richtet seine Aufmerksamkeit auf die Form, manchmal, indem man sie nachzeichnet, manchmal, indem man blinzelt, um die Farbe nicht deutlich zu sehen, etc. etc. Ich will sagen: dies und Ähnliches geschieht, *während* man 'die Aufmerksamkeit auf das und das richtet'. Aber das ist es nicht allein, was uns sagen läßt, Einer richte seine Aufmerksamkeit auf die Form, die Farbe, etc. Wie ein Schachzug nicht allein darin besteht, daß ein Stein so und so auf dem Brett verschoben wird, – aber auch nicht in den Gedanken und Gefühlen des Ziehenden, die den Zug begleiten; sondern in den Umständen, die wir nennen: „eine Schachpartie spielen“, „ein Schachproblem lösen“, und dergl.

(Wittgenstein, *PU*, § 33)

Oder in anderen Worten: bei all diesen Arten des „Aufmerksamkeit-richtens“ gibt es so etwas wie „charakteristische Erlebnisse“⁹⁹, Konstanten, – wie eben für einen Schachzug die spezifische Situation des Schachspielens; und gerade diese Art Rahmen ist es, die sich jeweils als Vorwissen bei der hinweisenden Definition als unabdingbar erweist. Dies gilt selbst für die Zeigedefinition des Schachkönigs:

- 55 Wie gesagt, in gewissen Fällen, besonders beim Zeigen 'auf die Form', oder 'auf die Anzahl' gibt es charakteristische Erlebnisse und Arten des Zeigens – 'charakteristisch', weil sie sich oft (nicht immer) wiederholen, wo Form, oder Anzahl 'gemeint' werden. Aber kennst du auch ein charakteristisches Erlebnis für das Zeigen auf die Spielfigur, als *Spielfigur*? Und doch kann man sagen: „Ich meine, diese *Spielfigur* heißt 'König', nicht dieses bestimmte Stück Holz, worauf ich zeige“. (Wiedererkennen, wünschen, sich erinnern, etc.)

(Wittgenstein, *PU*, § 35)

Und in § 36 wird dann präzisiert: das charakteristische Erlebnis braucht nicht physisch, körperlich begründet zu sein, es kann auch rein geistig bedingt sein. Und damit ist auch der Schritt zur Sprache gerechtfertigt¹⁰⁰: auch hier sind hinweisende Definitionen an charakteristische Erlebnisse, an Vorwissen (z.T. unterschiedlicher Art) gebunden.

10. Es bleibt noch ein letzter Problemkreis, in dem das Schachspiel bei Wittgenstein erwähnt wird – allerdings nicht mehr gewissermaßen autonom, sondern vielmehr als im Element der Kategorie 'Spiel': Wittgenstein geht es darum, zu zeigen, daß die verschiedenen Verwendungsweisen eines Wortes nicht unbedingt eine Konstante beinhalten, daß es vielmehr sukzes-

⁹⁹ Cf. WITTENSTEIN, *PU*, § 35.

¹⁰⁰ Cf. WITTENSTEIN, *PU*, § 37 ss.

sive Übergänge gibt, dergestalt, daß die Extrempositionen nichts mehr gemeinsam haben. In diesem Zusammenhang wird auch das Wort „Spiel“ diskutiert, unter das so verschiedene Dinge wie Brettspiele, Kartenspiele, Kampfspiele, Ballspiele usw. fallen, das Schachspiel, Patience legen, Ball an die Wand werfen, Reigenspiel etc. umfaßt¹⁰¹. Da es hier keinen gemeinsamen Zug, sondern nur noch „ein kompliziertes Netz von Ähnlichkeiten“ gäbe, müßte man bei den verschiedenen Verwendungsweisen eines Wortes von *Familienähnlichkeiten* sprechen¹⁰². Wie wir sehen, handelt es sich hier nicht mehr um einen Vergleich Sprache – Schachspiel, sondern nur noch um eine mögliche Anwendungsweise des Wortes *Spiel*. Dieser letzte Punkt interessiert im Rahmen unserer Fragestellung somit nicht.

Fassen wir unsere Überlegungen zu Wittgenstein zusammen. Auch hier finden wir wieder ein breites Spektrum von Nutzungen des Schachspielvergleichs, die zum größten Teil zusätzliche Nutzungen gegenüber den bisher diskutierten Anwendungen darstellen. Im einzelnen handelt es sich um folgende Anwendungsbereiche: Regelhaftigkeit von Sprache und Formcharakteristik der Regeln; Unterscheidung von wesentlichen und unwesentlichen Regeln; Ausnahmecharakter von Regelverstößen; Unterscheidung von Regeln (Gebrauch) und Anwendungsakzidentalien; Unterscheidung von „Zustand“ und Disposition (Können, Beherrschen einer Technik); Relation zwischen Regeln einerseits, Verstehen und (Handlungs-) Intention andererseits; Regelanwendung im lebensweltlichen Rahmen und im Rahmen einer möglichen Welt; Relativität der Begriffe „einfach“ und „zusammengesetzt“ bzgl. von Einheiten, Regeln usw.; Natur der hinweisenden Definition und Abhängigkeit von Vorwissen. Dieses Spektrum ist wirklich erstaunlich und zeigt, in welchem Maße – weit mehr als bei jedem andern der diskutierten Autoren – die Sprachkonzeption bei Wittgenstein dynamisiert ist: die Illustration von dynamischen Aspekten der Sprache mit Hilfe des Schachspiels (oder besser: Schachspielen) verdrängt den Bezug auf statische Gegebenheiten fast vollständig.

Wenn wir nun den gesamten Anwendungsbereich des Schachspielvergleichs von Saussure¹⁰³ über Searle, Austin, Ryle bis hin zu Wittgenstein zu überblicken versuchen, so erweist er sich von erstaunlicher Fruchtbarkeit und Illustrationskraft. Zwar finden sich einige Anwendungen bei verschiedenen Autoren wieder oder es zeigen sich zumindest deutliche Berührungs-

¹⁰¹ Cf. WITTGENSTEIN, *PU*, § 66.

¹⁰² Cf. WITTGENSTEIN, *PU*, § 67, – Vgl. auch DE MAURO, *Semantica*, p. 201.

¹⁰³ Cf. hierzu WUNDERLI, *Festschrift Stimm*, p. 363-72.

punkte hinsichtlich gewisser Fragestellungen – im wesentlichen kann aber doch gesagt werden, daß jeder von ihnen der Gegenüberstellung Sprache – Schachspiel immer wieder neue und unerwartete Aspekte abgewinnt. Hier die Gesamtliste der ermittelten Anwendungen:

1. Unterscheidung *linguistique interne/linguistique externe* (Saussure)
2. Unterscheidung Synchronie/Diachronie (Saussure [?])
3. Unterscheidung Form/Substanz (Saussure, Wittgenstein)
4. Wertbegriff (Saussure)
5. Unterscheidung *langue/parole* (ansatzweise bei Saussure)
6. Unterscheidung regulative/konstitutive Regeln (Searle)
7. Unterscheidung Regelexistenz/Regelformulierung (Searle, Ryle, Wittgenstein)
8. Unterscheidung Regeln/Konventionen (Searle [?])
9. Unterscheidung von bedeutungshaften/bedeutungslosen Regeln (Searle [?])
10. Unterscheidung von Teilakt/Gesamtakt (Searle) bzw. einfach/zusammengesetzt (Wittgenstein)
11. Unterscheidung von Performativität/„in die Tat umsetzen“ bzw. nicht-performativen illokutionären Rollen (Austin)
12. Unterscheidung von Können/Zufall, Gewohnheit, Trieb bzw. Können/Zustand (Ryle, Wittgenstein)
13. kreativer Charakter des Könnens bzw. der Regelanwendung (Ryle)
14. Praxisgebundenheit der Regeln und ihrer Anwendung bzw. der Beurteilung dieser Anwendung (Ryle, Wittgenstein)
15. Homogenität des auf Können beruhenden intelligenten Handelns (Ryle)
16. Erlernung der Muttersprache und einer Fremdsprache (Ryle)
17. Verstehen und Mißverstehen, Ausnahmekarakter der Regelverstöße (Ryle, Wittgenstein)
18. Wahl- und Willensfreiheit im Rahmen der Regelanwendung (Ryle)
19. Regelmäßigkeit von Sprache (Saussure, Searle, Ryle, Wittgenstein)
20. Unterscheidung wesentliche/unwesentliche Regeln (Wittgenstein, Searle)
21. Unterscheidung Regeln/Anwendungsakzidentalien (Wittgenstein; cf. auch Punkt 5)
22. Beziehung zwischen Regeln und Verstehen bzw. (Handlungs-)Intention (Wittgenstein)

23. Unterscheidung real/in der Vorstellung handeln bzw. Regelbezug auf lebensweltliche/mögliche Welt (Wittgenstein)
24. Beziehung zwischen hinweisender Definition und Vorwissen (Wittgenstein)

Selbst wenn einige der vorgeschlagenen Vergleiche zweifelhaft bleiben¹⁰⁴, so darf dieser Katalog ohne Zweifel als sehr eindrücklich bezeichnet werden; er zeigt, wie fruchtbar der Schachspielvergleich für die Illustration des Phänomens Sprache ist: zwischen den beiden Institutionen besteht offensichtlich ein sehr hoher Grad an Gemeinsamkeiten, und zwar sowohl hinsichtlich der statischen als auch (und v.a.) der dynamischen Aspekte. Wittgensteins Rede vom „Sprachspiel“ erweist sich vor diesem Hintergrund als in hohem Maße gerechtfertigt und in ihrer Suggestivität außerordentlich glücklich. Und vergessen wir eines nicht: der obige Katalog schöpft die Anwendungsmöglichkeiten des Schachspielvergleichs noch lange nicht aus!

Romanisches Seminar
Universitätstrasse 1
D-4 Düsseldorf 1

¹⁰⁴ Wir haben sie durch ein Fragezeichen gekennzeichnet.

LUIS J. PRIETO

LANGUE ET PAROLE SUR LE PLAN DU CONTENU

A propos de RENZO RAGGIUNTI, *Problemi filosofici nelle teorie linguistiche di Ferdinand de Saussure*, Editore Armando Armando, Rome, 1982.

Renzo Raggiunti, professeur de philosophie théorique à l'Università degli Studi de Pise, qui s'était déjà fait connaître des linguistes par un important ouvrage sur le signifié¹, publie maintenant une étude sur les implications philosophiques de la linguistique saussurienne, dont il réexamine pratiquement toutes les grandes questions : le circuit de la parole, les rapports entre la linguistique et la sémiologie, les limites entre la langue et la parole, le syntagme et ses liens avec la linéarité du signifiant, la place de la « substance » dans la langue, les divers « arbitraires », la notion de « valeur », etc. Raggiunti ne se limite cependant pas à ces questions pour ainsi dire « classiques », mais aborde aussi des problèmes qui ne se posent que de façon implicite dans les théories de Saussure, comme, par exemple, celui du référent ; ou des problèmes dont l'absence, dans ces théories, les rend, à l'avis de l'auteur, incomplètes, principalement le problème de la fonction expressive que la langue remplirait à côté de sa fonction communicative.

Raggiunti était sans doute conscient des risques auxquels l'exposait son entreprise, lui philosophe, vis-à-vis des linguistes. D'une part, en effet, la façon dont il traite les problèmes proprement linguistiques peut parfois paraître, au goût des linguistes, naïve ou trop sommaire ; et, d'autre part, lorsqu'il s'agit de problèmes que les linguistes ne se sentent pas tout à fait capables de résoudre seuls, ceux-ci peuvent trouver que la philosophie ne

¹ Renzo Raggiunti, *Problemi di significato*, Felice Le Monnier, Florence, 1973.

leur apporte pas toujours ce qu'à tort ou à raison ils en espéraient. Même si ce n'est pourtant que par le renouvellement que l'ouvrage de Raggiunti réussit à introduire dans des discussions qui semblaient épuisées, les linguistes auraient tort de délaïsser sa lecture, qui peut être très stimulante pour tous ceux, bien sûr, qui essaient d'approfondir la pensée saussurienne, mais aussi, en général, pour tous ceux qu'intéressent la linguistique théorique et les problèmes d'ordre philosophique que pose le langage.

Il est difficile, pour qui doit rendre compte du livre, d'en choisir les points à relever, tant il y en a à propos desquels l'accord ou le désaccord avec les positions adoptées par l'auteur incitent à la discussion. Si je me suis finalement décidé pour les problèmes concernant la distinction entre la langue et la parole sur le plan du contenu, c'est parce que ces problèmes occupent dans l'ouvrage de Raggiunti – et ce n'est certes pas un hasard que ce soit ainsi dans un livre sur la linguistique saussurienne écrit par un philosophe – une place assez centrale pour qu'en les discutant on discute indirectement la plupart des autres.

Ce que Saussure considère sûrement comme relevant du domaine de la parole c'est, d'une part, le syntagme, dont le type principal est la phrase, dans la mesure où la combinaison des éléments qui le composent est libre, et, d'autre part, la phonation. On lit ainsi dans le *Cours* que la parole « comprend : a) des combinaisons individuelles, dépendant de la volonté de ceux qui parlent, b) des actes de phonation également volontaires, nécessaires pour l'exécution de ces combinaisons »². En essayant d'expliquer la raison de la liberté de combinaison de la phrase, Saussure parle aussi de « la pensée personnelle » de l'émetteur : la combinaison serait « laissée au choix de chacun, pour exprimer *sa pensée* »³. Il parle donc de quelque chose qui ferait pendant, sur le plan du contenu, à la phonie que l'on trouve sur le plan de l'expression. Saussure, cependant, du fait peut-être qu'il ne s'est « jamais complètement détaché de sa vieille idée que, pour dégager le fait de langue, il n'y a qu'à faire abstraction de l'exécution phonatoire »⁴, ne va pas jusqu'à admettre que, de même que sur le plan de l'expression grâce à la

² Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, [4^e éd.], Payot, Paris, 1949 (cité « *Cours* » dans la suite), p. 38.

³ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique par Rudolf Engler, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, tome I, 1968 (cité désormais « *Cours*, éd. crit. »), p. 285-286. Italiques de moi. Cf. aussi *Cours*, p. 31.

⁴ Robert Godel, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Librairie Droz – Librairie Minard, Genève – Paris, 1957, p. 159.

phonation, il y a aussi, sur le plan du contenu, en plus de la combinaison, qui concerne de façon égale les deux plans, une certaine « réalisation ». C'est pourquoi Godel est sans doute plus cohérent que Saussure ne l'est lui-même, dans ses formulations, à l'égard de ses propres prémisses, lorsque Godel compte, en décrivant « ce qu'est la parole », « [la] réalisation du signifiant par la voix, [*la*] réalisation du signifié par la situation, [*la*] construction de la phrase »⁵.

La position de Raggiunti est du type de celle de Godel pour autant qu'il tient compte du sens, c'est-à-dire, du « contenu concret de l'acte de parole », qui « ne peut pas ne pas se distinguer du contenu [...] abstrait, constitué par le signifié » (p. 111) et qui serait « un des membres de la classe qu'est le signifié de l'énoncé [...] employé » (p. 174). Comme chez Godel, la parole serait donc représentée sur le plan du contenu non seulement par la combinaison, mais aussi par une certaine « réalisation » du signifié, constituée par le sens. Mais Raggiunti établit un lien inattendu entre combinaison et « réalisation ». En effet, dans le contexte où les a mis la « libre combinaison » du parlant, les signifiés des signes « correspondant au simple mot » agissent selon notre auteur les uns sur les autres, et c'est de cette « interaction » que, selon lui, le sens « tire son origine », puisque, grâce à elle, les signifiés « se transforment dans le sens » (p. 15). La « réalisation » sur le plan du contenu serait donc, selon Raggiunti, la conséquence de la combinaison des mots dans la phrase.

L'importance fondamentale que Raggiunti attribue ainsi à l'interaction que les signifiés des mots exercent les uns sur les autres dans la phrase ne l'a pourtant pas amené à se poser la question de la nature de cette interaction. De le faire aurait pu le conduire, me semble-t-il, à des conclusions bien diverses de celles auxquelles il arrive. En effet, les signifiés des mots, Raggiunti en convient, sont des classes. Or, l'interaction que les signifiés des mots exercent les uns sur les autres dans la phrase n'est que celle qu'exercent, en général, les unes sur les autres, des classes dont on fait la *multiplication logique*. Comme le résultat de toute multiplication logique, le résultat de l'interaction des signifiés des mots dans la phrase ne peut par conséquent être « un des membres de la classe qu'est le signifié de l'énoncé employé », mais une autre classe, celle qu'on appelle le « produit logique » et qui justement, se trouve être, dans le cas qui nous occupe, « le signifié de l'énoncé employé » lui-même. Ce ne sont pas d'ailleurs seulement les

⁵ *Ibid.*, p. 154, italiques de moi.

signifiés des mots qui agissent les uns sur les autres dans la phrase, mais aussi leurs signifiants, et ils le font exactement comme les signifiés, c'est-à-dire, par multiplication logique. Le résultat n'en est évidemment pas la phonie, mais une autre classe, celle, justement, qui constitue le signifiant de la phrase.

Certes, Raggiunti tient compte aussi – même si certaines de ses formulations, au début du livre, peuvent faire penser le contraire – de la contribution des circonstances à la « production du sens ». Je ne suis pourtant pas certain, malgré la référence que Raggiunti fait souvent à mes propres travaux, d'avoir bien compris ce qu'il entend par « circonstances ». Telles que je les conçois, en tout cas, les circonstances sont des *indices* dont le récepteur peut se servir, au moment de l'acte sémique, pour compléter l'indication que lui fournit l'indice intentionnellement produit par l'émetteur qu'est la phonie. Or, un indice, qu'il soit intentionnel ou « spontané », indique toujours une classe à laquelle appartient un objet, et la seule « interaction » susceptible de s'exercer entre les classes indiquées par les circonstances et celles que constituent les signifiés des mots et de la phrase est encore la multiplication logique, dont il ne peut résulter qu'encore une autre classe.

Le problème de la « réalisation » sur le plan du contenu et donc de la distinction, sur ce plan, de ce qui revient à la langue et ce qui revient à la parole est mal posé, à mon avis, tant qu'on ne tient pas compte d'un fait sur lequel j'insiste depuis plusieurs années, celui des deux pertinences avec lesquelles opèrent nécessairement les exécutants de l'acte sémique, émetteur et récepteur, sur le plan du contenu. Le signifiant et le signifié de la phrase étant des classes, ils constituent des *connaissances* ou, si l'on préfère, ils déterminent des *façons dont on connaît*, par leur intermédiaire, certains objets. L'objet que l'émetteur et le récepteur connaissent, dans l'acte de parole, à travers le signifiant de la phrase employée, est toujours une *réalité actuelle*, la phonie que produit l'émetteur. Or, c'est sur ce caractère actuel de la phonie que se fonde la distinction entre la langue et la parole sur le plan de l'expression. En effet, tant que l'objet d'une connaissance reste *virtuel* il se confond avec celle-ci dans la mesure où rien ne peut être affirmé de lui qui ne soit pertinent pour la connaissance en question et *parce que c'est pertinent pour la connaissance en question*⁶. Lorsque l'objet d'une connaissance est au contraire une *réalité actuelle* on peut certes affirmer de lui, à condi-

⁶ Cf. Luis J. Prieto, *Pertinence et pratique*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1975, pp. 117-118.

tion, bien sûr, que la connaissance en question ne soit pas fausse, qu'il présente tous les traits pertinents pour celle-ci. Mais on peut toujours affirmer aussi la présence dans l'objet de traits non pertinents pour la connaissance en question et, surtout, *la possibilité d'affirmer la présence d'un trait dans l'objet est indépendante du fait que ce trait est pertinent ou non pour la connaissance en question*⁷. On peut considérer comme relevant de la langue tous les traits pertinents pour le signifiant de la phrase et comme relevant de la parole tous les traits dont la présence peut être constatée dans la phonie. Tous les traits pertinents pour le signifiant de la phrase et relevant donc de la langue se retrouvent dans la phonie et relèvent donc aussi de la parole. On peut toujours constater aussi la présence dans la phonie de traits non pertinents pour le signifiant de la phrase et relevant donc seulement de la parole⁸. Mais l'essentiel, pour la distinction entre celle-ci et la langue, n'est pas là, mais dans le fait que *la présence d'un trait dans la phonie peut être constatée indépendamment de ce que ce trait soit pertinent ou non pour le signifiant de la phrase*⁹.

A la différence de ce que nous venons de voir pour le signifiant, la connaissance que constitue le signifié de la phrase peut certes porter, dans l'acte de parole, sur un objet actuel, mais cet objet peut tout aussi bien rester virtuel. Si, cependant, on peut toujours distinguer sur le plan du contenu, comme le permet sur le plan de l'expression le caractère actuel de la phonie, entre une entité linguistique et une autre relevant de la parole qui serait la « réalisation » de celle-là, c'est parce que la réalité, actuelle ou virtuelle, qui est, dans l'acte de parole, l'objet de la connaissance constituée par le signifié de la phrase, y est encore, toujours pour l'émetteur et pour le récepteur seulement s'il « comprend », l'objet d'une autre connaissance, la connaissance dont la communication constitue justement la raison d'être de l'acte de parole¹⁰. La connaissance à communiquer, il faut le dire tout de

⁷ Il faut, bien entendu, et il suffit, que ce trait soit pertinent pour une autre connaissance de l'objet.

⁸ On peut toujours constater cette présence parce que jamais une connaissance d'un objet matériel — dans le cas qui nous intéresse la connaissance qu'on a de la phonie à travers le signifiant de la phrase — n'épuise cet objet.

⁹ V. note 7.

¹⁰ Je me suis efforcé jusqu'ici d'établir les analogies entre, d'une part la pratique communicative (et éventuellement la pratique indicative pour autant que la communication en constitue un cas particulier), d'autre part les autres pratiques. On en peut même trouver une partie des résultats dans ce même *Cabier* (pp. 53-64 ; cf. aussi principalement « Signe et instrument », dans *Etudes de linguistique et de sémiologie générales*, Librairie Droz, Genève,

suite, n'est pas constituée par des « concepts dépendant de formes et catégories élaborées d'un point de vue, universel par définition, d'une théorie de la connaissance » (pp. 60), ni ne « dérive du monde de l'expérience cognitive [(?)], c'est-à-dire, des objets » (p. 176). A vrai dire, je ne comprends pas tout à fait ce que serait une telle connaissance. J'en comprends cependant assez pour m'étonner de constater encore que des gens ayant une certaine familiarité avec la pensée de Saussure, pour qui « la relation d'identité [entre des objets] dépend du point de vue variable qu'on décide d'adopter »¹¹, pensent qu'à côté des connaissances « arbitraires », parce que dérivées d'un certain point de vue, il y a encore une connaissance qui, elle, serait « naturelle », parce que dérivée « des objets » eux-mêmes, et « universelle ». La connaissance à communiquer, comme la connaissance linguistique qu'est le signifié et comme toute autre connaissance, suppose « des rapports [...] d'opposition entre les termes d'[un] système » (p. 176), et elle est tout aussi « arbitraire » que n'importe quelle autre connaissance parce que, de même que dans n'importe quelle autre connaissance, la pertinence des rapports d'opposition mentionnés résulte d'« un point de vue qu'on décide d'adopter ». La réalité constituant à la fois l'objet de la connaissance à communiquer et de la connaissance qu'est le signifié de la phrase employée est donc considérée par les parlants, dans l'acte de parole, de deux points de vue distincts, dont résultent, justement, ces deux connaissances dont elle consti-

1975, pp. 179-189). Il est temps pourtant de penser à ce par quoi ces pratiques-là s'opposent à celles-ci. La communication, comme l'indication, ont la particularité qu'elles ne visent pas à transformer la réalité matérielle mais, d'une certaine façon, à produire des connaissances. En affirmant cela je ne renie pas quelque chose que j'ai toujours soutenu et continue de soutenir, que la production de connaissances ne constitue pas une pratique en soi, mais fait partie des pratiques visant à transformer la réalité matérielle. On peut en effet admettre que l'indication et la communication constituent des pratiques en soi pour autant que l'une permet d'acquérir et l'autre de rendre quelqu'un capable d'acquérir des connaissances en dehors des conditions « normales » d'une telle acquisition, c'est-à-dire, sans avoir l'aïsthésis de l'objet respectif de ces connaissances et grâce à l'aïsthésis d'un autre objet – l'indice ou le signal. Pour avoir, par exemple, la connaissance de ce que le temps qu'il fait appartient à la classe des « temps froids » on doit « normalement » avoir l'aïsthésis du temps qu'il fait, c'est-à-dire, sentir le froid. L'indication permet cependant à un sujet d'acquérir cette connaissance sans avoir l'aïsthésis du froid en ayant celle d'un autre fait, par exemple des manteaux que les gens portent dans la rue. Quant à la communication, elle permet à un sujet, grâce, par exemple, à la phonie [i fê frwa] qu'il produit, de rendre un autre sujet capable d'acquérir la connaissance en question, sans avoir l'aïsthésis du froid, en ayant l'aïsthésis de la phonie mentionnée. Ce que je dis ci-dessus me semble être valable pour toute communication et, donc, malgré les problèmes particuliers que pose la communication injonctive, pour ce type de communication aussi.

¹¹ *Cours*, éd. crit., p. 26.

tue l'objet commun : c'est à cela que je me réfère lorsque j'affirme que, dans l'acte de parole, les parlants opèrent, sur le plan du contenu, avec deux pertinences.

Même si, dans l'acte de parole, il n'y a pas forcément de réalité actuelle sur le plan du contenu, il est toujours possible, grâce à la double pertinence avec laquelle les parlants opèrent sur ce plan et aux deux connaissances qui en résultent – la connaissance à communiquer et la connaissance qu'est le signifié de la phrase –, de distinguer les traits de l'objet commun de ces connaissances qui sont pertinents pour l'une et les traits de cet objet qui le sont pour l'autre. Or, les traits pertinents pour le signifié de la phrase, dont la pertinence s'établit par rapport au signifiant, relèvent sans doute de la langue, tandis que les traits pertinents pour la connaissance à communiquer, dont la pertinence résulte d'un autre point de vue, ne peuvent relever que de l'emploi de la langue, c'est-à-dire, de la parole. Tous les traits pertinents pour le signifié de la phrase et relevant donc de la langue sont pertinents aussi pour la connaissance à communiquer et relèvent donc aussi de la parole. Des traits pertinents pour la connaissance à communiquer peuvent par contre ne pas être pertinents pour le signifié de la phrase. Ce n'est pourtant pas sur cela, qui n'est toujours qu'une éventualité, que se fonde la distinction entre la langue et la parole sur le plan du contenu, mais sur le fait que *les traits qui sont pertinents pour la connaissance à communiquer le sont indépendamment de ce qu'ils soient ou non pertinents pour le signifié de la phrase* : c'est cette indépendance qui permet de distinguer toujours sur ce plan, à côté du signifié de la phrase, une autre entité.

Puisque les circonstances interviennent éventuellement dans l'acte de parole en indiquant une classe et donc une connaissance, on peut certainement parler, le cas échéant, des traits pertinents pour la connaissance indiquée par les circonstances. Je ne crois pas pourtant qu'il faille dire, à propos des actes de parole dans lesquels les circonstances jouent un rôle, que les parlants y opèrent, sur le plan du contenu, avec *trois* pertinences, c'est-à-dire, la pertinence de la connaissance à communiquer, la pertinence de la connaissance qu'est le signifié de la phrase et la pertinence de la connaissance indiquée par les circonstances. Du moment qu'un émetteur décide de communiquer une connaissance il doit faire de façon que tous les traits qui définissent cette connaissance et sont donc pertinents pour elle le deviennent aussi par rapport à des indices dont le récepteur peut se servir. Il n'y a donc fondamentalement que deux pertinences sur le plan du contenu : d'une part, la pertinence des traits définissant la connaissance à communi-

quer et, d'autre part, la pertinence que ces traits doivent acquérir, pour que la communication ait lieu, par rapport à des indices se trouvant à la portée du récepteur. La phonie est un indice, produit expressément par l'émetteur, par rapport auquel deviennent pertinents ceux des traits, pertinents pour la connaissance à communiquer, qui ne le sont pas par rapport à des indices – les circonstances – que la situation met déjà à la portée du récepteur¹². La pertinence linguistique pouvant être définie comme celle que des traits pertinents pour la connaissance à communiquer acquièrent par rapport à cet indice expressément produit par l'émetteur, elle constitue d'une certaine manière une partie¹³ de la dernière des deux pertinences fondamentales mentionnées ci-dessus.

Ce qui fausse à mon avis la position de Raggiunti en ce qui concerne les problèmes relatifs au plan du contenu, c'est surtout d'avoir ignoré la pertinence propre de la connaissance à communiquer et son autonomie vis-à-vis de la pertinence que les traits définissant cette connaissance acquièrent, dans le processus de la communication, par rapport à des indices – les indices, donnés dans la situation ou expressément produits par l'émetteur, grâce auxquels le récepteur le cas échéant «comprend». De ce fait notre auteur est amené à faire des considérations qui, d'une façon ou d'une autre, me semblent en tout état de cause contestables. Selon lui, par exemple, «l'émetteur, lorsqu'il se propose de transmettre ou communiquer un [sens ou] message à un récepteur, dispose d'une large possibilité de choix parmi un nombre assez grand d'énoncés ; mais cette possibilité de choix est conditionnée par [...] la réalité ou situation extra-linguistique», puisqu'il faut «une opportune et intelligente adaptation de l'énoncé aux circonstances extra-linguistiques» (p. 71). Je ne saurais, jusqu'ici, qu'être d'accord avec Raggiunti, qui résume, en me citant, mes propres points de vue. Mais j'en suis d'autant plus étonné de lire plus loin que «le sens ou message» que l'émetteur se propose de communiquer et que l'on croyait donc se trouver au point de départ du processus «surgit [et pour l'émetteur et pour le récepteur] de cette [...] interprétation des circonstances» (p. 72), puisque «la référence aux circonstances dans lesquelles a lieu l'acte sémique [...] est condition indispensable pour que le sens de l'acte de communication [...] puisse se réaliser, d'abord dans l'esprit de l'émetteur et ensuite dans l'esprit

¹² Comme la phonie, l'outil est aussi ce qui manque au donné, c'est-à-dire, dans son cas, à la main, pour qu'elle devienne efficace par rapport à un certain but.

¹³ La partie «artificielle» parce que prise en charge par l'indice-outil qu'est la phonie (v. note précédente).

du récepteur» (p. 174). C'est vrai que dans le schéma du circuit de la communication qu'il propose (p. 12) de substituer à celui de Saussure¹⁴ Raggiunti distingue entre, d'une part, le «sens (comme intention qui précède l'acte linguistique et amène l'émetteur à celui-ci)», qui correspondrait, dans le passage cité ci-dessus, au sens ou message que l'émetteur «se propose de transmettre ou communiquer», et, d'autre part, le «sens» tout court ou, comme il dit un peu plus loin, le «sens spécifiquement linguistique» (?) (p. 12), assimilable au sens ou message qui «surgit de [...] interprétation des circonstances». Raggiunti évite ainsi la circularité, mais alors c'est le dédoublement du «sens» en un «sens comme intention» et un «sens spécifiquement linguistique» qui rend son argumentation contestable. Je ne nierai certes pas le fait que, dans le processus de la communication, la connaissance à communiquer peut devenir plus précise pour l'émetteur lui-même (c'est, soit dit en passant, ce fait qui amène Raggiunti à parler d'une «fonction expressive» de la langue). Je ne nierai pas non plus que pour être communiquée la connaissance en question doit prendre une forme linguistique, c'est-à-dire, doit être analysée en traits dont une partie au moins est reconnue coïncider avec les traits qui définissent un signifié. Il n'empêche pourtant qu'il s'agit, tout le long du processus de la communication, d'une seule et même connaissance, et que les traits qui, dans l'acte de parole, deviennent pertinents par rapport à la phonie ou aux circonstances, le deviennent parce que l'émetteur les a reconnus, logiquement avant, comme étant pertinents pour cette connaissance. «L'opportune et intelligente adaptation de l'énoncé aux circonstances extra-linguistiques» dont parle Raggiunti consiste justement à faire que la pertinence que les traits pertinents pour la connaissance à communiquer doivent acquérir par rapport à des indices, se distribue de la façon la plus économique entre l'indice produit expressément par l'émetteur et les indices déjà données dans la situation.

C'est grâce à la phonation, qui place à côté du signifiant de la phrase la réalité actuelle que constitue la phonie, que l'on franchit sur le plan de l'expression les limites de ce qui, selon ce qui précède, relève de la langue et que la langue entre ainsi en contact avec la parole. Sur le plan du contenu, les limites de ce qui relève de la langue sont franchies lorsque les parlants mettent la connaissance linguistique constituée par le signifié de la phrase en rapport avec une connaissance non linguistique, celle qu'il s'agit

¹⁴ *Cours*, p. 28.

de communiquer. Elles sont donc franchies, par l'émetteur, lorsqu'il choisit la phrase dont le signifié, avec éventuellement le concours des circonstances, doit permettre au récepteur de « comprendre » la connaissance qu'il essaie de lui communiquer ; et, par le récepteur, lorsqu'il « comprend », grâce au signifié de la phrase choisie par l'émetteur et éventuellement aux circonstances, la connaissance que celui-ci essaie de lui communiquer. Il y a donc bien un choix qui « est laissé à chacun » et qui met la langue en contact avec la parole, représentée, sur le plan du contenu, par « la pensée personnelle du parlant » ou, plus précisément, par la parcelle qui en constitue la connaissance à communiquer. Ce choix est bien entendu le choix de la phrase, mais ce n'est nullement parce que la phrase résulte d'une « libre combinaison » qu'il est « laissé à chacun » et qu'il établit le lien entre la langue et la parole sur le plan du contenu. En effet, même dans des codes qui ne présentent pas la première articulation et dans lesquels aucune « combinaison » n'est par conséquent possible, l'émetteur dispose toujours de la possibilité de choisir le sème qui convient le mieux pour « exprimer sa pensée personnelle », c'est-à-dire, pour communiquer la connaissance qu'il se propose de communiquer ; et en le choisissant il met toujours en rapport son signifié, qui relève du code, avec la connaissance à communiquer qui, possédant une pertinence indépendante du code, n'en relève pas.

On peut considérer donc, puisqu'avec ou sans « combinaison » l'émetteur peut toujours choisir le sème et qu'en le choisissant il relie toujours le signifié de ce sème avec « sa pensée personnelle », que même lorsque la liberté de combinaison diminue, même lorsque le parlant va jusqu'à choisir « une phrase qui, étant de type cristallisé [...], ne lui offre pas la moindre liberté combinatoire », « l'individualité, la singularité et l'originalité de l'acte linguistique » sont dans tous les cas sauvées (cf. p. 14). Il n'en reste pas moins la question de déterminer si, du fait qu'elle est « libre », la « combinaison » dont résulte la phrase place ou non celle-ci hors du cadre de la langue et donc dans le domaine de la parole. Il faut, à ce propos, remarquer tout de suite que, pour être telle, une combinaison ne peut qu'être d'une certaine manière libre : si, en effet, on peut distinguer entre deux ou plusieurs éléments qui se combinent dans un tout, c'est parce que chacun pourrait s'y trouver sans les autres. Cela vaut tout aussi bien pour les combinaisons « grammaticales » comme, par exemple, celle du radical *aim-* avec la terminaison *-ons* dans *aimons* (cf. *aimez, parlons*), que pour des combinaisons qu'on ne trouve guère que chez les poètes comme, par exemple, celle du nom *doigts* avec l'adjectif *errants* dans *doigts errants* (Aragon,

« L’Affiche rouge »). L’obligation de prendre avec le radical *aim-* la terminaison *-ons* et non pas la terminaison *-issons*, qu’on est par contre obligé de prendre avec, par exemple, le radical *fin-*, c’est une question de variantes du signifiant qui n’a rien à voir avec l’adaptation du syntagme à « la pensée personnelle du parlant ». Quant à des expressions comme, par exemple, à *quoi bon*¹⁵, de deux choses l’une : ou bien dans l’état actuel de la langue française le signifié de cette expression ne peut plus être fragmenté en parties qui correspondraient respectivement à des parties du signifiant, et il n’y a dans ce cas plus d’analyse ni par conséquent de syntagme ni de combinaison ; ou bien le signifié peut être fragmenté en parties qui correspondent à des parties du signifiant avec lesquelles elles forment des signes « plus petits », et il y a par conséquent syntagme et combinaison, mais celle-ci est nécessairement libre, car la fragmentation n’est possible et il n’y a donc des signes « plus petits » que dans la mesure où chacun de ceux-ci se retrouve dans au moins une autre combinaison sans les autres.

Mais peut-être pense-t-on, lorsqu’on parle de la « libre combinaison », à une forme de « liberté » distincte de celle à laquelle je me réfère ci-dessus : seraient libres les syntagmes qui ne sont pas « construits sur des formes régulières »¹⁶. Or, si c’est à cela qu’on se réfère, on doit conclure qu’aucun syntagme n’est libre. De supposer, en effet, « un type déterminé » n’est nullement une exclusivité du syntagme *indécorable*¹⁷ ou de certains syntagmes : toutes « les phrases ou groupes de mots » et à plus forte raison tous les groupes de monèmes dans le mot sont à mon avis « établis sur des patrons réguliers » et « répondent à des types généraux »¹⁸. Quoi qu’en dise Raggiunti, il n’y a pas de phrases « qui n’ont aucune ressemblance avec les phrases produites précédemment » (p. 79) : pour chaque monème que comporte une phrase, il y a au moins une autre phrase qui ressemble à celle-là du fait qu’elle comporte ce même monème ; et pour chaque forme d’agencement entre des monèmes ou des mots que l’on reconnaît dans une phrase, celle-ci ressemble à au moins une autre phrase du fait que l’on trouve dans celle-ci un agencement de monèmes ou de mots semblable¹⁹.

¹⁵ *Cours*, p. 172.

¹⁶ *Cf. Cours*, p. 173.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Cf. ibid.*

¹⁹ Cela n’implique nullement que la langue soit statique ni que l’on nie l’innovation que l’écrivain et même le simple parlant y introduisent éventuellement. Mais l’innovation, me semble-t-il, consiste pratiquement toujours en l’acceptation de quelque chose de nouveau comme cas d’un type ancien.

Si, donc, une combinaison est libre, toute combinaison l'est et, si une combinaison ne l'est pas, aucune ne l'est. Le problème n'est par conséquent pas celui de la « combinaison libre », mais celui de la combinaison tout court, c'est-à-dire, en définitive, celui de la première articulation. Dans certains codes, le sème adapté à « la pensée personnelle du parlant » ne peut être choisi par celui-ci que globalement : ce sont les codes qui ne présentent pas la première articulation. Dans d'autres codes, par contre, l'émetteur peut choisir le sème qui convient à « l'expression de sa pensée personnelle » non pas globalement, mais à travers plusieurs choix partiels : ce sont les codes qui présentent la première articulation, dont font partie toutes les langues mais non seulement les langues. Le terme « première articulation » n'a certes été utilisé que plus tard, mais la raison d'être de ce mécanisme de la langue se trouve déjà expliquée chez Saussure : il s'agit de « limiter l'arbitraire »²⁰. Les éléments non décomposables, c'est-à-dire, qui ne constituent pas à leur tour de combinaisons, sont en effet arbitraires, mais les combinaisons qu'ils forment sont « relativement motivées »²¹. Or, c'est précisément pour cela, parce que les combinaisons sont « relativement motivées », que l'on peut affirmer que *le signifié des combinaisons est prévu dans la langue et par la langue* : c'est, en effet, parce qu'en fixant de façon arbitraire les signifiés, par exemple, de radicaux comme *aim-* et *parl-*, de terminaisons comme *-ons* et *-ez*, de noms comme *doigts* et d'adjectifs comme *errants*, *la langue fixe du même coup* le signifié des combinaisons *aimons*, *aimez*, *parlons*, *parlez* et *doigts errants*, que ces combinaisons sont « relativement motivées » et il y a « limitation de l'arbitraire ». Ce qui précède vaut certainement pour le signifié de toute combinaison et donc pour le signifié de la phrase. Celui-ci est par conséquent à considérer comme une entité de langue, sans que rien ne change à cela le fait que le choix de la phrase, comme en général le choix d'un sème appartenant à un code qui présente la première articulation, peut se faire à travers plusieurs choix partiels. Ce n'est que le choix lui-même, quelle que soit la façon dont il est fait, qui met la langue en contact avec la parole sur le plan du contenu, et cela parce que ce choix lie le signifié de la phrase choisie avec la connaissance à communiquer et introduit ainsi à côté de la pertinence linguistique du signifié la pertinence non linguistique de la connaissance à communiquer. Puisque, sur le plan de l'expression, le signifiant de la phrase – qui est bien entendu lui aussi « relativement

²⁰ *Cours*, p. 182.

²¹ *Cf. ibid.*, p. 181.

motivé», car l'arbitraire et la motivation concernent le signe et donc ses deux faces – constitue également et pour les mêmes raisons un fait de langue que seule la phonation met en contact avec le fait de parole qu'est la phonie, on doit conclure que la phrase, entité bifaciale que composent le signifié et le signifiant, appartient elle aussi à la langue.

*13, avenue Krieg
1208 Genève*

FORSGREN, MATS — *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique*, Uppsala, Almqvist & Wiksel, 1978, 231 p. (Studia Romanica Upsaliensia 20).

Le problème de la place de l'adjectif épithète en français est ancien et ne semble pas près de recevoir une solution vraiment satisfaisante. Comme le relève M. Forsgren, il faut d'abord distinguer entre ce qui ressortit à la stylistique et donc à la parole, et ce qui ressortit à la grammaire, donc à la langue. La méthode choisie ici ne permet guère d'opérer cette distinction rigoureusement, car la description repose sur un examen statistique « portant sur l'usage actuel, tel que celui-ci se reflète dans un échantillon de prose » (p. 12). L'auteur dégage certes des critères de pertinence, sémantiques pour la plupart, mais le travail sur un corpus, si bien choisi soit-il, ne permet pas d'exclure les facteurs stylistiques. D'où la nécessité d'interpréter les données comme des tendances statistiques et non comme des règles grammaticales.

Cependant, M. F. établit dans la première partie de son ouvrage des principes généraux doués d'une valeur explicative indéniable, quoiqu'on puisse regretter qu'il les exprime au moyen de la terminologie de Damourrette et Pichon, psychologisante et peu familière à la plupart des linguistes contemporains. Les références constantes à Guillaume, à Blinkenberg et à d'autres linguistes usant de terminologies disparates ne facilitent pas la compréhension de l'exposé. Mais ces étiquettes parfois déconcertantes recouvrent des notions sémantiques bien connues par ailleurs. Au-delà de la terminologie, on peut regretter aussi que M. F. n'ait pas exploité les travaux récents sur la sémantique lexicale, ni les études distributionnelles ou transformationnelles sur les adjectifs. A sa décharge, il faut reconnaître que ces

travaux portent essentiellement sur l'anglais et qu'ils semblent ne pas avoir d'intérêt immédiat pour un romaniste.

La thèse fondamentale de M. F. est que les facteurs sémantiques sont prépondérants dans le choix entre antéposition et postposition, les facteurs morphologiques (longueur, présence d'affixes) ne jouant qu'un rôle secondaire.

Cette thèse est abondamment étayée par la deuxième partie de son ouvrage, où est analysé un corpus de 5000 exemples tirés du quotidien *Le Monde* et de l'hebdomadaire *L'Express*, ces deux journaux constituant un bon échantillon du français écrit contemporain. Le corpus est divisé en deux parties : « Le groupe A comprend les cas contenant un seul adjectif épithète déterminant le substantif ; le groupe B comprend les cas où le substantif est déterminé par deux ou plusieurs adjectifs épithètes » (p. 76). Pour les deux parties du corpus, une statistique des adjectifs antéposés et postposés est fournie, ces résultats étant interprétés respectivement aux pp. 85 et 196-198 ; les différents facteurs favorisant l'une ou l'autre position y sont analysés et hiérarchisés les uns par rapport aux autres. En appendice est donnée la liste des adjectifs étudiés et leur distribution.

La méthode quantitative a bien sûr ses limites, le cadre théorique est peut-être partiellement dépassé, mais l'ouvrage de M. F. est avant tout une étude descriptive, fort détaillée et très bien documentée, sur la place de l'adjectif épithète en français.

Christian Rubattel

Université de Genève
Unité de linguistique française
1211 Genève 4

PICABIA, LÉLIA – *Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle*, Genève, Droz, 1978, 198 p.

Ce livre reprend le contenu d'un ouvrage publié en 1970 par le C.N.R.S., *Etudes transformationnelles de constructions adjectivales du français*. Cette première version n'est malheureusement pas mentionnée dans la bibliographie (où apparaît en revanche deux fois le même article de L. Picabia sur *Tough-Movement*).

La description des constructions adjectivales proposée ici fait partie du projet d'élaboration d'une grammaire-lexique en cours au Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique, et elle s'inscrit dans le cadre théorique et méthodologique développé par M. Gross dans *Méthodes en syntaxe* (Paris, Hermann, 1975), c'est-à-dire une grammaire transformationnelle qui s'inspire de Harris bien plus que de Chomsky : les propriétés syntaxiques sont dégagées « en contrastant des paires de phrases » (p. 38), et il n'y a donc pas de recours à un niveau de structure profonde abstraite comme c'est le cas dans la grammaire générative chomskyenne.

En fait, dans l'ouvrage de L. P., l'apport de la grammaire générative se résume à l'hypothèse de G. Lakoff selon laquelle verbe et adjectif constituent une seule et même catégorie syntaxique. Cette hypothèse, aujourd'hui rejetée, a donné lieu à un vaste débat sur la nature des catégories grammaticales, notamment à la suite de l'article de Chomsky « Remarks on Nominalization » (dont la référence bibliographique dans le livre de L. P. est d'ailleurs inexacte). Cet article, dirigé contre les arguments de Lakoff et de la sémantique générative, est à l'origine d'une conception selon laquelle les catégories du nom, du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe sont certes différentes, mais peuvent être analysées en faisceaux de traits distinctifs et regroupés.

pées en diverses classes naturelles, tout comme les phonèmes. Une discussion de cette théorie aurait été plus éclairante que la seule présentation de l'hypothèse de Lakoff, d'autant plus que le problème central dans l'étude de L. P. est précisément celui de la définition de l'adjectif et des propriétés qui le distinguent du verbe et du nom.

Si l'aspect proprement théorique du problème est quelque peu escamoté, l'aspect méthodologique du choix et de la description des données est en revanche développé avec beaucoup de soin. Des critères opératoires sont fournis pour distinguer les adjectifs des noms, des participes présents et des participes passés. L'intérêt de L. P. se concentre sur les adjectifs qui acceptent des compléments et sur la nature de ceux-ci, p. ex. *Jean est adroit de ses mains*, *Jean est adroit à défaire les ficelles emmêlées*, etc. Les propriétés des adjectifs et de leurs compléments sont décrites en détail et données sous forme de tables qui, avec les commentaires et les index, occupent plus de la moitié du volume. Près de 4000 adjectifs, dont 500 apparaissant avec un complément caractéristique, sont répartis en seize classes dont treize apparaissent dans les tables détaillées, les autres figurant seulement dans l'index.

On pourrait discuter de la pertinence de certaines distinctions, par exemple la représentation comme homonymes de *épais* dans son emploi absolu et dans son emploi d'adjectif opérateur (c'est-à-dire suivi d'un complément), duplication qui se retrouve dans toutes les paires antonymes du type *mince/épais* (p. 82). Mais, dans l'ensemble, l'objectif mentionné dans l'introduction (p. 7-9) est atteint : donner une description systématique des phrases *Sujet - être - Adjectif* suivi ou non d'un complément. Délibérément, L. P. a délaissé les problèmes plus traditionnels de l'accord et de la place de l'adjectif pour privilégier les constructions adjectivales et mettre ainsi en évidence leur statut de catégories grammaticales à part entière.

Christian Rubattel

Université de Genève
Unité de linguistique française
1211 Genève 4

INDEX
des articles et des documents publiés
dans les *Cahiers* XXV à XXXV¹

AMACKER, René: <i>Latin si quis et la distinction syntaxique entre nom et adverbe</i>	XXXI	15-35
— <i>L'influence de Ferdinand de Saussure et la linguistique générale d'inspiration saussurienne en Suisse (1940-1970)</i>	XXX	71-96
— <i>Observations sur deux types de groupes nominaux latins</i>	XXV	9-28
— <i>Syntaxe et sémantique en Suisse (1940-1970)</i>	XXIX	101-135
— Voir aussi Godel, Robert		
BARRI, Nimrod: <i>Giving up neutralisation</i>	XXXIII	7-20
BAZELL, Charles E.: <i>On the margins of sound-change and analogy</i> .	XXXI	37-45
BEARTH, Thomas: <i>Phrase et discours en toura</i>	XXV	29-45
BENNETT, Thomas John A.: <i>Some Reflections on the Terms black and white in English Colour Collocations</i>	XXXV	17-28
BENVENISTE, Emile: <i>Mécanismes de transposition</i>	XXV	47-59
BIERBACH, Christine: <i>Eine « vergessene » Dichotomie der Saussureschen Sprachtheorie: La langue / les langues</i>	XXXIII	21-30
BOAKYE, Paul: <i>Remarques sur l'interprétation des tons du twi</i>	XXV	61-71
BOLOGNESI, Giancarlo: <i>Note sulla traduzione armena delle « Leggi » di Platone</i>	XXXI	47-56
BURGER, André: <i>Sur le rôle respectif des monèmes et des syntagmes dans le fonctionnement de la langue</i>	XXV	73-78
BUYSENS, Eric: <i>Les noms singuliers</i>	XXVIII	25-34
— <i>Notre métalangage</i>	XXXI	57-61
CANDAUX, Jean-Daniel: <i>Ferdinand de Saussure linguiste à quatorze ans et demi</i>	XXIX	7-12
COHEN, Marcel: <i>Sur l'e dans le français de Fressines (Deux-Sèvres)</i>	XXV	79-82
COSERIU, Eugenio: <i>Les procédés sémantiques dans la formation des mots</i>	XXXV	3-16
DARDEL, Robert de: <i>Réflexions sur les lacunes lexicales d'origine socio-culturelle</i>	XXXI	63-68
— <i>Signes vides d'un genre particulier</i>	XXIX	39-43
— et HILHORST, Pim: <i>Essai d'analyse d'un indicateur des chemins de fer</i>	XXX	7-32
DAVIS, Boyd: Voir Saussure, Ferdinand de		
EGLI, Urs: <i>Semantik als Problem begrifflicher Schreibweise</i>	XXXI	79-87

¹ Suite de l'Index paru dans les *Cahiers* XI, 56-57, et XXIV, 109-111.

ENGLER, Rudolf: <i>Bibliographie saussurienne</i> (1970-1974)	XXX	99-138
— <i>Bibliographie saussurienne</i> (1970-1976)	XXXI	279-306
— <i>Bibliographie saussurienne</i> (1970-1979)	XXXIII	79-145
— <i>Premiers spécimens d'un index des matières au CLG/E</i>	XXXI	89-99
— <i>Rôle et place d'une sémantique dans une linguistique saussurienne</i>	XXVIII	35-52
— <i>Sémiologies saussuriennes: 1. De l'existence du signe</i>	XXIX	45-73
— <i>Sémiologies saussuriennes: 2. Le canevas</i>	XXXIV	3-16
FREI, Henri: <i>La répétition bref-long</i> (France, France chérie)	XXXI	101-107
— Liste de ses publications XXV 5-8,	XXXIV	143-144
— Thèses de doctorat préparées sous sa direction	XXV	8
GALAND, Lionel: <i>Types d'expansion nominale en berbère</i>	XXV	83-100
GALAND-PERNET, P.: <i>Apostrophe, délimitation prosodique de l'énoncé et faits de style en berbère</i>	XXV	101-113
GODEL, Robert: <i>Albert Riedlinger</i>	XXXIII	157
— <i>A propos du voyage de F. de Saussure en Lituanie</i>	XXVIII	7-11
— <i>Les limites de l'analyse segmentale et la réalité du mot</i>	XXXII	125-154
— Liste de ses publications	XXXI	7-11
— <i>Problèmes de linguistique saussurienne</i>	XXIX	75-89
— <i>Questions concernant le syntagme</i>	XXV	115-131
— <i>Retractatio</i>	XXXV	29-52
— et AMACKER, René: <i>In memoriam Henri Frei (1899-1980)</i>	XXXIV	117-143
GORDON, W. Terence: <i>Les rapports associatifs</i>	XXXIII	31-40
GROOTAERS, Willem A.: <i>Gillieron redivivus: thaumaturgie linguistique au Japon</i>	XXV	133-142
HATTORI, Shirô: <i>Weakening of endings referring to indo-european endings</i>	XXV	143-148
HURST, André: <i>La rhétorique et l'« énergie »</i>	XXXI	109-116
JAKOBSON, Roman: <i>Saussure's unpublished reflections on phonemes</i>	XXVI	5-14
JAUNIUS, C.: Lettre à F. de Saussure (traduite du lituanien par J. P. Locher et G. Redard)	XXVIII	15-22
KAHN, Félix: <i>Différenciations mélodiques dans l'énoncé français</i>	XXVI	15-31
— <i>Traduction et linguistique</i>	XXVII	21-42
KAWAMOTO, Shigeo: <i>The passive in Japanese</i>	XXVI	33-41
KURYKOWICZ, Jerzy: <i>Lecture du « Mémoire » en 1978: un commentaire</i>	XXXII	7-26
LEUKART, Alex: <i>Sur l'origine des adjectifs latins du type agrestis et campestris</i>	XXXI	117-126
LEUMANN, Manu: <i>Lat. vetus 'al'</i>	XXXI	127-130
LOTZ, John: <i>Comparison of the glides (semivowels) in English and Hungarian</i>	XXVI	43-48
LOUCA, Anouar: Voir Saussure, Ferdinand de		
MACKAY, William Francis: <i>La rentabilité des minilangues</i>	XXVI	49-64
MAHMOUDIAN, Mortéza: <i>Structure et variation en linguistique</i>	XXXI	131-143
MALMBERG, Bertil: <i>Le trait distinctif — unité de forme?</i>	XXVI	65-75
MARCHAND, Hans: <i>Bemerkungen zu den Präpartikelverben im Deutschen</i>	XXVI	77-83
MARTINET, André: <i>Qu'est-ce que la morphologie?</i>	XXVI	85-90
MAYEDA, Goro: <i>A propos du nom divin</i>	XXVI	91-97
MÉTRAL, Jean-Pierre: <i>La phonologie en Suisse (1945-1975)</i>	XXIX	137-159

— <i>Le vocalisme du français en Suisse romande, considérations phonologiques</i>	XXXI	145-176
MINASSIAN, Martiros: <i>Remarques sur la traduction française d'Ez-nik</i>	XXXI	177-184
MOURELLE-LEMA, Manuel: <i>Linguosincronismo y español</i>	XXVI	99-118
MURARO, Luisa: <i>Hjelmlev lettore del Corso di linguistica generale</i>	XXVII	43-53
OBENGA, Théophile: <i>Egyptien ancien et négro-africain</i>	XXVII	65-92
PARKINSON, Frank C.: <i>Linguistic and methematical infinity</i>	XXVII	55-63
PEETERS, Christian: <i>La méthode comparative et la conception saussurienne du phonème</i>	XXXII	155-159
PRIETO, Luis J.: <i>Signe zéro, absence de signe et analyse de l'énoncé en signes</i>	XXXI	185-204
— <i>Le sens comme but de l'acte de parole</i>	XXXV	53-64
PROSDOCIMI, Aldo L.: <i>Indoeuropeo io/i e ia/ie nella flessione nominale, casi di reintegrazione paradigmatica</i>	XXXI	205-214
RAMAT, Paolo: <i>Ferdinand de Saussure e la 'Legge di Verner'</i>	XXXI	215-222
REDARD, Georges: <i>Bibliographia Saussureana</i>	XXIX	91-95
— <i>Deux Saussure?</i>	XXXII	27-41
— <i>Latin corrumperere</i>	XXXI	223-228
— <i>Le voyage de F. de Saussure en Lituanie: suite et fin?</i>	XXX	141-150
REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José: <i>Le consonantisme grec et latin selon F. de Saussure: le cours de phonétique professé en 1909-1910</i>	XXXIV	17-97
RISCH, Ernst: <i>Das System der lateinischen Deklinationen</i>	XXXI	229-245
RÖLLIN, Kurt: <i>Parola e riproduzione: un confronto epistemologico tra il Corso di linguistica generale di Ferdinand de Saussure e l'origine delle specie di Charles Darwin</i>	XXXIV	99-115
ROULET, Eddy: <i>Des modalités implicites intégrées en français contemporain</i>	XXXIII	41-76
— <i>Des verbes illocutifs du français</i>	XXXI	247-257
SANDOZ, Claude: <i>Ombrien arvia</i>	XXXI	259-267
— <i>Tendances en linguistique indo-européenne en Suisse</i>	XXIX	161-204
SAUSSURE, Ferdinand de: <i>Cours de Grammaire comparée du grec et du latin (1909-1910), Phonétique, voir Reichler-Béguelin, Marie-José</i>		
— <i>Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin & de l'Allemand à un petit nombre de racines (présenté par Boyd Davis)</i>	XXXII	73-101
— <i>Lettres à J. Baudouin de Courtenay (N. A. Sljusareva)</i>	XXVII	7-17
— <i>Lettres à Max van Berchem (Anouar Louca)</i>	XXIX	13-36
— <i>Lettre à C. Jaunius</i>	XXVIII	13-15
SEILER, Hansjakob: <i>Zur Problematik des Verbalaspekts</i>	XXVI	119-135
SIMONE, Raffaele: <i>Sistemi senza processo</i>	XXVI	137-149
SLJUSAREVA, N. A.: <i>Voir Saussure, Ferdinand de</i>		
SOLLBERGER, Edmond: <i>Genre et nombre en sumérien</i>	XXVI	151-160
TAULI, Valter: <i>The da-infinitive as the modifier of the verb in Estonian</i>	XXVI	161-178
UHLÉNBECK, E. M.: <i>On the notion of "completely novel sentences"</i>	XXVI	179-186
VALLINI, Cristina: <i>Le point de vue du grammairien ou la place de l'étymologie dans l'œuvre de Ferdinand de Saussure indo-européaniste</i>	XXXII	43-57

VARDAR, Berke: <i>Le terme « objet » dans le CLG</i>	XXXI	269-276
WATKINS, Calvert: <i>Remarques sur la méthode de Ferdinand de Saussure comparatiste</i>	XXXII	59-69
WERLEN, Iwar: <i>Hjelmslevs Saussure-Rezeption</i>	XXXV	65-86
WUNDERLI, Peter: <i>Umfang und Inhalt des Semiologiebegriffs bei Saussure</i>	XXX	33-68
— <i>Der Schachspielvergleich in der analytischen Sprachphilosophie</i>	XXXV	87-130

F. Kahn

ROMAN JAKOBSON

Quelques souvenirs

Au moment où nous parvient la nouvelle du décès de Roman Jakobson, survenu le 18 juillet, l'impression de ce volume des CFS n'est pas terminée. Cela nous permet d'y insérer un bref hommage au savant et à l'ami. Un hommage qui paraîtra sans doute dérisoire en regard de ceux que vont lui rendre tant d'hommes éminents auxquels l'unissaient des rapports plus profonds et plus constants : linguistes, sémioticiens, théoriciens de la poétique, ethnologues, philosophes et écrivains. Dans cette longue vie (Jakobson était né en 1896), toujours prodigieusement active, qui s'est déroulée à Moscou, sa ville natale, puis à Prague (1920-1939) et enfin aux Etats-Unis, sa seconde patrie, Genève n'a tenu qu'une place bien épisodique.

Jakobson y est venu pour la première fois en 1931, à l'occasion du II^e Congrès international des linguistes. Je me souviens d'y avoir entendu Troubetzkoy, venu de Vienne, qui présenta le 28 août, à la 5^e séance plénière, un rapport très remarqué sur ce thème : « Les systèmes phonologiques envisagés en eux-mêmes et dans leur rapport avec la structure générale de la langue ». Je constate, en consultant les Actes du congrès, que les linguistes de Prague y étaient bien représentés : Jakobson et Mathesius, délégués du Cercle linguistique¹, et B. Trnka. A Genève, Jakobson retrouvait un de ses meilleurs amis, Serge Karcevski, son aîné de douze ans, qui en octobre 1926 avait, avec lui-même et Vilem Mathesius, fondé et inauguré le Cercle linguistique de Prague. Karcevski avait fait ses études universitaires à Genève (il fut un des derniers étudiants de F. de Saussure). Il y revint en 1927 pour soutenir sa thèse de doctorat : « *Système du verbe russe. Essai de linguistique synchronique* » devant les professeurs Max Niedermann (Neuchâtel) et Charles Bally, et s'y fixa alors définitivement.

Bien des années devaient passer avant leur dernière rencontre. Elle eut lieu à la fin de juin 1950. Jakobson fit cette année-là un voyage en Europe

et passa deux jours à Genève, où il était invité par la Société genevoise de linguistique. Je retrouve une lettre de lui, datée de Paris, annonçant son arrivée pour le 29 et accompagnant le résumé de la conférence qu'il devait faire ce jour-là sur «Le classement des catégories verbales»². On ne m'en voudra pas d'évoquer l'étreinte chaleureuse des deux amis, le repas du soir à la terrasse d'un restaurant au bord du Rhône, aujourd'hui démoli, et surtout l'exaltation de Jakobson, due aux nouvelles qu'il venait de recevoir de l'URSS: c'est en effet le 20 juin 1950 que parut dans la *Pravda* l'article de Joseph Staline «Sur le marxisme dans la linguistique», premier coup porté à l'hégémonie des théories, dès lors hérétiques, de N. Ja. Marr. Jakobson, toujours bien informé, nous expliqua que la «conversion» de Staline était l'œuvre du linguiste géorgien, A. S. Chikobava.

Quelques années plus tard (fin 1954), j'ai eu la surprise de recevoir «with best wishes for 1955» un tiré à part de l'étude de Jakobson: «St. Constantine's Prologue to the Gospels». Dès lors, nous sommes restés en relation. J'ai dû l'informer, à la fin de 1955, de la mort de Karcevski; et en lui demandant, pour les CFS, une notice sur l'œuvre et les idées de son ami, j'étais sûr de sa réponse. En quelques pages, avec beaucoup de simplicité, il a tracé, de l'homme et du linguiste, un portrait que nul autre n'aurait pu esquisser³.

En 1962, pour la première fois, le Congrès international des linguistes (le neuvième) se réunit outre-Atlantique, à Cambridge (Mass.). Depuis 1931, le nombre des participants, des sections et des communications avait considérablement augmenté. Mais surtout les problèmes du langage furent abordés et discutés sous une variété de points de vue et de démarches sans précédent. Jakobson, chargé du rapport final, manifesta une fois de plus son extraordinaire capacité de dominer l'ensemble des sciences du langage et des sciences connexes et de dégager d'une masse énorme de contributions les apports essentiels⁴.

J'ai revu Roman Jakobson à Cambridge deux ans plus tard. Il m'avait fait inviter à Harvard pour y faire un cours d'arménien classique du point de vue comparatif. Il s'intéressait vivement à l'arménien, qu'il avait appris à Moscou, à l'Institut Lazarev des langues orientales, et il m'exhortait à abandonner la langue et la littérature latines, sujets rebattus et épuisés, pour le domaine des études arménologiques, où tant de choses restaient à découvrir. Il prit lui-même une part active à la Conférence internationale sur la langue arménienne, qui eut lieu du 11 au 14 juin 1964. Je me souviens aussi d'une conférence organisée par la communauté arménienne de Boston,

au cours de laquelle il cita dans le texte le vieux poème sur la naissance de Vahagn, conservé par l'historien Moïse de Khoren.

Notre dernière rencontre eut lieu à Genève, peu d'années après. Jakobson se trouvait de nouveau en Europe et se rendait à Grenoble, où il devait recevoir de l'Université un doctorat honoris causa. Il s'arrêta à Genève et il y fut l'hôte, dans la belle maison de la Tertasse, du psychanalyste Raymond de Saussure, qu'il avait bien connu aux Etats-Unis. Il s'était passionné pour les recherches de F. de Saussure concernant les Anagrammes, que Jean Starobinski avait commencé à faire connaître⁵. Il désirait le rencontrer et aller aussi voir les manuscrits déposés à la Bibliothèque publique et universitaire.

A l'époque, Jakobson voyait dans la découverte des Anagrammes la manifestation la plus éclatante du génie saussurien. Au linguiste, il accordait une estime tempérée de bien des réserves : s'il lui savait gré d'avoir, par exemple, reconnu la valeur des travaux de Baudouin de Courtenay et de Kruszevski, il contestait le principe de l'arbitraire du signe et celui de la linéarité du signifiant. Il refusait la définition sur quoi se termine le *Cours de linguistique générale* : « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »⁶. Il savait pourtant bien qu'elle n'avait pas été formulée en ces termes par Saussure lui-même⁷.

Pourtant, entre ces deux hommes si différents par leurs origines et leurs tempéraments, j'aperçois plus d'une affinité. Une notice publiée dans le *Figaro* du 29 juillet dernier, signée Claude Jannoud, est intitulée : « Roman Jakobson, l'éternel errant ». Et Jakobson lui-même, parlant de Saussure, l'avait désigné comme « this eternal wanderer and pathfinder »⁸. Il y a là autre chose et plus qu'une simple coïncidence.

R. G.

¹ Sur les « cercles », v. R. Jakobson, « Un exemple de migration de termes et de modèles institutionnels », *Tel Quel* 41 (1970) p. 95-103.

² *CFS* 9 (1950) p. 6. Cf. R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Les éditions de Minuit 1963, p. 176-196. Dans la note 1 de la p. 176, Jakobson rappelle sa communication à la Société genevoise.

³ *CFS* 14 (1956) p. 9-13.

⁴ *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*. Cambridge, Mass., August 27-31 1962 (Mouton and Co., London - The Hague - Paris 1964) p. 1135-1142. Cf. R. Godel, « Quelques réflexions sur le IX^e congrès international des linguistes », *Kratylos* VIII/1, p. 1-10.

⁵ Son premier article sur le sujet : « Les anagrammes de Ferdinand de Saussure » avait paru dans le *Mercure de France*, févr. 1964 p. 243-262, ce qui donne un terminus post quem pour la réunion à laquelle j'ai pris part avec Starobinski et Jakobson chez M. Raymond de Saussure.

⁶ Sur cette formule, v. G. C. Lepschy, « Interpretation and Semantics », *Cahiers de lexicologie* 29 (1976) p. 57 sqq.

⁷ *Proceedings...* (v.n.4) p. 1142.

⁸ *CFS* 26 (1969) p. 7.

TABLE DES MATIÈRES

I. CONFÉRENCE CHARLES BALLY	1
Eugenio COSERIU, Les procédés sémantiques dans la formation des mots	3
II. ARTICLES	
Thomas John A. BENNETT, Some Reflexions on the Terms <i>black</i> and <i>white</i> in English Colour Collocations	17
Robert GODEL, <i>Retractatio</i>	29
Luis J. PRIETO, Le sens comme but de l'acte de parole	53
Iwar WERLEN, Hjemslevs Saussure-Rezeption	65
Peter WUNDERLI, Der Schachspielvergleich in der analytischen Sprachphilosophie	87
III. DISCUSSION	
Luis J. PRIETO, Langue et parole sur le plan du contenu. A propos de R. Raggiunti, <i>Problemi filosofici nelle teorie linguistiche di Ferdi- nand de Saussure</i>	131
IV. COMPTES RENDUS	
Mats FORSGREN, La place de l'adjectif épithète en français contempo- rain. Etude quantitative et sémantique (Christian RUBATTEL)	145
Lélia PICABIA, Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle. (Christian RUBATTEL)	147
V. INDEX des articles et documents publiés dans les <i>Cahiers</i> XXV à XXXV (Félix KAHN)	149
VI. Roman Jakobson: quelques souvenirs (R. G.)	153

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Alexandre Micha

	Fr.s.
131. DUMONCEAUX, P., <i>Langue et sensibilité au XVII^e siècle. L'évolution du vocabulaire affectif</i> , 1975, x-512 p.	62.-
136. FENNEL, T. G., <i>La morphologie du futur en moyen français</i> , 1975, 180 p.	45.-
145. BURGER, A., <i>Turolf, poète de la fidélité. Essai d'explication de la Chanson de Roland</i> , 1977, 174 p.	45.-
149. WOLEDGE, B., <i>La syntaxe des substantifs dans Chrétien de Troyes</i> , 1979, 204 p.	40.-
153. BADEL, P.-Y., <i>Le Roman de la Rose au XIV^e siècle</i> , 1980, xiv-536 p.	75.-
154. VET, C., <i>Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle</i> , 1980, 188 p.	48.-
159. ZUFFEREY, F., <i>Bibliographie des poètes provençaux des XIV^e et XV^e siècles</i> , 1981, xlvii-94 p.	22.-

LANGUE ET CULTURES Etudes et documents

5. L. J. PRIETO, <i>Etudes de linguistique et de sémiologie générales</i> , 1974, 196 p.	30.-
6. R. AMACKER, <i>Linguistique saussurienne. Pour une interprétation de la pensée de Ferdinand de Saussure, sur la base des documents manuscrits publiés</i> , 1975, 256 p.	45.-
7. G. VIGNAUX, <i>L'argumentation. Essai d'une logique discussive</i> , 1976, 348 p.	80.-
8. J.-P. BOONS, A. GUILLET et Ch. LECLERF, <i>La structure des phrases simples en français (constructives non complétives). I. : Les verbes intransitifs</i> , 1976, 378 p.	45.-
9. G. GIRY, <i>Les nominalisations en français. L'opérateur « faire » dans le lexique</i> , 1978, 356 p.	40.-
10. D. DROIXHE, <i>La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes</i> , 1978, 460 p.	75.-
11. L. PICABIA, <i>Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle</i> , 1978, 200 p.	45.-
12. H. HUOT, <i>Constructions infinitives du français. Le subordonnant « de »</i> , 1981, 552 p.	84.-
13. J. BASTUJI-DERVILLEZ, <i>Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles</i> , 1982, 464 p.	75.-

DROZ

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Numéros 1 à 35
1941-1981

		Fr.s.			Fr.s.
N° 1, 1941	104 p.	15.-	N° 19, 1962	124 p.	20.-
N° 2, 1942	64 p.	15.-	N° 20, 1963	84 p.	20.-
N° 3, 1943	72 p.	15.-	N° 21, 1964	164 p.	20.-
N° 4, 1944	72 p.	15.-	N° 22, 1966	74 p.	20.-
N° 5, 1945	56 p.	15.-	N° 23, 1966	188 p.	20.-
N° 6, 1946-47	80 p.	15.-	N° 24, 1968	120 p.	25.-
N° 7, 1948	56 p.	15.-	N° 25, 1969	152 p.	25.-
N° 8, 1949	84 p.	15.-	N° 26, 1969	192 p.	28.-
N° 9, 1950	104 p.	15.-	N° 27, 1970-72	132 p.	25.-
N° 10, 1952	64 p.	15.-	N° 28, 1973	80 p.	20.-
N° 11, 1953	60 p.	15.-	N° 29, 1974-75	220 p.	38.-
N° 12, 1954	88 p.	15.-	N° 30, 1976	198 p.	34.-
N° 13, 1955	72 p.	15.-	N° 31, 1977	316 p.	53.-
N° 14, 1956,	64 p.	15.-	N° 32, 1978	162 p.	35.-
N° 15, 1957,	138 p.	15.-	N° 33, 1979	62 p.	40.-
N° 16, 1958-59	100 p.	15.-	N° 34, 1980	160 p.	40.-
N° 17, 1960	74 p.	15.-	N° 35, 1981	160 p.	45.-
N° 18, 1961	96 p.	15.-			

Un Index des articles et des documents publiés figure
dans les Cahiers 11, 24 et 35.